U d'/of OTTAWA
39003001097129

HELI
G. A. L
QUE

Universitas
BIBLIOTHECA
Lovaniensis

LES

JÉSUITES-MARTYRS

DU CANADA

AUTRES OUVRAGES DU PÈRE FÉLIX MARTIN,

De la Compagnie de Jésus

LE P. JEAN DE BRÉBEUF,

Apôtre des Hurons.

LE P. ISAAC JOGUES,

Apôtre des Iroquois.

Martin, Felix S.J.

LES JÉSUITES MARTYRS DU CANADA

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222 RUE NOTRE DAME

1877

Imprimatur

Marianopoli, 13ª Dec. 1877.

† EDUARDUS CAR. EP. MARIANOPOLITANUS

BX
3755
.M35
1877

PRÉFACE.

L'Esprit-Saint nous enseigne par la bouche de l'Archange Raphaël qu'*il est à propos de cacher le secret du roi, mais que c'est une chose digne d'éloges de révéler et de publier les œuvres de Dieu.* (Tob. XII, 7.)

C'est le souvenir de cette vérité qui nous a inspiré la pensée de reproduire le récit édifiant des travaux admirables et surtout de la mort héroïque des Jésuites-Martyrs du Canada.

Ce récit nous l'empruntons principalement au Père Bressani, en reproduisant intégralement sa *Relation abrégée.* Nous nous sommes néanmoins permis chaque fois que l'occasion s'en est présentée, de prendre dans l'original les passages qu'il a lui-même extraits des *Relations des Jésuites.* Il y a dans ces récits une naïveté et une candeur ineffables ; le vieux style et l'orthographe même y ont leur charme.

Dans un appendice nous donnerons des notices sur les Pères dont la mort a été postérieure à la publication de l'ouvrage du Père Bressani ; elles seront toutes extraites des *Relations des Jésuites.*

En ce moment le Canada, les regards tournés vers la chaire de Saint-Pierre, demande avec ardeur la béatification des deux grandes héroïnes chrétiennes qui ont illustré son histoire. Il est naturel qu'il aime à mêler le souvenir d'un Jogues, d'un Lalemant et d'un Brébeuf à celui de Sœur Bourgeoys et Mère Marie de l'Incarnation.

Puisse ce souvenir se transformer bientôt en un culte de vénération et être récompensé ensuite par la glorification des

serviteurs et des servantes de Dieu, qui ont répandu sur ces rivages bénis leurs sueurs et leur sang.

Il va sans dire que nous nous associons au Père Bressani dans sa Protestation de respect pour le décret du Pape Urbain VIII cité plus bas et que nous n'employons les mots *martyr* ou *saint* que dans le sens autorisé par notre mère, la sainte Église.

RELATION ABRÉGÉE

DE

QUELQUES MISSIONS

DES

PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LA NOUVELLE FRANCE

PAR LE

PÈRE FRANÇOIS-JOSEPH BRESSANI

De la même Compagnie

TRADUITE DE L'ITALIEN

PAR LE

PÈRE FÉLIX MARTIN

De la même Compagnie

NOUVELLE ÉDITION

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR.

Les scènes de l'apostolat sont toujours délicieuses aux yeux de tout lecteur chrétien, et il n'est pas même un homme réfléchi ou ami des salutaires enseignements de l'histoire, qui ne trouve, surtout dans la vie du missionnaire du Nouveau-Monde, des souvenirs du plus haut intérêt et le spectacle des plus héroïques vertus.

Ses immenses travaux commandent le respect et l'admiration, et les écrits qu'il a tracés d'une main tremblante, dans son canot d'écorce ou sous les frimats glacés, revendiquent à bon droit, malgré la négligence et souvent même l'incorrection du style, malgré la longueur des détails, un rang distingué dans les archives historiques de l'Amérique.

Des esprits superficiels et aveugles ont pu pendant longtemps nourrir des préjugés ou des haines héréditaires contre les enfants de Loyola. Mais les hommes sincères et consciencieux qui les ont jugés à l'œuvre, ont mieux apprécié l'héroïsme de leurs entreprises, et les prodigieux résultats de leur zèle. Ils n'ont pas hésité à les compter parmi les bienfaiteurs de l'humanité et les apôtres de la religion.

Nous ne sommes plus à l'époque, " où l'on ne rougissait pas," comme dit Châteaubriand, " de préférer ou de feindre de pré-
" férer aux voyages des Dutertre et des Charlevoix ceux du
" baron de Lahontan, ignorant et menteur. On rend aujour-
" d'hui une tardive justice aux Jésuites. Mais aussi quels
" hommes que les Brébeuf, les Lalemant, les Jogues, qui

" réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-
" France !" (*Génie du Christianisme*, livre 4e).

Voici maintenant le portrait qu'un écrivain protestant de Boston, M. Francis Parkman, a tracé des missionnaires du Canada :

" Toutes les puissances de l'enfer allaient s'opposer à ces
" hardis envahisseurs qui venaient les attaquer jusqu'au cœur
" de leur ancien empire : mais loin de s'affaiblir, le zèle de ces
" hommes de Dieu grandissait avec les obstacles. Ils arrivaient
" prêts au combat, et disposés à entrer en lutte avec l'enfer
" tout entier.

" Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de
" tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort
" solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la
" perspective des missionnaires. Leurs ennemis peuvent les
" taxer, s'ils le veulent, de crédulité, de superstition ou d'un
" aveugle enthousiasme ; la calomnie n'arrivera pas à les con-
" vaincre d'hypocrisie et d'ambition. Ils entraient dans la
" carrière avec la droiture d'âme des martyrs et l'héroïsme des
" Saints.

" On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une
" piété plus ardente, une abnégation de soi-même plus com-
" plète, un dévouement plus constant et plus généreux.....
" Dans tous les récits de cette époque héroïque, on ne ren-
" contre pas une ligne qui permette de soupçonner un seul de
" ces valeureux soldats d'avoir faibli ou chancelé un moment.
" Le grand mobile de toutes leurs actions était *la plus grande*
" *gloire de Dieu*." (*The Jesuits in North America.*)

Tout était à faire sur ce sol sauvage quand ils y mirent le pied, le pays à connaître, les hommes à civiliser, la foi à établir. Ils ne faillirent pas à leur noble mission. Conquérants pacifiques de ces régions nouvelles, ils ne portaient pour arme que la croix, et n'avaient pour soutien que leur zèle avec la grâce de leur Dieu. Le plus souvent ils sillonnaient seuls, et dans tous les sens, des pays immenses, au milieu des privations, des dangers et des difficultés de toute nature. On peut presque

partout les suivre à la trace de leur sang. Pour marquer les différentes étapes de cette marche toujours progressive de l'Évangile. ils plantaient l'étendard du salut ; c'était le signe de leur conquête religieuse, et le premier jalon de la civilisation qui devait la suivre.

Les missions françaises s'étendirent depuis le golfe Saint-Laurent et les côtes de l'Acadie, jusqu'à l'embouchure même du Mississipi. Quelques années avant, des Jésuites espagnols, partis de la Californie, s'étaient avancés sur les côtes du Pacifique [1], et avaient pénétré, comme éclaireurs, sur le territoire de l'Orégon.

Les soldats de l'Évangile prenaient pour ainsi dire entre deux feux ce vaste continent ; mais l'Orégon, après cette première tentative avortée sur son sol, encore inconnu au reste du monde, devait attendre près de deux siècles [2], avant de voir reparaître le divin étendard, et de devenir une de ses conquêtes.

Les missionnaires du Canada, voyant toujours devant eux des régions immenses, ne mettaient aucune borne à leur œuvre ; gagnant sans cesse du terrain, ils ambitionnaient d'arriver jusqu'à cette mer de l'ouest, dont l'existence, d'après les renseignements qu'ils avaient recueillis de la bouche des Sauvages, n'était plus pour eux un problème ; mais le temps trahissait leur courage, et la mort venait souvent les surprendre au milieu de leurs plus brillants projets. On voit l'illustre Marquette succomber, jeune encore, sous le poids de ses travaux, mais après avoir exploré le premier une partie de la vallée du Mississipi et évangélisé des peuples jusque-là inconnus.

Bien des années plus tard, le P. Bineteau venait recueillir cet héritage de dangers et de sacrifices. Il poussait plus avant vers l'ouest, à la suite des chasseurs du buffalo, sa course aventureuse, quand la mort l'arrêta au milieu de son œuvre

[1] Cette course aventureuse de deux missionnaires jésuites, conduits par un nommé Parmentier, leur guide et leur interprète, dura deux ans, et précéda de quelques années le grand voyage d'exploration que l'amiral espagnol, de Fonte, fit en 1640, sur cette côte. (*Mémoire de Buache à l'Académie des Sciences*, 1753.)

[2] Cette portion de la chrétienté compte aujourd'hui un archevêque deux évêques et plus de 27 missionnaires.

laissée incomplète. Ses yeux en mourant se tournèrent, avec un sentiment de regret, vers ce qui lui restait encore à parcourir de ces vastes prairies, au-delà desquelles il apercevait de nouvelles régions à découvrir, de nouvelles nations à évangéliser. Plus de cent ans après, en 1840, le P. De Smet reprenait les mêmes traces avec une infatigable persévérance ; mais plus heureux que ses devanciers, il franchit les montagnes Rocheuses, et arrive enfin sur les bords du Pacifique, dernière limite de ce nouveau monde.

Ces missionnaires, distingués par leur science autant que par leur zèle, ont laissé de nombreux écrits. Pour le Canada seul, il existe plus de 40 volumes de *Relations* [1], sans parler des autres ouvrages sur le même sujet, et des nombreux manuscrits qui sont heureusement arrivés jusqu'à nous. Dans ces mines fécondes se trouvent réunies des richesses, qui intéressent à un haut degré l'histoire, les sciences et la religion. C'est ce qui explique l'empressement qu'on met aujourd'hui à se les procurer à tout prix. On ne peut ni raconter avec fidélité les événements de cette époque reculée, ni se former une idée jnste de l'état où étaient alors réduites ces contrées, sans recourir à ces monuments précieux. Tous les historiens ont puisé à cette source.

Entre toutes les missions de cette époque, qui méritent de fixer l'attention de l'observateur curieux et du lecteur chrétien, nous devons mettre au premier rang, sans aucun doute, celle

[1] La collection de ces *Relations* renferme 41 volumes in-8, redigés ordinairement par le Supérieur de la Mission. On en publiait un chaque année, et le dernier est de 1672. C'est le document le plus précieux, et souvent l'unique source de l'histoire du Canada pendant cette période de temps. Quelques-uns de ces volumes étaient devenus introuvables, même dans les plus grandes bibliothèques d'Europe. Par un sentiment patriotique digne de tout éloge, le Gouvernement canadien a favorisé leur réimpression complète en 1848, en 3 volumes compactes in-8.

Des écrivains américains et protestants (*Bancroft, Jared Sparks et Parkman*) avec une loyale franchise ont rendu hommage au mérite de ce monument.

" Il n'est pas possible," dit Parkman, " d'exagérer la valeur et l'au-
" torité de ces récits. Je puis même dire qu'après l'examen le plus
" attentif, je n'ai aucun doute que ces missionnaires n'écrivissent
" dans une parfaite bonne foi, et que ces *Relations* ne méritent une
" place honorable, comme documents historiques et dignes de con-
" fiance." (*The Jesuits in North America.*)

des Hurons, tribu puissante, le plus fidèle et le plus constant allié des Français. Ses nombreux villages étaient situés sur cette gracieuse presqu'île de la côte orientale du lac Huron, baignée d'un côté par la baie Géorgienne, et de l'autre par celle de Nottawasaga. D'après la curieuse narration du F. Sagard [1], le premier historien de ce peuple, les Hurons occupaient un rang distingué parmi les autres Sauvages. "Ils sont," dit-il, " eux et les autres peuples sédentaires, comme la no-" blesse du pays. Les nations algonquines composent la bour-" geoisie ; les villageois et les pauvres sont représentés par les " Montagnais."

Les guerres sanglantes et désastreuses que cette nation eut à soutenir contre le cruel Iroquois, les malheurs qui l'accablèrent et qui finirent par l'anéantir, les laborieux travaux que sa conversion a coûtés à la foi, et le sang que répandirent dans ses intérêts plusieurs de ses apôtres, ont rendu à bon droit ce nom célèbre dans nos annales. On trouve là, développé sous toutes ses formes, le caractère le plus complet du missionnaire catholique, " et cette abnégation rare et sublime, devant " laquelle," dit Macaulay, " on peut se prosterner, sans craindre " par là de leur susciter des imitateurs nombreux." (*Edinburgh Review*, 1842.)

Dans les mystérieux desseins de la Providence, cette nation, après avoir eu ses jours de gloire, était condamnée à disparaître presqu'entièrement sous les coups de l'Iroquois, mais elle avait coûté trop de sueurs et de sang à ses apôtres, ses premiers enfants daus la foi avaient donné trop d'exemples de vertu, pour ne pas toucher le cœur de Dieu. Il ne la laissa pas mourir dans son idolâtrie.

La première fois que ces fiers enfants des forêts avaient entendu publier la loi de l'Évangile, ils avaient fermé l'oreille à ses leçons d'humiliation et de sacrifice, qui blessaient leurs habitudes d'orgueil et de sensualité ; mais quand ils sentirent la main du Seigneur s'appesantir sur eux, quand ils virent la guerre, la peste, la famine venir comme des signes avant-

[1] Histoire du Canada par le F. Gabriel Sagard, récollet, 1636.

coureurs d'nne grande catastrophe, désoler leurs campagnes, ruiner leurs villages, décimer l'élite de leurs guerriers, leurs yeux s'ouvrirent, et ils sollicitèrent par milliers le bienfait de la foi. En même temps que se multipliaient les victimes de la mort, le ciel voyait s'accroître le nombre des élus.

Bientôt il ne resta plus d'espérance de relever tant de ruines, et de protéger sur ce sol dévasté les restes infortunés de cette nation expirante. Les missionnaires recueillirent ces tristes débris. Formés dans le creuset des tribulations, ces fervents chrétiens n'ambitionnaient plus qu'une chose, c'était de mettre leur foi à l'abri de tout danger. Ils suivirent leurs missionnaires, et ceux-ci leur offrirent, sous la protection du fort de Québec, une habitation tranquille, qui sera pour tous les âges un beau monument du zèle de ces hommes apostoliques, et de la foi vive de leurs néophytes. Que pourrions-nous trouver de semblable chez les Pequods, les Narragansets, les Mohicans, les Shenandoahs ou les tribus du sud des États-Unis ?

L'histoire de la Mission huronne est répandue dans les nombreux volumes des *Relations* des Missions du Canada ; mais il n'existe aucun ouvrage, ni en français, ni en anglais qui en traite exclusivement, et qui offre le tableau de son origine, de son développement et de ses désastres. La langue italienne a le bonheur d'en posséder un, auquel le caractère de son auteur donne un haut degré d'intérêt et d'autorité. Le P. François-Joseph Bressani l'a écrit de sa main mutilée par les Iroquois, persécuteurs de ses néophytes, et après avoir souffert les horreurs de la captivité au milieu de ce peuple cruel. De retour dans sa patrie, il voulut faire connaître à ses compatriotes la Mission où il avait passé tant d'années, et qu'il avait arrosée de son sang. Ce petit ouvrage, sous le titre modeste de *Relation abrégée*, parut en 1653 à Macérata, petite ville des États-Romains.

Quoique citée avec éloge par Charlevoix, la Relation du P. Bressani est tout-à-fait inconnue dans ce pays, et nous croyons que l'exemplaire qui a servi à notre travail, et qui est venu de Rome, il y a deux ans, était alors le seul qui existât en Amé-

rique. S'il n'offre aucun fait important, qu'on ne puisse retrouver ailleurs, il a cependant un mérite qui lui est propre. La description qu'il donne du pays et de sa position géographique, ses remarques sur le climat, sur les mœurs et les usages de ces peuples, et surtout les notices biographiques qu'il renferme, sont autant de monuments de notre histoire primitive, qu'on aime toujours à puiser à leur source. La modestie et une aimable simplicité font le caractère du récit, et surtout de l'histoire de la captivité el des souffrances de son auteur. Il s'arrête à l'époque de son départ du Canada, sans doute afin de conserver à son œuvre l'autorité puissante de son témoignage, comme témoin oculaire de presque tous les faits qu'il raconte.

Montréal, 1852.

NOTICE

SUR LE

PÈRE FRANÇOIS-JOSEPH BRESSANI.

Le Père Bressani était Italien, et natif de Rome. Quoiqu'il ne soit pas mort entre les mains de ses bourreaux, et qu'il n'ait même pas achevé sa carrière sur le théâtre de ses travaux apostoliques et de ses douleurs, sa grandeur d'âme dans les positions les plus difficiles, et sa patience héroïque dans les cruels tourments que les Iroquois lui firent souffrir, lui ont mérité un rang honorable parmi les apôtres du Canada.

Entré à l'âge de quinze ans dans la Compagnie de Jésus, il passa, selon l'usage, par toutes les épreuves des études et de l'enseignement. Il occupa, tour à tour et avec succès, des chaires de Littérature, de Philosophie et de Mathématiques ; mais son zèle et la voix intérieure du ciel le portaient à faire quelque chose de plus pour Dieu. Il sollicita longtemps la faveur de consacrer le reste de ses jours dans les Missions les plus pénibles de l'Amérique. Ses supérieurs répondirent enfin à ses désirs, en l'envoyant dans la Nouvelle-France.

Le P. Bressani arriva au Canada en 1642, et fut chargé d'abord des Français de la ville de Québec. L'année suivante, il fut envoyé aux Trois-Rivières pour travailler auprès des Algonquins. Enfin, le 27 avril 1644, il partit pour aller évangéliser les Hurons.

Depuis trois ans cette Mission était dans la plus grande détresse, et surtout depuis la prise du P. Jogues, en 1642, toute communication avec Québec était interrompue.

On voulut tenter un nouvel effort ; le P. Bressani fut chargé

de l'entreprise. Il partit avec un jeune Français engagé au service des missionnaires et six chrétiens hurons, qui depuis un an vivaient dans le Séminaire huron, que les Jésuites avaient commencé à Notre-Dame-des-Anges, près de Québec.

Cependant les Iroquois n'étaient pas restés inactifs. Divisés en dix bandes de guerriers, ils avaient enveloppé toute la colonie comme dans un immense réseau, et blottis dans leurs positions retranchées, attendaient que l'ennemi se montrât.

Aux Trois-Rivières, où s'étaient réunis le P. Bressani et ses compagnons, on ne connaissait encore rien des dangers que nos voyageurs allaient courir. Le fleuve venait à peine d'être délivré de ses glaces, et l'on ne pouvait pas soupçonner les Iroquois d'avoir, si tôt dans l'année, quitté leur pays et entrepris une expédition lointaine.

Néanmoins comme ces voyages n'étaient pas sans d'autres grands dangers, le P. Bressani et ses compagnons se préparèrent, comme s'ils avaient dû trouver la mort en chemin. Un cœur en grâce avec Dieu ne craint rien, ni des hommes ni des accidents de la vie, et il est bien mieux aguerri contre tous les hasards.

Le P. Bressani nous a fait lui-méme avec une touchante simplicité et une admirable candeur le récit détaillé de ce voyage ; dans sa narration il nous révèle, à son insu, toute la noblesse de ses sentiments et l'héroïsme de sa vertu. Sans se nommer, il l'a insérée dans le corps de cet ouvrage (2e Partie, chapitre 2e) ; nous y renvoyons le lecteur.

Il fut pris ; puis, après avoir enduré toutes les tortures imaginables, et n'avoir échappé à la mort que d'une manière tout à fait inattendue, il fut racheté par les Hollandais et renvoyé par eux en France. Il débarqua à la Rochelle, le 15 novembre 1644. Mais son séjour en Europe ne fut pas long : la Mission où il semblait n'avoir mis le pied que pour l'arroser de son sang, était toujours l'objet de ses plus ardents désirs. Il obtint sans peine de ses supérieurs la permission d'y retourner, et nous le voyons en effet reparaître au Canada, dès le mois de juillet de l'année suivante.

C'était l'époque célèbre de la première paix solennelle faite avec les Iroquois. Le 17 juillet 1645, il assista, aux Trois-Rivières, à la grande assemblée où furent introduits les ambassadeurs iroquois. Il embrassa, comme amis et comme frères, ceux qui avaient été ses bourreaux.

Le P. Bressani, peu de temps après, fut envoyé dans la Mission des Hurons ; la réputation de ses souffrances l'y avait précédé, et il fut reçu par les néophytes comme un héros et un martyr.

" Il put même," raconte le P. Ragueneau, " se mettre aussitôt " à l'œuvre et avec fruit. Ses mains mutilées, ses doigts cou- " pés, son corps couvert de cicatrices, l'ont rendu dès son " arrivée, meilleur prédicateur que nous ne sommes, et ont " servi plus que nos instructions, à faire comprendre à nos " Hurons les vérités de la foi. "

Le fervent missionnaire, après avoir passé trois ans chez les Hurons, fut chargé, en 1648, d'accompagner un grand convoi qui se préparait à descendre aux Trois-Rivières. *Deux cent cinquante* hommes, parmi lesquels on comptait cent vingt chrétiens et deux Français, formaient cette importante expédition. Les Hurons voulaient, à tout prix, et malgré tous les dangers de ce long voyage, tenter de renouer les communications avec les Français des Trois-Rivières et de Québec.

Le voyage fut heureux ; l'ennemi ne s'était montré nulle part et déjà les Hurons arrivaient sans encombre au terme de leur expédition, et approchaient des Trois-Rivières, lorsqu'une bande d'Iroquois embusqués près de là les attaqua à l'improviste.

Mettre pied à terre, s'élancer sur l'ennemi et le mettre en déroute fut pour les Hurons l'affaire d'un instant. Les Iroquois se défendirent en désespérés ; mais ils ne purent soutenir le choc, et prirent la fuite.

Les Hurons les poursuivirent quelque temps dans les bois ; ils en tuèrent un grand nombre et firent plusieurs prisonniers, qu'ils ramenèrent au campement, emportant avec eux les chevelures de ceux qu'ils avaient tués.

Le P. Bressani ne s'était pas éloigné du théâtre de cette sanglante action ; pendant tout le temps de la mêlée il encourageait les uns, excitait les autres, consolait et pansait les blessés et donnait aux moribonds les secours religieux.

Cependant l'agitation et l'inquiétude étaient grandes aux Trois-Rivières. Toute la population était sur pied. Le tocsin d'alarme avait sonné aussitôt qu'on avait vu les Iroquois sortir de leur embuscade, et poursuivre les Hurons. Les Français avaient à l'instant volé au secours des Hurons, mais craignant une embuscade, et n'osant à cause de leur petit nombre s'aventurer dans les bois, ils étaient revenus à leur poste selon l'ordre qu'ils avaient reçu.

Quand ces soldats rentrèrent aux Trois-Rivières, la consternation était générale ; tout à coup on aperçoit sur le fleuve un canot huron, suivi de deux canots iroquois ; le P. Bressani montait le premier ; l'étendard sacré de notre rédemption s'élevait sur sa tête comme un signe de salut et de triomphe ; quelques Hurons le suivaient dans les canots de leurs ennemis. Le missionnaire avait voulu prendre les devants, pour dissiper les inquiétudes dans lesquelles il pensait bien que ses compatriotes devaient être plongés.

Nos voyageurs furent reçus au milieu des signes de la plus vive allégresse, et tous allèrent avec le missionnaire rendre grâce à Dieu de cette insigne victoire.

Puis, laissant ses compagnons se livrer à leurs transports de joie dans des fêtes et des réjouissances publiques, le P. Bressani partit et se rendit à Québec pour y traiter des graves et pressants besoins de cette Mission lointaine. Son cri de détresse fut compris, et le zélé missionnaire eut la consolation de voir ses efforts couronnés de succès. Il obtint un renfort considérable d'ouvriers évangéliques.

Le P. Bressani servit encore d'ange conducteur à ses fidèles néophytes et à leurs nouveaux apôtres, pour retourner dans la Mission huronne.

Le 6 août 1648, ils quittaient tous ensemble les Trois-Rivières dans soixante canots. Le voyage fut heureux et sans

aucune mauvaise rencontre ; mais au moment où, pleins de joie et d'espérance, ils abordaient à ce rivage désiré, ils trouvèrent cette infortunée nation sous les coups des plus rudes épreuves, et comme au milieu des dernières convulsions, tristes pronostics d'une fin prochaine.

Les Iroquois venaient de faire une irruption formidable dans les cantons hurons.

Dès le 7 juillet, le P. Antoine Daniel avait péri avec presque tout son troupeau fidèle, enseveli sous les ruines fumantes de la bourgade Saint-Joseph. Mais ce n'était encore là qu'un prélude à de plus grands désastres, que le P. Bressani devait contempler l'année suivante.

Une armée de plus de mille Iroquois avait hiverné au milieu même du pays des Hurons, sans que ceux-ci s'en doutassent. Elle se tenait prête à reprendre, au commencement du printemps, son œuvre de destruction.

Le 6 mars 1649, la bourgade Saint-Ignace fut envahie avant le jour par l'armée iroquoise, et tout y fut mis à feu et à sang. Trois hommes seulement s'échappèrent pour porter l'alarme à la bourgade Saint-Louis, à une lieue de là.

Cette dernière fut envahie à son tour et les Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant y reçurent la palme du martyre au milieu des plus horribles tortures.

Aussitôt quinze grands villages qui se trouvaient trop exposés, se dispersèrent d'eux-mêmes, et tous leurs habitants coururent ça et là pour chercher un asile ; on les vit accourir en grand nombre à la Mission Sainte-Marie, où était l'habitation principale des missionnaires et des Français et le centre de leurs opérations.

On avait mis en état de défense le fort Sainte-Marie, et l'on se tenait prêt à tout événement ; mais bientôt le poste ne parut plus tenable. Les villages hurons, qui formaient à l'entour une barrière puissante, n'étaient plus là pour le protéger, et la famine commençait à se faire sentir ; il fallut donc chercher une retraite qui offrît plus de ressources.

Le choix des Hurons se fixa sur l'île Saint-Joseph, et les

missionnaires acquiescèrent avec joie à leur demande de les y suivre.

Le 14 juin 1649, le P. Bressani s'embarqua avec ses confrères sur un radeau qu'ils avaient construit eux-mêmes, et quelques jours après, ils abordèrent heureusement au rivage désiré. En peu de temps, trente familles furent recueillies sur cette terre hospitalière, où la religion les entoura de ses consolations et de ses sollicitudes.

Les missionnaires choisirent aussitôt un lieu favorable, sur la côte méridionale de l'île, par où pouvait s'opérer l'invasion ennemie, et ils y tracèrent un fort régulier flanqué de quatre bastions. Son mur en pierre, haut de douze pieds, ses nombreuses meurtrières, son fossé profond, le rendaient facile à défendre. Quelques redoutes détachées, jetées sur les principaux points environnants, servirent à couvrir et à mettre à l'abri d'un coup de main le village huron, qui n'avait pu être renfermé dans l'enceinte.

Toutes ces mesures prises contre l'ennemi du dehors ne pouvaient malheureusement rien contre un fléau plus terrible encore. La famine commençait à faire au milieu d'eux d'horribles ravages. Le P. Bressani nous en a décrit lui-même les hideux effets. (3e Partie, Chapitre 8e.)

Cependant au milieu de cette profonde affliction, on vit se renouveler les scènes les plus attendrissantes, et des actes d'héroïsme et de résignation chrétienne, dignes des plus beaux jours de l'Église.

La foi et la piété des Hurons grandissaient sur ce théâtre de douleur, en proportion des épreuves et des pertes qu'ils subissaient. Au moment de voir périr leurs familles, leur patrie, leur nationalité, toutes leurs pensées et toutes leurs espérances se tournèrent vers la religion. La chapelle qui servait au service divin était trop petite pour contenir la foule des priants. Dix ou douze fois le matin, et autant de fois dans la soirée, elle se remplissait et se vidait pour laisser à tous le bonheur d'assister aux saints mystères ou d'entendre la parole de Dieu.

Cependant les nouvelles les plus affligeantes venaient successivement accroître la consternation de cette foule désolée.

Deux Hurons, échappés à une bande de trois cents Iroquois, qui les tenaient prisonniers, vinrent annoncer à leurs infortunés compatriotes les succès croissants et les projets sinistres de leurs ennemis.

Peu de jours après, la nouvelle de la destruction du village Saint-Jean et le massacre du P. Garnier apprirent aux Hurons qu'ils pouvaient s'attendre à tout de la part de leurs implacables ennemis.

L'horizon s'assombrissait chaque jour davantage et la mort semblait les assaillir en même temps de tous côtés. Leur position devenait si critique, que le Supérieur de la Mission crut nécessaire d'envoyer à Québec un de ses missionnaires, pour la faire connaître parfaitement.

Ce fut encore sur le P. Bressani, regardé avec raison comme aguerri à ces sortes d'épreuves, qu'on jeta les yeux. Celui-ci ne recula pas devant un voyage, que l'état général du pays rendait néanmoins plus périlleux que jamais. Il descendit au mois de septembre 1649, avec quelques Français qui avaient été dans ces contrées pour le commerce, et il arriva heureusement à Québec.

Mais ce fut en vain qu'il mit sous les yeux du Gouverneur et de ses compatriotes le triste état où était réduite cette Mission. La colonie était dans l'impuissance de la secourir. Il le comprit et six jours après il reprit le chemin de sa Mission. Un soldat courageux ambitionne de se trouver sur le champ de bataille, au milieu de ses frères d'armes, à l'heure la plus critique du danger. Si le P. Bressani ne pouvait pas leur apporter des secours, il voulait du moins partager leur sort, et mourir, s'il le fallait, avec eux. Il y a dans cette détermination héroïque un acte sublime de charité et un dévouement digne d'une grande âme.

La divine Providence se contenta de cette admirable disposition de son cœur et ne lui permit pas de réaliser son projet. En effet, étant parti des Trois-Rivières le 3 octobre avec quelques Hurons dans quatre canots, ceux-ci le forcèrent de rebrousser chemin à la Rivière des Prairies. Ils ne se trou-

vaient sans doute pas en nombre suffisant, pour se hasarder à cette époque de l'année dans une route si perilleuse.

Le P. Bressani ne trouva plus cette année-là d'occasion pour remonter chez les Hurons ; les mauvais temps de l'automne lui fermèrent d'ailleurs les chemins ; mais cet ouvrier infatigable ne resta pas dans l'oisiveté au milieu de la colonie.

Un manuscrit contemporain nous apprend qu'il prêcha l'Avent à Québec cette année-là, et que le Carême suivant, il fut encore chargé de la prédication les dimanches, les mercredis et les vendredis de chaque semaine dans l'église paroissiale.

Les nouvelles sinistres qui arrivaient de temps en temps de la Mission huronne, causaient à Québec de vives inquiétudes, et affligeaient tous les cœurs. Le P. Bressani eut sans doute alors l'initiative dans le projet si généreux que formèrent les missionnaires, d'appeler au centre de la colonie les plus fervents de ces néophytes malheureux, afin de les soustraire à la destruction générale.

Nous voyons en effet par le journal du R. P. Jérôme Lalemant, Supérieur du Canada, qu'il prit part à la consulte importante, tenue par les Jésuites de Québec à ce sujet, dans le mois d'avril 1650. Ils mirent en question s'ils devaient loger les Hurons, et leur donner place sur leurs terres de Beauport. Tous les Pères approuvèrent ce projet, et consentirent généreusement à une dépense annuelle de 500 écus pour son exécution, jusqu'à ce que les Sauvages pussent se soutenir par eux-mêmes.

Cette décision combla de joie le P. Bressani, et il voulut en porter lui-même la nouvelle à ses néophytes. Il remonta dans le mois de juin avec les Hurons qui avaient hiverné à Québec, et une trentaine de Français destinés à protéger cette expédition. Ils formaient une petite flotte de vingt-trois canots, qui quitta Montréal le 15 juin.

Arrivés sans mauvaise rencontre à 20 lieues environ au-dessus de Montréal, ils mirent pied à terre sur le bord de la Rivière des Outaouais qu'ils remontaient, et se préparèrent à y

passer la nuit. Leur première occupation fut, selon leur coutume, d'allumer les feux pour cuire le maïs, et pour chasser par la fumée les maringouins qui viendraient troubler leur repos.

Près de là étaient embusqués dix Iroquois qui, avec une constance digne d'une meilleure cause, avaient eu le courage de passer l'hiver au milieu de ces solitudes glacées, dans l'espérance de surprendre les premiers voyageurs, qui essaieraient au printemps de remonter la rivière. Ils découvrirent les feux des Hurons ; c'était toujonrs, dans ces contrées, le premier indice certain de la présence de quelques êtres humains, amis ou ennemis. Ils s'approchent avec toutes les précautions possibles, et bientôt ils ont reconnu l'ennemi, et acquis la certitude de la supériorité de ses forces. Leur plan est aussitôt formé ; la ruse et l'audace vont suppléer à leur nombre.

Dans le silence de la nuit, ils s'avancent vers le campement huron. Quand ils ont acquis la certitude que les voyageurs fatigués sont tous plongés dans un profond sommeil, ils pénètrent jusqu'à eux, à la lueur des feux à demi-éteints, et ils choisissent leurs victimes. Au signal donné, ils frappent tous en même temps, et sept Hurons périssent sous leurs coups.

Le P. Bressani s'éveilla au premier bruit, et comprit de suite la grandeur du danger. Son cri *aux armes !* mit en un instant tout le camp sur pied. Le missionnaire fut sans doute reconnu alors, car les ennemis décochèrent sur lui trois flèches, qui l'atteignirent à la tête. Ses blessures le couvrirent de sang ; mais heureusement elles n'étaient pas mortelles, et ne l'empêchèrent pas de secourir ses compagnons, ou de les diriger.

La lutte ne resta pas longtemps indécise. Les Iroquois cernés de toute part, n'avaient aucun moyen de retraite. Ils se défendirent en furieux. Six d'entre eux périrent dans le combat, deux furent faits prisonniers, et les deux autres s'échappèrent, au milieu de la confusion. Parmi les Hurons qui reçurent la mort les premiers, se trouvait le brave et fervent Atironta. Longtemps avant son baptême, il avait protégé les missionnaires dans sa patrie, et leur avait donné asile dans sa

cabane. Il était neveu du fameux Atironta, qui rendit tant de services aux premiers missionnaires chez les Hurons.

Cette victoire donna un nouveau courage aux voyageurs, et ils poursuivirent leur route, mais en marchant avec plus de précaution pour éviter toute surprise.

Au milieu de leur voyage, ils eurent encore un moment de bien vives alarmes. L'avant-garde aperçut au loin une bande de guerriers, qu'elle prit pour des Iroquois. Elle se replia précipitamment sur le gros de la colonne, et chacun se disposa au combat. Tous s'avançaient en bon ordre, prêts à tenir tête à l'ennemi. Du côté opposé, on avait eu la même alerte, et l'on marchait avec la même inquiétude. Mais bientôt les deux troupes se reconnurent. C'était le P. Ragueneau et ses néophytes que le P. Bressani rencontrait en chemin. Cette troupe de chrétiens hurons, composée de près de trois cents personnes de tout âge et de tout sexe, venait se jeter entre les bras des Français, pour demander asile et protection. Tous ensemble ils se mirent à bénir Dieu de l'heureuse rencontre.

Cependant le P. Ragueneau, jugeant le voyage du P. Bressani inutile, puisque la Mission huronne était détruite, le ramena avec ses compagnons dans la colonie.

Ils arrivèrent à Québec, le 28 juillet 1650. Tous les missionnaires du pays des Hurons, revenus successivement, se trouvèrent bientôt réunis dans cette ville ; mais le triste état des ressources de la colonie mit le Supérieur de ces Missions dans la nécessité d'en renvoyer plusieurs en Europe. Le P. Bressani fut de ce nombre. Sa santé d'ailleurs avait tant souffert de ses dernières fatigues, qu'on le crut incapable dorénavant de mener la vie pénible des Missions du Canada. L'air natal pouvait seul rétablir un peu ses forces épuisées.

Ce ne fut pas un petit sacrifice pour ce cœur apostolique d'abandonner cette patrie adoptive, arrosée de ses sueurs et de son sang, et de dire adieu, sans doute ponr toujours, à ses chers néophytes. Mais une vie d'obéissance ne choisit pas son offrande, et le saint missionnaire obéit généreusement à la volonté de son Dieu.

Le P. Bressani s'embarqua le 1er novembre, et retourna en Italie. Sa santé se remit peu à peu, et le Seigneur lui donna encore assez de forces, pour travailler comme missionnaire pendant de longues années. Il prêcha avec un très-grand fruit dans les principales villes d'Italie, et ses succès étaient bien moins dûs à son éloquence, dit un auteur contemporain, qu'à sa qualité de confesseur de la foi au milieu des barbares, et aux glorieuses cicatrices dont il était couvert. Il pouvait dire en toute vérité, comme l'Apôtre : *Je porte gravés sur mon corps les stigmates de Jésus-Christ* [1].

Pendant ses dernières années, il se retira à Florence dans la maison du Noviciat, où il mourut plein de jours et de mérites, le 9 septembre 1672.

Pour faire connaître en Italie les Missions du Canada, le P. Bressani s'était empressé, aussitôt après son retour, de publier *l'histoire abrégée des Missions des Hurons*, que nous reproduisons dans ce volume.

Il était aussi bon mathématicien que zélé missionnaire. Il a eu les honneurs de l'Académie des Sciences à Paris, et cette Société savante a inséré dans ses Mémoires les observations faites à Québec par le P. Bressani sur une éclipse de lune.

[1] Gal. VI, 17.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

AU CARDINAL DE LUGO.

Éminentissime et Révérendissime Seigneur et très-vénérable Protecteur.

L'intérêt que Votre Éminence a manifesté en écoutant le récit des heureux succès de ces Missions ; la douleur qu'elle a ressentie à la nouvelle de leurs désastres, et le désir ardent qu'elle a exprimé de les voir rétablies au plus tôt, indépendamment de ce que vous doit la Compagnie et moi en particulier, ainsi que beaucoup d'autres membres de cette Mission, que vous avez nourris du lait de la sainte Théologie, m'ont porté à lui dédier la présente Relation, qui est en grande partie due à sa suggestion. Sans doute la personne de l'écrivain et la simplicité de son style ne méritent pas de fixer les yeux de Votre Éminence, mais le sujet par lui-même est intéressant et pourra, je l'espère, porter son fruit. Les hommes haut placés doivent, comme fait Votre Éminence à la grande édification de l'Eglise, imiter les perfections de Dieu, qui *ne dédaigne pas de fixer ses regards sur les choses les plus humbles*, surtout quand elles contribuent à sa gloire.

Avec une espérance si bien fondée, je prends la liberté de présenter mon travail à Votre Éminence, en baisant très-humblement ses vêtement sacrés.

J'ai l'honneur d'être
de Votre Éminence Révérendissime
le très-dévoué et très-reconnaissant serviteur en J. C.,

FRANÇOIS-JOSEPH BRESSANI.

A Macérata, le 19 juillet 1653.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Notre Très-Saint Père le Pape Urbain VIII, le 13 mars 1625, a porté dans la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, un décret qu'il a confirmé le 5 juin 1634, et par lequel il défend d'imprimer aucun livre traitant des actions, des miracles, des révélations de personnes célèbres par leur sainteté ou par la réputation de leur martyre, ou parlant de quelque faveur comme obtenue de Dieu par leur intercession. Le même Souverain Pontife, expliquant ce décret, le 5 juin 1631, étendit cette défense à tout éloge d'un Saint ou d'un Bienheureux entendu dans un sens absolu, et qui aurait pour objet la personne : mais il permet de parler de ses vertus, et de la haute opinion qu'on en a, pourvu qu'on proteste en commençant qu'aucun de ces récits ne s'appuie sur l'autorité de l'Église Romaine, mais qu'ils ne reposent tous que sur le témoignage de l'auteur. Voulant avoir pour ce décret, sa confirmation et son explication, tout le respect et toute l'obéissance qu'ils méritent, je déclare que tout ce que je raconte dans ce livre est regardé par moi, et doit être regardé par tous, comme appuyé sur le seul témoignage des hommes, et non sur l'autorité divine de l'Église Catholique Romaine ou du Saint Siége Apostolique. Il n'y a d'exception qu'en faveur de ceux que le Saint Siége a placés au rang des Saints, des Bienheureux ou des Martyrs.

APPROBATION DU T. R. PÈRE GOSWIN NICKEL

GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Quelques Religieux de notre Compagnie ayant examiné la *Relation de quelques Missions des Pères de notre Compagnie, dans l'Amérique Septentrionale et dans les pays nommés la Nouvelle-France, écrite par le P. François-Joseph Bressani, Prêtre de notre Compagnie, revenu dernièrement de ces contrées,* et en ayant approuvé la publication, nous permettons qu'elle soit imprimée, si ceux que cela regarde y consentent.

En foi de quoi nous donnons ces lettres signées de notre main, et munies de notre sceau.

GOSWIN NICKEL.

Rome, le 26 mars 1653.

Si placet Illustriss. et Reverendiss. D. D. PAPIRIO SILVESTRO Ep. Macer. *Imprimatur.*

FR. VINCENTIUS DE GULIIS Min. Conv.
Sac. Theol. Mag. in Patr. Univ. Phil. Profess.

Imprimatur :—

LUDOVICUS SIGNORIUS Vic. et Aud. Gener.

HIERONYMUS SPINUCCIUS vidit pro Reverendissimo P. M. D. Jo : VINCENTIO PAULINO Inquis. Gener. Anconæ.

Imprimatur :—

FR. JO. BAPTISTA TALIANUS S. T. M. ac Vic. S. Offic. Macerat. Ord. Prædicatorum.

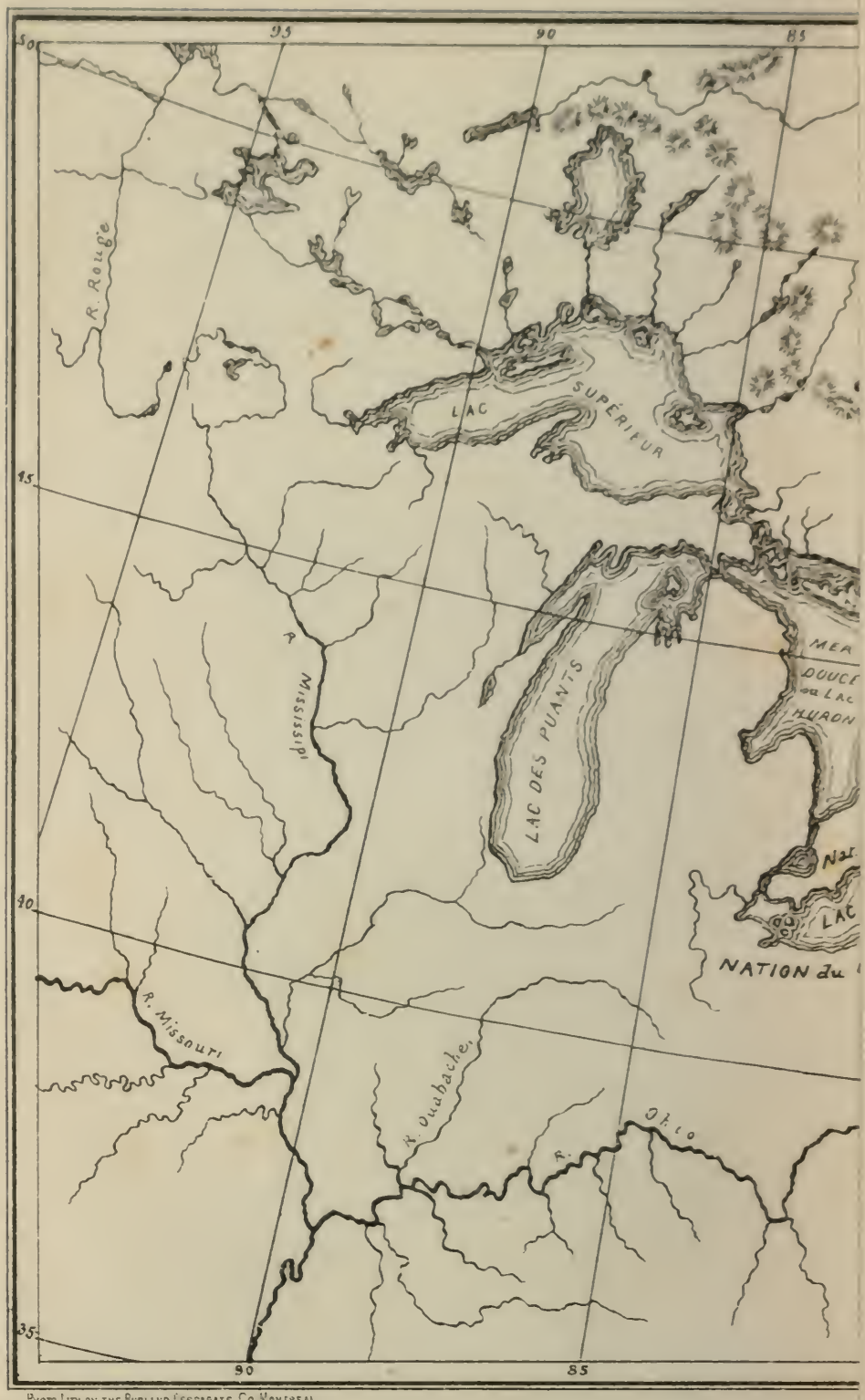

PHOTO LITH. BY THE BURLAND LESSARATS CO MONTREAL

CARTE

RELATION ABRÉGÉE DE QUELQUES MISSIONS

DES

PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LA NOUVELLE-FRANCE.

PRÉFACE.

Les résultats tristes, mais glorieux en même temps, des Missions de la Nouvelle-France, contrée de l'Amérique Septentrionale, n'ont été connus jusqu'à ce jour que dans les limites de l'ancienne France, parce que les relations n'en étaient publiées chaque année qu'en français. Cependant comme elles méritent d'être mises sous les yeux de tout le monde, il convient de les traduire pour les pays où la langue française n'est pas en usage.

Des cœurs pleins de zèle et d'une pieuse curiosité, ont désiré et désirent encore connaître les progrès de la foi dans ces pays nouveaux. C'est pour les satisfaire qu'on s'est proposé d'en écrire une histoire assez détaillée en latin [1] ; mais comme ce

[1] L'auteur fait sans doute allusion à l'ouvrage que préparait le P. du Creux, *Historia Canadensis seu Novæ-Franciæ, auctore* P. FRANCISCO CREUXIO, 1664.

travail demande beaucoup de temps, et que les vives instances d'un si grand nombre de personnes méritent d'être écoutées, je me suis laissé entraîner à faire cette esquisse, ou plutôt à donner cet essai avec toute la simplicité et la brièveté possibles, sans préjudice pour l'histoire projetée, qui sera plus universelle et plus détaillée. Je ne prétends pas tout embrasser ; je donnerai seulement une idée suffisante de la Mission des Hurons en particulier, que nous avons été forcés d'abandonner. Je ne mentionnerai les autres qu'en passant.

Je diviserai tout mon travail en trois parties. La première a rapport à la *nature* ; la seconde, à la *grâce* ; la troisième, à la *gloire* ; car je considérerai d'abord le *caractère des Sauvages et celui de leur pays* ; en second lieu *leur conversion*, qui est surtout l'œuvre de la *grâce* ; et enfin *la mort*, et par conséquent, nous l'espérons, la *gloire* de quelques-uns des missionnaires qui y ont puissamment contribué.

PREMIÈRE PARTIE

NATURE

CARACTÈRE DES SAUVAGES ET DE LEUR PAYS

CHAPITRE I

SITUATION ET DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Par *Nouvelle-France*, on entend communément l'étendue de terre et d'eau comprise entre le 36e degré de latitude, qui est la latitude de la Virginie, et le 52e, où commence le grand fleuve Saint-Laurent. D'autres lui donnent pour limites le 32e et le 54e. En longitude, elle s'étend depuis le 325e degré jusqu'au 295e [1], extrême limite connue ; ou, pour mieux dire, on ne sait pas quelles sont ses limites à l'occident. Cette grande portion du vaste continent de l'Amérique Septentrionale est à 3,000 milles environ de l'Europe, en ligne droite, d'après les observations que nous avons faites sur plusieurs éclipses. Elle se trouve, comme on voit, dans une des zones tempérées ; mais elle participe aux qualités des deux extrêmes, car l'hiver y est très-froid, la neige très-abondante, la glace très-forte, et les chaleurs de l'été n'y sont pas moindres qu'en Italie.

Les premiers Français qui habitaient cette contrée, crurent que les forêts immenses qui la couvrent entièrement, étaient la cause d'un froid si excessif ; (entre autres désagréments, ce froid empêche d'écrire pendant près de quatre mois, à moins qu'on ne tienne la plume très-près du feu, car tous les liquides gèlent) [2]. Pour moi, je crois que si les forêts nues et sans feuilles, comme elles sont en hiver, pouvaient empêcher le soleil de réchauffer la terre et de tempérer la rigueur du froid, elles devraient y apporter bien plus d'obstacles encore en été, quand elles sont garnies d'un feuillage épais. Or, cependant, elles ne produisent pas cet effet ; car la chaleur, au milieu même de ces forêts, est alors excessive, bien qu'il gèle pendant certaines nuits comme en hiver.

[1] Cette longitude, comptée sur le méridien de l'*île de Fer*, une des Canaries, correspond à peu près à 52° 20′ et 82° 20′ ouest du méridien de Greenwich, ou bien à 50° et 80° ouest du méridien de Paris.

[2] L'auteur parle de ce qui lui arrivait dans sa pauvre cabane de Sauvage.

Je pense donc qu'il faut attribuer ce froid seulement à la sécheresse [1], qu'Aristote appelle *cos caloris et frigoris* [2]. Je ne mets pas en question si le froid de la Nouvelle-France est plus intense que celui des pays situés sous le même parallèle ; car il est certainement beaucoup plus grand, et accompagné d'une telle abondance de neige et de glace, que les fleuves restent gelés pendant cinq ou six mois entiers. Tout cela peut être regardé comme l'effet de la sécheresse, qui est nécessaire pour former la neige et la glace.

C'est en effet une opinion très-fondée en raison, que le froid, quoique excessif, ne suffit pas pour produire la glace ; autrement l'eau, qui dans son état naturel demande pour geler le froid le plus élevé, comme disent quelques-uns, ou du moins un froid très-intense, comme tout le monde en convient, devrait alors naturellement rester toujours gelée, ce qui serait en contradiction avec sa fin, qui est de servir à l'homme et aux animaux pour se purifier et se désaltérer. Puisque le froid seul, quoique intense, ne suffit pas pour cet effet, et qu'il faut en outre ou quelque nouvelle substance, ou l'évaporation, ou une certaine disposition à la sécheresse, l'eau à l'état ordinaire reste liquide, tandis que dans les lieux où règne la sécheresse, bien que le froid ne soit pas plus grand qu'ailleurs, elle se congèle ou se dilate pour devenir neige et glace.

La sécheresse de ce pays est évidente pour deux raisons.

1° La plus grande partie du sol, étant formée de pierres et de sable, sans être pour cela stérile, ne peut fournir au soleil que des émanations très-sèches ; aussi les pays maritimes étant plus humides, la neige y est moins abondante, et se fond plus vite.

2° L'expérience sert aussi à le prouver, car les pluies y sont très-rares et l'air si sain, que pendant plus de *seize* années que la Mission huronne a existé (et nous avons été jusqu'à *soixante* Européens, dont plusieurs d'une complexion très-délicate), il n'en est pas mort un seul de mort naturelle, malgré les fatigues extrêmes et les grandes privations qu'on y endurait, comme

[1] Nous laissons à l'auteur toute la responsabilité de cette théorie, empruntée aux idées naïves qui avaient cours au moyen-âge.

[2] *La pierre à aiguiser la chaleur et le froid.*

nous le verrons ; tandis qu'en Europe il ne se passe pas d'année, où il ne meure quelqu'un dans nos colléges un peu nombreux. Or, d'après Aristote, *la corruption vient de l'humidité* (*omnis corruptio ab humido*) ; on peut donc conclure, par la raison des contraires, que *la sécheresse est favorable à la santé* (*a contrario, sanitas a sicco*). C'est peut-être pour cette raison que les Sauvages, indépendamment du changement de nourriture, s'accoutument difficilement à la température de l'Europe.

Cette raison est commune à la chaleur et au froid, d'après le principe : *Siccitas est cos caloris et frigoris ;* mais quant au froid en particulier, nous pouvons ajouter d'abord que le sol de ce pays est plus élevé que le nôtre, et par conséquent plus rapproché de la seconde région de l'air ; il doit donc participer davantage à sa température froide. On peut s'en convaincre 1° par la profondeur plus grande de la mer, ce qui la rend plus dangereuse pour les vaisseaux qui veulent aborder ; 2° par le grand nombre de chutes que font les fleuves ; réunies ensemble, elles feraient une montagne assez haute, tandis que cette élévation formée par degrés paraît peu sensible ; 3° par les vents très-froids qui viennent des montagnes voisines, dont la chaîne s'étend dans toute la longueur du pays, comme les Apennins en Italie. Soufflant ainsi d'un pays froid et sec, ils correspondent à notre Maestral et au Libeccio [1] qui, dans ces pays, est froid, pur et sain. Les pluies sont occasionnées par le vent d'est qui vient de la mer.

Le pays est sillonné, il est vrai, par de grands fleuves et par des lacs immenses, mais ils ne modifient pas sa sécheresse : car d'abord ces fleuves et ces lacs sont d'une eau très-pure et très-saine ; en second lieu ils coulent sur les pierres et sur le sable ; troisièmement leurs eaux sont dans un mouvement continuel à cause du flux et du reflux qui se fait sentir à 500 milles dans les terres ; enfin les vents les agitent comme la mer, et empêchent ainsi l'action du soleil, qui sans cela en tirerait une plus grande abondance de vapeurs. C'est pour cette raison

[1] Le *Maestral* est en Italie un vent du nord-ouest, et le *Libeccio* un vent du sud-ouest.

que, sur la mer, il n'y a pas de pluies continuelles, quoique l'eau y soit à une température plus élevée qu'ailleurs, d'une plus grande profondeur, et dans une condition plus favorable pour subir les effets du soleil.

On peut ajouter à ces causes, le voisinage de la mer glaciale, et sa communication avec celle du Canada. De là, ou du moins de ce côté, viennent ces montagnes toutes de glace que l'on rencontre jusque dans le golfe Saint-Laurent, aux mois de juin et de juillet. J'en ai vu de grandes comme des villes entières, et des marins dignes de foi m'ont dit en avoir rencontré et côtoyé qui avaient plus de 200 milles de longueur ; mais il est difficile que ces glaces, tout immenses qu'elles soient, aient pu faire sentir leur influence à une distance aussi grande que celle où nous étions, c'est-à-dire, entre le 47e et le 44e degré de latitude, à plus de 900 milles de la mer.

Quelques-uns ont cru que ce pays avait été découvert d'abord par les Espagnols qui lui auraient donné le nom de *Canada*, c'est-à-dire, *pays où il n'y a rien (che ha nada)* [1]. On n'y voyait en effet presque rien autre chose que des forêts.

Il est certain que les Français en prirent possession pour la première fois dès 1504, et qu'il reçut alors le nom de *Nouvelle-France*, sans perdre celui de Canada, que quelques uns ont voulu conserver à la partie plus septentrionale. Ils y firent plusieurs voyages, en 1508, 1523, 1524, 1534, 1608 et 1625 ; ces voyages, comme Champlain le raconte en détail, furent souvent interrompus jusqu'en 1629, époque où les Anglais s'emparèrent du fort bâti par les Français, à 400 et quelques milles de la mer, dans le grand fleuve Saint-Laurent.

Après la conclusion de la paix [2], les Français rentrèrent dans la paisible possession de ce pays, et ils l'ont gardé jusqu'à ce jour [3].

[1] Il est plus probable que le mot *Canada* vient du sauvage et signifie *amas de cabanes*.

[2] Cette paix fut conclue à Saint-Germain-en-Laye entre la France et l'Angleterre, le 29 mars 1632.

[3] Les Anglais le reprirent de nouveau, un siècle plus tard, et par le traité de Fontainebleau, conclu le 10 février 1763, la France céda le Canada à son heureuse rivale, et de ces immenses possessions, il ne lui resta que les deux petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon, au sud de Terre-Neuve, et le droit de pêcherie sur les côtes de la grande île.

Ses limites à l'ouest et au nord ne sont pas connues. Les côtes de la mer au sud et à l'est, sont partagées entre les Français, les Anglais qui sont très-nombreux, les Hollandais et les Suédois.

Quand la famine força les Français de se rendre, les Jésuites arrivés dans ce pays trois ou quatre ans auparavant, subirent le sort de quelques Pères Récollets qui y étaient depuis dix ans, et furent ramenés par les Anglais d'abord en Angleterre, et de là en France.

Les Français, en rentrant au Canada, ne furent accompagnés que par les Jésuites. Pour entreprendre l'œuvre de la conversion des Sauvages indigènes, ces Religieux formèrent deux Missions, une d'Algonquins et de Montagnais, peuples qui se rapprochent par la langue, et qui vivent errants et vagabonds dans les bois ; l'autre chez les Hurons, qui parlent une langue toute différente, et ont des demeures fixes.

Je dirai peu de chose de la première, car je n'y ai pas travaillé. Pour la seconde, où j'ai passé plusieurs années, j'en parlerai davantage ; je ne raconterai ordinairement que ce dont j'ai été moi-même le témoin oculaire.

Comme dans le récit je serai obligé quelquefois de nommer certaines localités, je ferai connaître de suite les principales aux lecteurs.

1° Tadoussac, le premier port du pays où l'on aborde ordinairement, est à 300 milles de la mer, en remontant le fleuve Saint-Laurent. Ce poste n'est habité qu'à l'époque de l'arrivée des vaisseaux, qui est le moment de la mission. Pendant deux ou trois mois, on y donne l'instruction aux Sauvages errants, qui y accourent des pays environnants, de plus de 300 milles de distance.

2° Québec [1], à 120 milles plus avant dans les terres, est un fort français qui commande le fleuve. Il est construit au sommet d'un cap qui borde le rivage, dans le lieu où le lit du fleuve est le plus resserré, c'est-à-dire, où il n'a qu'un mille environ. On y voit une colonie de Français, une de Hurons formée récem-

[1] L'auteur écrit *Kébec.*

ment, et de plus les Sauvages algonquins y passent quelques mois avant de partir pour la chasse.

3° *Quatre* milles plus loin que Québec et sur la même rive, se trouve une résidence de Jésuites, appelée résidence de Saint-Joseph, où les Algonquins chrétiens passent la moitié de l'année avec quelques familles françaises. On la nomme aussi Sillery, du nom de son fondateur, le Commandeur de Sillery.

4° A *quatre-vingt-dix* milles en remontant toujours le Saint Laurent, ce roi des fleuves, (qui a 60 milles de large à son embouchure, et ici plus d'un mille et demi, avec flux et reflux, quoiqu'à plus de 400 milles de la mer,) reçoit le tribut d'un cours d'eau que nous appelons les Trois-Rivières, parce qu'à l'embouchure il est divisé en trois branches par deux îles. Là est le second fort des Français sur le fleuve, et leur seconde colonie, ainsi que la seconde Mission des Algonquins, pendant un certain temps de l'année.

5° *Dix* milles plus haut est le lac Saint-Pierre, formé par les eaux du fleuve. Il a 20 milles de long sur 10 à 12 de large. Il est célèbre par les incursions des Iroquois.

Le fort Richelieu [1], *six* milles au-delà, se trouve à l'embouchure de la rivière appelée *Rivière des Iroquois* [2], parce qu'elle vient de leur lac.

6° La grande île de Montréal est à 50 milles encore plus loin, c'est-à-dire à 180 milles de Québec. Les Sauvages y étaient autrefois très-nombreux, mais il y en a très-peu aujourd'hui. Un fort français et quelques familles y commencent une troisième colonie [3]. Cette île a environ 100 milles de circuit.

[1] Aujourd'hui *Sorel*.

[2] Aujourd'hui rivière *Richelieu*, de *Sorel* ou de *Chambly*.

[3] La fondation de Montréal date du 17 mai 1642. Un brave et vertueux gentilhomme champenois, Paul de Maisonneuve, à la tête de 40 hardis colons, consacra alors à Dieu, sous le nom de *Ville-Marie*, ces humbles commencements, au même lieu que Champlain, 31 ans auparavant, avait choisi comme le plus favorable à un établissement permanent.

Jacques-Cartier, à qui cette île doit son nom, y avait vu, en 1535, le grand village fortifié d'Hochelaga, mais Champlain, en abordant à cette île, n'en trouva plus de traces, et on ne connaît même plus aujourd'hui le lieu qu'il occupait.

C'est là que se réunissent les deux cours d'eau qui forment notre grand fleuve.

Ces notions suffisent pour l'intelligence de ce que nous avons à dire dans cette histoire.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DU PAYS DES HURONS

Le pays des Hurons, situé entre le 44e et le 45e degré de latitude, est une partie de la Nouvelle-France. En longitude il est à *trois quarts d'heure* à l'ouest de Québec [1], et à plus de *six heures* entières de Rome. Au sud-ouest, il y a un lac de 1,200 milles environ de circonférence ; nous l'appelons *Mer douce* [2]. On y voit le flux et le reflux, chose rare ailleurs que dans la mer. Ses îles sont très-nombreuses ; une d'elles, qui a 200 milles de circuit, est habitée par des Sauvages nommés *Ondataouaouat.*

Au couchant, sur les rivages de ce lac, se trouvait la nation que nous appelons *Nation du Petun*, parce qu'elle cultivait en abondance le tabac, que les Sauvages appellent *petun.* Elle n'était éloignée de nous que de 35 à 40 milles. Au sud, en tournant un peu vers l'occident, on rencontrait la *Nation Neutre.* Ses premiers villages n'étaient qu'à 100 milles des Hurons,et son territoire avait 150 milles d'étendue.

De la Nation Neutre, en allant un peu à l'orient, on arrivait à la Nouvelle-Suède, où habitent encore les *Andastogenronons*, peuple allié de nos Hurons, et qui parle à peu près la même langue. En droite ligne, ils étaient à environ 500 milles de nous.

Presque directement au sud de la Nation Neutre, se trouve un lac de 600 milles de circuit, qu'on appelle *lac Erié.* Il est formé par les eaux de la *Mer douce.* Il se décharge lui-même par une chute très-élevée [3] dans un troisième lac encore plus

[1] L'auteur donne plus bas 35' seulement de distance horaire entre Québec et les Hurons ; c'est la vraie distance.

[2] Aujourd'hui *lac Huron.*

[3] C'est la *chute de Niagara.* Sa hauteur verticale est de 164 pieds.

grand et plus magnifique, nommé *lac Ontario* ou *beau lac;* nous l'avons appelé *lac Saint-Louis.*

Sur les rives méridionales du premier de ces deux lacs, habitait autrefois un peuple que nous appelons la *nation du Chat*; mais il a été forcé de s'enfoncer dans les terres pour fuir les ennemis qu'il avait à l'occident [1]. Cette nation a des villages, cultive des champs, et parle une langue qui se rapproche de la langue huronne.

CHUTE DE NIAGARA.

Le second de ces deux lacs, éloigné en droite ligne des Hurons d'environ 100 milles, n'a que 250 milles de long de l'est à l'ouest, sur 50 de large du nord au sud. Il se décharge dans un grand fleuve, qui est un bras de celui que nous nommons Saint-Laurent [2].

[1] Il y a sans doute ici une erreur typographique, car les Iroquois, ennemis de la nation du Chat, et qui finirent par la détruire entièrement, étaient à l'orient par rapport à eux.

[2] Le Saint-Laurent reçoit en effet aux environs de Montréal les eaux de l'Outaouais (*Ottawa*).

Sur l'autre rive de ce lac Saint-Louis, mais un peu dans les terres, habitent les cinq nations iroquoises, ennemies de nos Hurons. Elles occupent une ligne presque parallèle à la longueur de ce lac.

Au nord des Hurons, on rencontre beaucoup de nations algonquines, qui ne cultivent pas la terre, et qui ne vivent que de chasse et de pêche. Elles s'étendent jusqu'à la mer, dite *du Nord*. Nous estimons sa distance d'ici en ligne directe à près de 1,000 milles. Nos Sauvages commerçaient avec elles, chaque année, pour les peaux de castors qui y sont en très-grande abondance.

LE CASTOR.

Les autres nations, que nous connaissons encore, et qui habitent les bords de ce lac, sont des nations algonquines. Elles cultivent la terre, mais bien peu. On en compte au moins neuf. L'une d'elles, la *nation du Saut* [1] ou de *la Chute*, est éloignée de nous de plus de 300 milles. Nous espérons arriver par leur moyen à des nations plus éloignées, situées sur un lac plus grand que la *Mer douce*, et qui lui fournit ses eaux. Il est dans la direction du nord-ouest [2].

Une péninsule ou langue de terre sépare ce lac de celui qu'on appelle *lac des Puants* [3]. Le nom de Puants a été donné à la nation qui habite ses rivages, parce qu'elle vivait autrefois sur

[1] C'est le *Saut* (*Sault*) *Sainte-Marie*.

[2] *Lac Supérieur*.

[3] Aujourd'hui *lac Michigan*.

les bords de la mer, que les Sauvages nommaient *puante*. Leur langue nous est tout-à-fait inconnue.

Sous le nom de *Mission huronne*, nous comprenions toutes ces immenses contrées ; notre projet était de marcher toujours à la découverte de nouveaux peuples, et nous espérions qu'une colonie chez les Hurons en serait comme la clef ; mais les jugements impénétrables de Dieu ont renversé nos desseins.

CHAPITRE III

SOL, NOURRITURE, VÊTEMENT ET CARACTÈRE DES SAUVAGES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Ce sujet demanderait un volume entier, et il se fera, je l'espère, avec le temps ; mais comme j'écris moins pour satisfaire la curiosité que pour édifier, je tiens à être concis. Je dirai seulement que le sol est très-pauvre, sans être stérile. Quand il est cultivé, il reproduit avec abondance tout ce qu'on y sème.

On y trouve beaucoup d'espèces d'arbres que nous n'avons pas ici [1], entre autres beaucoup de cèdres qui ressemblent à ceux du Liban, beaucoup de simples inconnus ici, des bêtes et des oiseaux différents des nôtres. Un d'eux miaule comme un chat et chante comme un oiseau. Un autre, très-gentil, est appelé *oiseau-mouche*, à cause de sa petitesse. Il y a un lièvre qui chante et qui pour le goût est préférable aux nôtres, et un petit animal, qui pour se défendre quand il est poursuivi, répand une odeur insupportable et lente à disparaître. Les Français l'ont appelé pour cela *fils du diable*. On y trouve aussi des écureuils volants, mais sans ailes, et beaucoup d'animaux de la plus grande espèce, comme des *orignaux* ou *grandes bêtes*, des vaches et des ânes sauvages, ainsi qu'on le verra dans l'histoire. Les chiens domestiques eux-mêmes sont d'une autre espèce que les nôtres. Je ferai observer seulement, 1° que la nature, cette mère prévoyante, les garnit d'une fourrure à deux

[1] En Italie.

poils, l'un court, l'autre long, qui les garantit des grands froids de l'hiver ; presque tous les animaux ont ce privilége, même ceux d'Europe qui naissent dans ce pays-là, comme les chiens, les porcs, etc. ; 2° que les lièvres, ainsi que ceux des Alpes, deviennent en hiver blancs comme la neige, au milieu de laquelle ils vivent ; en été, ils reprennent la couleur des nôtres.

On trouve dans ces contrées du minerai de fer, et des pierres qui se fondent comme du métal, et qui semblent avoir quelques veines d'argent. Il y a une mine de cuivre très-pur, sans qu'on ait besoin de le fondre ; mais il faut aller le chercher dans des lieux très-éloignés et d'un accès très-difficile, en sorte que le transport en devient presque impossible. Nous en avons vu des échantillons dans les mains des Sauvages, mais aucun de nous n'a visité la mine.

A l'exception des citrouilles qui durent deux mois, et qui sont excellentes cuites sous la cendre, il n'y a que des fruits sauvages. Les meilleurs sont les fraises qui sont de deux espèces, les mûres qui naissent sur les épines, les noix, les azéroles et les prunes sauvages. Les noix n'ont presque rien autre chose que leurs écales. Les cerises sont de la grosseur d'un pois, et ne consistent guère que dans le noyau et la pelure ; elles sont très-aigres. On y voit des vignes sauvages, mais en petite quantité, et les indigènes ne les estiment pas autant qu'un certain fruit violet, gros comme une graine de genièvre, que je n'ai jamais vu dans nos contrées.

J'ai trouvé, mais dans un seul lieu, une plante qui ressemble au melon d'Inde, et qui a un fruit de la grosseur d'un petit citron. Il y a partout une grande abondance d'ail, de ciboulettes, et aussi de racines de très-bon goût dont on se nourrit ainsi que des glands en temps de disette [1].

[1] Il y a aussi en ce pays-là une certaine plante, haute de quatre pieds enuiron, qui croist en des lieux marescageux. Vn peu auparauant qu'elle monte en espy, les Sauuages vont en canot lier en touffes l'herbe de ces plantes, les separant les vnes des autres autant d'espace qu'il en faut pour passer vn Canot lors qu'ils reuiendront en cueillir le grain. Le temps de la moisson estant venu, ils menent leurs Canots dedans les petites allées qu'ils ont pratiquées au trauers de ces grains, et faisant peucher dedans les touffes amassées ensemble, les égrainuent. Quand le Canot est plein, ils vont le vuider à terre dans vne

Les naturels se ressentent de la pauvreté du sol dans leur nourriture, leurs vêtements, leur habitation, leur lit et leur manière de naviguer. Avant de connaître les Français, les Sauvages nomades ne vivaient que de chasse ou de pêche. Ils jeûnaient par nécessité, plus de la moitié de l'année, car ils n'avaient aucune idée d'économie, ni même toujours la facilité de conserver pendant un long espace de temps, le produit de leur chasse ou de leur pêche, n'ayant pas l'usage du sel. La fumée, dont ils se servaient pour suppléer au sel, n'avait pas de résultat durable ; aussi mouraient-ils souvent de faim, ou bien ils se donnaient alors mutuellement la mort par un sentiment de commisération ; mais depuis leurs relations avec les Français, tous les Sauvages qui habitent le bord de la mer, trouvent par la vente de leurs peaux de castor de quoi se nourrir pendant une grande partie de l'année.

Quant aux Hurons et autres peuples éloignés de l'Océan, qui ont des demeures fixes, la chasse leur sert d'amusement, ou pour les circonstances extraordinaires, car ils n'ont ni pain, ni vin, ni sel, ni viandes, ni légumes, ni autre nourriture commune avec l'Europe. Ils se contentent de blé d'Inde, cuit à l'eau pure, ou assaisonné, s'ils le peuvent, avec du poisson ou de la viande fraîche ou fumée, sans sel ni autre assaisonnement.

fosse preparée sur le bord de l'eau, puis avec les pieds ils les foulent et remuent si longtemps, que toute la balle s'en detache ; en suite il le

RÉCOLTE DE LA FOLLE-AVOINE.

font seicher, et finalement ils le mettent dans des caisses d'escorce pour l'y conseruer. Ce grain tire beaucoup sur l'Auoine, lors qu'il est crud ; mais estant cuit à l'eau, il renfle plus qu'aucune semence d'Europe.—(*Relations*, 1663.)

Les champs qu'ils cultivent sont remplis de cette espèce de grain. Depuis notre arrivée ils sèment aussi des fèves et des haricots.

Pour les hommes la manière de se vêtir est libre, mais à l'exception d'une certaine nation d'Algonquins, tous se couvrent, du moins autant que l'exige la décence. Les femmes sont beaucoup plus modestes. Les Huronnes, même dans leurs cabanes, ont toujours un vêtement qui descend de la ceinture jusqu'aux genoux. Les Algonquines sont même plus modestement vêtues que les femmes les plus pieuses en Europe. Leurs vêtements, formant cinq à six palmes [1] en carré, sont ordinairement faits de peaux de plusieurs espèces d'animaux, cousues ensemble. Ils leur servent de couverture pendant la nuit. Sans beaucoup d'art, les femmes emploient aussi ces peaux pour des manches et des bas en hiver. Une seule de nos couvertures suffirait à deux personnes pendant tout un hiver, pour les habiller le jour, et les couvrir la nuit.

SAUVAGE EN RAQUETTES.

Les voyages qu'il faut entreprendre sur des fleuves et des lacs immenses, pour le commerce du castor avec des peuples très-éloignés, sont très-longs et très-dangereux. Ils se font dans

[1] La palme d'Italie vaut un peu plus de huit pouces.

de petites barques d'écorce épaisses comme une pièce de monnaie, et capables de contenir au plus huit à dix personnes, mais n'en portant ordinairement que trois ou quatre. Les Sauvages les gouvernent avec beaucoup d'adresse et presque sans péril.

CABANE D'ÉCORCE.

Les Algonquins, ainsi que les Hurons, n'ont pour toute habitation que des cabanes ; mais les premiers les font avec une écorce mince comme du parchemin, et les dressent, selon le besoin, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, à l'aide de quelques perches qui en forment la charpente ; les seconds, pour se mettre à l'abri de leurs ennemis, font des enceintes ou des forts avec des pieux qui se croisent, et qu'ils appuient contre des troncs d'arbres. Leurs cabanes ont 10, 15, 20, 30 et 40 cannes [1] de long, et consistent en de grosses écorces soutenues par des pièces de bois, qui servent aussi à porter le grain qu'ils font sécher pendant l'hiver. Les uns n'ont pour lit que quelques branches, et les autres quelques écorces ou des nattes. On ne voit dans ces cabanes ni table, ni banc, ni rien de semblable ; la terre ou une écorce tient lieu de toute espèce de meubles.

C'était là la nourriture et le logement de nos Pères dans ces Missions, regardées à juste titre comme les plus pénibles de notre Compagnie.

Malgré ce dénuement presque total, il y avait parmi ces Sauvages des pauvres et des riches, des nobles et des roturiers ;

[1] La canne, mesure d'Italie, vaut à peu près six pieds.

tous, mais surtout les femmes ont des ornements particuliers pour les fêtes publiques, pour leurs jeux, leurs danses et leurs festins, qui n'ont guère de commun avec ceux d'Europe, que le nom.

Leurs habitudes diffèrent des nôtres en temps de paix comme en temps de guerre, en public comme en particulier. Ils ne se découvrent pas pour saluer, et même jusqu'à l'arrivée des Français, ils allaient toujours tête nue.

La jeunesse prouve son respect pour les vieillards par son silence et son obéissance. Pour salut ordinaire, on se contente d'un *bonjour*, exprimé dans leur langue par le mot *qoué*.

Les femmes disposent leurs cheveux en tresse qui leur pend sur le dos. Les hommes donnent différentes formes à leur chevelure. Les uns se rasent le milieu de la tête, les autres la tête toute entière, ne laissant que quelques touffes de cheveux ça et là. Ceux-ci, et c'est le très-grand nombre, gardent leurs cheveux très-longs, tandis que ceux-là n'en ont qu'au milieu de la tête ou sur le front, et les tiennent roides comme des crins ; aussi les premiers Français donnèrent-ils à nos Sauvages le nom de *Hurons* à cause de leurs cheveux droits comme les soies du sanglier, sur le milieu de la tête, ce qu'on appelle en français une *hure*.

Leurs cheveux sont généralement noirs. Ils ont une grande horreur pour les cheveux frisés, qui sont tout-à-fait rares parmi eux.

Selon les circonstances, ils se peignent la figure, ou même le corps entier de différentes manières, les uns seulement à la surface et pour un temps, les autres d'une manière ineffaçable.

Les premiers se servent de noir, de rouge et d'autres couleurs. Quelques-uns paraissent avoir une barbe artificielle, d'autres semblent porter des lunettes ; ceux-ci se couvrent la figure entière de raies de différentes couleurs ; ceux-là seulement la moitié ; mais sont tous luisants, à cause de l'huile dans laquelle ils détrempent leurs couleurs. Ils prennent ordinairement le noir sous leur marmite. Les autres couleurs sont formées de différentes terres comme la laque, ou de certaines

racines qui donnent un très-beau rouge. Ils mettent tant d'art dans leurs peintures, que l'on a parfois cru à première vue, que plusieurs de ces Sauvages avaient des vêtements véritables, quoiqu'ils fussent entièrement nus, et sans autre ornement que de simples couleurs.

Pour se peindre d'une manière ineffaçable, il faut qu'ils souffrent une très-vive douleur. Ils se servent pour cette opération d'aiguilles, d'alènes affilées ou d'épines aiguës. Avec ces instruments ils se percent la peau, ou se la font percer en traçant sur leur visage, leur cou, leur poitrine ou les autres parties du corps, un animal ou un monstre, par exemple un aigle, un serpent, un dragon ou toute autre figure qui leur plaît davantage. Ensuite sur les piqûres fraîches et sanglantes qui forment le dessin, on jette de la poussière de charbon ou une autre couleur noire, qui se mêle avec le sang, et pénètre dans la plaie. La figure est alors imprimée sur la peau en traits indélébiles.

Cette coutume est si générale dans certaines peuplades, que je ne crois pas qu'on puisse trouver dans la nation du *Petun*, ou dans celle que l'on appelait *neutre*, parce qu'elle vivait en paix avec les Hurons et les Iroquois, un seul individu qui ne fût ainsi peint sur quelque partie du corps.

Lorsque cette opération se fait sur le corps presque entier, elle est dangereuse, surtout dans les temps froids. Elle a donné la mort à plusieurs, soit à cause d'une espèce de spasme qu'elle produit, soit pour d'autres raisons. Ces malheureux sont ainsi les martyrs de la vanité et d'un caprice bizarre. Ils ne donnent ordinairement aucun signe de douleur pendant l'opération, quoiqu'ils en ressentent une très-aiguë.

Les motifs qu'ils ont de se peindre ainsi, surtout quand ce n'est que d'une manière passagère, ne sentent certainement pas le Sauvage. En hiver, ces peintures servent de protection contre le froid et la gelée ; en guerre, elles empêchent que la pâleur du visage ne trahisse la crainte de l'âme. Ils paraissent plus terribles à leurs ennemis, en cachant ainsi ou leur jeunesse ou leur décrépitude, qui sans cela, doubleraient le courage de

leurs adversaires. Dans les fêtes publiques et les assemblées cette peinture leur sert d'ornement.

Ils peignent aussi les prisonniers destinés aux flammes, comme des victimes offertes au dieu de la guerre, et il les ornent, ainsi que le faisaient les peuples anciens. Ils ont coutume de traiter de la même manière leurs morts, et pour les mêmes raisons qui nous font honorer les nôtres.

Se peindre est le privilége des hommes. C'est à eux aussi, et non aux femmes, qu'appartient le droit de porter même en temps de guerre de petits miroirs suspendus au cou, ou dans le petit sac qui contient leur tabac ; car ils fument sans cesse, dans leurs assemblées, comme partout ailleurs.

Ils font usage de bains de vapeur, mais à la Sauvage. Ils mettent de grosses pierres rougies au feu, dans une toute petite cabane, où ils viennent se placer quinze ou vingt à la fois, serrés les uns contre les autres, et assis à la manière des singes. Ils restent là des heures entières, et provoquent ainsi une sueur abondante, faisant entendre en même temps des chants à tue-tête. Au sortir de ce bain, ils se précipitent, même au commencement de l'hiver, dans un lac ou dans une rivière, quelquefois déjà à moitié gelée. Je ne comprends pas comment ils en sortent sans contracter de maladie. Ce bain de vapeur ils le prennent ou par superstition, ou pour raison de propreté, de santé ou de plaisir. Il leur sert, dans les longs voyages, à se rafraîchir et à raviver leurs forces, et à leur retour, il les remet de leur fatigue.

Pendant leurs festins, où ils se trouvent quelquefois réunis par centaines, tous les mets sont annoncés un à un, et à haute voix. A chacun on répond par ce cri de remerciment fort et élevé : *Oh ! Oh !* en prononçant l'*h* d'une manière que les Italiens imiteraient bien difficilement. Avant de manger, ils chantent pendant des heures entières. Un des convives commence, et, à la pause, tous les autres répondent d'une voix forte et tirée de la poitrine : *Oh ! Oh !* Puis un autre reprend le chant, et ils se succèdent ainsi les uns aux autres.

Celui qui a tué l'animal qu'on a servi, ou celui qui donne le

festin, n'y prend aucune part, mais il chante ou pérore pendant que les autres font bonne chère.

Avant d'être en rapport avec les Européens, ils n'avaient pas de chaudières pour faire cuire leur nourriture ; ils se contentaient, surtout en voyage, de creuser un trou en terre, et de le remplir d'eau qu'ils faisaient bouillir, en y plongeant quelques pierres rougies au feu.

Leurs danses sont moins variées, mais plus graves que les nôtres, dont ils louent la légèreté, mais qu'ils blâment comme trop peu graves pour des hommes. Ces sauvages sont en effet d'un caractère sérieux, et les jeunes gens même s'accoutument à une maturité qui pourrait passer pour excessive.

Leurs mariages ont des traits de ressemblance avec ceux des anciens Juifs. Le frère épouse ordinairement la veuve de son frère. Ils respectent les liens de consanguinité, même dans un degré éloigné ; mais ils préfèrent à tout autre parti ceux qui leur sont unis par l'affinité. L'homme dote la femme, et c'est sur elle que pèse toute la sollicitude du ménage. Elle cultive les champs, elle coupe et transporte le bois de chauffage, elle fait la cuisine, et dans les voyages, elle est obligée de porter les vivres, etc., pour son mari.

LA PÊCHE.

Les hommes ne s'occupent que de guerre, de chasse, de pêche, du commerce avec les autres nations et de tout ce qui est nécessaire à cet effet, comme de préparer des armes offensives et défensives, des canots, des avirons et des raquettes pour marcher sur la neige. Ils sont tous si adroits dans ce

travail, que les Européens eux-mêmes ne sauraient mieux confectionner ce qui est nécessaire pour les voyages, l'habitation dans les forêts, et la navigation. Sous ce rapport, ils ne sont sauvages que de nom.

Il ne faut pas se les représenter comme des êtres à moitié brutes, couverts de poils, noirs et difformes. Ils sont sans barbe, et n'ont d'autre poil que les cheveux, comme les Américains de la zône torride ; peut-être parce que les deux extrêmes de la chaleur et du froid produisent les mêmes effets. C'est ainsi qu'on voit des animaux digérer aussi facilement sous l'influence d'un froid violent, que par la force de la chaleur naturelle. J'en ai fait l'expérience sur une merluche, poisson très-vorace, qui digère presque toute espèce de choses. Je l'ai ouverte vivante, et j'ai trouvé dans son estomac, un froid tel, que ma main pouvait à peine le supporter. Si le froid en Europe ne produit pas les mêmes effets dans les pays plus septentrionaux, c'est peut-être à cause de tant de choses qui y sont en usage, comme le vin, l'eau-de-vie, les épices, le sel, les poêles, etc., dont nos Sauvages ne connaissent même pas le nom.

Leur peau n'est pas très-brune, surtout quand ils sont jeunes. Ils sont robustes et d'une taille haute et bien proportionnée. Leur santé est meilleure que la nôtre, et ils ignorent jusqu'au nom de bien des maladies communes en Europe, comme la pierre, la goutte, les ruptures, etc. On ne rencontre parmi eux ni bossus, ni nains, ni gens de corpulence monstrueuse, ni goîtres, etc.

Ils sont hospitaliers les uns envers les autres, et se visitent très-souvent. Ils tiennent à être regardés comme généreux et désintéressés.

Quatre choses surtout en eux méritent d'exciter notre admiration : 1° Leurs sens sont d'une perfection extraordinaire ; quoique pendant près de six mois de l'année, on ne trouve sur la terre que de la neige, et dans les cabanes que de la fumée, leur vue est très-perçante. Ils ont l'ouïe très-délicate et sensible à l'harmonie, et l'odorat excellent, différent seulement du nôtre en ce qu'ils regardent le musc comme une puanteur, et

qu'ils sont indifférents à toute autre odeur qu'à celle des aliments. Grâce à ce sens, ils découvrent souvent un incendie, surtout la nuit, longtemps avant de l'apercevoir. Leur toucher et leur peau sont très-sensibles. C'est peut-être l'effet de s'oindre d'huile et de graisse, usage aussi commun parmi eux que chez les Gentils et les Hébreux. Ils s'en frottent le corps tout entier, quand ils peuvent, mais surtout les cheveux, et pour plusieurs très bonnes raisons.

2° Leur force d'âme pour supporter toute espèce de misère, est admirable. Ils endurent la faim pendant dix et même quinze jours, quelquefois par superstition, mais plus souvent par nécessité. La douleur du feu ne leur arrache pas un cri. Ils s'y exercent dès leur bas âge. Des enfants de dix ou douze ans se lient quelquefois l'un à l'autre par le bras, et placent ensuite un charbon allumé entre les deux bras, pour voir qui le secouera le premier, et celui-là est un objet de mépris pour ses compagnons. Ils ne se plaignent jamais des souffrances du froid, de la chaleur, ni de la maladie. Les douleurs de l'enfantement, d'après nos livres saints, sont regardées comme les plus grandes ; mais les femmes sauvages, par un principe de force d'âme, n'en donnent aucun signe lorqu'elles deviennent mères. Si elles poussaient un seul cri, elle passeraient pour lâches et deshonorées, et ne trouveraient plus de mari.

3° Leur habileté pour reconnaître les lieux, et les indiquer à d'autres, et pour se diriger à travers les bois, où ils ne s'égarent presque jamais, a quelque chose de prodigieux. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience dans les temps brumeux, ou pendant la nuit. Guidé par ma boussole, je conduisais quelques Sauvages dans un lieu écarté, pour essayer de leur faire perdre la position des quatre points cardinaux. Je leur demandais alors où était l'est, le sud, le pays le leurs ennemis, le nôtre. Avec leur simple instinct, ils se sont toujours dirigés avec autant d'assurance que moi avec ma boussole, et je n'ai jamais trouvé qu'ils se soient trompés. C'est un talent, comme inné, que les jeunes gens eux-mêmes, et les femmes savent exercer dans le besoin, et surtout pour échapper aux mains de leurs ennemis, lorsqu'ils

sont prisonniers. Ils font ainsi trois ou quatre cents milles dans les bois, pour gagner nos habitations, sans avoir aucun chemin pour les diriger. Nous en avons eu la preuve sous les yeux plusieurs fois chaque année.

4° Leur mémoire est très-fidèle. Comme ils n'ont ni livres, ni écriture, les affaires se traitent par des ambassadeurs, et j'ai été surpris en voyant de combien de choses, et de quels détails ils pouvaient garder le souvenir. Ce talent brille surtout dans les capitaines, qui, au lieu de livres, se servent de petits bâtons sur lesquels ils tracent quelquefois certains signes, et quelquefois même ils n'en mettent aucun. Avec ce secours, ils peuvent dire le nom de plus de cent différents présents, rapporter les résolutions d'un conseil, et mille autres particularités, qui nous échapperaient à nous, si nous ne les mettions par écrit.

Ils ont de l'intelligence, et ils raisonnent bien. Ils racontent admirablement, et leur talent oratoire est remarquable. Quand ils connaissent un sujet, ils le traitent aussi bien que les Européens les plus habiles. On a cru en France que leurs harangues et leurs discours rapportés dans nos Relations étaient une invention ; mais je puis assurer qu'au contraire, en passant dans une autre langue, ils ont presque tous perdu une partie de l'énergie qu'ils avaient dans la leur.

Dans les affaires importantes, ils nous ont souvent entraînés de leur côté, et nous ont fait changer les résolutions, que nous avions prises, après un mûr examen, pour le bien du pays.

Je ne doute pas qu'ils ne soient aptes aux sciences. Leur oreille est juste et excellente pour la musique, mais leur musique diffère de la nôtre, et sous certains rapports, elle est plus martiale. Cet art ne se cultive pas par principes ; les hommes les plus habiles l'admirent comme un des effets de la nature.

Nous nous sommes convaincus par l'expérience qu'ils sont capables non-seulement de recevoir la foi, la plus excellente de toutes les sciences, mais même d'acquérir la vraie science des Saints, c'est-à-dire une piété très-solide et très-tendre.

GRAND CONSEIL

CHAPITRE IV.

GOUVERNEMENT DES SAUVAGES DU CANADA.

Je n'entreprends pas de parler de tous les Sauvages de ce pays, ni de tout ce qui peut regarder leur gouvernement. Ce dernier est surtout remarquable, parce que, tout en différant beaucoup du nôtre et étant pour cette raison peu connu, il produit les mêmes effets, et même de plus heureux encore, car on rencontre chez ces peuples peu de désordres, quoiqu'ils jouissent d'une très-grande liberté. Je ne m'occupe que des nations que nous connaissons, et en particulier des Hurons.

On ne trouve parmi eux ni rois, ni princes absolus, mais seulement des espèces de *chefs* d'État que nous appelons *capitaines*, quoique ce ne soient pas les mêmes que pour la guerre [1]. Cette charge se transmet ordinairement par héritage du côté de la femme, et s'obtient quelquefois par élection. Lorsqu'il s'agit d'en prendre possession, à la mort du capitaine (qu'on dit *ressusciter* par là), ils y mettent une certaine solennité.

Ces capitaines n'ont pas la puissance coërcitive ; les pères de famille eux-mêmes ne l'exercent pas envers leurs enfants. Ils n'emploient que les paroles pour toute correction. Malgré une pareille éducation, plus les enfants grandissent, plus ils aiment et respectent leurs parents. Ces derniers, aussi bien que les capitaines, obtiennent tout ce qu'ils veulent, par l'éloquence, l'exhortation et les prières.

Comme Dieu a *imprimé en notre âme la lumière de sa face* [2], ces hommes, tout grossiers qu'ils étaient, avaient, même avant notre arrivée, quelques notions du vice et de la vertu. Quoiqu'ils soient indépendants et aussi libres qu'il est possible de l'être, nous avons pu mettre quelques barrières à leurs vices.

On trouvait chez eux certaines vertus si universellement pratiquées, qu'ils ne les regardaient pas comme telles, par

[1] On les appelle à présent *chefs*.

[2] Ps. IV. 7.

exemple l'hospitalité, qu'ils poussent très-loin. Ils reçoivent dans leur cabane tous ceux qui se présentent, et ne leur disent jamais d'en sortir. Ils les servent, et leur donnent de la nourriture autant qu'à tous les membres de la famille, sans jamais rien leur demander.

Les adversités ne sont pas capables de vaincre leur patience, et ils reçoivent avec un courage intrépide les nouvelles les plus tristes, par exemple, celles de la mort. Les torts que leur font des compatriotes, ne leur causent jamais la moindre émotion, quand bien même c'est au préjudice de leurs biens.

Dans leurs rapports mutuels, il y a une certaine décence extérieure, qui empêche mille légèretés très-communes en Europe, surtout entre les jeunes gens de différent sexe, quand il n'y a pas quelque considération qui les retient. Mais sous ce dehors de vertu, ils avaient de véritables vices intérieurs et extérieurs.

J'attribue à un orgueil secret cette parole d'un capitaine frappé par un capitaine. Quand il vit ses amis se mettre en devoir de le venger, il les arrêta en disant : " Laissez-le ; " n'avez-vous pas senti la terre trembler d'horreur pour une " pareille insolence ? "

Le même sentiment leur fait dissimuler leurs passions, et surtout la colère. Dans leur idée, c'est une sorte de réprimande que de dire à quelqu'un qui commence à s'animer : " Tu te fâches donc ? "

De tous les vices extérieurs le vol est un des plus répandus. Ils s'en sont toujours vantés comme d'une grande adresse, quand ils n'ont pu être découverts. Tout objet leur était bon, et quand ils n'en connaissaient pas l'usage, ils l'employaient comme ornement. Ils volaient avec le pied et avec la main, en présence aussi bien qu'en l'absence du propriétaire, non pour en tirer profit, mais uniquement par vice. On les a vus voler des instruments de différents métiers, qui ne pouvaient leur servir à rien, par exemple, des aiguilles de montre, etc.

Un de nos Pères récitait un jour son bréviaire à la lueur d'une ouverture de la cabane. Les Sauvages lui enlevèrent

par là le livre des mains, sans qu'il pût voir le voleur, ni le rejoindre. J'en ai trouvé un qui volait la porte d'une de nos chapelles.

Le vol ne reste cependant pas impuni, et le châtiment du coupable, lorsqu'il est convaincu, consiste à donner au plaignant le droit de le dépouiller entièrement lui et toute sa famille. Voici comment cela se fait : celui qui est convaincu d'avoir volé une hache ou quelque objet semblable, est condamné à perdre tout ce qui lui appartient, haches, chaudières, vêtements, vivres, filets, canots, etc., et si le plaintif veut agir en toute rigueur, il peut laisser le coupable, sa femme et ses enfants dans un dénuement complet.

Pour empêcher toute contestation, voici ce dont ils sont convenus entre eux : 1° tout objet perdu ou laissé à terre, quand ce ne serait qu'à trois pas du propriétaire, peut être enlevé par qui que ce soit, sans passer pour volé ; il n'y a vol que lorsqu'une chose est prise dans des cabanes ou dans des caisses ; 2° celui qui trouve ce qu'on lui a volé entre les mains de qui que ce soit (ils sont en cela d'une adresse admirable, car ils peuvent presque distinguer, je ne sais comment, un œuf d'un autre), ne peut pas tout de suite le dévaliser, mais il doit lui demander par exemple : " Qui t'a donné cette épée ? " Si l'autre ne répond pas, on le regarde comme convaincu de vol. S'il dit qu'il l'a reçue en présent ou qu'il l'a achetée, il faut qu'il nomme celui de qui il la tient. Le plaignant va aussitôt trouver le donataire ou le vendeur et lui fait la même demande. Si celui-ci en désigne un autre, il va l'interroger aussi, et il continue ses recherches, jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un qui ne l'ait reçue de personne. En ceci comme dans toutes les affaires semblables, ils sont d'une grande sincérité, et n'inculperaient jamais un innocent. Le coupable confesse sa faute par son silence.

Voici un cas de conscience qu'on nous proposa sur cette matière. Une pauvre femme n'avait pour toute richesse qu'un collier de certains grains de coquillages marins, nommés par les Français *porcelaine*, et qui sont la monnaie et les perles du

pays. Dans la crainte de voir son trésor volé dans sa cabane pendant qu'elle labourait dans son champ, elle le porta avec elle dans un sac, et pour ne pas en être embarrassée pendant son travail, elle l'attacha à un tronc d'arbre dans l'intention de le reprendre à son départ. Une de ses voisines, qui travaillait près de là, s'en aperçut, et s'imaginant que cette bonne vieille oublierait son sac, elle ne la perdit pas de vue. Quelques instants après, la première quitte son champ pour aller dans le champ voisin. L'autre, qui n'attendait que cela, prend le sac sous les yeux de la vieille, et se met à crier, selon l'usage : " A " moi la bonne trouvaille," et s'en va.

La question était de savoir, si elle pouvait en conscience garder cet objet, ou si l'autre avait le droit de la dévaliser. Les intentions ne se devinent pas. Qui sait si cette femme avait le dessein de revenir dans son champ, comme elle le disait ? Si elle ne l'avait pas, le sac, d'après la loi du pays, devait être regardé comme abandonné, et appartenir au premier occupant.

Nous renvoyâmes la cause aux capitaines, et nous avons eu lieu d'admirer leur prudence. " A prendre les choses à la " rigueur," dirent-ils, " la capture est légitime : du moins la vieille " n'a pas le droit de dévaliser l'autre ; mais celle-ci, si elle ne " veut pas passer pour malhonnête, querelleuse et avare, doit " rendre le sac, et se contenter de quelque politesse ou de " présent que l'autre devra lui donner."

Leur législation contre l'homicide, crime très-rare parmi eux, mérite d'être connue. Elle se révèle toute entière dans l'événement suivant, arrivé le vingt-huit avril 1648, au sujet d'un Français qui, par zèle, s'était attaché gratuitement au service de la mission.

Ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans, et nommé Jacques Douart, fut tué par des Hurons. Ses deux assassins cherchaient un de nous ou de nos gens, bien décidés à donner la mort au premier qu'ils rencontreraient. Ils avaient reçu cet ordre de six capitaines de trois bourgs différents, grands ennemis de la foi. Ces derniers espéraient rompre par ce moyen la bonne harmonie qui régnait entre nous et nos chrétiens, nous épou-

vanter tous, et nous obliger à abandonner le pays ; ils comptaient arrêter par là la prédication de l'Évangile, qu'ils croyaient nuisible à leurs intérêts.

Les assassins tuèrent leur victime d'un coup de hache, vers le coucher du soleil. Le lendemain matin, les chrétiens des environs, apprenant cette nouvelle, accoururent pour nous avertir que ce coup était une preuve certaine de quelque complot contre nous ; "mais," ajoutèrent-ils, "nous voici tous prêts "à mourir pour défendre nos Pères et la religion."

Tout le pays fut en émoi, et les capitaines tinrent un conseil général. Les auteurs de ce forfait se montrèrent ce qu'ils étaient, ennemis de la foi, et ils osèrent soutenir non-seulement qu'il n'était pas nécessaire de tenir compte de ce qui s'était passé, mais qu'il fallait publiquement nous fermer l'entrée de leurs bourgs, et nous chasser du pays. Quelques-uns ajoutèrent que l'on devait bannir tous les chrétiens, pour les empêcher de se multiplier.

Le zèle de nos bons néophytes se montra avec éclat dans cette rencontre. Les uns disaient qu'ils abandonneraient volontiers leur patrie et leurs parents, malgré la tendre affection qu'ils avaient pour eux, plutôt que de causer le plus léger préjudice à leur foi. D'autres déclarèrent que la vie présente n'était plus rien à leurs yeux, depuis qu'ils avaient connu les avantages de la vie future.

Ceux-ci s'écriaient : "Je ne crains pas le feu des Iroquois, "pourvu que je sois sans péché ; je crains bien moins encore "de mourir pour ma foi et de donner ma vie pour Celui qui me "la rendra immortelle." Ceux-là faisaient d'autres protestations. Tous, avec un zèle et une liberté vraiment chrétienne, blâmaient les auteurs et les complices de ce meurtre, sans toutefois les nommer, quoiqu'ils les connussent. "Ce sont ces "gens-là," ajoutaient-ils, "qui veulent la ruine du pays ; ce sont "eux sans doute qui reçoivent des présents de nos ennemis "pour nous trahir. La foi leur déplaît parce qu'elle leur "reproche leurs vices. Qu'ils se montrent, et on le verra."

Deux jours se passèrent dans ces débats animés, qui ne ser-

virent qu'à raviver la ferveur de nos néophytes, et à faire paraître davantage leur amour pour la foi et les missionnaires. Ils obtinrent enfin des chefs de la nation, tout infidèles qu'ils étaient, que l'on donnerait au nom du pays une satisfaction complète pour ce meurtre. Voici leur manière d'agir en pareil cas.

Ce serait tenter l'impossible, et ruiner les causes les mieux prouvées, que de vouloir les terminer chez les Sauvages par les procédés adoptés dans la jurisprudence de presque toutes les nations, c'est-à-dire en condamnant à mort le meurtrier. Que le coupable soit connu ou non, la réparation du crime des particuliers regarde le public, c'est-à-dire qu'on punit le crime et non le criminel ; en sorte que ce qui serait regardé ailleurs comme une injustice, est parmi eux le moyen le plus efficace d'empêcher le renouvellement de pareils désordres. J'ai cru satisfaire une curiosité bien légitime, en faisant connaître sur ce point leurs coutumes particulières.

Voici donc ce qui se passa.

Après avoir décidé qu'ils nous donneraient satisfaction, les capitaines nous appelèrent à l'assemblée générale qu'ils avaient convoquée. Un ancien, prenant la parole au nom de tous, s'adressa en ces termes au Supérieur de la Mission : " Mon " frère (c'est le nom qu'ils lui donnent), voici devant toi toutes " les tribus réunies pour te donner satisfaction ; (il les nomma " l'une après l'autre), nous ne sommes plus qu'une poignée de " gens ; c'est toi seul qui soutiens ce pauvre pays, et tu le portes " en tes mains. La foudre l'a frappé, et l'a divisé en deux " parties. Un précipice est maintenant ouvert, et si tu nous " abandonnes, nous y tomberons infailliblement.

" Prends donc pitié de nous qui sommes ici pour pleurer " notre perte autant que la tienne, plutôt que pour parler. Ce " pays n'est plus qu'un squelette sans chair, sans veines, sans " nerfs et sans artères, desséché, comme des os qui ne tiennent " plus les uns aux autres qu'avec un filet délicat ; le coup qui a " porté sur la tête de ton neveu que nous pleurons, a coupé ce " lien. C'est un démon qui a mis la hache dans la main de " l'assassin. Est-ce toi, ô soleil, qui l'as poussé à un crime si

" fatal ? Pourquoi n'as-tu pas refusé ta lumière, afin que lui-
" même eût horreur de son crime. Tu étais peut-être son
" complice ? Non, certainement ; car il marchait dans les
" ténèbres, et ne savait pas où il portait son coup. Il pensait,
" le malheureux, frapper un jeune Français, et il a frappé sa
" patrie d'un même coup et d'une plaie mortelle. La terre
" s'est entr'ouverte pour recevoir le sang de l'innocent, et a fait
" un abîme qui doit nous engloutir tous, puisque nous sommes
" les coupables. Nos ennemis, les Iroquois, se réjouissent de
" cette mort, et la célèbreront comme un triomphe, en voyant
" que nos armes sont employées à nous détruire nous-mêmes,
" et qu'elles servent si bien leurs intérêts."

Il continua longtemps sur ce ton. Puis il ajouta : " Mon
" frère, aie pitié de ce pays. Toi seul peux lui rendre la vie.
" C'est à toi à rassembler ces ossements épars. C'est à toi à
" refermer l'abîme qui veut nous engloutir. Aie pitié de ton
" pays : nous l'appelons tien, car tu en es le maître, et nous
" venons ici comme des criminels pour recevoir notre arrêt de
" condamnation, si tu veux nous traiter sans miséricorde. Aie
" pitié de ceux qui se condamnent eux-mêmes, et qui viennent
" te demander pardon.

" C'est toi qui a affermi le pays en y établissant ta demeure.
" Si tu nous quittes, nous serons comme le brin de paille déra-
" ciné qui n'est bon qu'à devenir le jouet des vents. Le pays
" ressemble à une île flottante, prête à être submergée dans la
" première tempête. Consolide-le, et la postérité t'en louera,
" sans que jamais la mémoire s'en perde.

" Au premier bruit de cette mort, nous avons tout quitté
" et n'avons apporté que des larmes. Nous sommes prêts
" à recevoir tes ordres et à obéir à ta demande. Parle
" donc. Que veux-tu ? Nos vies et à plus forte raison nos
" biens sont à toi. Nous nous en dépouillerons volontiers
" pour te donner satisfaction, et lorsque nous dépouillerons nos
" enfants pour t'apporter la satisfaction que tu désires, nous
" leur dirons que ce n'est pas à toi qu'il faut s'en prendre, mais
" à celui qui nous a rendus criminels. C'est contre lui que se

" tournera toute notre indignation, et nous n'aurons à jamais
" que de l'amour pour toi."

Pour réponse à ce discours, on leur présenta un faisceau de petits bâtons liés ensemble, un peu plus longs et plus gros que des allumettes. Ils exprimaient le nombre des présents que nous demandions pour la réparation de ce meurtre. Nos néophytes nous avaient instruits de leurs coutumes, et nous avaient engagés à les suivre à la lettre, si nous ne voulions pas gâter non-seulement notre propre cause, mais celle de Dieu et de la foi.

Les capitaines se partagèrent incontinent ces petits bâtons, pour que toutes les tribus concourussent à fournir les présents demandés. Chacun retourna ensuite à son bourg pour y rassembler tout son monde, et l'exhorter à fournir les présents. Personne cependant n'y est contraint ; mais ceux qui sont de bonne volonté apportent publiquement ce qu'ils veulent y contribuer, et ce semble à l'envi l'un de l'autre, selon qu'ils sont plus ou moins riches, et que le désir de paraître affectionnés au bien public les incite en semblables occasions.

Un jour fut donc assigné pour tenir l'assemblée suivante, et pour faire la cérémonie avec toute la solennité d'usage ; ce fut le onze mai. La veille au soir, quatre capitaines, dont deux chrétiens et deux infidèles, furent députés par le conseil général pour venir nous parler. Ils se présentèrent à notre porte, et comme, dans une pareille circonstance, on ne fait rien que par présents, ils en offrirent un premier pour obtenir qu'on leur ouvrît, et un second pour qu'on leur permît d'entrer. A chaque porte qu'ils avaient à passer, nous aurions pu exiger un présent.

Aussitôt entrés, ils ouvrirent le discours par un présent qu'ils nomment l'*essuiement des larmes*. " Nous essuyons tes larmes " par ce présent," dirent-ils au Père, " afin que tu n'aies plus la " vue troublée, la jetant sur ce pays, qui a commis le meurtre." Suivit le second présent, qu'il nomment *breuvage*, " et qui " devait nous rendre la voix que nous avions perdue, et en " adoucir le son à l'avenir." Un troisième présent était offert pour calmer les esprits agités par ces pensées douloureuses.

Un quatrième avait pour objet d'apaiser des émotions d'un cœur justement irrité.

Ces présents se composent pour la plupart de morceaux de coquillages de mer que les Français ont nommé *porcelaine*, comme nous l'avons dit, ou de semblables bagatelles qui seraient de vraies pauvretés en Europe, mais qui sont ici d'un grand prix.

Ils en ajoutèrent ensuite neuf autres, comme pour ériger un sépulcre à la victime. Tous ces présents avaient une fin particulière. Quatre d'entre eux étaient pour les quatre piliers qui devaient soutenir ce sépulcre, quatre autres pour les pièces transversales, sur lesquelles doit reposer le lit du défunt ; un neuvième devant lui servir de chevet.

Les huit capitaines des huit tribus offrirent alors chacun un présent pour les huit os principaux du corps humain, ceux des pieds, des jambes et des bras.

En suivant leurs coutumes, nous fûmes alors obligés de parler et d'offrir un présent de trois mille grains de porcelaine, pour *relever le pays renversé et le consolider* de manière qu'il fût capable de supporter les reproches que nous devions lui faire pour le forfait commis [1].

Le lendemain matin, en présence d'une foule immense accourue de toutes parts, les Sauvages disposèrent dans une place publique une espèce de théâtre, où ils suspendirent cinquante présents qui formaient la partie essentielle de la réparation ; car ceux dont venons de parler n'en étaient que l'accessoire.

Pour un Huron tué par un autre Huron, on se contente ordinairement de trente présents. Pour une femme, on en demande quarante, "parce que," disent-ils, "les femmes n'étant "pas pour se défendre, et d'ailleurs étant celles qui peuplent le "pays, leur vie doit être plus précieuse, et leur faiblesse doit "trouver un plus puissant appui dans la justice." Pour un

[1] Voici l'image dont le P. Ragueneau se servit pour revêtir sa pensée et l'accommoder à leur langage : "Ce présent est pour applanir "vos terres, afin qu'elles puissent vous recevoir plus doucement lors-"que vous tomberez, renversés par la violence des reproches que je "dois vous faire, pour avoir commis un crime si horrible." (*Rel.* 1648).

étranger, on en demande encore davantage, "car," disent-ils, "sans cela, les meurtres seraient trop fréquents, le commerce "en serait empêché, et les guerres s'allumeraient trop aisément "entre les nations différentes."

La cérémonie ne s'arrêta pas là. Le cadavre à qui l'on avait élevé un tombeau ne devait pas y reposer tout nu ; il fallait le revêtir selon sa condition. Pour cet effet, ils firent trois présents, l'un pour une chemise, l'autre pour un pourpoint, le troisième pour un haut-de-chausses ; puis ils en ajoutèrent quelques-uns pour l'arquebuse, la poudre et les balles que le défunt possédait, et un autre pour retirer de la plaie la hache qui avait fait le coup. Il fallut faire autant de présents que la victime avait reçu de blessures, afin de cicatriser toutes ces plaies.

Suivirent trois autres présents : le premier, pour *fermer l'ouverture faite dans le sol* ; le second, pour rendre la terre solide (ici, selon leur coutume, ils se mirent tous à danser en signe d'allégresse, de ce que la terre s'était refermée) ; le troisième, pour jeter dessus une grosse pierre, afin que cet abîme ne puisse jamais plus s'ouvrir.

Il y eut encore sept autres présents : le premier, pour rendre la voix aux missionnaires ; le second, pour engager nos Français à ne pas prendre les armes contre le meurtrier, mais plutôt contre leurs ennemis, les Iroquois ; le troisième, pour rallumer le feu que nous tenions toujours prêt pour la commodité des passants ; le quatrième, pour rouvrir la porte de l'hospice [1] où nos chrétiens logeaient fréquemment ; le cinquième, pour remettre à l'eau le canot dans lequel ils passaient la rivière quand ils venaient nous visiter ; le sixième, pour remettre l'aviron en main au jeune homme chargé du passage ; le septième, pour apaiser M. le Gouverneur, qu'ils appellent *Onontio* [2].

Nous eussions pu en exiger deux autres pour reconstruire notre cabane et notre église, et pour relever les quatre croix plantées aux quatre angles de notre enclos ; mais nous nous contentâmes de ce qu'ils nous présentèrent d'eux-mêmes.

[1] Ce présent se trouve marqué le troisième dans l'énumération du P. Ragueneau (*Rel.* 1648).

[2] C'était M. le chevalier de Montmagny.

Trois des principaux capitaines offrirent enfin trois présents, pour nous raffermir l'esprit et nous prier de continuer toujours à les aimer.

Tous ces présents montèrent environ à une centaine.

Nous en fîmes à notre tour à chacune des huit tribus, pour raffermir notre alliance avec eux ; à tout le pays en commun, pour les exhorter à se tenir unis ensemble et avec les Français, afin de mieux résister à leurs ennemis ; un autre présent plus considérable avait pour objet d'arrêter les calomnies qu'on faisait courir contre la foi et les chrétiens, comme si tous les malheurs qui arrivent dans le pays étaient un effet de la foi que nous venions leur annoncer. Nous leur fîmes aussi des présents pour les consoler de la perte de quelques-uns des leurs tués par l'ennemi. Enfin, nous terminâmes par un présent, qui les assurait que M. le Gouverneur et tous les Français perdraient entièrement le souvenir de ce meurtre, et n'auraient plus que de l'amour pour eux.

Voilà comment ils punissent l'homicide, et si l'on néglige de faire ces présents après un second et troisième crime, les tribus se déclarent la guerre.

CHAPITRE V

RELIGION DES SAUVAGES

J'ai lu dans plusieurs auteurs qui ont combattu l'athéisme, que ce péché est contraire à la nature, qui met en nous comme un *certain instinct de la divinité.* Je n'en doutais pas ; mais ce que j'ai vu chez nos Sauvages, m'a encore confirmé dans cette opinion. Quoiqu'ils semblent n'avoir reçu absolument aucune culture, et qu'on ne trouve en eux que la pure nature dans son état de dégradation, ils ont cependant des sentiments bien différents de ceux de nos libertins et de nos athées.

D'abord, ils croient à l'immortalité de l'âme, et à l'existence de deux demeures situées vers l'occident, dans l'une desquelles

TOMBEAUX HURONS.

on est heureux, tandis que dans l'autre on est malheureux ; mais ils mêlent à cette croyance mille fables semblables à celles des anciens, au sujet de leurs Champs-Elysées.

Ils reconnaissent de plus qu'il y a des esprits bons et des esprits malins. Voilà pourquoi, dans les dangers, ils s'efforcent d'apaiser les esprits malins, et de se rendre favorables les bons, en offrant une espèce de sacrifice, qui consiste à jeter dans le feu ou dans l'eau du tabac ou de la graisse de leurs festins.

Il est certain qu'ils ont non-seulement un instinct de la divinité, mais encore se servent d'un nom pour l'invoquer dans l'occasion, sans trop savoir ce qu'il signifie. Ils s'adressent au *Dieu Inconnu*, en disant : *Aireskoui soutanditeur*. Ce dernier mot pourrait se traduire par : *Ayez pitié de nous.*

Très-souvent ils s'adressent au Ciel, en lui faisant hommage, et prennent le Soleil à témoin de leur courage, de leur misère et de leur innocence. Mais surtout dans les traités de paix et d'alliance avec les nations étrangères, ils invoquent le Soleil en preuve de la droiture de leurs intentions, comme étant le témoin des secrets les plus intimes de leur cœur, et le vengeur de la perfidie de ceux qui trahissent leur foi et ne tiennent pas leur parole. La même pensée se retrouve aussi répandue généralement dans l'ancienne gentilité.

Une tribu d'Algonquins, voisine des Hurons, et nommée *Ondataouaouats*, invoque le créateur du ciel presque toujours dans les festins, et lui demande la santé, une longue vie, un heureux succès dans la chasse, la pêche, la guerre et le trafic ; mais il croit que le génie créateur du ciel n'est pas le même que celui qui a créé la terre, ni que celui qui a créé l'enfer. Ils supposent que celui-ci habite vers le nord, d'où il envoie la neige et le froid, comme le génie des eaux est la cause des tempêtes et des naufrages.

Ils reconnaissent sept autres génies qui habitent les airs, et soufflent les sept vents qui règnent dans ces contrées. " Que " perdraient-ils, si par une sage réduction, ils n'en adoraient " qu'un seul ? *Quid perderent, si unum colerent prudentiore* " *compendio ?*" Ce sont les paroles de saint Augustin.

D'autres Algonquins, plus rapprochés de Québec, croient que toutes les espèces d'animaux viennent d'un premier animal, principe et origine de tous les autres. Ainsi, tous les castors, selon leur idée, descendent d'un premier castor qu'ils se figurent grand comme une cabane. Celui qui aperçoit en songe ce premier animal, est heureux à la chasse des animaux de cette espèce. Quand on leur demande où se trouvent ces premiers animaux, ils répondent qu'ils ne le savent pas avec certitude, mais qu'ils pensent que les premiers des oiseaux sont dans le ciel, et ceux des autres animaux dans l'eau.

Nos Sauvages, il est vrai, n'avaient pas de culte régulier et ordinaire de la divinité, qu'ils ne connaissaient même que d'une manière confuse ; aussi, n'avaient-ils ni temples, ni prêtres, ni prières, ni rits publics. Ils étaient cependant si loin d'être athées, ou irréligieux, qu'ils rendaient certains hommages à des génies auxquels ils attribuaient tout ce qui leur arrivait d'heureux. Non-seulement ils les invoquaient souvent, comme nous l'avons dit du Soleil, mais ils leur adressaient des remercîments publics pour leurs victoires, et les regardaient comme la cause de tous les succès, et des heureux effets des remèdes dans leurs maladies. Ils ne croyaient même pouvoir compter que sur ces moyens superstitieux, auxquels ils recouraient avant d'avoir reçu la lumière de la foi.

Parler de superstition, c'est-à-dire d'excès en matière de religion dans un pays où l'on n'en trouvait aucune, passera peut-être pour un paradoxe ; cependant ce n'est pas chose nouvelle de voir passer dans les vices, sans intermédiaire, d'un extrême à l'autre. Comme cette matière, si je ne me trompe, doit intéresser mes lecteurs, j'en dirai ici quelques mots.

Les Hurons païens distinguaient trois sortes de maladies : les unes, qu'ils regardaient comme naturelles, provenant de causes purement physiques ; d'autres, qu'ils attribuaient à l'âme du malade, qui désirait ardemment quelque chose ; les troisièmes, enfin, qu'ils croyaient causées par les jongleurs. Les premières se guérissaient, disaient-ils, par des moyens naturels, les secondes en contentant les désirs de l'âme, et les troisièmes

en extrayant du corps du malade le sort qui était la cause de son mal.

Il faut remarquer que les Hurons croyaient que nos âmes, outre les désirs libres ou au moins volontaires, en avaient d'autres naturels et cachés, formés en elle, non par voie de connaissance, mais par un certain transport aveugle de l'âme vers un objet en harmonie avec elle. Les philosophes appellent ces derniers *désirs innés*, pour les distinguer des premiers, qu'on appelle *désirs formés*.

Selon ces Sauvages, la première espèce de désirs se manifeste par les songes, qui sont le langage propre de l'âme. Si l'on réalise ces songes, l'âme, disaient-ils, est satisfaite ; mais si on ne les écoute pas, elle s'indigne, et loin de procurer au corps le bonheur et la félicité, elle se révolte contre lui, l'accable d'infirmités, et cause même sa mort.

Quand ils rêvaient à quelque objet éloigné, ils croyaient que l'âme, non l'âme sensitive qui ne peut pas abandonner le corps, mais l'âme raisonnable dont l'action est indépendante de lui, quittait le corps pour se transporter près de cet objet. Ceci nous fait comprendre pourquoi ils mettaient tant de soin à remarquer leurs songes, afin de découvrir les désirs de l'âme, et de les contenter. Ils leur obéissaient au prix même de leur sang, et quand le songe l'exigeait, ils allaient jusqu'à se mutiler les membres avec d'horribles douleurs.

Pendant notre séjour au milieu d'eux, nous fûmes témoins de ce fait singulier, arrivé à un homme de considération dans le pays. Ayant rêvé qu'il était tombé entre les mains de ses ennemis, et qu'ils lui avaient coupé un doigt avec un coquillage, il donna aussitôt un grand festin, et pendant le repas, après avoir fait, selon la coutume, le récit de son songe, il se coupa réellement le doigt en présence de tous les convives. La douleur fut d'autant plus cruelle, qu'au lieu d'un couteau, il se servit d'un coquillage, qui ne pouvait que déchirer la chair et les nerfs. Il fit tout cela d'après la décision de leurs jongleurs dont nous parlerons bientôt, et afin d'obéir aux songes dont ils sont les esclaves, et auxquels ils sacrifient comme à une véritable divinité.

Les songes, dans l'idée des plus habiles, étaient la parole de l'âme, qui manifestait ainsi ses désirs innés, appelés dans leur langue *Ondinnonk*. Ils croyaient ces désirs tellement liés aux songes, que, sans les songes, les désirs resteraient souvent inconnus. Ils pensaient de plus que, de même que nous nous communiquons nos pensées par la parole, il était aussi possible que quelques hommes pussent, à l'aide d'une lumière extraordinaire, connaître ces désirs.

Ils se figuraient donc qu'il y avait des hommes plus éclairés que d'autres, et capables de lire dans l'intérieur le plus secret de l'âme, ses désirs naturels et les plus cachés. Ils nomment cette classe d'hommes *Arendiogouanne*. C'étaient ordinairement leurs médecins, ou plutôt leurs jongleurs, qui, appelés auprès de quelque malade, n'exerçaient pas autrement leur art que par leur science superstitieuse, en devinant les désirs intimes de l'âme qui tourmentaient, par dépit, le corps du malade. Ils attribuaient cette lumière ou cette vertu à un *Oki*, c'est-à-dire à un génie puissant qui habitait en eux, depuis qu'ils l'avaient aperçu en songe, ou après leur réveil, sous la figure d'un aigle, d'un corbeau ou d'un autre animal semblable. Pour deviner ces désirs cachés, tantôt ils regardaient dans un bassin plein d'eau, tantôt ils feignaient d'être possédés de quelque furie, comme autrefois les sibylles, tantôt ils se cachaient dans quelque lieu obscur, d'où ils découvraient, disaient-ils, les images des désirs de l'âme affligée. Ils les faisaient connaître ensuite afin qu'on les accomplît ; mais le remède du songe, aussi bien que celui du jongleur, était le plus souvent vain et inutile, bien que tous, à l'envi, s'industriassent sans épargner ni dépense, ni fatigue, à se procurer ce qui, d'après le jongleur, était le désir de l'âme du malade.

C'est dans ces circonstauces surtout, que les capitaines trouvaient à exercer leur éloquence, et que chaque citoyen faisait preuve de libéralité et de religion. Quoique en effet, à leurs yeux, ce fût une bassesse de demander, même des choses de peu d'importance, ils n'en tenaient aucun compte lorsqu'il s'agissait de satisfaire à un songe ou à un *Ondinnonk*, et ils ne

refusaient pas de solliciter même des choses extraordinaires, comme présents, festins, ou danses peu honnêtes, qui n'avaient lieu que dans ce cas ; et un refus aurait passé pour une impiété et un sacrilége. Plusieurs des nôtres, dans les commencements, ont couru des dangers pour leur vie, parce qu'ils ne voulaient point prendre part à ces superstitions.

Ces remèdes, regardés généralement comme superstitieux, étaient un témoignage de l'estime qu'on faisait du malade ; aussi arrivait-il que des Sauvages de considération simulaient quelquefois une maladie, afin d'être ainsi honorés de cette bienveillance publique. Celui qui en avait été l'objet, devait par reconnaissance lui attribuer sa guérison, lors même qu'il se serait trouvé plus mal qu'auparavant ; comme ceux qui en avaient agi ainsi par un principe de vanité, se levaient aussitôt sur leurs pieds, la croyance à l'efficacité du remède, quelque vain et inutile qu'il fût, était générale dans le pays.

Ces jongleurs prenaient leurs remèdes dans la nature ; ils se servaient ordinairement de quelque simple, capable de provoquer le vomissement. Si le malade rendait une mèche de cheveux, un petit morceau de bois ou une petite pierre, ils disaient que c'était là le sortilége. Ils se vantaient même souvent de l'extraire avec la pointe d'un couteau, de quelque partie du corps, et ils montraient avec adresse l'objet qu'ils avaient en réalité tenu caché entre leurs doigts ou ailleurs. Si le malade ne guérissait pas, ils donnaient pour raison qu'il avait encore un autre démon, et ils recommençaient leurs opérations. Si le malade mourait, ils s'excusaient en disant que le démon qui l'avait tué était plus puissant que le leur.

Tout le mauvais succès de ces remèdes n'empêchait pas cette idée superstitieuse de s'enraciner tellement dans tout le pays, que c'est à peine si, après bien des années, on a pu l'affaiblir. Cette erreur venait d'un faux principe, qui a toujours passé chez eux pour une vérité incontestable, c'est que tous les remèdes produisent toujours infailliblement leur effet. Quand le remède naturel était sans résultat favorable, il fallait un remède en dehors de la nature, et superstitieux.

Comme la plupart de leurs remèdes avaient peu de vertu, et par conséquent n'opéraient pas, ils disaient que presque toutes les maladies venaient d'une cause qui n'était pas dans la nature, et qu'elles devaient être attribuées à quelque sort, ou à quelque désir secret de l'âme. Aussi la superstition régnait-elle partout, quoique malgré de longs et sérieux examens, nous n'ayons pas pu nous convaincre que, dans leurs remèdes ou dans leurs maladies, il y eût rien qui surpassât les forces de la nature, ni trouver parmi eux aucune trace de vraie magie, ou de sortilége et de maléfice. Le démon qui commandait à leurs âmes en maître absolu, et sans opposition, ne se mettait peut-être pas en peine de les servir, comme il servait les magiciens, sur l'âme desquels il espérait avoir des droits, en retour de ses services.

Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que tout ce qui était un peu extraordinaire passait aux yeux des Sauvages pour superstitieux. Si, par exemple, à la chasse, ils avaient de la peine à tuer un ours ou un cerf, et qu'en l'ouvrant ils trouvaient dans sa tête ou dans ses entrailles un os, une pierre, ou un serpent, etc., ils disaient que c'était là un *oki*, et que c'est ce qui donnait cette vigueur à cet animal, et l'empêchait de mourir. Ils se servaient ensuite de ces objets comme les superstitieux le font des charmes, et croyaient que cela leur porterait bonheur.

Si dans un arbre ou dans la terre ils trouvaient quelque pierre de figure extraordinaire, par exemple, de la forme d'un plat, d'une cuiller ou d'un vase, ils regardaient cette découverte de bon augure ; car, disaient-ils, les démons, qui font leur demeure dans ces bois, ont oublié cet objet, qui rend ceux qui le trouvent heureux à la pêche, à la chasse, dans le trafic et au jeu ; et ils appelaient ces choses *aaskouandi*. Ils disaient que ces *aaskouandi* changeaient parfois de forme et se métamorphosaient, par exemple, en serpent, ou en bec de corbeau, ou en ongle d'aigle, etc. Personne cependant n'a jamais vu ces choses, bien que tous ajoutassent foi à ces fables, ainsi qu'à une infinité d'autres, inventées par des charlatans étrangers, qui leur vendaient à grand prix des objets qu'ils ne connais-

saient pas, et qui étaient sans valeur, mais auxquels la superstition leur faisait attacher du prix.

Ils poussaient encore plus loin leur confiance en certains hommes qui se prétendaient non-seulement prophètes, mais encore maîtres des saisons, et qui ne perdaient pas leur crédit, malgré leurs fausses prédictions.

La foi de ces pauvres Sauvages dans cette multitude de sortiléges et de charmes était telle, que, sur un simple soupçon, ils tuaient sur-le-champ ou brûlaient leurs propres compatriotes, sans exiger d'autre accusateur ou juge qu'un moribond qui se disait ensorcelé et frappé à mort par quelqu'un, et qui ne donnait pour preuve que l'*Ondinnonk*, ou le songe d'où dépendait ainsi la vie même des hommes.

Néanmoins, par une admirable disposition de la Providence, le démon n'a jamais eu le pouvoir de nuire par ce moyen aux prédicateurs de l'Évangile.

En terminant cette matière, je voudrais avertir ceux qui travaillent à évangéliser des pays nouveaux, de ne pas adopter facilement et sans un examen attentif, même ce qui aurait été admis généralement depuis des siècles et sans inspirer aucun doute. Il est facile de condamner comme superstition bien des futilités, et de les prohiber comme telles ; mais il n'est pas aussi facile de se rétracter, et d'éviter le mépris des personnes mieux instruites, qui sont dans le secret. Nous avons été un peu sévères sur ce point, et nous avons obligé nos premiers chrétiens, qui trouvaient de la superstition partout, à s'abstenir non-seulement des plaisirs permis, mais même du commerce des autres, et de plus de la moitié des rapports de la vie sociale, jusqu'à ce que, avec le temps, l'examen et l'expérience, ils nous eussent convaincus de notre erreur.

Il nous resterait à dire maintenant quelque chose du culte que ces peuples rendaient à leurs morts, et qui donnait occasion à la cérémonie la plus sacrée et la plus célèbre qu'ils eussent ; mais pour ne pas être trop long, je ferai seulement quelques remarques à ce sujet.

1° Les païens redoutent les âmes des ennemis qu'ils ont fait

souffrir ; ils font donc des efforts pour les éloigner, et s'imaginent pouvoir les chasser de leurs cabanes, en faisant partout un bruit horrible après le coucher du soleil, le jour où ils les ont mis à mort. Mais ils ne craignent pas les âmes de ceux qui ont péri autrement, et bien moins encore celles de leurs amis et de leurs parents, que les femmes pleurent solennellement, surtout le matin, à l'aurore, pendant des semaines entières. Outre les pleurs, les veuves ont un autre témoignage de leur douleur ; elles ne portent plus d'ornements ; elles omettent de se laver et de s'oindre ; mais laissent leurs cheveux en désordre, et gardent un morne et rigoureux silence. On a vu des mères conserver dans leur maison, pendant des années entières, le cadavre de leur enfant, malgré l'horrible odeur qu'il répandait ; car ils sont dans la persuasion que l'âme, malgré sa séparation du corps, ne s'en éloigne pas immédiatement.

Ils vont souvent, mais surtout les femmes, pleurer près des tombeaux de leurs morts. Ces tombeaux sont élevés de terre et ordinairement placés dans un même champ. Quand la mort a été naturelle, chaque cadavre est mis séparément dans une caisse formée de grosses écorces, et élevée sur quatre poteaux. Il reste là jusqu'à une fête appelée par eux la *fête des morts*, qui se célèbre tous les huit ou dix ans. A cette époque, tous les habitants d'un même village descendent ces bières, dépouillent avec soin de leur chair les ossements de leurs morts, et les enveloppent dans des peaux précieuses ; puis on convoque le pays entier, et tous ces ossements réunis sont ensevelis avec solennité et pour toujours dans une grande fosse richement tapissée de pelleteries. On y enterre en même temps différentes offrandes comme chaudières et autres choses dont les âmes sont supposées avoir besoin dans l'autre vie.

Quand la mort a été violente, le cadavre est brûlé ou enseveli aussitôt ; souvent même dans ces accidents subits, on n'attend pas la mort pour ces funérailles, comme je l'ai vu moi-même plusieurs fois. Il y a une exception pour ceux qui meurent de froid ; leur cadavre subit une longue et superstitieuse dissection, avant que les ossements parfaitement nets soient confiés

à la terre. Mais on n'exhume jamais ensuite ni les uns, ni les autres, même à la *fête des morts*. Les Sauvages croient follement que les âmes des infortunés qui sont morts misérablement à la guerre ou dans un naufrage, etc., n'ont pas dans l'autre vie de commerce avec les autres.

2° Ils ensevelissent avec le mort ce qu'il avait de plus précieux pendant sa vie, et comme ils préfèrent les morts aux vivants, et les tombeaux aux cabanes, ils n'hésitent pas, dans l'incendie d'un village, à faire une perte irréparable pour sauver les ossements de leurs morts, avant d'éteindre les flammes qui consument leurs demeures.

Nos néophytes, désireux de conserver l'usage d'enterrer avec leurs morts ce que ceux-ci avaient de plus cher, nous donnaient pour motif leur propre douleur, et nous assuraient que ce n'était pas parce qu'ils croyaient ces objets nécessaires ni même utiles aux âmes séparées de leurs corps, mais afin de soustraire à leurs regards ce qui dans la cabane réveillait souvent avec le plus de vivacité le souvenir du défunt.

3° Si le souvenir de leurs parents morts leur cause une très-vive douleur, ils trouvent encore bien plus pénible d'entendre parler d'eux, et c'est faire une très-grande injure à quelqu'un que de lui dire : "Ton père, ou ta mère, ou tes parents sont morts." Dire même simplement : "Les morts de ta famille," est regardé comme la plus horrible des malédictions, capable à elle seule de pousser deux personnes à en venir aux mains.

Lorsqu'on est obligé de parler d'une personne morte, ce serait un très-grand affront de prononcer son nom, sans y joindre celui de "défunt"; on peut dire : "celui qui se nommait un tel," ou bien d'une manière générale "le défunt," ou "celui qui nous a quittés." Aussi, à la nouvelle de la mort d'un Sauvage, quel que soit le lieu où elle est arrivée, les capitaines l'annoncent à haute voix dans les villages, afin qu'on ne le nomme plus sans ajouter le mot : "défunt," et si quelqu'un du village porte le même nom, il le change pendant quelque temps, pour ne pas envenimer la plaie encore toute récente d'une famille affligée.

Mais si le nom du défunt est un nom célèbre, il survit toujours ; l'aîné de la famille le prend dans un festin solennel, et l'on dit de lui qu'il a ressuscité l'autre. Cet usage s'observe régulièrement pour tous les noms de capitaines, qui de la sorte ne changent jamais.

Avant de terminer cette première partie, il me reste à répondre à trois questions intéressantes, que m'ont adressées des personnes savantes et très-considérées en Europe. Je n'ai pas pu les insérer ailleurs.

I. Le flux et le reflux sur les côtes d'Amérique, arrivent-ils aux mêmes heures qu'en Europe, ou au contraire à des heures opposées? Cette question a pour but de découvrir si ce mouvement des eaux part du milieu de la mer, et se dirige de là vers les deux rivages opposés, ou bien s'il vient d'Europe en Amérique par une seule et même action (*per modum unius*). Après un examen attentif, appuyé sur le témoignage de marins habiles, j'ai trouvé que ce mouvement ne se fait d'aucune de ces deux manières.

D'abord, s'il avait lieu d'un rivage à l'autre, il faudrait trop de temps à la mer pour ce mouvement de trois mille milles, et, quand bien même il commencerait au milieu de l'océan, ce serait pour chacun des points extrêmes une distance de quinze cents milles, et cependant la mer ne met que six heures à monter et six heures à descendre.

Voici maintenant la réponse directe à cette question : 1° Le flux et le reflux n'ont lieu régulièrement que sur les rivages. Même à vingt-cinq ou trente milles des terres, ils varient considérablement ; en tel endroit ce mouvement suit les vents, ailleurs il leur est contraire ; ailleurs enfin il ne se fait pas sentir, comme on en a la preuve évidente dans les barques, qui restent à l'ancre immobiles des journées entières pour pêcher la morue. 2° Dans quelques endroits, comme dans le golfe Saint-Laurent, ainsi appelé à cause du grand fleuve du même nom qui s'y jette, le courant pousse en pleine mer pendant plusieurs mois ; pendant les autres, il ramène à la terre. 3° Le fleuve Saint-Laurent, qui a soixante milles de largeur à son embouchure,

comme nous l'avons dit (c'est-à-dire autant que la mer Adriatique), n'éprouve jamais le flux dans la partie du milieu, mais constamment le reflux ; même dans quelques endroits, près de la côte du nord, l'eau augmente et diminue chaque jour sans flux ni reflux, comme l'ont éprouvé des vaisseaux qui se tenaient là à l'ancre, auprès de certaines îles. Mais à quelques centaines de milles en remontant le fleuve, le flux et le reflux sont parfaitement réguliers de six heures en six heures, comme sur les rivages de la mer ; toutefois, plus on s'éloigne, plus le flux diminue et le reflux augmente, de telle sorte que celui-ci se fait sentir quelquefois pendant près de neuf heures, et celui-là un peu plus de deux. Peut-être y a-t-il quelque mouvement ou quelque action secrète au fond des eaux, qui ne paraît pas à leur surface. Il y aurait bien des recherches à faire sur ce sujet, et je pourrais en parler longuement, si je voulais franchir les bornes que me prescrit un récit abrégé.

II. D'où viennent ces nombreux et grands amas d'eau dans presque toute l'Amérique ?

Cette question peut avoir deux sens, l'un historique, l'autre scientifique ; le premier fait remonter à la cause *formelle*, l'autre à la cause *efficiente*.

Si la question est prise dans le premier sens la réponse est facile, et je l'ai donnée sur la nouvelle carte ou mappemonde [1] publiée récemment à Paris, sur laquelle sont tracés les lacs nombreux et étendus qui alimentent le grand fleuve Saint-Laurent.

Mais si l'on demande comment se produisent ces grands lacs ; pourquoi depuis tant de siècles, ils ne se dessèchent pas, ou ne diminuent pas, c'est aux savants à répondre, et ce n'est pas chose facile pour l'Amérique, moins encore que pour les trois autres parties du monde, soit pour la partie méridionale où les pluies sont très-fréquentes, soit pour la partie septentrionale, où elles sont plus rares qu'en Europe.

[1] Nous ne connaissons pas la carte dont l'Auteur fait ici mention ; mais la carte du Canada, par Sanson en 1656, et même celle de Champlain de 1632, indiquent presque tous ces lacs.

Je dirai cependant que la mer ne reçoit pas autant d'eau qu'il paraît à première vue. Le flux forme en effet, toutes les six heures, une digue contre le courant, et, contre sa propre nature, l'eau est ainsi forcée de reculer avec une violence incroyable jusqu'à plus de 500 milles dans le fleuve ; puis, à peine le reflux est-il revenu à cette première digue, qu'un nouveau flux repousse encore cette eau comme la première fois, et empêche ainsi qu'il ne s'en décharge beaucoup dans la mer.

III. La déclinaison de l'aiguille aimantée est-elle la même là qu'en Europe, et a-t-on découvert quelles lois elle suit ?

Cette question est facile à résoudre. Dans les quatre voyages que j'ai faits dans ces contrées, j'ai toujours remarqué dans mes nombreuses observations que, depuis la France, (soit qu'on parte de la Normandie, de la Bretagne, ou de l'Aquitaine, où la déclinaison est orientale et de 2 ou 3 degrés jusqu'aux Açores), comme aussi depuis la Flandre, ainsi qu'il est marqué sur la carte, la déclinaison diminue peu à peu et finit par disparaître ; mais en allant de ces îles vers l'occident, elle croît sans cesse, de telle sorte qu'après 1000 ou 1200 milles, c'est-à-dire dans les parages où se pêche la morue (c'est ce que nous appelons le *grand banc*, parce qu'on n'en trouve de semblable, ni avant ni après), elle est déjà de 22 degrés vers l'occident. C'est le contraire de l'Europe. En continuant la route vers l'ouest, elle diminue sensiblement, au point qu'après plus de 600 milles, c'est-à-dire vers Québec, elle n'est plus que de 16 degrés, et plus on s'avance vers l'ouest et dans les terres, plus elle diminue. Chez les Hurons à 35 minutes de temps à l'ouest de Québec, elle n'est plus que de 12 degrés.

DEUXIÈME PARTIE

GRÂCE

CONVERSION DES SAUVAGES DU CANADA

Initier ces peuples à la connaissance de Dieu, dont ils ignoraient le nom, aussi bien que le culte et les mystères, a été un travail difficile. Bien peu de personnes comprennent le sens de ces paroles : " J'ai reçu votre loi en héritage : *hæreditate acquisivi testimonia tua.*" Quand il faut conquérir la foi, pour ainsi dire à la pointe de l'épée, on apprécie le bonheur de l'avoir sucée avec le lait.

Il a fallu d'énormes dépenses pour donner aux Sauvages nomades, un peu de cette fixité, sans laquelle leur instruction dans la foi paraissait impossible, et c'est à quoi ont servi les abondantes aumônes de tant de personnes qui, à l'imitation de l'invincible Louis XIII, de la Reine son épouse et du célèbre cardinal de Richelieu, ont exercé leur zèle et leur charité envers ces peuples infortunés.

Cette œuvre demandait en outre une douceur et un courage peu ordinaires ; aussi fut-elle puissamment secondée par la fondation de l'Hôpital et du Séminaire pour les jeunes filles, deux établissements érigés depuis peu à Québec. Dans le premier résident les Religieuses venues d'un couvent de la ville de Dieppe, et que l'on nomme en France *Hospitalières ;* dans l'autre, les Ursulines venues de Paris et de Tours avec leur fondatrice, et appartenant la plupart à des familles nobles [1].

[1] Ces deux précieux établissements, un des soutiens et une des gloires de cette colonie, ont continué depuis 1639 jusqu'à nos jours, et dans des proportions qui ont grandi avec les besoins, leur apostolat de zèle et de charité. Le catholicisme s'y révèle tout entier, aujourd'hui comme autrefois, en inspirant à des âmes généreuses et sensibles, le courage de renoncer aux jouissances et aux avantages de ce monde, pour devenir les servantes des malades et les institutrices de l'enfance.

La Duchesse d'Aiguillon fonda l'Hôtel-Dieu, et ses portes s'ouvrirent aussitôt, dit Bancroft, non seulement " aux souffrances des émigrants, " mais aux malades et aux infirmes des nombreuses tribus dissémi-

Les sueurs, les aumônes spirituelles et temporelles, et surtout les exemples de ces bonnes Religieuses ont contribué puissamment à attirer dans ces lieux déserts, non seulement des Sauvages, mais aussi bien des Français qui, établissant là leur demeure, ont donné de la sécurité aux Sauvages, et ont beaucoup aidé à les y fixer.

Mais mon dessein n'est pas de m'étendre sur la conversion de ces peuples, au milieu desquels les missionnaires travaillent encore. Qu'il suffise de dire que là où l'on ne trouvait pas à notre arrivée une seule âme qui connût le vrai Dieu, à présent, malgré les persécutions, la disette, la faim, les guerres et la peste, on ne rencontre pas une seule famille où il n'y ait des chrétiens, quoique tous les membres ne le soient pas encore ; et cette grande merveille s'est opérée en moins de vingt ans.

Je me bornerai donc à dire ici en peu de mots quelque chose des heureux commencements et de la triste fin de la Mission huronne.

Ce peuple, comme nous l'avons dit, avait des demeures fixes, avec des villages et des forts, à 900 milles de Québec, et à 4,000 milles de l'Europe. Pour faire voir la force du bras de Dieu dans cette œuvre, j'exposerai les différentes difficultés qu'elle a rencontrées.

" nées entre le Kénébec et le Lac Supérieur. Le malheur y est reçu " sans qu'on s'informe de son origine. Sept Religieuses, dont la plus " jeune n'avait que 22 ans et la plus âgée 25, avaient été choisies dans " un couvent de Dieppe pour venir braver la faim et le froid au " Canada."

" Le même enthousiasme religieux, continue le même historien, " inspira à Mme de la Peltrie, jeune et opulente veuve d'Alençon, de " fonder le couvent des Ursulines pour l'éducation des jeunes filles." Elle vint elle-même en diriger l'établissement, et elle amena avec elle pour première supérieure, la célèbre Mère Marie de l'Incarnation, la Thérèse de la Nouvelle-France. Mme de la Peltrie consacra à cette belle et sainte œuvre ses ressources et sa vie.

CHAPITRE I.

PREMIÈRE DIFFICULTÉ DE LA CONVERSION DES HURONS. — LEUR PAYS.

Cette mission était très-pénible, et il n'y en a jamais eu de semblable. Je ne sache pas en effet que des prédicateurs de la foi dans les pays étrangers aient été faire un établissement stable à une si grande distance de la mer, avec l'impossibilité de recourir à l'Europe pour la nourriture, le vêtement et tous les autres besoins de la vie.

Les missionnaires se fixent ordinairement dans des lieux accessibles aux vaisseaux, ou au moins aux bâteaux destinés à leur porter les secours ; à certaines époques de l'année ils se dispersent de là par terre ou par eau en différents endroits.

Mais la Mission huronne a continué pendant plus de 16 ans, dans un pays où l'on ne peut aller qu'en canot d'écorce, capable de porter au plus 2,000 livres pesant, y compris les personnes ; de plus, les voyageurs sont souvent obligés de porter sur leurs épaules l'espace de quatre à six milles la barque, les vivres et tout le bagage, sans trouver une seule hôtellerie sur une distance de plus de 700 milles. Aussi n'avons-nous reçu des années entières aucune lettre ni d'Europe ni de Québec, et étions-nous absolument destitués pendant ce temps de tout secours humain, et même des choses les plus nécessaires pour la célébration des saints mystères et l'administration des sacrements, le pays ne fournissant ni froment ni vin, matière essentielle du Saint Sacrifice de la Messe.

Ces difficultés prévues et bien pesées, sans parler du grand obstacle que présentait une langue entièrement différente de celle des autres Sauvages, firent croire à plusieurs que cette mission était impossible ou téméraire ; mais comme cette nation était la clef de beaucoup d'autres également stables, qu'on

disait habiter en grand nombre à l'occident, nous regardâmes leur conversion comme une chose d'une très-grande importance. Voilà pourquoi quelques Pères réformés de l'Ordre Séraphique de Saint François, et quelques membres de la Compagnie de Jésus commencèrent en 1824 [1] cette héroïque entreprise ; mais, faute de savoir la langue, ils ne firent que peu de fruits.

Après le départ des Anglais de ce pays, les Religieux de notre Compagnie reprirent seuls ces travaux, et leur donnèrent une forme plus stable en 1634.

Les Français apprirent à connaître les Hurons, non en les visitant les premiers (car leur pays est comme inaccessible à tout Européen) ; mais parce que ceux-ci, ayant entendu parler des vaisseaux français qui venaient chaque année aborder à ces rivages, se décidèrent, pour les voir, à entreprendre ce voyage difficile.

Le premier Jésuite qui monta chez les Hurons fut le Père Jean de Brébeuf. Il s'y rendit en compagnie de deux Pères réformés de l'Ordre de St. François [2] ; mais ayant été pris par les Anglais, il fut ramené en France avec ses confrères. Il obtint de retourner dans la Nouvelle-France avec les premiers Français qui y repassèrent [3], et entreprit de travailler à la conversion de ce peuple en compagnie de deux Jésuites et de six séculiers.

Le démon, qui redoutait cet adversaire, mit tout en jeu pour empêcher ce voyage, et il y réussit en effet l'année 1633, malgré les désirs des Hurons, descendus cette année-là pour le trafic, au nombre de sept à huit cents, dans cent cinquante *canots* [4], et malgré les efforts du gouverneur-général du pays

[1] Ce chiffre n'est pas exact. Le P. Le Caron, Récollet, monta le premier chez les Hurons en 1615. Les Jésuites n'y allèrent qu'en 1626.— *Mercure Français.*

[2] Ce fait n'est pas exact. On sait que cette expédition était composée d'un seul Père Récollet, le P. de la Roche Dallion, et de deux Pères Jésuites, le P. de Brébeuf et le P. de Nouë.

[3] Le P. de Brébeuf ne revint au Canada qu'en 1633. Il y avait déjà un an que les Français en avaient repris possession, accompagné des Pères Le Jeune et de Nouë.

[4] Petites barques d'écorce.

et du missionnaire. Il serait trop long de raconter les intrigues dont cet esprit mauvais se servit.

Peu s'en fallut même qu'il n'arrêtat encore le missionnaire l'année suivante, 1634. Les Hurons, venus pour trafiquer, étaient moins nombreux, et il y avait parmi eux moins de guerriers. Ils auraient cependant consenti volontiers à recevoir dans leurs barques quelques Français bien armés, pour les aider à la chasse ou à la guerre ; mais ils ne voulaient point se charger d'hommes en soutane, qu'ils regardaient comme inutiles, et même nuisibles à leurs intérêts.

Cependant l'époque fixée dans les desseins de la Providence était arrivée, et la constance des missionnaires triompha de toutes les oppositions de l'enfer. Voici en quels termes le Père de Brébeuf en écrivit au Supérieur de la Mission. " Je n'ai " jamais vu une entreprise qui ait été aussi contrariée, sans " doute par l'artifice du démon ; mais le grand Saint Joseph, à " qui j'adressai un vœu, nous a fait vaincre aisément toutes les " difficultés. Il a fallu donner aux Sauvages neuf présents de " plus, et diminuer nos bagages, de manière à ne porter que ce " qui était absolument indispensable pour le saint sacrifice de " la messe, et pour vivre en chemin, etc."

Après avoir raconté les embarras ordinaires de ce pénible voyage, il ajoute : " Nous en avons trouvé d'autres tout parti- " culiers. Il nous a fallu ramer du matin jusqu'au soir, autant " que les Sauvages eux-mêmes, et sans avoir d'autre moment " pour réciter le bréviaire que la nuit à la lueur d'un brasier. " Dans les portages, c'est-à-dire quand il y avait des chutes " d'eau, qui obligeaient de porter tous les bagages par terre, " nous avions à faire quelquefois quatre voyages à pied, chargés " au-dessus de nos forces, au point que nous n'en pouvions " plus ; mais Dieu nous faisait éprouver alors les consolations " du Paradis. Les Sauvages avaient abandonné quelques-uns " des nôtres sur un rocher ; d'autres Sauvages les ont recueillis " dans leurs canots, et ainsi, avec la grâce de Dieu, *personne* " *n'a péri.*"

CHAPITRE II.

SECONDE DIFFICULTÉ.—LES DANGERS DU VOYAGE.

Outre les dangers ordinaires, il y en a un qui est imminent, celui de tomber entre les mains d'autres Sauvages, leurs ennemis, brigands cruels, capables d'effrayer les plus courageux. Ce danger n'est pas purement spéculatif, il est si réel que plusieurs de nos missionnaires en ont été victimes.

Avant de passer aux autres difficultés de cette Mission, j'ai voulu insérer ici quelques lettres de l'un de nos Pères, qui est tombé entre leurs mains, en faisant ce voyage. Je réserve pour une autre place, le récit de la saptivité d'un autre missionnaire, qui est même mort parmi ces Sauvages.

Voici ces lettres, adressées à notre T. R. P. Général, et à quelques amis d'Europe :

" *Très-Révérend Père en Jésus-Christ*
" *Pax Christi*

" Je ne sais si votre Paternité reconnaîtra l'écriture d'un " pauvre estropié, autrefois bien sain de corps et bien connu " d'elle. La lettre est mal écrite et assez sale, parce que " entre autres infirmités, celui qui l'écrit n'a plus qu'un doigt " entier à la main droite, et il ne peut empêcher le sang qui " découle de ses plaies encore ouvertes, de salir son papier. " Son encre est formée de poudre à fusil délayée, et la terre lui " sert de table. Il vous écrit du pays des Iroquois, où il est " aujourd'hui prisonnier, et il désire vous raconter brièvement " la conduite de la divine Providence à son égard, dans ces " derniers temps.

" Je partis des Trois-Rivières par ordre des Supérieurs, le " 27 avril dernier, en compagnie de six Sauvages chrétiens,

" et d'un jeune Français, qui remontaient dans trois canots
" pour se rendre jusqu'au pays des Hurons. Le soir du pre-
" mier jour, le Huron qui guidait notre canot, nous fit chavirer
" sur le lac Saint-Pierre, en tirant sur un aigle. Je ne savais
" pas nager, mais deux Hurons me saisirent et me traînèrent
" jusqu'au rivage, où nous passâmes la nuit avec nos vêtements
" tout mouillés.

" Les Hurons prirent cet accident pour un mauvais augure,
" et me conseillèrent de retourner aux Trois-Rivières qui n'était
" qu'à huit ou dix milles de là : 'car certainement,' disaient-
" ils, 'le voyage ne sera pas heureux.'

" Comme je craignais qu'il n'y eût dans cette résolution
" quelque pensée superstitieuse, j'aimai mieux passer outre,
" jusqu'à un fort [1] des Français, 30 milles plus haut, où nous
" pourrions nous remettre un peu. Ils m'obéirent, et nous
" nous mîmes en route le lendemain matin d'assez bonne
" heure ; mais la neige et le mauvais temps retardèrent beaucoup
" notre course, et nous forcèrent de nous arrêter au milieu du
" jour.

" Le troisième jour, à 22 ou 24 milles des Trois-Rivières et
" à 7 ou 8 du fort Richelieu, nous tombâmes dans une embus-
" cade de 27 Iroquois, qui tuèrent un de nos Sauvages, et firent
" les autres prisonniers ainsi que moi. Nous aurions pu fuir
" ou tuer quelques Iroquois, mais, quand je vis mes compa-
" gnons pris, je crus qu'il valait mieux ne pas les abandonner.
" Je regardai comme un signe de la volonté de Dieu, les dis-
" positions de mes Sauvages, qui étaient d'avis et qui avaient
" la résolution de se rendre, plutôt que de chercher leur salut
" par la fuite.

" Dès que nous fûmes pris, les Iroquois poussèrent des cris
" horribles, *comme des vainqueure qui se voient maîtres de leur*
" *proie* (*sicut exultant victores, capta præda,*) [2] et ils rendirent
" des actions de grâce au Soleil de leur avoir livré entre autres
" une *Robe noire*, (c'est le nom qu'ils donnent aux Jésuites.)

[1] Le *fort Richelieu*, aujourd'hui *Sorel*.

[2] Isai. IX, 3.

" Puis ils entrèrent dans nos canots, et s'emparèrent de tout " ce qu'ils contenaient. C'étaient les provisions des mission- " naires qui habitaient chez les Hurons, et qui se trouvaient " dans une extrême nécessité, parce que depuis plusieurs années " ils n'avaient reçu aucun secours d'Europe.

" Ils nous ordonnèrent alors de chanter, puis ils nous con- " duisirent dans une petite rivière voisine, où ils se partagèrent " le butin, et enlevèrent la chevelure [1] au Huron qu'ils avaient " tué. Ils devaient la porter en triomphe au bout d'un bâton. " Ils lui coupèrent aussi les pieds, les mains et les parties les " plus charnues du corps, pour les manger avec le cœur qu'ils " lui arrachèrent.

" Le cinquième jour, ils nous firent traverser le lac pour " passer la nuit dans un lieu retiré, mais très-humide. Nous " commençâmes là à prendre notre sommeil, garrottés et cou- " chant à la belle étoile, comme dans le reste du voyage.

" Ma consolation était de savoir que je faisais la volonté de " Dieu, puisque je n'avais entrepris ce voyage que par obéis- " sance. J'étais en même temps plein de confiance dans l'in- " tercession de la Sainte Vierge, et dans les secours de tant " d'âmes, qui priaient pour moi.

" Le jour suivant, nous nous embarquâmes sur une rivière, [2] " et après quelques milles, ils m'ordonnèrent de jeter à l'eau " mes écrits qu'ils m'avaient laissés jusque-là. Ils croyaient " superstitieusement que c'était là ce qui nous avait fait briser " notre canot. Ils furent surpris de me voir sensible à cette " perte, moi qui n'avais témoigné aucun regret pour tout le reste.

[1] L'opération cruelle de l'enlèvement de la chevelure des ennemis morts ou vivants, si commune chez les Sauvages de l'Amérique, était déjà en usage chez les anciens Scythes et chez d'autres peuples barbares de l'Asie et de l'Europe. Hérodote (l. 4, n. 64) et d'autres historiens l'ont décrite en détail. On coupait la peau du crâne au-dessus du front et des oreilles, tout autour de la tête, et on l'arrachait avec violence en tirant sur la chevelure. Un petit cercle tenait ensuite cette peau tendue, et on la portait ainsi en triomphe. Aux yeux des Sauvages, une chevelure était le plus riche des trophées. Les peuples qui ont conservé jusqu'à nos jours cette barbare coutume, en ont encore la même idée.—*Catlin's North American Indians.*—De Smet, *Mission de l'Orégon.*

[2] Elle portait alors le nom de Rivière des Iroquois. Aujourd'hui on la nomme Rivière Richelieu, de Sorel, ou de Chambly.

" Nous fûmes deux jours à remonter cette rivière jusqu'à " une chute d'eau [1] qui nous força de mettre pied à terre, et " de marcher six jours dans le bois.

" Le lendemain, 6 mai, qui était un vendredi, nous rencon- " trâmes des Iroquois allant à la guerre. Ils nous donnèrent " quelques coups qu'ils accompagnèrent de bien des menaces ; " mais le récit qu'ils firent à nos gardiens de la mort d'un des " leurs, tué par un Français, fut cause qu'on se mit à nous " traiter avec beaucoup plus de cruauté.

" Au moment de notre prise, les Iroquois mouraient de " faim ; aussi en deux ou trois jours, ils consumèrent toutes " nos provisions, et nous n'eûmes pour ressource le reste du " voyage, que la chasse, la pêche ou quelques racines sauvages, " quand on en trouvait. La disette devint si grande qu'ils " ramassèrent sur le rivage un castor mort et déjà gâté. Ils me " le donnèrent le soir à préparer ; mais sa puanteur m'ayant fait " croire qu'ils n'en voulaient plus, je le jetai à l'eau. J'expiai " cette maladresse par une rude pénitence.

" Je ne raconterai pas ici tout ce que j'eus à souffrir dans ce " voyage ; il suffit de dire que nous avions à porter nos bagages " dans les bois, par des chemins non frayés, où l'on ne trouve " que des pierres, des ronces, des trous, de l'eau et de la neige ; " celle-ci n'avait pas encore entièrement disparu. Nous étions " nu-pieds, et nous restions à jeun quelquefois jusqu'à trois ou " quatre heures après-midi, et souvent pendant la journée " entière, exposés à la pluie et mouillés jusqu'aux os. Nous " avions même à traverser quelquefois des torrents et des " rivières.

" Le soir venu, j'étais chargé d'aller chercher le bois et por- " ter l'eau, et de faire la cuisine, quand il y avait des provisions. " Lorsqu'il n'y avait rien, ou que je ne réussissais pas, ou com- " prenais mal les ordres que je recevais, on n'épargnait pas les " coups. Ceci arrivait surtout quand nous rencontrions d'autres " Sauvages, qui allaient à la pêche ou à la chasse. Je ne pou- " vais pas même me reposer la nuit, car on me liait à un arbre,

[1] Le Rapide de Chambly.

" et on me laissait exposé à la rigueur de l'air, encore assez
" froid à cette époque.

" Nous arrivâmes enfin au lac des Iroquois ; là il nous fallut
" faire d'autres canots, auxquel je dus aussi mettre la main.
" Puis, après cinq ou six jours de navigation, nous mîmes pied
" à terre, et nous marchâmes trois jours.

" Le quatrième jour, qui était le 15 mai, nous nous trou-
" vâmes vers la vingtième heure [1] encore à jeun sur les bords
" d'une rivière, où étaient réunis 400 Sauvages pour la pêche.

" A la nouvelle de notre approche, ils vinrent au devant de
" nous, et à 200 pas de leurs cabanes, ils m'enlevèrent tous
" mes vêtements et me firent marcher devant eux. Les jeunes
" gens formaient une haie à droite et à gauche, tous armés
" d'un bâton, à l'exception du premier qui tenait un couteau.
" Quand je voulus m'avancer, celui-ci me barra le passage, et
" saisissant ma main gauche, il la fendit avec son couteau entre
" l'annulaire, et le petit doigt avec tant de force et de violence,
" que je crus qu'il voulait m'ouvrir la main entière. Les autres
" commencèrent alors à me frapper avec leurs bâtons, et ils ne
" cessèrent que quand je fus arrivé à l'estrade, qu'ils avaient
" préparée pour nous tourmenter.

" Là il me fallut monter sur des écorces grossières, élevées
" au-dessus de terre environ de neuf palmes, de manière à
" donner à la foule le loisir de nous voir et de se moquer de
" nous. J'étais tout couvert du sang qui coulait de toutes les
" parties de mon corps, et le vent auquel j'étais exposé, était
" assez froid pour le faire geler immédiatement sur ma peau.

" Mais ce qui me consolait beaucoup, c'était de voir que
" Dieu me faisait la grâce de souffrir quelque petite chose en
" ce monde, au lieu des tourments incomparablement plus
" grands, que j'aurais eu à souffrir pour mes péchés dans l'autre.

" Sur ces entrefaites, les guerriers survinrent ; les Sauvages
" les reçurent avec de grandes cérémonies, et les régalèrent de
" tout ce que leur pêche leur avait donné de meilleur.

[1] La vingtième heure, selon la manière de compter des Romains modernes, répondait, à cette époque de l'année, à 3 heures de l'après-midi.

" On nous commanda de chanter. Jugez si nous pouvions " le faire, étant à jeun, épuisés par la marche, brisés par les " coups, et tremblants de froid de la tête aux pieds.

" Peu de temps après, un esclave huron m'apporta un peu " de blé-d'Inde, et un capitaine qui me voyait transi de froid, " me rendit enfin la moitié d'une vieille soutane d'été en lam- " beaux : c'était assez pour me couvrir mais non pour me " réchauffer.

" Ils nous obligèrent de chanter jusqu'au départ des guer- " riers, et nous laissèrent ensuite à la merci de la jeunesse, qui " nous fit descendre de l'estrade, où nous étions depuis environ " deux heures, pour nous faire danser à leur manière. Comme " je ne réussissais pas à leur gré, ils me frappaient, me piquaient, " m'arrachaient les cheveux, la barbe, etc.

" Ils nous retinrent cinq à six jours dans ce lieu pour leur " passe-temps, livrés entièrement à la discrétion ou plutôt à " l'indiscrétion de chacun. Nous étions obligés d'obéir même " aux enfants, et dans des choses peu raisonnables et même " contradictoires : 'Chante,' disait l'un.—'Tais-toi,' disait un " autre. Si j'obéissais au premier, le second me maltraitait.— " L'un disait : 'Présente ta main que je la brûle.' Un autre " aussitôt me brûlait parce que je ne la lui présentais pas. Ils " me commandaient de prendre du feu avec les doigts pour le " mettre dans leurs pipes pleines de tabac, puis ils le laissaient " tomber à terre à dessein, quatre à cinq fois de suite, pour " me faire brûler la main en le ramassant.

" Ces scènes se passaient ordinairement la nuit ; car vers le " soir, les capitaines criaient à pleine voix autour des cabanes : " 'Réunissez-vous, jeunes gens, et venez *caresser* nos prison- " niers.' A cette nouvelle, ils accouraient tous et se réunis- " saient dans une grande cabane. Là on m'enlevait le lam- " beau de vêtement qu'on m'avait rendu, et dans cet état " de nudité, les uns me piquaient avec des bâtons aigus, d'au- " tres me brûlaient avec des tisons ardents ou des pierres rou- " gies au feu, et d'autres encore avec des cendres brûlantes ou " des charbons enflammés. Ils me faisaient marcher autour du

" feu sur de la cendre chaude, et sur des bâtons pointus enfoncés
" en terre ; tout ce temps, les uns me tiraient les cheveux, les
" autres la barbe.

" Chaque nuit, après m'avoir fait chanter, et m'avoir tour-
" menté, comme je l'ai dit, ils passaient environ sept minutes à
" me brûler un ongle ou un doigt. Aussi ne me reste-t-il plus
" maintenant qu'un seul doigt entier, et encore en ont-ils arraché
" l'ongle avec les dents. Un soir ils m'enlevaient un ongle, le
" lendemain la première phalange, le jour suivant la seconde.
" En six fois, ils en brûlèrent presque six. Aux mains seules,
" ils m'ont appliqué le feu et le fer plus de dix-huit fois, et j'étais
" obligé de chanter pendant ce supplice. Ils ne cessaient de me
" tourmenter qu'à une heure ou deux après minuit. Ils me lais
" saient alors ordinairement sur la terre nue, lié et sans abri,
" n'ayant pour lit et pour couverture qu'un morceau de peau
" qui ne me couvrait pas la moitié du corps. J'étais même
" souvent sans aucun vêtement, car ils avaient déjà déchiré le
" morceau de soutane qu'on m'avait donné. Par compassion,
" ils me laissèrent cependant de quoi couvrir ce que la décence,
" même parmi eux, ordonne de cacher. Ils gardèrent le reste.

" Pendant un mois entier, j'eus à subir ces cruautés, et de
" plus grandes encore, mais nous ne restâmes que huit jours
" dans ce premier lieu. Je n'aurais jamais cru qu'un homme pût
" avoir la vie si dure.

" Une nuit qu'ils me tourmentaient, comme de coutume, un
" Huron fait prisonnier avec moi, ayant vu un de ses compa-
" gnons échapper au supplice en se déclarant contre nous, se
" mit à crier au milieu de l'assemblée que j'étais personne de
" qualité et capitaine parmi les Français. Ils l'écoutèrent avec
" beaucoup d'attention, et poussant ensuite un grand cri en
" signe d'allégresse, ils résolurent de me traiter avec une nou-
" velle rage.

" Le lendemain matin je fus donc condamné à être brûlé vif,
" puis mangé. On commença alors à me garder de plus près.
" Les hommes et les enfants ne me laissaient jamais seul,
" même pour les nécessités naturelles, et ils venaient alors me

" tourmenter pour me forcer de retourner au plus vite à la
" cabane, dans la crainte que je ne prisse la fuite.

" Nous partîmes de là le 26 mai, et au bout de quatre jours,
" nous atteignîmes la première terre de cette nation. Dans ce
" ce voyage fait à pied sous la pluie, et avec d'autres incom-
" modités, je souffris plus que jamais. Le Sauvage qui me
" conduisait était plus cruel que le premier. J'étais blessé,
" faible, mal nourri, à moitié nu ; je dormais en plein air, lié
" à un piquet où à un arbre, et je tremblais toute la nuit, à
" cause du froid et de la douleur que me causaient mes liens.

" Dans les passages difficiles, ma faiblesse réclamait un
" secours, mais on me le refusait, et même, quand je tombais
" et me blessais, ils m'accablaient de nouveaux coups, pour me
" forcer à marcher. Ils croyaient que je le faisais à dessein
" pour rester en arrière, et m'échapper ensuite.

" Un jour entre autres, je tombai dans un ruisseau, et peu
" s'en fallut que je ne me noyasse. J'en sortis cependant, je
" ne sais comment, et dans cet état pitoyable j'eus à faire
" encore près de six milles jusqu'au soir, avec un fardeau très-
" pesant sur mes épaules. Pour eux, ils se moquèrent de moi
" et de ma maladresse de m'être laissé tomber à l'eau, et cela
" ne les empêcha pas de me brûler encore un ongle pendant
" la nuit.

" Nous arrivâmes enfin au premier bourg de cette nation.
" Ici notre réception ressembla à la première, et fut encore
" plus cruelle ; car outre les coups de poing et de bâton que je
" reçus dans les parties les plus sensibles du corps, ils me
" fendirent une seconde fois la main gauche entre le doigt du
" milieu et l'index, et leur bastonnade fut telle que je tombai à
" terre à demi mort. Je croyais avoir perdu l'œil droit avec
" la vue.

" Comme je ne me relevais pas, parce que je n'en étais pas
" capable, ils continuaient à me frapper surtout sur la poitrine
" et sur la tête. J'aurais certainement expié sous leurs coups,
" si un capitaine ne m'eût pas fait traîner à force de bras sur
" une estrade formée d'écorces, comme la première. Là peu

" après ils me coupèrent le gros doigt de la main gauche, et " me fendirent l'Index ; mais au même moment la pluie accom- " pagnée de tonnerre et d'éclairs, tomba en si grande abon- " dance, que les Sauvages se retirèrent, nous laissant exposés " à l'orage sans vêtement jusqu'à ce qu'un Sauvage que je ne " connaissais pas eût pitié de nous, et nous fît entrer le soir " dans sa cabane.

" Nous fûmes tourmentés dans cette circonstance, avec plus " de cruauté et d'impudence que jamais, sans qu'on nous lais- " sât un moment de relâche. Ils me mirent de l'ordure dans " la bouche, me brûlèrent le reste des ongles et quelques doigts, " me disloquèrent les orteils, et me percèrent un pied avec un " tison. Je ne sais ce qu'ils ne me firent pas une autre fois ; " car je feignais d'être évanoui, pour n'avoir pas l'air de m'aper- " cevoir d'une chose peu décente, qu'ils faisaient.

" Après avoir satisfait leur cruauté, il nous envoyèrent dans " un autre bourg, neuf ou dix milles plus loin ; là on ajouta " aux tourments dont j'ai déjà parlé, celui de me suspendre " par les pieds tantôt avec des cordes, tantôt avec des chaînes " qu'ils avaient prises aux Hollandais ; puis on me laissa ainsi " pendant la nuit, étendu sur la terre nue, et attaché à des pi- " quets par les pieds, les mains et le cou.

" Pendant six ou sept nuits, les moyens qu'ils prirent pour " me faire souffrir sont tels que je ne puis pas les décrire, et " qu'on ne pourrait pas les lire sans rougir. Je ne fermai pas " l'œil pendant ces nuits-là, qui me parurent très-longues, quoi- " qu'elles fussent les plus courtes de l'année. Mon Dieu ! que " sera donc le Purgatoire ? Cette considération adoucissait " beaucoup mes douleurs.

" J'étais, en cette façon de vivre, devenu si infect et si hor- " rible à voir que tout le monde s'éloignait de moi, comme " d'un cadavre en putréfaction, et l'on ne m'approchait plus " que pour me tourmenter.

" Je trouvais difficilement quelque personne charitable pour " me mettre la nourriture dans la bouche, ne pouvant me servir " d'aucune de mes mains, qui étaient extrêmement enflées et

" gangrenées. J'avais donc à souffrir aussi la faim. Je fus " même réduit à manger des grains de blé d'Inde crus, au dé- " triment de ma santé. Le besoin me fit même trouver du goût " à mâcher de l'argile, quoiqu'il ne me me fût guère possible " de l'avaler.

" J'étais couvert de sales insectes, sans pouvoir ni m'en déli- " vrer ni m'en défendre. Les vers naissaient dans mes plaies, " et dans un seul jour, il en tomba plus de quatre d'un de mes " doigts." *J'ai dit à la pourriture : Vous êtes ma mère, et aux " vers, vous êtes mes frères* [1]. *J'étais devenu un fardeau pour " moi-même* [2], de sorte que si je n'avais consulté que moi, j'au- " rais *regardé la mort comme un gain* [3].

" Il s'était formé un abcès à ma cuisse droite, à la suite des " coups que j'avais reçus, et des chutes fréquentes que j'avais " faites. Il ne me laissait aucun repos, surtout depuis que je " n'avais plus que les os et la peau, et que je ne couchais que " sur la terre. Les Sauvages l'avaient ouvert plusieurs fois avec " des pierres aiguës, me causant ainsi de vives douleurs ; mais " toujours sans succès, il fallut que le Huron apostat, pris avec " moi, me servît de chirurgien. Ce jour-là qui, dans ma pensée, " était la veille de ma mort, il me l'ouvrit en me donnant quatre " coups de couteau. Le sang et le pus en sortirent en si " grande abondance, et répandirent une telle puanteur, que " tous les Sauvages furent obligés de sortir de la cabane.

" Je désirais et attendais la mort, mais non sans éprouver " une vive horreur du feu. Je me préparais cependant de mon " mieux, en me recommandant au cœur de la *Mère de miséri- " corde*, qui est vraiment la *Mère aimable, admirable, puissante " et clémente, et la consolatrice des affligés.* Elle était après Dieu " l'unique refuge d'un pauvre pécheur, abandonné de toutes " les créatures sur une terre étrangère dans ce *lieu d'horreur* et " *cette vaste solitude* [4], sans langue pour se faire comprendre, " sans amis pour le consoler, sans sacrements pour le fortifier, et

[1] Job. XVII, 14.
[2] Job. VII, 20.
[3] Phil. I. 2.
[4] Deut. XXXII, 10.

" sans aucun remède humain pour adoucir ses maux. Les pri-
" sonniers hurons et algonquins, au lieu de me consoler étaient
" les premiers à me tourmenter pour plaire aux Iroquois.

" Je ne vis le bon Guillaume [1] qu'après ma délivrance ;
" quant au jeune garçon, fait prisonnier avec moi, il avait été
" éloigné, depuis qu'on s'était aperçu que je lui faisais faire des
" prières, ce qui ne leur plaisait pas. Ils le tourmentèrent aussi,
" et quoiqu'il n'eût pas plus de 12 à 13 ans, ils lui enlevèrent
" cinq ongles avec les dents, et en arrivant dans leur pays, ils
" lui lièrent les poignets avec de petites cordes, serrées le plus
" fortement qu'ils purent, de manière à lui causer de très-vives
" douleurs. Ils faisaient tout cela devant moi, pour augmenter
" ma peine. Oh ! que dans des situations comme la mienne
" on apprécie bien différemment beaucoup de choses, pour les-
" quelles on a ordinairement tant d'estime ! Plaise à Dieu que
" je m'en souvienne et que j'en profite !

" Mes jours étaient donc pleins de souffrances, et mes nuits
" sans repos, ce qui fut cause que je comptais dans le mois
" cinq jours de plus qu'il ne fallait ; mais en voyant un soir la
" lune, je corrigeai mon erreur.

" J'ignorais pourquoi les Sauvages différaient tant ma mort.
" Ils me dirent que c'était pour m'engraisser, avant de me
" manger ; mais ils n'en prenaient guère le moyen.

" Enfin, un jour ils se réunirent pour en finir avec moi.
" C'était le 19 juin, jour que je regardais comme le dernier de
" ma vie. Je demandais à un capitaine qu'on me fît mourir,
" s'il était possible, autrement que par le feu ; mais un autre
" l'encourageait à tenir bon dans la résolution déjà prise.
" Cependant le premier me déclara que je ne mourrais ni par
" le feu, ni par un autre supplice.

" Je ne pouvais pas le croire, et je ne sais s'il parlait sérieu-
" sement, mais c'était la vérité ; car telle était la volonté de
" Dieu et de la Vierge Mère à qui je me reconnais redevable
" de la vie, et, ce que j'estime encore plus, d'une grande force

[1] Guillaume Couture, Français, tombé entre les mains des Iroquois avec le P. Jogues en 1642.

" au milieu de mes maux. Qu'il plaise à la majesté de Dieu " que ce soit pour sa plus grande gloire et pour mon bien !

" Les Sauvages se trouvèrent eux-mêmes très-surpris de ce " résultat, si contraire à toutes leurs intentions, ainsi que me " l'ont raconté et écrit les Hollandais.

" Je fus donc donné avec toutes les cérémonies d'usage à " une vieille femme, afin de remplacer son grand-père, tué il y " a quelque temps par les Hurons ; elle cependant, au lieu de " me faire brûler, selon les désirs et l'avis de tous, me racheta " de leurs mains, au prix de quelques grains, que les Français " nomment *porcelaines*.

" Je vis ici au milieu des ombres de la mort ; et je n'entends " parler que d'homicide et d'assassinat. Tout dernièrement " dans une cabane, ils ont assommé un de leurs compatriotes, " sous prétexte qu'il était inutile, et qu'il ne méritait plus de " vivre.

" Je ne suis pas sans avoir toujours à souffrir un peu. Mes " plaies sont encore ouvertes, et bien des Sauvages me voient " de mauvais œil. Il est donc vrai qu'on ne peut pas vivre " sans croix ; mais celle-ci est de sucre en comparaison des " autres.

" Les Hollandais me font espérer ma délivrance et celle du " jeune garçon fait prisonnier avec moi. Que la volonté de " Dieu s'accomplisse dans le temps et dans l'éternité ! Mon " espérance en ce point sera plus ferme encore, si vous voulez " bien me donner une part dans vos saints Sacrifices et dans " vos prières, et dans celles de nos Pères et de nos Frères, " surtout de ceux qui m'ont connu autrefois.

" Du pays des Iroquois, 15 juillet 1644. "

Ce Missionnaire ne trouva pas à cette époque d'occasion pour envoyer sa lettre, en sorte qu'elle arriva en Europe en même temps que d'autres, que j'insérerai ici dans l'ordre où elles ont été écrites.

" Je n'ai pas encore trouvé," dit la seconde lettre, " quelqu'un " pour se charger de l'incluse ; ainsi vous la recevrez en même

" temps que la présente, qui vous fera le récit de ma délivrance
" d'entre les mains des Sauvages, dont j'étais le prisonnier.

" Je dois ma liberté aux Hollandais, et ils l'ont obtenue sans
" peine, moyennant une modique rançon. Les Sauvages m'es-
" timaient peu, à cause de ma maladresse en toutes choses ;
" ils pensaient d'ailleurs que je ne pourrais jamais guérir de
" mes blessures.

" J'ai été vendu deux fois, d'abord à cette vieille qui devait
" me faire brûler, et ensuite aux Hollandais qui ont eu à don-
" ner quinze à vingt pistoles [1].

" J'ai chanté mon *In exitu Israël de Ægypto* [2], le 19 août, dans
" l'octave de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, que je
" regarde comme ma libératrice.

" J'ai été pendant quatre mois captif chez les Iroquois, mais
" c'est peu, en comparaison de ce que méritaient mes péchés.

" Je n'ai pas pu, durant ma captivité, rendre à ces misera-
" bles, en retour du mal qu'ils me faisaient, le bien que je leur
" souhaitais, c'est-à-dire leur donner la connaissance du vrai
" Dieu.

" Ne sachant pas leur langue, je voulus, avec le secours d'un
" prisonnier, comme interprète, essayer d'instruire un vieillard
" moribond ; mais l'orgueil le rendit sourd à ma parole. Il me
" répondit qu'un homme de son âge et de sa condition devait
" instruire les autres, et non recevoir leurs leçons. Et comme
" je lui demandai où il irait après sa mort, il répliqua : 'Du
" côté de l'Occident.' Puis il se mit à raconter les fables et
" les rêveries, que le démon a enseignées à ces infortunés, et
" qu'ils prennent malheureusement pour des vérités incontes-
" tables.

" Je n'ai baptisé qu'un Huron. On l'avait amené là où
" j'étais pour le brûler. Mes gardiens me pressèrent de l'aller
" voir. J'allai avec quelque répugnance, car on m'avait dit,
" mais à tort, que ce n'était pas un de nos Sauvages, et que je
" ne le comprendrais pas. Je m'avançai vers la foule qui ou-

[1] Une pistole, monnaie d'or de Rome, vaut environ dix-sept francs.
[2] Ps. 113.

" vrit les rangs, et me laissa approcher de cet homme, déjà
" tout défiguré par les tourments. Il était étendu sur la terre
" nue, et n'avait rien pour appuyer sa tête. Voyant une pierre
" près de là, je la poussai du pied jusqu'à sa tête, pour qu'elle
" lui servît d'oreiller. Il se mit alors à me regarder, et quel-
" ques poils de barbe qui me restaient encore, ou quelqu'autre
" indice, lui firent juger que j'étais étranger.—' N'est-ce pas là,'
" dit-il à son gardien, ' l'Européen que vous tenez prisonnier ?'
" Celui-ci lui ayant répondu affirmativement, il jeta de nouveau
" sur moi un regard plein de compassion.—' Assieds-toi, mon
" frère, près de moi,' me dit-il, ' je veux te parler.' Je m'assis,
" mais il me fallut faire un effort à cause de la puanteur qui
" s'exhalait de son corps, déjà à moitié rôti.

" Heureux de l'entendre un peu, parce qu'il parlait huron,
" je lui demandai ce qu'il désirait, espérant pouvoir profiter de
" l'occasion pour l'instruire et le baptiser. A ma grande con-
" solation, sa réponse me prévint. ' Ce que je désire?' dit-il ;
" ' je ne demande qu'une chose, le baptême ; hâte-toi, car le
" temps est court.' Je voulus l'interroger sur nos mystères,
" pour ne pas donner un sacrement avec précipitation, mais je
" le trouvai parfaitement instruit ; il avait déjà été reçu parmi
" les catéchumènes chez les Hurons.

" Je le baptisai donc avec bonheur pour lui et pour moi ;
" mais quoique j'eusse administré ce sacrement avec une cer-
" taine ruse, m'étant servi de l'eau que je m'étais fait apporter
" pour lui donner à boire, les Iroquois ne laissèrent pas de
" s'en apercevoir. Ils avertirent aussitôt les capitaines, et me
" chassèrent de la cabane avec colère, en m'accablant de me-
" naces ; puis ils se mirent à le tourmenter comme auparavant.

" Le lendemain matin, on acheva de le brûler vif, et comme
" je l'avais baptisé, ils portèrent tous ses membres un à un dans
" la cabane où j'étais, puis, sous mes yeux, ils enlevèrent la
" chair de ses pieds et de ses mains et la mangèrent. Enfin,
" le mari de la maîtresse de la cabane mit à mes pieds la tête
" de la victime, et la laissa là longtemps, en me reprochant ce
" que j'avais fait, et me disant : ' Eh bien ! à quoi lui ont servi

" tes enchantements ? (Il parlait du baptême et des prières
" que nous avions faites ensemble). L'ont-ils délivré de la
" mort ? '

" J'éprouvai alors un vif regret de ne pas savoir leur langue,
" et de ne pouvoir pas dans une si belle occasion, leur parler
" de la vertu et des effets du baptême ; mais ce temps-là n'est
" pas encore arrivé. Leurs péchés et surtout leur orgueil
" mettent un grand obstacle à la grâce de Dieu, qui *regarde les*
" *humbles et ne voit les superbes que de loin* [1]. Ils s'estiment
" tous comme des héros et des demi-dieux, et ils n'ont que du
" mépris pour les Européens, qu'ils regardent comme une race
" vile et lâche. Ils se croient destinés à subjuguer le monde.
" *Ils se sont perdus duns leurs vaines pensées*, c'est pourquoi
" *Dieu les a abandonnés aux désirs dépravés de leur cœur.* [2]
" Mais vos prières et saints sacrifices, et les prières que toute
" la Compagnie ne cesse d'offrir pour la conversion des infi-
" dèles, pourront obtenir que Dieu jette un regard de pitié sur
" eux, et en même temps sur moi, surtout dans les dangers
" de la mer auxquels je vais m'exposer. Soyez assuré que sain
" de corps ou estropié, je serai toujours de votre Paternité le
" fils indigne et le très-humble serviteur.

F. J. B. [3]

" De la Nouvelle Amsterdam, 31 août 1644."

La troisième lettre est écrite de l'Ile de Rhé, en date du 16 novembre de la même année. Le missionnaire y sollicite des prières pour rendre grâces à Dieu de l'avoir délivré non-seulement des mains des Iroquois, mais aussi de la fureur des flots. Il raconte qu'ils ont passé par d'horribles tempêtes, une entre autres, le 27 septembre, qui fut épouvantable. Elle dura plus de 24 heures, et les força de couper les mâts du vaisseau. Puis il ajoute :

" Nous fûmes poursuivis pendant plusieurs jours entiers par

[1] Ps. 1t2, 6.
[2] Rom. I. 21.
[3] *François-Joseph Bressani*, l'auteur même de cet ouvrage.

" un corsaire turc. Ma compagnie sur le vaisseau se composait
" de Huguenots qui montraient une antipathie singulière pour
" le nom de *Papiste* et de *Jésuite*. Je n'avais pour lit qu'un
" coffre dégarni et trop court pour me permettre de m'étendre
" de tout mon long. Les vivres et même l'eau nous manquè-
" rent pendant la traversée. Malgré tout cela, si vous exceptez
" le mal de mer qui ne m'épargne jamais, je me portai toujours
" très-bien, et après cinquante-cinq jours d'une navigation
" pénible, j'arrivai en habit de matelot à l'Ile de Rhé, mieux
" portant que je ne l'ai jamais été depuis dix-huit ans, que je
" suis dans la Compagnie. Je fus obligé de demander l'aumône
" en débarquant, et ce fut pour moi une consolation intérieure
" plus grande qu'on ne peut se l'imaginer. Dieu soit béni !"

Je laisse de côté mille autres particularités, qui n'appartiennent pas aux dangers qu'il a courus chez les Iroquois, comme sont les circonstances de son rachat, l'accueil que lui firent les Hollandais, etc., mais je dois insérer ici la dernière lettre que, sur les instances de plusieurs personnes, il écrivit après son retour en France, et j'espère que cette digression offrira un juste sujet d'édification. La voici :

" Vous m'avez fait quelques questions sur ma captivité dans
" le pays des Iroquois, et vous les avez faites avec tant d'ins-
" tance, et en me donnant tant de motifs, que, par considéra-
" tion pour ce que je vous dois, je ne puis refuser d'y répondre.
" Je le ferai donc avec ma simplicité ordinaire.

" A la *première* question :—Pourquoi les Iroquois m'ont-ils
" tant maltraité ?—je réponds : Parce qu'ils me regardaient
" comme leur ennemi, non en ma qualité d'Européen (puisqu'ils
" sont amis des Hollandais, Européens comme nous), mais
" parce que nous sommes amis et protecteurs des Sauvages
" que nous travaillons à convertir, et avec lesquels ils ne veu-
" lent pas la paix, tandis que nous, nous l'entretenons pour le
" seul motif de les gagner à Dieu. Ainsi la première cause de
" cette inimitié, c'est la Foi, qui nous oblige, même au péril de
" notre vie, à cultiver l'amitié de nos néophytes, au risque
" d'encourir la haine des Iroquois. ' Si vous aimez nos âmes

" autant que vous le dites, aimez aussi nos corps, (c'est le
" langage qu'ils nous tiennent) et ne formons plus qu'une
" nation. Nos ennemis seront les vôtres, et nous courrons
" tous les mêmes dangers.'

" Ajoutez à cela la haine que les Iroquois ont pour notre
" sainte foi, qu'ils croient et disent être de la magie. (C'est
" pourquoi ils ont dernièrement prolongé pendant huit jours, au
" lieu d'un seul, comme le voulait l'usage, le supplice d'un Sau-
" vage chrétien qui se glorifiait publiquement de sa foi. Il se
" nommait Joseph Onahré, et il perdit la vie dans les tourments
" les plus cruels.)

" Ils ont surtout en horreur le signe de la croix, parce que
" les Hollandais leur ont fait croire que c'était une vraie supers-
" tition ; c'est pour cela qu'ils assommèrent le bon René Goupil,
" compagnon du P. Jogues, et qu'ils me séparèrent de ce jeune
" garçon à qui je le faisais faire avec d'autres prières.

" Mais quand bien même la foi, que nous cherchions à
" introduire dans ces contrées, n'eût pas été la cause de la
" haine et de cruauté de ces Sauvages envers nous, je n'aurais
" pas hésité à braver tous ces dangers dans l'intérêt des âmes.
" En effet si l'on regarde comme une action méritoire de s'ex-
" poser à la peste, même dans le seul dessein de soulager les
" corps, ne dois-je pas m'estimer trop heureux, si Dieu me
" fait la grâce de perdre la vie en secourant et en convertissant
" les âmes. Tous ceux qui voyagent au Canada, et surtout
" ceux qui se rendent chez les Hurons, courent tous ces dan-
" gers ; et si, par crainte des Iroquois ou d'autres causes de
" périls, personne n'osait s'exposer, cette malheureuse nation
" finirait par être entièrement abandonnée et privée de tout
" secours spirituel. Voilà pourquoi on porte envie à ceux qui
" trouvent la mort dans cette Mission.

" Néanmoins, à dire vrai, ce qui me consolait le plus, ce
" n'était point cette considération ; mais la pensée que Dieu
" et l'obéissance m'avaient placé là. Je priais la bonté divine
" d'agréer mon sacrifice, comme il agréa celui du bon larron,
" et je me reconnaissais plus coupable que cet heureux crucifié,

" étant châtié comme lui, mais pour des péchés plus grands
" que les siens. Je me rappelais la doctrine du Concile de
" Trente (Sess. 14. c. 9.) *que l'acceptation des peines même*
" *inévitables et nécessaires, satisfait à la justice de Dieu, et au*
" *châtiment que méritent les péchés.*

" A la *deuxième* question, qui regarde mon état intérieur,
" j'aurais eu de la difficulté à répondre, si je n'avais su *qu'il est*
" *glorieux de révéler et de confesser les œuvres de Dieu,* [1] et si
" je n'avais espéré ajouter par là quelque chose à votre ferveur.
" Je vous dirai donc en toute sincérité quelles sont les trois
" grâces et faveurs singulières que Dieu m'accorda en ce
" temps-là.

" La première c'est que, quoique je fusse constamment à deux
" doigts de la mort, que j'avais continuellement sous les yeux,
" mon esprit a toujours été libre, et j'ai pu donner à chacune de
" mes actions une attention particulière. Si donc j'ai manqué
" en quelque chose, il ne faut pas l'attribuer à un défaut de
" connaissance, à un manque de présence d'esprit ou au trou-
" ble que cause la peur, mais uniquement à une malice inexcu-
" sable. Mon corps était quelquefois dans un abattement
" extrême ; je pouvais à peine ouvrir les lèvres pour dire un
" *Notre Père ;* mais intérieurement, je pouvais discourir avec
" autant de liberté et de facilité que je le fais à cette heure.

" La seconde grâce que j'obtins, disposa mon intérieur de
" telle sorte, qu'à mesure que les dangers et les douleurs aug-
" mentaient, ma disposition intérieure se modifiait aussi, et je
" sentais diminuer graduellement en moi l'horreur de la mort
" et du feu.

" La troisième grâce fut de réprimer en moi jusqu'aux pre-
" miers mouvements d'indignation contre mes bourreaux, et de
" m'inspirer même des sentiments de compassion pour eux,
" tant le secours de Dieu suppléait à ma faiblesse et à mon peu
" de vertu. Je me disais parfois en moi-même : ' Cet homme
" (plût à Dieu qu'il m'eût été donné de le sauver au prix de
" mon sang !) sera bien autrement tourmenté en enfer, tandis

[1] Tob. 12. 7.

" que moi j'espère obtenir le pardon de quelques-uns de mes " péchés par ces légères souffrances que j'endure. C'est lui " qui est à plaindre, et non moi.'

" Me voici insensiblement arrivé à la *troisième* question que " vous me faites, à savoir : Quelles étaient là mes occupations, " et quelle consolation trouvais-je, ou plutôt le ciel m'envoyait-il " dans mes peines ?—J'avais autrefois trouvé bien belle la para- " phrase de Saint Bernard sur ces paroles de l'Apôtre : *non sunt* " *condignæ passiones*, etc. [1] ; mais en cette rencontre je la trou- " vai pleine des plus douces consolations : *Les souffrances de* " *cette vie sont vraiment sans proportion avec mes fautes passées* " *que Dieu me pardonne, avec les consolations présentes qu'il* " *m'accorde, et avec la gloire future qu'il me promet.*

" Certainement *mes peines étaient peu de chose, quand je con-* " *sidérais un si grand gain* [2].

" Ne croyez cependant pas que je fusse insensible à la dou- " leur. Je la sentais vivement, mais j'avais intérieurement une " telle force pour la supporter, que j'étais étonnné de moi-même, " ou plutôt de la puissance de la grâce, et je croyais que c'était " là ce que David avait éprouvé lorsqu'il disait : *Au milieu de* " *mes tribulations, vous avez dilaté mon cœur* [3]. J'estime plus " cette grâce que celle de ma délivrance. *Vous m'avez arraché* " *à toutes les tribulations* [4].

" Quelle bonté de la part d'un Dieu que j'ai offensé, de " vouloir se contenter de si peu pour des dettes si grandes, et " qu'il accepte les douleurs de cette vie en place des tourments " du purgatoire. *Que le Seigneur est bon envers ceux qui ont le* " *cœur droit*, et (ce qui est plus encore), envers ceux qui ont le " cœur dépravé ! [5]

" Cependant je ressentais bien quelques peines intérieures, " mais jamais au moment de mes tourments. Je redoutais " ceux-ci avant de les souffrir, plus que lorsqu'on me les infli-

[1] Rom. VIII. 18.
[2] 2 Cor. IV. 17.
[3] Ps. 4. 2.
[4] Ps. 53. 9.
[5] Ps. 72. 1.

" geait. Souvent même, en voyant d'autres les endurer, je les
" trouvais plus horribles, qu'en les endurant moi-même.

" Mes peines intérieures étaient des doutes sur la foi, tenta-
" tion que maintenant je crois bien commune à l'heure de la
" mort, et j'en juge non-seulement par ma propre expérience,
" mais surtout par la raison, qui acquiert plus de force à pro-
" portion qu'on approche de la mort. L'homme se voyant en
" effet à ce moment, comme abandonné des créatures, ne peut
" trouver de consolation que dans l'espérance d'un Dieu et du
" Paradis qu'il attend. C'est alors que le démon, pour troubler
" notre joie, affaiblir notre espérance, et *mettre*, selon l'expres-
" sion de l'Écriture, *de l'eau dans notre vin* [1], nous inspire des
" doutes sur toutes ces vérités ; mais la bonté de Dieu, qui *con-*
" *duit jusqu'aux enfers et en ramène* [2], ne m'abandonnait pas.
" Je m'adressais à moi-même les avis que j'aurais donnés à un
" autre en pareille occasion, et je me trouvais aussitôt rem-
" pli d'une paix profonde et d'une tranquillité parfaite. J'ai fait
" un jour un voyage de plusieurs milles, sans réciter d'autre
" prière que le *Credo*, et j'éprouvai tant de consolation, que ce
" voyage, d'ailleurs pénible et en lui-même et à cause d'un
" assez lourd fardeau que je portais, ne me parut nullement
" fatigant.

" Mes occupations étaient donc les unes intérieures, je viens
" de vous en parler ; les autres extérieures, je les devais à ceux
" qui me tourmentaient. Je passais la plus grande partie du
" jour dans les cercles ou sur les estrades, et là je me trou-
" vais en butte aux insultes et aux railleries, non-seulement des
" hommes, mais aussi des enfants, qui ne me laissaient pas même
" une ou deux heures de repos, ni le jour, ni la nuit. Ils me
" répétaient sans cesse : 'Nous te brûlerons ; nous te mange-
" rons ; moi, je te mangerai un pied ; et moi, une main,' etc.

" Vous vouliez savoir en *quatrième lieu*, s'il ne se rencontrait
" pas parmi ces Sauvages quelque âme tant soit peu compatis-
" sante à mon égard, ou du moins quelqu'un qui ne fût pas

[1] Ps. 1. 22.
[2] Tob. XIII. 2.

" aussi cruel que les autres. Je ne doute pas qu'il n'y en eût ;
" mais personne n'osait manifester ce sentiment, dans la crainte
" d'être méprisé des autres, car parmi eux, tourmenter cruelle-
" ment un prisonnier, est une preuve de bravoure, et compatir
" à ses souffrances, un signe de lâcheté.

" Un soir, pendant qu'ils me brûlaient pour la dernière fois
" l'annulaire de la main droite, au lieu de chanter, comme ils
" me l'ordonnaient, j'entonnai le *Miserere*, mais avec un accent
" si effroyable que je leur fis peur. Ils m'écoutèrent tous avec
" attention, et celui qui me brûlait, me traita alors avec un peu
" moins de cruauté qu'auparavant. Il continua cependant dans
" la crainte qu'on ne se moquât de lui. Je me crus à ma der-
" nière heure, tant était grand l'excès de ma douleur. C'est
" pourquoi je me mis à exhorter nos Hurons prisonniers à
" souffrir avec courage, surtout s'il leur arrivait de le faire
" pour la Foi, et je les assurai que l'espérance du Paradis me
" délivrait de la crainte de la mort. Ils me le promirent, et
" deux d'entre eux tinrent parole. Ils furent brûlés à petit feu
" peu de temps après, et ensuite mangés, non sans s'être con-
" fessés à moi avant de mourir.

" C'est un grand tourment d'être serré fortement par des
" liens, et je ne l'avais jamais bien compris en méditant la
" passion de Notre Seigneur. Dans cette position, il m'était
" absolument impossible de fermer l'œil, et on me laissait
" cependant ainsi pendant la nuit entière. A l'aurore je priais
" quelqu'un de me délier. Si celui-ci s'apercevait qu'on avait
" les yeux sur lui, il se moquait de moi, au lieu de me soulager,
" pour ne pas s'attirer le reproche de lâcheté ; mais quand il
" pouvait le faire sans témoin, ordinairement il me déliait.

" Il est certain que s'ils avaient été tous cruels au même
" degré, je serais mort de faim ; car, n'ayant pas l'usage de mes
" mains, j'avais besoin qu'on me mît la nourriture dans la
" bouche. Or, bien des fois, au lieu de me mettre à la bouche
" l'espèce de *polenta* [1], qui formait tout mon régal, ils la lais-
" saient tomber sur ma poitrine, ou bien encore ils me mettaient

[1] Bouillie italienne faite avec la farine de blé d'Inde.

" sur la peau des charbons ardents ; mais d'autres, au contraire, " émus de compassion, venaient les jeter à terre, et me donner " quoiqu'en petite quantité, de quoi me soutenir.

" La *cinquième* et dernière question était : Pourquoi ne tra- " vaillais-je pas à rendre mes bourreaux plus humains ?—Cher- " cher à les rendre plus humains, c'était les irriter. Je leur " disais un jour, que mes liens étaient trop serrés, et que " j'allais mourir par ce supplice et non par le feu, dont ils me " menaçaient. La conséquence fut qu'on serra davantage " mes liens. 'Eh bien' ! disaient-ils ensuite, en se moquant " de moi, 'n'es-tu pas à cette heure mieux à ton aise ?' Ils " font un très-fréquent usage d'ironies cruelles.

" J'allais oublier de vous dire qu'ordinairement ils ne me " quittaient jamais le soir, sans que je m'attendisse à mourir " dans le courant de la nuit, tant que je me sentais faible ; " mais par une providence particulière de Dieu, aussitôt qu'ils " m'avaient délié le matin, je fermais les yeux, et je rêvais que " j'étais parfaitement guéri ; et quoique je fisse des efforts " pour éloigner cette idée comme une tentation, capable de " me détourner de la pensée salutaire de la mort, et que dans " mon sommeil je fisse plusieurs fois la réflexion que ce n'était " qu'un songe, je ne pouvais m'en convaincre, et à mon réveil " j'examinais si c'était vrai ou non.

" Cette pensée, bien qu'elle ne fût qu'un rêve, relevait telle- " ment mon courage, qu'après une ou deux heures de repos, " je me sentais plein de vie et de force, aussi prêt à souffrir " que je l'avais été le premier jour où commença mon sup- " plice. "

Une preuve que les dangers que fait courir dans ces voyages cette race de brigands, ne sont pas chose rare, c'est que dans quatre voyages que l'obéissance, et les besoins de cette Mission firent entreprendre à ce missionnaire cette même année, il les a rencontrés trois fois, et a de nouveau été couvert de blessures.

Dans la troisème partie de cet ouvrage, nous parlerons d'un autre missionnaire, qui l'année précédente, avait reçu le même

traitement que celui-ci ; mais en voilà assez, pour le moment, sur le danger que font courir les Iroquois.

Il y a encore autre chose continuellement à craindre dans ces longs et pénibles voyages, c'est le péril d'un naufrage imminent, et la mort lente par la famine. On est obligé, comme je l'ai raconté, de faire dans des canots d'écorce, épais seulement comme une pièce de monnaie, des voyages de 900 milles sur des fleuves dangereux, et d'immenses lacs, où les tempêtes sont aussi redoutables que sur la mer, surtout sur l'un d'eux qui a 1200 milles de circuit.

Le plus grand danger se rencontre cependant sur les fleuves ; je dis les fleuves, parce qu'il y en a plusieurs de navigables. On ne remonte le grand fleuve Saint-Laurent que pendant 400 milles ; ensuite, après avoir franchi des sauts et des rapides, on rencontre d'autres fleuves, des lacs, des rivières, et enfin le vaste lac des Hurons, nommé aussi *mer douce.*

Sur ces rivières on compte environ soixante chutes où les eaux se précipitent de quatre, huit et dix *cannes* [1] de haut, ou de *portages*, c'est-à-dire d'espaces de terrain qu'il faut franchir pour atteindre un autre lac ou un autre fleuve, sans communication avec celui qu'on quitte. Ce nom de *portage* vient de ce que l'on est obligé de transporter tout par terre, les vivres, le lit (qui consiste seulement dans une couverture ou une natte), la barque et la tente formée d'écorces d'arbres et servant à se défendre la nuit contre la pluie.

Les chutes sont dangereuses, si les voyageurs s'avancent dans le fort du courant ; les Sauvages eux-mêmes y ont fait souvent naufrage. Elles se succèdent quelquefois sur un, deux, quatre, six, huit et même dix milles de longueur. Quand elles sont aussi longues, on ne porte pas tout le bagage sur les épaules. S'il est possible, à l'aide d'une corde, de traîner la barque chargée ou vide, sans la sortir de l'eau, les Sauvages le font toujours ; mais ce n'est pas sans danger, ni sans de grandes difficultés. Souvent ils sont obligés de se mettre jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée. Ils en ont même quel-

[1] La canne vaut *six* pieds.

quefois jusqu'au cou, et souvent ne peuvent se sauver qu'à la nage. Plus d'une fois les barques ont péri, parce que celui qui les traînait ne pouvait pas résister à la violence du courant.

Le trajet que les autres voyageurs font pendant ce temps-là par terre, avec des charges pesantes sur le dos, est presque aussi pénible. Ils ont à traverser des forêts incultes, remplies de broussailles et de rochers, et à franchir les torrents et les marais, à moins qu'ils ne trouvent quelque tronc d'arbre qui leur serve de pont ; mais ce pont leur offre souvent plus de danger et de difficultés que l'eau même et la boue.

Ils sont de plus tout ce temps poursuivis à chaque pas non-seulement par la crainte de voir paraître leurs ennemis, mais encore par les piqûres aiguës d'innombrables moustiques, et d'autres petits insectes très-importuns.

Il y a en outre le danger de mourir de faim. En effet comme on ne rencontre pas d'hôtellerie sur son chemin, il faut qu'on porte avec soi des vivres pour les trois ou quatre mois, que durent ces voyages pour aller et venir. Or, afin d'alléger leur charge le plus possible, nos Sauvages cachent dans les bois sur leur route une partie des provisions destinées au retour ; ces provisions ne sont autre chose que du blé d'Inde. Mais si d'autres Hurons découvrent et enlèvent ce trésor, ou si les ours ou autres animaux le mangent, ou si la pluie le détériore, comme il arrive souvent, il leur faut jeûner, et cependant ramer tout le jour, jusqu'à ce que la chasse ou la pêche vienne à leur secours.

Mais si cette navigation a lieu à la fin de l'automne, ils courent de plus le danger de trouver les fleuves gelés, et alors il leur faut mourir de faim ou de froid, ou bien passer six mois dans les forêts, s'occupant à chasser pour vivre plutôt qu'à voyager pour regagner leurs foyers.

CHAPITRE III.

TROISIÈME DIFFICULTÉ DES MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE. —LA LANGUE.

Demeurer dans un pays, où il faut apprendre à une âge mûr, sans maître, sans livres et sans règles, une langue qui n'a aucune ressemblance avec les nôtres, c'est, il faut l'avouer, une étrange position.

Presque toutes les autres nations connaissent l'écriture ; on y trouve des livres ou du moins des interprètes, nés d'un père européen et d'une mère indigène, qui sont un secours puissant pour l'étude des langues étrangères.

Mais nos Sauvages n'ont aucune de ces ressources ; et de plus ils sont tout-à-fait incapables d'apprendre nos langues. S'ils avaient pu y parvenir, nous en eussions tiré un grand avantage, car en avançant eux de leur côté et nous du nôtre, nous nous serions rencontrés plus facilement. Mais comme ils ne peuvent pas prononcer certaines labiales, telles que B, F, L, M, P, V, ni les lettres J, X et Z ; ils ne peuvent pas apprendre nos langues qui sont pleines de ces consonnes, tandis que les leurs (celles des Hurons surtout) ne sont composées en grande partie que de voyelles, d'où il vient que pour les parler, ils n'ont pas besoin de remuer les lèvres.

En outre, leurs langues sont aussi très-différentes des nôtres pour les nombres, les personnes et les les autres inflexions, qui sont toutes plus nombreuses et plus irrégulières que dans nos langues d'Europe.

Ajoutez à cela une prononciation étrange, des combinaisons de lettres, des accents, des aspirations, des changements de ton, sans lesquels on serait exposé non-seulement à se méprendre singulièrement, mais même à ne rien comprendre.

Pour apprendre la langue huronne et la langue algonquine, qui sont les principales, il a donc fallu, outre la grâce de la vocation, un travail opiniâtre.

La connaissance de la première a été le fruit de l'humilité du Père de Brebeuf qui, à l'âge de près de quarante ans, s'est soumis pendant trois ans, aux plus cruelles humiliations, au milieu de la cendre et de la fumée des cabanes, pour trouver ce trésor.

La connaissance de la seconde est due, sans parler du secours d'un interprète apostat, à des voyages et à des dangers extraordinaires, que je veux mettre ici sous les yeux du lecteur pour son édification.

Ce récit fait partie d'une lettre que le Père Paul Le Jeune, premier [1] ouvrier dans cette vigne du Seigneur, et alors Supérieur de toute la Mission, écrivit à son Provincial en France. Il y parle, il est vrai, d'une Mission algonquine ; mais comme sous bien des rapports, ces détails conviennent à celle des Hurons, ils ne seront pas ici hors de propos.

Ce missionnaire ne voyant presque aucune possibilité d'apprendre cette langue, sans vivre avec les Sauvages, se décida à passer l'hiver avec eux dans les bois. Il avait pour compapnons obligés un Sauvage qui passait pour sorcier, et un autre qui depuis son retour de France, où on l'avait fait instruire, était devenu apostat [2]. Après avoir parlé de différents sujets, voici ce qu'il écrit [3] : " Epictète dit que celuy qui veut aller " aux bains publics, se doit au prealable figurer toutes les in- " solences qui s'y commettent, afin que se trouuant engagé " dans la risée d'vn tas de canailles, qui luy laueront mieux la " teste que les pieds, il ne perde rien de la grauité et de la " modestie d'vn homme sage. Ie dirois volontiers le mesme à " qui Dieu donne les pensées et les désirs de passer les mers " pour venir chercher et instruire les Sauuages : c'est en leur " faueur que ie coucheray ce Chapitre, afin qu'ayant cogneu " l'ennemy qu'ils auront en teste, ils ne s'oublient pas de se

[1] Le P. Le Jeune ne vint au Canada qu'en 1632.

[2] Ces deux hommes accompagnaient leur frère nommé Mestigoït, à le Père Le Jeune s'était confié.

[3] Nous donnons ces extraits textuels d'après la *Relation de* 1634, écrite par le Père Le Jeune. La traduction italienne du Père Bressani n'en est souvent qu'un abrégé incomplet.

" munir des armes necessaires pour le combat, notamment
" d'vne patience de fer ou de bronze, ou plustost d'vne pa-
" tience toute d'or, pour supporter fortement et amoureuse-
" ment les grands trauaux qu'il faut souffrir parmy ces
" peuples....."

Après avoir raconté son départ de France, et les dangers de naufrage qu'il a courus, il ajoute :

" Nous auons fait dans ces grands bois, depuis le 12 No-
" uembre de l'an 1633, que nous y entrasmes, iusqu'au 22
" d'Auril de ceste année 1634, que nous retournasmes aux riues
" du grand fleuue Sainct-Laurens, vingt-trois stations, tantost
" dans des vallées fort profondes, puis sur des montagnes fort
" releuées ; quelque fois en plat pays et tousiours dans la neige.
" Ces forests où i'ay esté sont peuplées de diuerses especes
" d'arbres notamment de Pins, de Cedres et de Sapins. Nous
" auons truuersé quantité de torrens d'eau, quelques fleuues,
" plusieurs beaux lacs et estangs, marchans sur la glace . . . . .

" Commençons par la maison.... Figurez-vous vn grand rond
" ou vn quarré dans la neige, haute de deux, de trois, ou de
" quatre pieds ; ceste profondeur nous faisoit vne muraille
" blanche, qui nous enuironnoit de tous costez, excepté par
" l'endroit où on la fendoit pour faire la porte ; la charpente
" apportée, qui consiste en quelque vingt ou trente perches, on
" la plante, non sur la terre, mais sur le haut de la neige, puis
" on iette sur ces perches qui s'approchent vn petit par en
" haut, deux ou trois rouleaux d'écorces cousuës ensemble,
" commençant par le bas, et voila la maison faite. On couure
" la terre, comme aussi ceste muraille de neige qui regne tout
" à l'entour de la cabane, de petites branches de pin, et pour
" derniere perfection, on attache vne méchante peau à deux
" perches pour seruir de porte, dont les iambages sont la neige
" mesme. Voyons maintenant en détail toutes les commoditez
" de ce beau Louure. Vous ne sçauriez demeurer debout dans
" ceste maison, tant pour sa bassesse, que pour la fumée qui
" suffoqueroit, et par consequent il faut estre tousiours couché
" ou assis sur la platte terre, c'est la posture ordinaire des

" Sauuages ; de sortir de hors, le froid, la neige, le danger de " s'égarer dans ces grands bois, vous font rentrer plus vite que " le vent et vous tiennent en prison dans vn cachot qui n'a ny " clef ny serrure.

" Ce cachot, outre la posture fascheuse qu'il y faut tenir sur " vn lit de terre, a quatre grandes incommoditez, le froid, le " chaud, la fumée et les chiens. Pour le froid vous auez la " teste à la neige. Il n'y a qu'vne branche de pin entre deux, " bien souuent rien que vostre bonnet, les vents ont liberté " d'entrer par mille endroicts : car ne vous figurez pas que ces " écorces soient iointes comme un papier colé sur vn chassis, " elles ressemblent bien souuent l'herbe à mille pertuis, sinon " que leurs trous et leurs ouuertures sont vn peu plus grandes, " et quand il n'y auroit que l'ouuerture d'en haut qui sert de " fenestre et de cheminée tout ensemble, le plus gros hyuer de " France y pourroit tous les iours passer tout entier sans em- " pressement. La nuict, estant couché, ie contemplois par " ceste ouuerture et les Estoilles et la Lune, autant à décou- " uert que si i'eusse esté en pleine campagne.

" Or cependant le froid ne m'a pas tant tourmenté que la " chaleur du feu : vn petit lieu, comme sont leurs cabanes, " s'échauffe aisément par vn bon feu, qui me rotissoit par fois " et me grilloit de tous costez, à raison que la cabane estant " trop estroite, ie ne sçavois comment me deffendre de son " ardeur : d'aller à droite ou à gauche, vous ne sçauriez, car " les Sauuages qui vous sont voisins occupent vos costez ; de " reculer en arrière vous rencontrez ceste muraille de neige ou " les écorces de la cabane qui vous bornent. Ie ne sçavois en " quelle posture me mettre : de m'estendre, la place estait si " estroite que mes iambes eussent esté à moitié dans le feu ; " de me tenir en peloton, et tousiours racourcy comme ils " font, ie ne pouvois pas si long temps qu'eux.....

Cette incommodité n'est pas aussi grande pour les Sauvages, qui s'accoutument depuis leur enfance à s'asseoir comme les singes.

" Or ie dirai neantmoins que le froid ny le chaud n'ont rien

" d'intolerable, et qu'on trouue quelque remede à ces deux
" maux ; mais pour la fumée, ie vous confesse que c'est vn
" martyre : elle me tuoit et me faisoit pleurer incessamment
" sans que i'eusse ny douleur ny tristesse dans le cœur ; elle
" nous terrassoit par fois tous tant que nous estions dans la
" cabane, c'est-à-dire qu'il falloit mettre la bouche contre terre
" pour pouuoir respirer ; car encor que les Sauuages soient
" accoustumez à ce tourment, si est-ce que par fois il redoubloit
" auec telle violence, qu'ils estoient contraincts aussi bien
" que moy de se coucher sur le ventre, et de manger la terre
" pour ne point boire la fumée. I'ai quelque fois demeuré
" plusieurs heures en ceste situation, notamment dans les plus
" grands froids, et lors qu'il neigeoit : car c'estoit en ces temps
" là que la fumée nous assailloit auec plus de fureur, nous saisis-
" sant à la gorge, aux naseaux et aux yeux : que ce breuuage
" est amer ! que ceste odeur est forte ! que ceste vapeur est
" nuisible à la veuë ! i'ai creu plusieurs fois que ie m'en allois
" estre aveugle : les yeux me cuisoient comme feu, ils me
" pleuroient ou distilloient comme un alambic, ie ne voyois
" plus rien que confusément, à la façon de ce bon homme qui
" disoit : *Les hommes me paroissent comme des arbres en mouue-*
" *ment*[1]. Ie disois les Psaumes de mon Breuiaire comme ie
" pouuois, les sçachant à demy par cœur : i'attendois que la
" douleur me donnast vn peu de relasche pour reciter les
" leçons, et quand ie venois à les lire, elles me sembloient
" écrites en lettres de feu ou d'écarlatte ; i'ai souuent fermé mon
" liure, n'y voyant rien que confusion qui me blessoit la veuë.

" Quelqu'vn me dira que ie deuois sortir de ce trou enfumé
" et prendre l'air, et ie luy repondray que l'air estoit ordinaire-
" ment en ce temps-là si froid, que les arbres, qui ont la peau
" plus dure que celle de l'homme, et le corps plus solide, ne
" luy pouvoient resister, se fendans iusques au cœur, faisans vn
" bruit comme d'vn mousquet en s'éclatans : ie sortois neant-
" moins quelque fois de ceste taniere, fuyant la rage de la
" fumée pour me mettre à la mercy du froid, contre lequel ie

[1] Marc. VIII, 24.

" taschais de m'armer, m'enueloppant de ma couuerture
" comme vn Irlandois, et en cet esquipage assis sur la neige, ou
" sur quelque arbre abbattu, ie recitois mes Heures : le mal
" estoit que la neige n'auoit pas plus de pitié de mes yeux que
" la fumée.

" Pour les chiens que i'ay dit estre l'vne des incommoditez des
" maisons des Sauuages, ie ne sçay si ie les dois blasmer : car ils
" m'ont rendu par fois de bons seruices ; vray qu'ils tiroient de
" moy la mesme courtoisie qu'ils me prestoient, si bien que nous
" nous entr'aydions les vns les autres, faisans l'enblesme de
" *secours mutuel.* Ces pauures bestes ne pouuans subsister à l'air,
" hors la cabane, se venoient coucher tantost sur mes épaules,
" tantost sur mes pieds, et comme ie n'auois qu'vne simple
" castalogne pour me seruir de mattelas ou de couuerture tout
" ensemble, ie n'estois pas marry de cet abry, leur rendans
" volontiers vne partie de la chaleur que ie tirois d'eux : il est
" vray que comme ils estoient grands et en grand nombre, ils
" me pressoient par fois, et m'importunoient si fort, qu'en me
" donnans vn peu de chaleur, ils me deroboient tout mon
" sommeil, cela estoit cause que bien souuent ie les chassois,
" en quoy il m'arriua certaine nuit un traict de confusion et de
" risée : car un Sauuage s'estant ietté sur moy en dormant, moy
" croyant que ce fust vn chien, rencontrant en main vn baston,
" ie le frappe m'écriant, *Aché*, *Aché*, qui sont les mots dont ils
" se seruent pour chasser les chiens ; mon homme s'esveille
" bien estonné, pensant que tout fust perdu : mais s'estant pris
" garde d'où venoient les coups : ' Tu n'as point d'esprit', me
" dit-il, ' ce n'est pas vn chien, c'est moy ' : à ces paroles ie ne
" sçay qui resta le plus estonné de nous deux, ie quittay dou-
" cement mon baston, bien marry de l'auoir trouué si pres de
" moy.

" Retournons à nos chiens : ces animaux estans affamez,
" d'autant qu'ils n'auoient pas de quoy manger non plus que
" nous, ne faisoient qu'aller et venir, roder par tout dans la
" cabane : or comme on est souuent couché aussi bien qu'assis
" dans ces maisons d'écorce, ils nous passoient souuent, et sur

" la face et sur le ventre, et si souuent, et auec telle importu-
" nité qu'estant las de crier et de les chasser, ie me couurois
" quelque fois la face, puis ie leur donnois liberté de passer
" par où ils voudroient. S'il arriuoit qu'on leur iettast un os,
" aussi tost c'estoit de courre apres à qui l'auroit, culbutans
" tous ceux qu'ils rencontroient assis, s'ils ne se tenoient bien
" fermes : ils m'ont par fois renuersé et mon escuelle d'écorce
" et tout ce qui estait dedans sur ma soutane. Ie sousriois
" quand il y survenoit quelque querelle parmy eux lors que
" nous disnions : car il n'y avoit celuy qui ne tint son plat à
" deux belles mains contre la terre, qui seruoit de table, de
" siege et de lict, et aux hommes et aux chiens : c'est de là que
" prouenoit la grande incommodité que nous receuions de ces
" animaux, qui portoient le nez dans nos escuelles plus tost
" que nous n'y portions la main. C'est assez dit des incom-
" moditez des maisons des Sauuages, parlons de leurs viures.

" Au commencement que ie fus auec eux, comme ils ne
" salent ny leurs boüillons ny leurs viandes, et que la saleté
" mesme fait leur cuisine, ie ne pouuois manger de leurs salmi-
" gondis, ie me contentois d'vn peu de galette et d'vn peu
" d'anguille boucanée, iusques là que mon hoste me tançoit de
" ce que ie mangeois si peu : ie m'affamay deuant que la
" famine nous accueillist. Cependant les Sauuages faisoient
" tous les iours des festins, en sorte que nous nous vismes en
" peu de temps sans pain, sans farine et sans anguilles, et sans
" aucun moyen d'estre secourus : car outre que nous estions
" fort auant dans les bois, et que nous fussions morts mille
" fois deuant que d'arriuer aux demeures des François, nous
" hyuernions de là le grand fleuue, qu'on ne peut trauerser en
" ce temps là pour le grand nombre de glaces qu'il charrie
" incessamment, et qui mettroient en pieces non seulement vne
" chaloupe, mais vn grand vaisseau.

" Pour la chasse, comme les neiges n'estoient pas profondes
" à proportion des autres années, ils ne pouuoient pas prendre
" l'Elan, si bien qu'ils n'apportoient que quelques Castors et
" quelques Porcs épics, mais en si petit nombre que cela
" seruait plus tost pour ne pas mourir que pour viure.

" Mon hoste me disoit dans ces grandes disettes : '*Chibiné*, " aye l'âme dure, resiste à la faim, tu seras par fois deux iours, " quelque fois trois ou quatre sans manger, ne te laisse point " abbattre, prend courage, quand la neige sera venuë, nous " mangerons. '

" Nostre Seigneur n'a pas voulu qu'ils fussent si long temps " sans rien prendre ; mais pour l'ordinaire nous mangions vne " fois en deux iours, voire assez souuent ayans mangé un " Castor le matin, le lendemain au soir nous mangions un " Porc épic gros comme vn Cochon de laict ; c'estoit peu à " dix-neuf personnes que nous estions, il est vray ; mais ce peu " suffisoit pour ne point mourir. Quand je pouuois auoir une " peau d'Anguille pour ma iournée, sur la fin de nos viures, ie " me tenois pour bien déieûné, bien disné et bien soupé.

" Au commencement ie m'estois servy d'une de ces peaux " pour refaire vne soutane de toille que i'auois sur moy, ayant " oublié de porter des pieces ; mais voyant que la faim me " pressoit si fort, ie mangeay mes pieces, et si ma soutane eust " esté de mesme estoffe, ie vous répond que ie l'eusse rappor- " tée bien courte en la maison ; ie mangeois bien les vieilles " peaux d'Orignac, qui sont bien plus dures que les peaux " d'Anguilles ; i'allois dans les bois brouter le bout des arbres " et ronger les écorces plus tendres.

" Les Sauuages qui nous estoient voisins souffroient encore " plus que nous, quelques-vns nous venans voir, nous disoient " que leurs camarades estaient morts de faim. I'en vy qui " n'auoient mangé qu'vne fois en cinq iours et qui se tenoient " bienheureux quand ils trouuoient de quoy disner au bout de " deux ; ils estoient faicts comme des squelets, n'ayans plus " que la peau sur les os. Nous faisions par fois de bons repas ; " mais pour vn bon disner, nous nous passions trois fois de " souper.

" Un ieune Sauvage de nostre cabane mourant de faim, " ils me demandoient souuent si ie ne craignois point, si ie " n'avois point peur de la mort, et voyans que ie me montrois " assez asseuré, ils s'en estonnoient, notamment en certain

" temps que ie les vis quasi tomber dans le desespoir. Quand
" ils viennent iusques-là, ils ioüent pour ainsi dire à sauue qui
" peut, ils iettent leurs écorces et leur bagage, ils s'abandonnent
" les vns les autres, et perdans le soin du public, c'est à qui
" trouuera de quoy viure pour soy ; alors les enfans, les femmes,
" en vn mot ceux qui ne sçauroient chasser meurent de froid et
" de faim ; s'il en fussent venus à ceste extrémité, ie serois mort
" des premiers.

" Voila ce qu'il faut preuoir auant que de se mettre à leur
" suitte : car encor qu'ils ne soient pas tous les ans pressez de
" ceste famine, ils en courrent tous les ans les dangers, puis
" qu'il n'ont point à manger ou fort peu, s'il n'y a beaucoup de
" neige et beaucoup d'Orignaux, ce qui n'arriue pas tous iours.

" Que si vous me demandez maintenant quels estoient mes
" sentimens dans les affres de la mort et d'vne mort si langou-
" reuse comme est celle qui prouient de la famine, ie vous
" diray que i'ay de la peine à répondre ; neantmoins, afin que
" ceux qui liront ce Chapitre n'appréhendent point de nous
" venir secourir, ie puis asseurer auec vérité que ce temps de
" famine m'a esté vn temps d'abondance. Ayant recogneu que
" nous commencions à floter entre l'esperance de la vie et
" la crainte de la mort, ie fis mon compte que Dieu m'auoit
" condamné à mourir de faim pour mes pechez, et baisant
" mille fois la main qui auoit minuté ma sentence, i'en attendois
" l'execution auec vne paix et vne ioye qu'on peut bien sentir,
" mais qu'on ne peut décrire : ie confesse qu'on souffre et qu'il
" se faut resoudre à la Croix ; mais Dieu fait gloire d'ayder vne
" âme quand elle n'est plus secouruë des creatures. Poursui-
" uons notre chemin.

" Après ceste famine, nous eusmes quelques bons iours. La
" neige qui n'estoit que trop haute pour auoir froid, mais trop
" basse pour prendre l'Orignac, s'estant grandement accreuë sur
" la fin de Ianuier, nos Chasseurs prirent quelques Orignaux,
" dont ils firent seicherie ; or soit que mon intemperance, ou que
" ce boucan dur comme du bois et sale comme les ruës, fût con-
" traire à mon estomach, ie tombay malade au beau commence-

" ment de Feurier. Me voila donc contraint de demeurer tous-
" iours couché sur la terre froide : ce n'estoit pas pour me guérir
" des tranchées fort sensibles qui me tourmentoient, et qui me
" contraignoient de sortir à toute heure iour et nuict, m'enga-
" geant à chaque sortie dedans les neiges iusques aux genoux,
" et par fois quasi iusques à la ceinture, notamment au com-
" mencement que nous estions cabanez en quelque endroit.
" Ces douleurs sensibles me durerent enuiron huict ou dix jours,
" comme aussi vn grand mal d'estomach, et vne foiblesse de
" cœur qui se répandoit par tout le corps, ie guary de ceste
" maladie, non pas tout à fait, car ie ne fis que traisner iusques
" à la my-Caresme que le mal me reprit. Ie dis cecy pour faire
" voir le peu de secours qu'on doit attendre des Sauuages
" quand on est malade : estant un iour pressé de la soif, ie
" demanday vn peu d'eau, on me répondit qu'il n'y en auoit
" point, et qu'on me donneroit de la neige fonduë si i'en vou-
" lois : comme ce breuuage estoit contraire à mon mal, ie fis
" entendre à mon hoste que i'avois veu vn lac non pas loing de
" là, et que i'en eusse bien voulu auoir vn peu d'eau ; il fit la
" sourde oreille, à cause que le chemin estoit vn peu fâcheux ;
" si bien que non seulement ceste fois, mais encore en tous les
" endroits que quelque fleuue ou quelque ruisseau estoit vn peu
" esloigné de nostre cabane, il falloit boire de ceste neige
" fonduë dans vne chaudière, dont le cuiure estoit moins
" épais que la saleté : qui voudra sçauoir l'amertume de ce
" breuuage, qu'il le tire d'vn vaisseau sortant de la fumée, et
" qu'il en gouste.

" Quant à la nourriture, ils partagent le malade comme les
" autres : s'ils prennent de la chair fresche, ils luy en donnent
" sa part s'il en veut ; s'il ne la mange pour lors, on ne se met
" pas en peine de luy en garder vn petit morceau quand il
" voudra manger ; on luy donnera de ce qu'il y aura pour lors
" en la cabane, c'est à dire du boucan, et non pas du meilleur,
" car ils le reseruent pour les festins : si bien qu'vn pauure
" malade est contraint bien souuent de manger parmy eux ce
" qui luy feroit horreur dans la santé mesme, s'il estoit avec

" nos François. Une âme bien altérée de la soif du Fils de
" Dieu, ie veux dire des souffrances, trouueroit icy de quoy se
" rassasier.

" Il me reste encor à parler de leur conversation, pour faire
" entièrement cognoistre ce qu'on peut souffrir auec ce peuple.
" Ie m'estois mis en la compagnie de mon hoste et du Rene-
" gat, à condition que nous n'hyuernerions point auec le
" Sorcier, que ie cognoissois pour tres-meschant homme, ils
" m'avoient accordé ces conditions, mais ils furent infideles,
" ne gardans ny l'vne ny l'autre ; ils m'engagerent donc auec
" ce pretendu Magicien. Or ce miserable homme et la fumée
" m'ont esté les deux plus grands tourments que i'aye endurés
" parmy ces Barbares.....

" I'ai tousiours esté auec ce Sorcier en très-mauuaise intelli-
" gence pour les raisons suivantes :

" Premièrement, pource que m'yant inuité d'hyuerner auec
" luy, ie l'auois éconduy, dequoy il se ressentoit fort, voyant
" que ie faisois plus d'estat de mon hoste, son cadet que de luy.

" Secondement, pource que ie ne pouuois pas assouuir sa
" conuoitise : ie n'avois rien qu'il ne me demandast ; il m'a fait
" fort souuent quitter mon manteau de dessus mes espaules
" pour s'en couurir ; or ne pouuant pas satisfaire à toutes ses
" demandes, il me voyoit de mauuois œil.....

" En troisiesme lieu, voyant qu'il faisoit du Prophete, amu-
" sant ce peuple par mille sottises qu'il inuente à mon aduis
" tous les iours, ie ne laissois perdre aucune occasion de le
" conuaincre de niaiserie et de puérilité, mestant au iour l'im-
" pertinence de ses superstitions : or c'estait luy arracher l'âme
" du corps par violence ; car comme il ne sçauroit plus chasser,
" il fait plus que iamais du Prophete et du Magicien pour con-
" seruer son credit et pour auoir les bons morceaux.....

" En quatriesme lieu se voulant recreer à mes dépens, il me
" faisoit par fois escrire en sa langue des choses sales, m'assu-
" rant qu'il n'y auoit rien de mauuais, puis il me faisoit pro-
" noncer ces impudences, que ie n'entendois pas, deuant les
" Sauuages : quelques femmes m'ayans adverty de ceste ma-

" lice, ie luy dis que ie ne salirois plus mon papier ny ma
" bouche de ces vilaines paroles ; il ne laissa pas de me com-
" mander de lire en la presence de toute la cabane et de
" quelques Sauuages qui estoient suruenus, quelque chose qu'il
" m'auoit dicté. Ie luy répondis, que l'Apostat m'en donnât
" l'interpretation, et puis que ie lirois, ce Renegat refusant de
" le faire, ie refusay aussi de lire..... Il sortit de ceste meslée
" fort vlceré.

" En cinquiesme lieu, voyant que mon hoste m'aymoit, il
" eut peur que cet amour ne le privast de quelque friand mor-
" ceau ; ie taschay de luy oster ceste appréhension, témoignant
" publiquement que ie ne viuois pas pour manger, mais que ie
" mangeois pour viure, et qu'il importoit peu quoy qu'on me
" donnast, pourveu qu'il en eusse assez pour ne point mourir.....

" En sixiesme lieu, comme il voyoit que les Sauuages des
" autres cabanes me portoient quelque respect, cognoissant
" d'ailleurs que i'estois grand ennemy de ses impostures, et
" que si i'entrois dans l'esprit de ses oüailles, ie le perdrois
" de fond en comble, il faisoit son possible pour me détruire
" et pour me rendre ridicule en la creance de son peuple.

" En septiesme lieu, adioustez à tout cecy l'auersion que luy
" et tous les Sauuages de Tadoussac ont euë iusques icy des
" François depuis le commerce des Anglois.....

" I'ay creu cent fois que ie ne sortirois iamais de ceste
" meslée que par les portes de la mort. Il m'a traité fort
" indignement, il est vray ; mais ie m'estonne qu'il n'a fait pis,
" veu qu'il est idolatre de ces superstitions, que ie combattois
" de toutes mes forces. De raconter par le menu toutes ses
" attaques, ses risées, ses gausseries, ses mépris, ie ferois vn
" Livre pour vn Chapitre ; suffit de dire qu'il s'attaquoit mesme
" par fois à Dieu pour me déplaire et qu'il s'efforçoit de me
" rendre la risée des petits et des grands, me décriant dans les
" autres cabanes aussi bien que dans la nostre ; il n'eut neant-
" moins iamais le credit d'animer contre moy les Sauuages nos
" voisins, ils baissoient la teste quand ils entendoient les bene-
" dictions qu'il me donnoit.

" Pour les domestiques, incitez par son exemple, et appuyez " de son authorité, ils me chargeoient incessamment de mille " brocards et de mille iniures ; ie me suis veu en tel estat que " pour ne les aigrir, ou ne leur donner occasion de se fascher, " ie passois les iours entiers sans ouurir la bouche. Croyez " moy, si ie n'ay rapporté autre fruict des Sauuages, i'ay pour " le moins appris beaucoup d'iniures en leur langue. Ils me " me disoient à tout bout de champ :—' Tais toy, tais toy, tu " n'as point d'esprit.—Il est orgueilleux.—Il fait du compa- " gnon.—Il est superbe.—Il ressemble à vn Chien.—Il res- " semble à vn Ours.—Il est barbu comme vn Lieure.—Il est " Capitaine des Chiens.—Il a la teste faite comme une " citroüille.—Il est difforme.—Il est laid.—Il est yure. '

" Voilà les couleurs dont ils me peignoient, et de quantité " d'autres que i'obmets. Le bon est qu'ils ne pensoient pas " quelques fois que ie les entendisse, et me voyans sousrire, ils " demeuroient confus, du moins ceux qui ne chantoient ces " airs que pour complaire au Sorcier.

" Cecy ne doit epouuanter personne, les bons soldats s'ani- " ment à la veuë de leur sang et de leurs playes. Dieu est " plus grand que nostre cœur.... On ne rencontre pas tousiours " des Sorciers ou des Iongleurs de l'humeur de celuy-cy.....

" Mais finissons ce Chapitre, autrement ie me voy en danger " d'estre aussi importun que cet imposteur, que ie recommande " aux prieres de tous ceux qui liront cecy. "

Je passe sous silence les dangers que l'on rencontra au retour à travers les glaces, qui menacent plus d'une fois d'engloutir les pauvres embarcations d'écorce.

J'ajouterai seulement que ce que nous croyions devoir suffire, si c'était fait une fois pour toutes, a été fait encore dans plusieurs occasions, non-seulement dans le but d'apprendre la langue, mais pour ne pas laisser privés d'instructions et de sacrements pendant six mois entiers ces bons néophytes, qui nous suppliaient avec tant d'instance de ne pas les abandonner.

Les missionnaires qui ont incomparablement le plus souffert dans ces rencontres sont le Père Gabriel Druillettes, qui y a

perdu pour un temps la vue, et presque la vie, et le Père Charles Albanel, qui y a passé encore le dernier hiver (1651).

Le fruit de ces travaux, outre les mérites acquis par les missionnaires et l'édification des Sauvages, a été une connaissance vraiment parfaite de ces langues, si différentes (comme nous l'avons dit) des nôtres, mais très-belles et très-régulières, ce qui fait bien voir que Dieu seul en est l'auteur ; car il est impossible qu'une structure si parfaite et qui surpasse toutes celles des langues d'Europe que nous connaissions, soit le produit d'esprits grossiers et étrangers à toute science, comme le sont les Sauvages du Canada.

Nous avons à présent dans ces langues des grammaires, des dictionnaires et différents livres. Or avec une connaissance médiocre de leurs langues, nous aurions été incapables de leur expliquer nos sublimes mystères ; car on n'y trouve d'ordinaire point de noms abstraits ; les quelques substantifs qu'on y rencontre, sont indéclinables, car à la place de noms on doit se servir d'adjectifs verbaux, qui se conjuguent au lieu de se décliner. Le signe de croix à lui seul nous a coûté près d'une année d'étude.

CHAPITRE IV.

AUTRE DIFFICULTÉ DE LA CONVERSION DES SAUVAGES ET EN PARTICULIER DE CELLE DES HURONS.

Je ne parlerai pas des difficultés intrinsèques et très-grandes qui venaient du peuple lui-même, comme d'avoir vieilli de temps immémorial dans les superstitions, de divorcer sous les prétextes les plus frivoles ; de jouir d'une liberté incroyable en toutes choses, sans être retenu par aucune loi, ni aucune autorité ; d'être obligé de consentir à un changement vraiment substantiel et total, non pas pour passer d'une mauvaise religion à une bonne, mais pour adopter la véritable religion, après n'en avoir eu aucune. Ajoutez l'obligation pour les

Sauvages chrétiens de renoncer non-seulement aux récréations les plus innocentes, mais même aux remèdes de la médecine, parce qu'ils croyaient, quoique sans fondement, trouver partout de la superstition ; et enfin l'impossibilité où ils se voyaient d'allier les fonctions publiques avec la profession de la foi, parce que les capitaines étaient obligés par leur charge, d'inviter et d'exhorter à toutes les cérémonies superstitieuses et souvent déshonnêtes.

Disons donc seulement un mot des difficultés provenant du dehors, et qui nous étaient en grande partie personnelles.

Il y a chez ce peuple, comme on sait, des hommes qui passent pour sorciers ou devins ; or dès le premier jour qu'ils nous virent, ils s'aperçurent bien que notre religion était entièrement opposée à leurs superstitions vraies ou imaginaires ; aussi furent-ils les premiers à nous déclarer la guerre. Deux fois, dans un temps de sécheresse extraordinaire, qui menaçait le pays d'une famine, ils dirent tout haut qu'il fallait attribuer ce fléau à une croix, que nous avions érigée à notre arrivée. Mais le P. de Brebeuf, après leur avoir donné des raisons bien convaincantes, les détermina à ne pas renverser cette croix, et à ne pas nous chasser comme sorciers ; il leur promit la pluie s'ils voulaient non-seulement ne pas l'abattre, mais invoquer avec lui le Dieu-homme, qui l'avait sanctifiée en y mourant pour nous. Dans ces deux circonstances, après une neuvaine une fois à Saint Joseph et l'autre à Saint Ignace, notre Fondateur, à peine achevait-on de faire la procession qu'on obtint la pluie désirée.

Cette difficulté ainsi vaincue, il s'en présenta une autre encore plus grande. Les Sauvages avaient l'intime conviction, que le baptême était un sortilége qui causait la mort. En effet, quoique parmi les personnes baptisées, il y en eût plusieurs, dès les premiers temps, qui non-seulement ne moururent pas, mais qui semblèrent même avoir été comme rappelés à la vie par ce sacrement, cependant comme nous ne baptisions durant l'épidémie générale, que les malades en danger et les moribonds suffisamments instruits, qui souvent rendirent le dernier

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

SCÈNE DE JONGLEUR.

soupir immédiatement après le baptême, les Sauvages se persuadèrent que de recevoir ce sacrement ou un passe-port pour l'autre vie, c'était la même chose. Ajoutez à cela l'usage qu'ils avaient de menacer les enfants de l'eau, comme ici on les menace de la verge.

En troisième lieu, ils nous regardaient, en général, comme la cause d'une espèce de peste, inconnue jusque là dans le pays, et qui le ruina presqu'entièrement. Leurs soupçons ou plutôt leur ferme persuasion s'appuyait :

1° Sur le témoignage de leurs soi-disant magiciens aussi bien que des hommes marquants : le peuple est toujours crédule et admet tout sans examen.

2° Sur le fait suivant : Dans les commencements, les missionnaires tombèrent presque tous malades en même temps ; or, quoiqu'ils n'eussent ni médecines, ni remèdes, ni aucune des commodités de la vie, et qu'on ne leur donnât, pour tout soulagement, qu'un peu de gibier sauvage, cuit à l'eau pure et sans sel, cependant dans ce besoin extrême et ce dénuement total, ils se rétablirent en peu de jours, et recouvrèrent une santé parfaite, tandis que les Sauvages avec tous leurs remèdes naturels et superstitieux, mouraient presque tous.

Il est bien vrai qu'il faut convenir que notre guérison dans ce pays, fut un effet de la protection toute spéciale de Dieu. Quelqu'un ayant demandé au missionnaire, auteur de la lettre citée plus haut, avec quel remède il avait guéri les plaies multipliées et dangereuses que lui avaient faites les Iroquois, plaies telles que d'habiles médecins d'Europe ont avoué qu'ils n'en auraient pas entrepris la cure sans inquiétude, celui-ci répondit qu'il n'avait pas employé d'autre remède, qu'une diète très-sévère et forcée, ni d'autre instrument que ses dents, avec lesquelles il coupait jusqu'au vif les chairs gâtées, et arrêtait ainsi la gangrène, qui s'était déjà déclarée dans trois endroits différents de ses mains déchirées.

3° Sur cet autre fait : Quoique nous fussions presque continuellement auprès des malades les plus dégoûtants et les plus dangereux, et qu'ils mourussent entre nos mains, aucun de

nous ne contracta la contagion. Ils en concluaient que nous étions comme des esprits, et ils croyaient que nous avions fait *alliance avec la mort, et un pacte avec l'enfer.* [1]

4° Sur l'aveu présumé et tacite des accusés. Nous avions commencé à Québec un Séminaire de jeunes Hurons, qui devaient être, selon nos espérances, d'un grand secours pour propager notre sainte foi dans leur pays. Mais ces jeunes Sauvages ont bien peu de caractère, et se laissent plus facilement pervertir, qu'ils ne convertissent les autres ; aussi avons-nous depuis mieux aimé prendre des hommes d'un âge mûr. Pour commencer, nous avions été obligés de faire de grands présents aux parents de ces enfants, et de donner à ceux-ci de bonnes raisons pour leur persuader de vivre avec nous.

Le missionnaire chargé de ces jeunes garçons avait dit, paraît-il, à l'un d'eux, pour l'engager à rester à Québec, " de " faire attention que s'il retournait dans son pays, il pourrait " bien mourir de la maladie générale qui allait le désoler. "

Il n'est pas certain que le missionnaire ait été aussi positif, mais il est hors de doute qu'il pouvait l'être ; car on savait qu'il y avait eu d'importées cette année-là beaucoup de marchandises empestées, et que la maladie avait déjà attaqué bien des Sauvages.

Quoi qu'il en soit, le jeune homme de retour dans son pays, ne vit pas plus tôt les progrès du mal, qu'il rapporta aux capitaines que le Père qui avait voulu le retenir à Québec, lui avait annoncé ce malheur. Ils en conclurent que le missionnaire avait connaissance du fléau, et par suite que lui et ses compagnons en étaient les auteurs. Quelques-uns ajoutaient même que nous avions apporté pour cela de France un cadavre, que nous conservions avec grand soin dans notre logis. Ils faisaient allusion au Très-Saint Sacrement, conservé dans notre chapelle, et dont nous avions parlé à nos chrétiens. Ils voulaient donc visiter notre logis, et chercher partout ce cadavre qui était cause de la peste. Ils en disaient autant de certaines images et d'autres objets. Les prières que nous faisions, les

[1] Ps. 28, 18.

messes que nous célébrions de grand matin portes closes, les litanies, les promenades elles-mêmes, chose nouvelle pour eux, etc., étaient, à leurs yeux, autant de superstitions faites pour les perdre.

Nous fûmes obligés d'arrêter une petite horloge sonnante qui servait à nous régler. Ils la prenaient pour un démon qui, en sonnant, donnait à la mort le signal de les tuer.

Ils trouvèrent de la superstition, jusque dans un drapeau élevé au sommet d'un sapin. D'après eux, il jetait le mal du côté où le vent le dirigeait ; et comme il se tournait tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, " vous voyez bien," disaient-ils, " il n'y a plus rien qui soit à l'abri dans le pays." Ilscroyaient qu'il nous avait servi à envelopper la maladie, pour l'apporter chez eux.

" Cette maladie," disaient d'autres, " n'a pas pris son ori-
" gine ici ; elle vient d'ailleurs. Nous n'avons jamais vu des
" démons si cruels. Les autres maladies ont duré deux ou trois
" lunes (ils mesurent le temps par les lunes, comme les Hé-
" breux) ; mais celle-ci nous poursuit depuis plus d'une année.
" Les autres n'enlèvent qu'une ou deux personnes par famille ;
" mais celle-ci n'en laisse échapper qu'une sur deux et quelque-
" fois même n'épargne personne. Les pertes causées par les
" anciennes maladies se réparaient en peu d'années ; nous n'y
" pensions plus ensuite. Celle-ci demanderait des siècles en-
" tiers pour repeupler le pays."

Je ne répéterai pas les fables qu'ils racontaient partout, par exemple que des personnes mortes étaient revenues pour nous accuser et nous condamner avec tous les mystères de notre sainte foi, etc.

Et ce ne fut pas là seulement l'opinion du bas peuple, mais celle des capitaines eux-mêmes et des hommes les plus instruits, qui s'assemblèrent plusieurs fois pour mettre en question la mort de tous les nôtres. Ils vinrent même une fois nous l'annoncer.

Le P. de Brébeuf, supérieur de la Mission, subit plusieurs interrogatoires dans des conseils publics, et fut traité durement.

Il crut même un jour que c'était fait de lui, et il fit les préparatifs nécessaires.

Après avoir adressé à Dieu les prières que demandait la circonstance, et avoir écrit à Québec une lettre qu'il confia à un Sauvage de nos amis, qui nous portait déja compassion, il fit, selon l'usage du pays, le jour qu'il croyait fixé pour son exécution, un festin que ces peuples appellent le *festin d'adieu.* C'est un devoir à remplir pour tout homme qui va mourir, soit de mort naturelle, soit de mort violente. Les captifs, dès qu'ils ont reçu leur arrêt de mort, doivent dire adieu à leurs amis ; pour cela on prépare un festin, et l'on y invite les premiers hommes du pays ; le prisonnier déjà destiné au feu, leur adresse ses adieux. Ceux qui meurent de mort naturelle en font autant.

Les missionnaires se disposaient à suivre cette coutume, pour montrer qu'ils étaient préparés à la mort, qu'ils la regardaient sans crainte, et qu'ils n'attendaient que l'exécution de la sentence qui les condamnait, comme magiciens et destructeurs du pays, quand un messager tout à fait inattendu, vint inviter le P. de Brébeuf à comparaître encore une fois devant l'assemblée de tous les chefs de la nation. Après un très-long examen, et un discours plus long encore prononcé par le missionnaire, et dans lequel, malgré les interruptions, il parla de la foi chrétienne bien plus que de la maladie, (leur disant de ne pas nous attribuer à nous, mais à la justice du Dieu que nous prêchions, et que leurs crimes avaient irrité, les malheurs dont ils étaient frappés, et dont ils ne verraient la fin, que lorsqu'ils l'auraient apaisé par une juste soumission et par la pénitence), ils changèrent si complètement d'avis qu'ils renvoyèrent le Père absous et, malgré la protestation de quelques capitaines, qui l'appelaient *importun, répétant toujours la même chose, indigne de la vie*, etc., plusieurs d'entre eux le prièrent en sortant, de les instruire dans la foi. Au moment où il quittait la cabane il vit un Sauvage, très-grand ennemi de la foi, recevoir un coup de hache, et tomber mort à ses pieds. Comme le jour baissait déjà, il crut que le meurtrier s'était trompé, et que le coup lui

avait été destiné à lui-même. Il dit donc avec fermeté au meurtrier : " N'est-ce pas moi que tu voulais frapper ?—Non," répondit le Sauvage, tu peux passer ; celui-ci était sorcier ; " toi, tu ne l'es pas."

Le lecteur peut se figurer quelles actions de grâces nous offrîmes à Dieu, à la vue de ce Père qui se regardait lui-même comme un homme rendu à la vie, et à l'espoir de pouvoir continuer de travailler à la conversion de ces pauvres malheureux, si terriblement affligés.

Mais un préjugé qui a une fois pris racine dans l'esprit d'un peuple entier, ne s'arrache pas facilement, et d'ailleurs la sentence de grâce donnée dans cette assemblée, n'était pas un acte juridique, chose inconnue parmi eux, ni une sentence publique regardant tout le pays. Nous avions donc raison de craindre autant qu'auparavant, non pas que la masse de la nation, mais quelque particulier, irrité par la mort de quelqu'un de ses proches, ne nous l'imputât, et nous traîtât de la même manière que ceux qui dans le pays sont soupçonnés de maléfice, comme l'éprouva celui que le P. de Brébeuf avait vu tomber mort à ses pieds.

Tout cela pourtant ne refroidit point le zèle des missionnaires pour secourir ces infortunés ; car, ainsi que l'Apôtre, nous regardions tous, en pareille circonstance, *la mort comme un gain.* Quoique les menaces de mort fussent très-fréquentes, et que les haches fussent plus d'une fois levées sur nos têtes, quelqu'un se trouvait toujours là pour détourner le coup, ou bien le meurtrier, honteux de son dessein, se retirait de lui-même. Outre les fatigues, nous ne trouvions donc à souffrir que de cruelles insultes et des menaces continuelles, mais sans effet, qui ne servaient qu'à nous détacher de plus en plus du monde, et à mettre chacun de nous en état de dire avec le saint roi David : *Mon âme est toujours dans mes mains* [1].

Au reste le démon, malgré tous ses efforts, ne put réussir à nous empêcher d'entrer, comme par force, dans les cabanes des Sauvages qui étaient dangereusement malades, et quoiqu'on

[1] Ps. 108, 109.

nous en repoussât souvent avec des insultes et des menaces, et qu'on nous fermât la porte, en nous disant faussement : " Il " n'y a personne " là où il se trouvait quelqu'un, cependant la charité des Pères était si ingénieuse et si persévérante, qu'elle les faisait pénétrer partout, en dépit des hommes et des démons.

Souvent Dieu, selon sa coutume, se servait des enfants, comme d'anges, pour nous guider. Ces petits innocents reprochaient à leurs parents leur mensonge, et disaient aux missionnaires : " Entrez, il y a ici des malades " ; puis de là les conduisaient ailleurs. C'est ainsi, que bien qu'il mourût un très-grand nombre de Sauvages, fort peu d'enfants et peu d'adultes moururent sans recevoir le baptême.

Notre cabane prit feu à cette époque, nous ne savons comment, peut-être par suite des menaces que plusieurs nous avaient faites, de nous brûler tous ensemble comme sorciers.

Ce préjugé, qui prit naissance alors, grandit encore en 1640 pendant une seconde épidémie, semblable à la première, et qui dura des années entières. Elle s'attacha à toute espèce de choses. D'après les Sauvages, nous étions la cause de tous les malheurs qui leur arrivaient, et ils nous en faisaient le reproche en face. " C'est depuis votre arrivée," nous disaient-ils, " qu'on ne voit plus de vieillards dans le pays. C'est vous " qui l'avez dépeuplé par la peste, et si l'on vous laisse libres " encore quelque temps, vous le ruinerez entièrement. "

Un des missionnaires sortait-il pour inviter les Sauvages, avec sa petite clochette ou avec sa voix, à venir au catéchisme ou à l'instruction, aussitôt quelque capitaine, ennemi de la foi, se montrait en même temps pour empêcher les gens de suivre le Père, et souvent joignait les menaces aux défenses ; puis par mille insolences, cherchait à interrompre le prédicateur, et à le faire passer tantôt pour fou, tantôt pour sorcier, tantôt pour l'ennemi déclaré de leur nation.

L'insolence des capitaines portait le peuple et les enfants eux-mêmes, à suivre leur exemple, et ils le faisaient avec une importunité, dont il est difficile de se faire une idée, quand on

n'en a pas fait l'expérience. Ils lançaient sur nous le premier objet venu ; ils nous tournaient en ridicule, et nous poursuivaient partout. *Nous étions comme des brebis au milieu des loups.* [1] Pour toute défense, nous n'avions que l'innocence de notre cause, qui était celle de Dieu.

Nous avions pour nous quelques Sauvages plus sensés, quelques catéchumènes, et même quelques capitaines, mais beaucoup n'osaient pas se déclarer, et quand ils le faisaient, c'était sans grand résultat, vu le nombre et la puissance de nos ennemis.

Nous leur avions prédit quelques éclipses de soleil et de lune ; or ils les redoutent beaucoup, et selon la partie du ciel où elles apparaissent, il les jugent de bon ou de mauvais augure. Ils se figurèrent que, puisque nous les connaissions d'avance, nous en étions la cause, ainsi que de la disette qui les avait suivies. Ils croyaient qu'il était du moins en notre pouvoir, de les empêcher, et ils voulaient que, puisque nous prédisions les éclipses, nous en prédissions aussi les effets, et avant tout pour eux des événements heureux.

Tous ces préjugés trouvèrent un nouvel aliment dans le témoignage de quelques Sauvages, venus récemment dans le pays et nommés *Oenroronons.* Ces étrangers avaient trafiqué avec les Anglais, les Hollandais et d'autres hérétiques européens. Ils disaient donc avoir entendu ceux-ci, (je ne sais si c'était vrai ou faux) leur répéter plusieurs fois, que nous étions des hommes mauvais, nuisibles au bien public, chassés de notre pays, où l'on nous aurait mis à mort, si nous y fussions restés, et que nous nous étions réfugiés dans ces contrées, pour les ruiner en peu de temps.

Mais toutes ces persécutions n'ont pas arrêté la marche de l'Évangile. Non-seulement il a commencé à se répandre parmi eux, mais il a continué à se développer et à grandir au milieu de ces épreuves. Il prenait même de plus profondes racines dans leurs cœurs, en proportion des maux que leur envoyait la justice de Dieu, dont les *jugements sont insondables*[2].

[1] Matth. x, 16.
[2] Ps. 35, 7.

Les fléaux de Dieu entrèrent dans ce pays avec la foi, et plus celle-ci grandissait, plus Dieu semblait frapper avec sévérité, et de manière à détruire presque entièrement cette nation infortunée. Chaque année voyait naître de nouveaux malheurs, de nouvelles guerres, de nouveaux fléaux, plus désastreux que les précédents. On a même remarqué que dans les familles, où la foi jetait le plus d'éclat, les épreuves ont aussi été les plus fortes. Le premier et plus fervent de nos chrétiens, après avoir souffert bien des infortunes, fut enfin surpris, et tué par les ennemis, avec plusieurs autres des plus édifiants.

Dans quelques-unes de nos Missions, nos hôtes, jusque là ordinairement heureux, reçurent avec notre visite celle du fléau de Dieu. Souvent ils perdaient, la même année, ou leurs femmes, ou leurs fils, ou quelque proche parent, ou bien il leur arrivait quelqu'autre fâcheux accident ; plusieurs ont eux-mêmes péri soit dans les eaux, soit dans les flammes, soit de quelqu'autre manière tragique.

Dieu voulait peut-être nous montrer que leur foi et leur piété étaient solides, puisqu'elles résistaient à toutes les épreuves. L'hiver de l'adversité sert en effet à faire pousser aux plantes de plus profondes racines.

Ceux-là même qui dans leur prospérité nous avaient maudits et persécutés, venaient quand ils perdaient leurs biens, leurs parents, leurs amis ou leur santé, chercher auprès de nous dans la foi la vraie consolation et le remède à leurs maux. En sorte que les jours de leur plus grande affliction, étaient pour nous le moment de la plus abondante récolte. En mourant de faim ou dans les flammes, ils demandaient l'assistance spirituelle de ceux qu'ils avaient accusés d'abord de causer ces malheurs. Tant il est vrai qu'*on s'instruit à l'école de l'adversité.*

Nous pourrions former un volume avec le récit des conversions extraordinaires et remarquables, qui sont arrivées depuis seize ans. Les Relations françaises, publiées chaque année, en sont pleines ; mais comme ce serait les gâter que de les abréger, je les réserve pour l'histoire.

Je dirai seulement en peu de mots que le nombre de nos néophytes aurait é.é beaucoup plus considérable, et que nous aurions en peu de temps rendu tout le pays chrétien, si nous n'avions cherché que le nombre. Mais nous n'avons voulu admettre aucun adulte en parfaite santé, avant de connaître très-bien leur langue, et avant d'avoir soumis à de longues épreuves, quelquefois pendant des années entières, leur saint propos non seulement de recevoir le baptême, mais encore d'être fidèles à la loi de Dieu, qui leur offrait souvent de grandes difficultés. Nous cherchions à augmenter la joie du Ciel plutôt qu'à multiplier les chrétiens, et nous nous serions fait un grand reproche, si quelqu'un d'entre nous eût mérité de s'entendre dire : *Vous avez multiplié les enfants, mais nullement la joie.* [1]

Néanmoins, dans l'espace de peu d'années, nous avons baptisé environ 12,000 Sauvages, dont le plus grand nombre est au Ciel (nous en avons la confiance), à cause de leur grande ferveur, et de leur admirable constance dans la foi.

Nous avions prédit l'éclipse du 30 janvier 1646, qui commença ici une heure et un quart avant minuit. Nos chrétiens étaient debout dans l'attente ; aussitôt qu'elle parut, un des plus fervents, ne consultant que son zèle, courut éveiller quelques Sauvages : "Venez voir," leur dit-il, "comme nos " missionnaires sont dignes de foi ; ne balancez donc plus " maintenant à croire les vérités qu'ils prêchent. "

Mais un bon vieillard, chrétien fervent, sans même connaître la réponse du roi Saint Louis, au sujet du miracle du Saint Sacrement, dit avec beaucoup de sagesse : " Que ceux qui " ont des doutes sur la vérité de la foi aillent voir l'éclipse, ils " n'auront cependant pas d'autre autorité que leurs yeux ; " notre foi repose sur de meilleures preuves."

Quelques néophytes se trouvant un jour en présence d'hérétiques européens, ceux-ci leur reprochèrent de faire le signe de la croix, et de porter le chapelet au cou ; mais bien loin de se laisser ébranler, nos jeunes convertis reprirent même ces hérétiques de leur impiété, avec une liberté vraiment chrétienne.

[1] Isai. IX, 3.

D'autres ayant vu dans la Nouvelle-Suède, des colons user de trop peu de réserve avec les femmes, ne firent pas difficulté de prêcher la vertu à ces Européens, qui auraient dû être les premiers à leur en donner des leçons.

Pour résister aux tentations, ils ont fait bien des actes héroïques. On a vu des néophytes, à l'exemple des Saints, éteindre dans la neige, au milieu des plus grandes rigueurs de l'hiver, les ardeurs de la concupiscence ou les réprimer par l'ardeur du feu en se rappelant avec une foi vive les peines de l'autre vie. Combien de jeunes filles ont préféré s'exposer à la mort, plutôt que de perdre leur honneur ! Combien de Sauvages ont embrassé la foi, malgré l'opposition de leurs compatriotes, et ont volontiers offert leur vie et leur sang pour la défense de leur religion ! Je suis convaincu que parmi eux, on aurait trouvé bien des martyrs, si quelqu'un avait osé se faire persécuteur.

En un mot Dieu est partout le même ; il peut *transformer les pierres en enfants d'Abraham* [1], *et ceux-ci viendront de l'Orient et de l'Occident et se reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des cieux* [2], c'est-à-dire dans les premiers rangs et les lieux les plus élevés. Fasse le Ciel que nous, *les enfants du Royaume, ne soyons pas jetés dans les ténèbres extérieures* [3] !

Quelques personnes ont eu la pieuse curiosité de vouloir connaître les arguments dont nous nous servions pour convertir les Sauvages à la foi. Nous mettions en avant les motifs de crédibilité, que donnent ordinairement les théologiens, mais ceux qui réussissaient le mieux, se réduisaient à trois.

Le premier était la conformité de notre loi et des commandements de Dieu, avec les lumières de la raison ; il n'est en effet rien de défendu par la foi, qui ne le soit aussi par la raison, et tout ce que celle-là commande ou permet, est approuvée par celle-ci. Aussi le premier de nos chrétiens, en demandant le baptême, fit cet aveu au P. Jean de Brébeuf :

[1] Luc. III, 8.

[2] Matth. VIII, 11.

[3] Matth. VIII, 12.

" Je t'ai entendu parler de la Foi pendant trois ans," lui dit cet homme doué d'un excellent jugement, " et tandis que tu " prêchais, je me répétais intérieurement : ' Il dit vrai ' ; et dès " le premier jour, j'ai commencé à mettre en pratique ce que " tu m'as enseigné."

Sous ce rapport nos Sauvages sont certainement bien supérieurs, pour l'intelligence et la constance, à ces indigènes de l'Orient dont l'apôtre des Indes, Saint François-Xavier, fait un si triste tableau dans ses lettres. Les nôtres comprenaient et discouraient très-bien. Ils se rendaient franchement à nos raisons.

Le second motif était tiré des monuments écrits, non-seulement de l'Écriture-Sainte, mais aussi des ouvrages profanes, et avec cet argument, nous fermions la bouche à leurs faux prophètes ou plutôt à leurs charlatans. Ceux-ci n'ont en effet pour eux ni livres ni écrit quelconque, comme nous l'avons dit. Aussi quand ils nous racontaient leurs fables sur la création du monde, sur le déluge, (dont ils ont quelque idée confuse) et sur le pays des âmes, nous leur demandions : " Qui vous l'a " dit ? "—Ils répondaient : " Nos ancêtres."—" Mais, " répliquions-nous, " vos ancêtres étaient des hommes comme vous ; " ils pouvaient par conséquent mentir comme vous, qui dans " vos récits mêlez si souvent l'exagération, le déguisement et le " mensonge. Comment pourrais-je donc vous croire avec " sécurité ? "

Cet argument les pressait vivement. Ils exagèrent en effet dans leurs récits ; ils inventent des fables, et ne font aucune difficulté de mentir.

Nous poursuivions : " Quant à nous, nous portons avec nous-" mêmes des témoignages irrécusables en faveur de ce que " nous avançons, c'est-à-dire l'Écriture, qui est la parole de " Dieu, qui ne peut mentir. L'Écriture ne change pas comme " le langage de l'homme, qui est menteur presque par nature."

Après avoir admiré l'excellence de l'écriture matérielle (que nous ne sommes pas dans l'habitude d'estimer, parce qu'elle est trop commune), ils en venaient à reconnaître la certitude de la

parole divine, que nous leur montrions contenues dans les Saints-Livres, dictés par le Seigneur lui-même. Nous leur lisions ses commandements, ses promesses, ses menaces ; et souvent le récit simple et sans art des jugements de Dieu et des peines de l'enfer, destinées aux coupables, leur inspirait de la crainte et de l'effroi, comme nous lisons qu'il arriva à l'inique juge Félix [1].

Mais le plus puissant argument, était celui que nous tirions de nos personnes mêmes, à l'exemple du grand Apôtre des Gentils. Sans nuire à sa profonde humilité, Saint Paul racontait à ses disciples de Corinthe, mais à la troisième personne, non-seulement ses souffrances et les travaux qu'il avait entrepris au service de son Maître, mais aussi ses révélations et les dons merveilleux, qu'il avait reçus de Celui qui l'avait envoyé pour leur annoncer son Saint Évangile. Nous ne faisions pas difficulté de tenir ce langage à nos Sauvages :

" Vous nous voyez ici, nos Frères, au milieu de vous, " languir plutôt que vivre dans la cendre et la fumée, à moitié " nus, transis de froid, mourant de faim et de misère. Or " sachez que nous sommes nés, et que nous avons été élevés " dans un pays où tout abonde. Là, nous n'avions pas pour " lit, comme ici, une dure écorce, ou une planche grossière, " mais une couche de laine molle. Le sel n'était pas le seul " assaisonnement de notre nourriture ; mais il y avait une si " grande différence entre elle et la vôtre, que les plus affamés, " chez nous, voudraient à peine approcher leurs lèvres de ce " vous mangez. Nos maisons n'étaient pas remplies de fumée, " et obscures, comme vos cabanes, mais grandes, commodes et " bien éclairées, etc. Interrogez vos compatriotes, qui ont " visité les Français à Québec, et demandez-leur la différence " qu'il y a entre leur genre de vie et le vôtre, et si l'on peut " établir une comparaison entre les commodités dont ils jouis- " sent, et vos misères. Et cependant ils y ont encore beaucoup " à souffrir, loin de leur riche pays. Faites donc ce raisonne- " ment : ' Si ces hommes-ci sont sages, comme nous le croyons,

[1] *Actes des Apôtres.* XXIV, 25.

" il faut qu'ils aient quelque motif pour un si grand change-
" ment de situation ; ils faut qu'ils se soient proposé quelque
" dessein.

" Vous aimez beaucoup votre patrie, vos parents, vos amis ;
" or nous ne sommes non plus nous-mêmes ni de stuc ni de
" pierre. Nous les aimons aussi, et peut-être avec plus de raison
" que vous, les vôtres ; car vous ne pouvez pas attendre d'eux
" beaucoup de services ni de biens ; et cependant nous avons
" tout quitté volontairement ; nous avons dit adieu à la belle
" Europe, nous avons confié notre vie à un élément cruel et
" perfide, au lieu de nous en défier. Car tout le monde craint
" ces planches, sur lesquelles on traverse les mers. Une étin-
" celle jetée sur la poudre les fait voler en éclat ; les vents
" mettent en pièces leurs voiles ; les eaux menacent de les en-
" gloutir ; les bancs de sable et les récifs cachés sous l'eau, les
" brisent. Enfin, pour aborder à vos rivages, c'est-à-dire à
" d'horribles déserts, au risque de rencontrer les bûchers ar-
" dents de vos ennemis acharnés, nous avons bravé mille tem-
" pêtes, mille naufrages, mille accidents sans crainte des
" corsaires, qui sillonnent jour et nuit nos vastes mers. Aurions-
" nous agi ainsi sans motifs ?

" Quelques-uns d'entre nous ont eu à subir les tourments des
" Iroquois, et ont été obligés de retourner en Europe ; cepen-
" dant, après tant d'affreuses souffrances, nous ne nous sommes
" jamais laissé persuader par nos parents et nos amis de
" rester auprès d'eux, même pendant quelques mois, tant nous
" regardions comme nécessaire notre retour dans ces forêts. Y
" aurions-nous consenti sans de graves et de pressantes raisons ?

" Vous n'ignorez cependant pas, que nous n'avons jamais
" cherché à acquérir ce que vous estimez le plus, ou à avoir
" une partie de vos biens ; au contraire, malgré notre pauvreté,
" nous vous faisons chaque jour de riches présents. Ce n'est
" donc pas notre intérêt, qui nous pousse, mais votre bonheur.

" La fin que nous nous proposons, est de la plus haute im-
" portance. Ce ne sont pas ces bois, ni ces grossières cabanes,
" qui nous ont attirés ici, mais vos âmes. Pouvons-nous ne pas

" les estimer beaucoup, elles qui sont précieuses aux yeux de
" Dieu ? O mon cher frère, il n'y en a pas une seule qui ne
" doive, ou jouir toujours du bonheur, ou souffrir toujours. C'est
" pour la sauver que nous venons, etc..... *Mon fils, que ne puis-*
" *je mourir pour toi* [1] ! Il y a un Dieu ; il y a un Jésus-Christ."

Ainsi l'exemple a été le moyen le plus efficace, entre les mains du Seigneur, pour planter notre sainte Foi, au milieu de ces déserts.

[1] 2 Reg. XVIII, 33.

TROISIÈME PARTIE

GLOIRE

MORT DE QUELQUES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, DANS LES MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Je passerai sous silence les missionnaires qui sont morts sur mer ou dans divers naufrages, et ne parlerai que de ceux dont la mort m'a paru plus remarquable.

Je suivrai l'ordre des temps.

CHAPITRE I.

MORT DU P. ANNE DE NOUÉ ET DU P. ENNEMOND MASSE. [1]

Le 30 de Ianuier de ceste presente année 1646, le Pere Anne de Nouë partit de la residence des Trois Riuieres, en la compagnie de deux soldats et d'vn Huron, pour s'en aller à Richelieu [2], éloigné de douze lieuës des Trois Riuieres, pour dire la Messe et pour administrer les Sacrements de Penitence et de l'Eucharistie aux François qui sont là.

Toutes les riuieres et tous les lacs n'estoient qu'vne glace, et la terre estoit couuerte par tout de trois ou quatre pieds de neige à son ordinaire pendant l'hyuer. Ce bon Pere et ses compagnons, marchans sur des raquettes pour ne point enfoncer dans les neiges, ne firent que six lieuës, la premiere iournée, et encore avec bien de la peine : car iaçoit que les raquettes soient vn soulagement, elles ne laissent pas d'estre des entraues à ceux qui n'en ont pas vn si grand vsage.

Ils se bastirent vne petite maison dans la neige, abriée des arbres et couuerte du Ciel pour passer la nuit. Le Pere ayant remarqué que les deux soldats qui l'accompagnoient pour estre nouueaux dans le païs, auoient bien de la peine de marcher auec des pieds bridez, et de traisner encore auec cela tout leur bagage apres eux, se leue enuiron les deux heures apres minuit pour gagner le deuant et donner aduis aux soldats de Richelieu de venir secourir leurs camarades. Cette charité luy a osté la vie : heureux martyre de mourir des mains de la charité !

[1] Nous reproduisons dans ce chapitre le texte même du Père Jérôme Lalemant, auquel le Père Bressani a emprunté son récit.

[2] Aujourd'hui *Sorel*.

Il quitte sa compagnie, luy donne aduis des uiure ses pistes, l'asseurant qu'on les viendroit bien-tost secourir ; il ne prit ny son fusil pour battre du feu, ny sa couuerture, ny autres viures qu'vn peu de pain et cinq ou six pruneaux, qu'on a encore trouué sur luy apres sa mort. Il faut porter en ce pays-cy les hostelleries avec soy, c'est à dire son lict et ses viures ; pour la maison on la trouue par tout où la nuit se rencontre.

Comme cet homme de feu marchoit sur les glaces du Lac Sainct Pierre, qui se rencontre entre les Trois Riuieres et Richelieu, n'ayant pour guide que son bon Ange et la clarté de la Lune, le Ciel se couurit, et les nuées, luy dérobant son flambeau, se changerent en neige, mais si abondante que les tenebres de la nuit tousiours affreuses, l'estoient au double : on ne voyoit ny les bords du Lac, ny les Isles dont il est parsemé en quelques endroits. Le pauure Pere n'ayant point de boussole ny de quadran pour se guider, s'esgara ; il marcha beaucoup et auança peu.

Les soldats qu'il auoit quittez, se leuant pour se mettre en chemin, furent bien estonnez quand ils ne virent point les traces ou les vestiges du Pere, la neige qui estoit tombée de nouueau les auoit dérobées ; ne sçachant quelle route tenir, l'vn d'eux qui auoit esté une seule fois à Richelieu, tire vn quadran et se guide à peu pres sur le rumb ou rayon de vent sur lequel il le croyoit estably : ils cheminent tout le iour sans qu'on leur vienne au secours ; enfin recrus du trauail, ils passent la nuict dans l'Isle de S. Ignace, non pas bien loin du lieu où estoit le Pere, mais ils n'en sçauoient rien.

Le Huron, plus fait à ces fatigues que les François, se recognoissant donne iusques à Richelieu ; il demande si le Pere n'est point arriué, on dit que non ; le voila bien estonné, et le Capitaine de ceste place encore plus, apprenant qu'il estoit party si matin pour faire seulement six lieuës.

Comme il estoit nuict, on attend au lendemain matin pour enuoyer au deuant de luy, les soldats de la garnison courent, ils le cherchent du costé Sud, et il estoit du costé du Nord : ils crient, ils appellent, ils tirent des coups d'arquebuses, mais en

MORT DU P. DE NOUÉ.

vain, le pauure Pere estoit bien loin de là. Pour les deux soldats qu'on attendoit, le Huron ayant dit le lieu où ils estoient, furent bien-tost trouuez et amenez au fort. Tout ce iour se passa à courir deçà et delà, à crier et à chercher sans rien trouuer.

Enfin le deuxieme iour de Feurier, vn soldat assez adroit, prend deux Hurons de quatre qui se trouuoient pour lors en ceste habitation, il s'en va chercher le giste où la Pere et ses compagnons auoient passé leur première nuict, l'ayant trouué, ces Hurons bien versez à demesler les pistes cachées sous la neige, suiuent les traces du pauure Pere, remarquant les tours et les destours qu'il auoit faits, trouuent le lieu où il auoit passé la seconde nuict depuis son depart ; c'estoit vn trou dedans la neige, au fonds duquel il auoit mis quelques branches de sapin sur lesquelles il auoit pris son repos, sans feu, sans maison, sans couuerture, n'ayant qu'vne simple sotanne et vne vieille camisole. Comme ce lieu n'est pas bien frequenté des François, le Pere ne s'y peut recognoistre ; de là il trauerse la riuiere deuant l'habitation de Richelieu, qu'il n'apperceut point, soit qu'il neigeast fort, ou que le trauail et les neiges luy eussent affoibly la veuë.

Ce soldat, suiuant tousiours les pistes que les Hurons descouuroient, vid au Cap nommé de Massacre [1], à vne lieuë plus haut que Richelieu, vn endroit où ce bon Pere s'estoit reposé, et trois lieuës plus haut, vis à vis de l'Isle plate [2] et la terre ferme, entre deux petits ruisseaux ils trouuerent son corps à genoux tout roide et engelé sur la terre qu'il avait descouuerte, en ayant vuidé la neige en rond ou en cercle ; son chapeau et ses raquettes estoient auprès de luy [3] ; il estoit penché

[1] En 1610, accompagné de quatre Français et d'un certain nombre de Sauvages Algonquins, Champlain attaqua cent Iroquois, retranchés dans un fort, près de ce cap. Ceux-ci furent tous massacrés, à l'exception de quinze, qu'on réserva pour le supplice.

[2] A quatre lieues de Sorel, on voit en effet une île qui n'est guère connue aujourd'hui que sous le nom d'*île de M. de St. Ours*, parcequ'elle est la limite de cette seigneurie sur le fleuve ; mais sa forme justifie suffisamment son ancienne dénomination.

[3] Il auoit encore dans sa pochette le peu de pain qu'il auoit pris pour son viatique. (*Manuscrit*, 1652.)

sur le bord de la neige releuée : il est croyable qu'ayant expiré à genoux, le poids de son corps l'auoit fait pencher sur ceste muraille de neige ; il auoit les yeux ouuerts, regardant vers le Ciel, le lieu de sa demeure, et les bras en croix sur la poitrine.

Le soldat, le voyant en ceste posture, touché d'vn sainct respect, se iette à genoux, fait sa priere à Dieu, honore ce sacré depost, entaille vne croix sur l'arbre le plus proche, enueloppe ce corps tout roide et tout glacé dans vne couuerture qu'il auoit apportée, le met sur vne traisne et le conduit à Richelieu, et de là aux Trois Rivieres : il croit qu'il rendit l'ame le iour de la Purification de la Vierge, à laquelle il auoit vne devotion tres-particulière. Il ieusnait tous les Samedis en son honneur, recitoit tous les iours vn petit office pour honorer son Immaculée Conception, il ne parloit d'elle qu'auec un langage tout de cœur : il est croyable que ceste grande et tres-fidelle Maistresse luy a obtenu ceste mort si purifiante, si saincte et si éloignée de tous les secours de la terre, pour le receuoir plus hautement au Ciel.

Les soldats de Richelieu et les habitans des Trois Rivieres, ne sçauoient à qui donner leur cœur, ou à l'admiration d'vne si heureuse mort, ou à la tristesse, se voyant privez d'vn homme qui estoit tout aux autres et rien à soy.

Il fut enterré avec le concours de tous les François et de tous les Sauuages qui estoient aux Trois Rivieres [1]. Quelques ames vlcerées ne purent cacher plus long-temps leurs playes à la veuë de ces sainctes dépoüilles ; ils se vinrent confesser au plus tost, disans qu'il leur sembloit que ce bon Pere les en pressoit ; d'autres ne pouuoient prier pour luy, mais bien se recommander à ses prieres.

En vn mot ceste belle mort est le terme d'vne saincte vie ; ce bon Pere estoit fils d'vn honneste Gentil-homme, Seigneur de Villers en Priere, ou pour mieux dire, en Prairie, qui est vn Chasteau et vn village ou vn bourg distant de six ou sept lieuës

[1] Il fut enterré dans le cimetière public. On mit en secret un morceau de plomb dans sa bière pour le reconnaître un jour et il y eut à ses obsèques, dit une chronique contemporaine, *un petit bout* d'oraison funèbre.

de la ville de Rheims en Champagne. En sa ieunesse il fut fait Page, et se trouuant en la Cour, il fut sollicité par des courtisanes pour sa beauté, mais sa bonne Maistresse le conserua vierge trente ans dans le monde, et trente-trois en Religion ; il estoit rude et seuere en son endroit, tout de cœur pour les autres ; les choses les plus basses et les plus viles luy estoient grandes et releuées, et tout ce qui est dans l'éclat luy sembloit remply de tenebres.

Il a travaillé seize ans en la Mission de la Nouuelle France, tousiours auec courage, tousiours avec ferueur et tousiours dans vne profonde humilité. Comme il vid que sa mémoire ne luy permettroit pas d'apprendre les langues, il se donna et dedia tout entier au seruice des pauures Sauuages et de ceux qui les instruisoient, s'abaissant auec vne ardeur non pareille aux offices les plus rudes et les plus raualez. Nos François et nos Peres s'estans rencontrez certain temps dans vne grande nécessité de viures, il alloit chercher des racines par les bois. Il apprit si bien à pescher qu'il soulageoit toute vne maison par son trauail, autant innocent que charitable.

Il estoit extremement delicat en l'obeïssance, quelque empressement qu'il eût dans les affaires occurrentes, quelque difficulté qui se presentast à ses yeux, il estoit prest de tout quitter et de tout embrasser à la voix de son Superieur, sans examiner son pouuoir ou son industrie, desirant que la seule volonté de Dieu donnast le branle à ses actions, rebutant ie ne sçay quelle prudence, qu'à force d'ouurir les yeux aux raisons trop humaines, les ferme à la beauté de l'obeïssance ; que s'il choquait tant soit peu ceste vertu, on luy voyoit à l'aage de soixante ans, des larmes et des tendresses d'vn ieune enfant qui auroit desagreé en quelque chose à son pere.

Quelqu'vn le voyant entrer dans la caducité, luy proposa de retourner en France pour y passer plus doucement sa vieillesse : " Je sçay bien," repartit-il, " que la Mission est chargée, et que " ie tiens la place d'vn bon ouurier, ie suis prest de la soulager " et d'obeïr en tout ; mais ie serois bien aise de mourir dans " le champ de bataille. Ce n'est pas que ie n'approuue la cha-

" rité de ceux qui se voyans infirmes ou trop aagez pour ap-
" prendre à parler sauuage, font place à quelque bon ouurier
" Euangelique ; mais pour moy ie sens ceste inclination d'em-
" ployer icy ma vie au seruice des pauures Sauuages et de ceux
" qui les conuertissent, et au secours que ie peux rendre aux
" François [1]."

Ceste benediction luy a esté accordée, le desir de souffrir a fait de son corps vne victime, l'obeïssance l'a égorgé, et la charité en a fait vn holocauste qu'elle a bruslé et consommé en l'honneur de son Dieu, qui seul auec les Anges fut spectateur de ce grand sacrifice. A tant du Pere de Nouë.

Pour le Père Ennemond Masse, il estoit natif de la ville de Lion ; il entra en nostre Compagnie à l'aage de vingt ans, il y a trauaillé cinquante-deux, en suite desquels il est mort le douziesme de May de ceste presente année (1646), en la residence de S. Ioseph, aagé de 72 ans.

Il s'est trouué dans vne grande variété de temps et d'occupations bien differentes ; mais rien n'a paru dans le cours de sa vie, que l'ardeur qu'il auoit de souffrir dans les Missions estrangeres ; c'est ce desir qui le fit entrer en nostre Compagnie ; ayant receu les Ordres sacrez, on le donna pour compagnon au R. P. Pierre Coton, Confesseur pour lors et Predicateur du Roy Henry le Grand. Le zele de conuuertir les Sauuages lui faisoit preferer leurs grandes forests à l'air de la Cour ; il pressa auec tant d'amour qu'enfin il fut enuoyé en l'Acadie [2] avec le P. Pierre Biard.

[1] Ce sentiment l'avait déjà porté à traverser plusieurs fois l'Océan, car il était du nombre de ces premiers Missionnaires, que les Anglais avaient ramenés en Europe. Ses demandes pressantes et sa constance lui meritèrent d'être choisi parmi les premiers, qui revinrent au Canada, et lui firent obtenir la grâce, qu'il avait tant désirée, de finir ces jours dans ce pays, comme nous venons de le voir. (*Bressani.*)

[2] L'Acadie, contrée de la *Nouvelle-France*, située sur les bords de la mer, à la hauteur du 45e degré. Ce pays confine à celui qu'occupent les Anglais et qu'ils nomment *Nouvelle-Albion* ou *Nouvelle-Angleterre* ; on l'appelle aujourd'hui *Nouvelle-Écosse*.

Ils s'embarquerent à Dieppe l'an 1611 et furent les deux premiers de tous les Ordres Religieux qu'entrerent dans ceste partie de l'Amerique, qui porte le nom de Nouuelle France. Il n'est pas croyable combien ces deux pauures Peres souffrirent en ce nouueau monde ; le gland fut quelques mois leur nourriture, ceux qui les deuoient proteger, les couuroient d'iniures ; ils furent emprisonnez et calomniez par ceux-là mesmes auxquels ils rendoient tous les deuoirs d'amour et de charité ; l'vn des principaux d'entre ceux qui les ont maltraitez, mourant peu après sans le secours d'aucun Ecclesiastique, disoit auec regret et auec douleur, qu'il payoit bien rudement les tourmens qu'il auoit fait souffrir à ces pauures Pères.

S'estans écartez de ceste habitation, vn pirate Anglois [2] les prit, et les ayant pillez, les amena dans son vaisseau ; ce nauire estant contraint d'entrer dans vn port Catholique, fut pris pour vn escumeur de mer : les officiers de la marine y entrent, le visitent ; vne seule parole de ces deux prisonniers eust fait prendre le vaisseau et pendre tous les nautonniers ; mais non-seulement ils ne parlerent point, mais se cacherent si bien qu'ils ne furent iamais aperceus ; quand les visiteurs estoient d'vn costé, les Peres se glissoient de l'autre. Les Heretiques voyant ceste action, s'écrierent tout haut qu'ils auroient fait vn grand crime de tuer ces deux Innocens, comme ils l'auoient pensé faire, quand la tempeste les ietta dans ce port habité par des Catholiques.

Au sortir de là, ces pirates se retirent en Angleterre, où ils furent accusez de quelques vols ; mais eux ayant esprouué la bonté de leurs prisonniers, ils les produisirent pour tesmoins ;

[1] L'auteur fait ici allusion à l'expédition d'Argal, qui vint de la Virginie attaquer la petite colonie de Pentagoet, fondée par la marquise de Guercheville, à l'entrée de la rivière de Ponobscot. Il la ruina de fond en comble, et en fit tous les habitants prisonniers. En ramenant les missionnaires en Europe, les Anglais furent forcés par la tempête, de relâcher dans la rade de l'île de Fayal, aux Açores, et la crainte d'être maltraités par les autorités catholiques de ce port, leur inspira la pensée de mettre à mort leurs prisonniers. Ils ne se laissèrent heureusement pas aller à un pareil acte de barbarie, et ils s'en trouvèrent bien, car le témoignage des prisonniers eux-mêmes leur devint nécessaire en Angleterre, pour se laver de l'accusation de vol et de désertion.

les Peres asseurent qu'ils n'auoient point veu commettre l'action dont on les blasmoit.

Enfin ils repasserent en France en l'equipage de deux pauures gueux tout delabrez. Le P. Enemond Masse ayant veu le païs de la Croix et les pauures Sauuages sans secours, ne pouuoit viure ; son corps estoit en l'ancienne France, et son cœur en la nouuelle ; voyant que les portes luy estoient fermées du costé de la terre, il prend le chemin du Ciel, comme le plus seur en toutes bonnes entreprises. Il appelle les Croix et les soufrances de ce nouueau monde sa Rachel, et dit que pour la rauoir il s'en va seruir Dieu aussi fidelement et aussi longtemps que Iacob seruit Laban, et pour mieux affermir ses resolutions, il les escrivit dans vn papier qu'on a veu et leu à son deceu.

En voicy les principaux articles :

" Si Iacob a seruy quatorze ans pour Rachel, à combien " plus forte raison dois-ie seruir mon cher Maistre deux fois " sept ans pour la nouvelle France, mon cher Canada, embelly " d'vne grande variete de Croix tres-aymables et tres-adora- " bles ? Vn si grand bien, vn si grand employ, vne vocation si " sublime, en vn mot le Canada et ses delices qui sont la Croix " ne se peuuent obtenir que par des dispositions conformes à " la Croix, c'est pourquoy il se faut resoudre à garder inuiola- " blement ce qui suit :

" 1. Iamais ne coucher que sur la dure, c'est à dire sans " draps, sans mattelas, sans paillasse ; il en faut neantmoins " auoir en sa chambre pour n'estre veu que des yeux, auxquels " on ne peut rien cacher.

" 2. Ne porter point de linge, sinon au col.

" 3. Ne dire iamais la saincte Messe sans estre reuestu d'vne " haire : ces armes te feront souuenir de la Passion de ton " Maistre, dont ce Sacrifice est le grand memorial.

" 4. Prendre tous és iours la discipline.

" 5. Toutes les fois que tu disneras sans auoir fait au prea- " lable ton examen de conscience, quelque empeschement " d'affaires que tu ayes, tu ne mangeras qu'vn dessert comme " on peut faire à la collation és iours de ieusnes.

" 6. Tu ne donneras iamais à ton goust ce qu'il appeteroit
" par delices.

" 7. Tu ieusneras trois fois la semaine sans que personne
" s'en aperçoiue, sinon celuy qui en doit auoir cognoissance ;
" comme tu ne prends ordinairement ton repas qu'à la seconde
" table, tu peux facilement cacher ces petites mortifications.

" 8. Si tu laisses sortir de ta bouche quelque parole qui
" choque tant soit peu la charité, tu ramasseras secrettement
" auec ta langue les crachas et les flegmes sortis de la bouche
" d'autruy."

Voila les brebis que gardait ce Iacob pour espouser la belle Rachel, voila la monnoye auec laquelle il a achepté les Croix de la Nouuelle France ; Dieu ne put resister à tant de desir, ny éconduire vne si fidelle perseuerance : il fut renuoyé en Canada, l'an 1625 ; il y trouua sa Rachel, c'est à dire les Croix en abondance. Les vaisseaux manquans de venir, la famine accueillit les François qui estoient en ce pays cy : c'est en ce temps là que le Pere Ennemond Masse et le Pere Anne de Nouë son compagnon cherchoient des racines pour conseruer leur vie, et qu'ils se firent l'un Iardinier et Laboureur, et l'autre Pescheur et Bucheron, pour pouuoir subsister en ce bout du monde, où les asmes ont cousté aussi cher à Iesus-Christ, que les ames des Princes et des Monarques.

La fin de ceste Croix fut le commencement d'vne autre. Vn François Anglisé, ayant pris Kebec, fit repasser ce pauure Pere en France ; que fera-il ? tous ces rebuts seront-ils pas capables de luy oster la pensée et l'amour d'vne Rachel qui luy auoit paru si belle et qui estoit si laide, si difforme et si affreuse ? Les yeux et les esprits des hommes sont bien differents : ce que l'vn appelle grandeur, l'autre l'appelle bassesse ; ces rigueurs estoient la douceur et la beauté de sa Rachel. Le poltron fuit sentant les coups, et le bon soldat s'anime à la veuë de son sang.

Ce pauure Pere, se tenant comme un banny dans son pays natal, fait vne promesse et vn vœu à Dieu tout solemnel de faire tous ses efforts pour mourir en la Croix de la Nouuelle France.

Dieu est le plus grand guerrier du monde, l'amour neantmoins et la perseuerance le desarment : le Pere emporta ce qu'il demandoit, il rentre dans son pays de benediction l'an 1633 ; il y meurt l'an 1646 tout chargé d'ans et de merites au milieu des Sauuages, au salut desquels il auoit consacré toute sa vie et tous ses trauaux. Il receut tous les Sacremens de l'Eglise, et donna des preuues à sa mort de la tendresse qu'il auoit pour sa saincte Maistresse ; car ne pouvant pour son extresme debilité ny parler, ny ouurir les yeux, ny se mouuoir qu'auec de grandes peines, si tost qu'on luy parloit de la Saincte Vierge ou de son cher Epoux S. Ioseph, il donnoit des indices que cela luy agreoit extresmement, priant qu'on luy donnast souuent ceste douce nourriture et ce restaurant qui le faisoit viure [1].

Ceux qui l'ont connu plus particulièrement, ont remarqué en luy deux ou trois choses fort notables : il auoit vn naturel vif, prompt et ardent ; ce luy fut vn exercice de vertu tout le cours de sa vie ; ceste ardeur donnoit vn feu et vne promptitude admirable à son obeïssance et à sa charité, et les cheutes qu'il faisoit par fragilité, engendroient dans son ame vne profonde humilité et vn si grand mépris de soy-mesme, qu'il se reputoit moins qu'vn chien, quand la nature luy faisoit faire quelque saillie. Il naquit auec l'amour de la mortification : car dès sa petite ieunesse il faisoit du mal à son corps, notamment quand quelque petit boüillon de cholere vouloit échauffer son cœur.

Ayant oüy parler des trauaux du grand sainct François Xauier dans les Indes, il eut quelque pensée de répandre son sang, ou du moins d'employer sa vie pour le salut des ames. Cette pensée se change en desir, ce desir en resolution ; ceste resolution croissant auec l'aage, luy fit demander l'entrée en nostre Compagnie, en laquelle il fut admis ; mais comme il auoit la veuë extresmement foible, on parla de le renuoyer de la maison de probation : cela l'épouuante, il a recours à sa

[1] On trouva après sa mort un écrit, où sont recueillies les grâces signalées, qu'il avait reçues de la sainte Vierge et de son très-saint Fils, surtout au saint sacrifice de la Messe. (*Bressani.*)

saincte Mere, la coniure auec vne simplicité d'enfant de luy donner vne marque de sa volonté qu'elle a de sa perseuerance en la Compagnie, il prie auec ardeur, prend vn Liure, l'ouure, lit sans difficulté les plus petits caracteres ; cela le console et le surprend, et efface de l'esprit de ses Supérieurs la pensée de le renuoyer. . . . . .

Depuis ce temps ce bon Nouice se tint asseuré de sa perseuerance au seruice de son Seigneur et de sa bonne Maistresse, laquelle luy a fait vn present tres-particulier et tres-rare de la pureté. Les Peres qui l'ont frequenté et communiqué plus intimement, asseurent que iamais il n'a ressenty aucune rebellion en la chair. Ceux qui combattent et qui domtent cet aiguillon, comme S. Paul, ne sont pas moindres, mais il faut auoüer que c'est vne grande douceur d'estre deliuré de l'importunité de ces mouches d'Enfer.

Si sa pureté fut grande, sa charité ne fut pas moindre : elle le fit scieur d'aix et charpentier de nauire, auec le Pere Biard, son compagnon ; ils firent des planches, et bastirent vne chaloupe ou vn batteau pour aller pescher de la molüe, afin de secourir l'habitation où ils estoient pressez d'vne extresme necessité. Ce bon Pere a fait toute sorte de mestiers, mais notamment celuy auec lequel on gagne le Paradis : il a si bien couru qu'il a emporté le prix ou la couronne ; il a nauigué si heureusement, qu'il est enfin arriué, mal-gré toutes tempestes, au port d'vne glorieuse eternité [1].

[1] Le Père Masse naquit en 1574, entra dans la Compagnie de Jésus en 1594, arriva en Amérique le 22 mai 1611 et mourut à Sillery, près de Québec, le 12 mai 1646. On savait par les *Relations* qu'il avait été enseveli au milieu de ses néophytes dans la chapelle Saint-Michel dont il était alors chargé. Ces données et les traditions sur la position du pieux sanctuaire ont guidé dans leurs fouilles des hommes intelligents et dévoués, et ils ont eu le bonheur, en 1869, de voir leurs efforts couronnés de succès. Ils ont retrouvé les précieux restes du serviteur de Dieu.

Les cœurs chrétiens se sont émus, et avec un zèle et une générosité dignes d'éloges, ils ont voulu donner à l'illustre missionnaire une honorable sépulture et profiter de l'occasion pour consacrer par un monument la mémoire des faits qui s'étaient passés dans ce lieu. Ce pieux projet reçut bientôt son exécution. Un socle élevé en pierres de taille, orné sur ses quatre faces de panneaux en marbre blanc qui portent des inscriptions commémoratives, sert de base à une pyramide tronquée que surmonte une croix en marbre.

Le 26 juin 1870, ce monument fut inauguré par les bénédictions de l'Église, au milieu d'un immense concours de fidèles, qui se réjouissaient de voir revivre après tant d'années, de si consolants souvenirs.

CHAPITRE II.

LE PÈRE ISAAC JOGUES.

Ainsi que nous l'avons dit, ce missionnaire est un de ceux qui ont été faits prisonniers par les Iroquois, en allant chez les Hurons. Quoique nous connaissions par plusieurs témoins oculaires, Sauvages et Européens, quels ont été ses tourments et son courage, et que nous en ayons plus appris par là que par lui-même, néanmoins parce qu'une lettre qu'il écrivit de là à son Supérieur est très-édifiante, et pleine de détails curieux, j'ai jugé à propos de la traduire du latin, pour l'avantage spirituel du lecteur. La voici :

LETTRE DU P. ISAAC JOGUES AU P. PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE FRANCE [1].

Mon Révérend Père en Jésus-Christ.

" Voulant écrire à Votre Révérence, j'ai hésité d'abord pour " savoir dans quelle langue je devais le faire, en latin ou en " français ; car, après une si longue interruption, j'ai presque " oublié l'une et l'autre langue, et elles m'offrent toutes les " deux la même difficulté.

" Deux raisons m'ont déterminé à choisir la langue latine. " D'abord je pourrai employer plus facilement les paroles de " la Sainte-Écriture, qui a été pour moi une puissante consola- " tion au milieu de mes afflictions, et ensuite, cette lettre sera " moins facile à répandre.

" Cette extrême bonté qui vous faisait autrefois excuser la " multitude de mes manquements, vous portera à pardonner " les fautes de forme ou de langage d'un homme qui, depuis

[1] Nous donnons cette traduction, en partie d'après le texte latin du précieux manuscrit de 1652, et en partie d'après celui du P. Algambe (*Mortes illustres, etc.*, 1 vol. in-fol.) et non sur la version italienne, qui nous a paru un peu trop libre.

" huit ans, a perdu tous ses anciens usages, et qui, de plus, est
" devenu maintenant Sauvage pour les habitudes et le vête-
" ment. Ce que je crains, c'est que, *ignorant dans la langue*
" je ne le sois aussi *dans la science* [1], *ne connaissant pas le temps*
" *auquel Dieu m'a visité* [2], et que je ne m'acquitte mal de la
" fonction sublime que Dieu m'a confiée, de prédicateur de
" l'Évangile, de Jésuite et de prêtre.

" Je suis porté à écrire à Votre Révérence dans l'espoir que,
" si par hasard cette lettre arrive un jour jusqu'à vous, vous
" m'aiderez par les saints sacrifices, et les prières de toute la
" Province, à supporter les rudes épreuves que je rencontre
" dans ces régions sauvages, au milieu des Iroquois et des
" Maquas [3]. Elle le fera, je l'espère, d'autant plus volontiers
" qu'elle verra par cette lettre combien je dois à Dieu, et com-
" bien j'ai besoin des prières des hommes vertueux, qui sont
" pour moi, je le sais, un puissant secours.

" Nous partîmes de chez les Hurons le 13 juin 1642, dans
" quatre petits canots (c'est le nom qu'ils donnent à leurs
" embarcations), montés par vingt-trois personnes, parmi les-
" quelles se trouvaient cinq Français.

" Ce voyage très-difficile, tant à cause des incidents qu'il
" offre qu'à cause du *portage* des canots et des bagages, qu'il
" faut faire dans quarante endroits différents, était devenu très-
" dangereux par la crainte des ennemis embusqués chaque
" année, tout le long du chemin qui conduit chez les Français,
" et où ils font un grand nombre de prisonniers.

" L'année dernière, ils furent à la veille de se saisir de la
" personne du P. Jean de Brébeuf. De plus ayant pris récemment
" deux Français, ils les envoyèrent sains et saufs pour obtenir
" la paix, mais à des conditions iniques, et on la refusa. Ils
" furent eux-mêmes repoussés à coups de canon, parce qu'ils

[1] Cor. XI, 6.

[2] Luc. XIX, 44.

[3] *Maquas* ou mieux Maquaas et Maquois d'après un manuscrit autographe du P. Jogues, était le nom donné par les Hollandais aux Iroquois leurs plus proches voisins, que les Français nommaient *Aguiers*. Les Anglais les appellent *Mohawks*.

" se comportaient comme des ennemis. Alors ils déclarèrent " que si quelque Français tombait entre leurs mains, ils le tour- " menteraient aussi cruellement que les autres prisonniers, et " qu'ils le brûleraient à petit feu.

" Les Supérieurs, informés de tout cela, et connaissant les " dangers qu'on pouvait rencontrer dans ce voyage, nécessaire " à la gloire de Dieu, me proposèrent de m'en charger, en me " laissant cependant la liberté de l'accepter ou de le refuser. " Je ne voulus faire aucune observation, et je reçus de mon " plein gré et de bon cœur, cette mission d'obéissance et de " charité. Je savais qu'en la rejetant, je la ferais retomber sur " quelque autre bien meilleur que moi.

" Nous partîmes donc du port de Sainte-Marie des Hurons, " et après avoir éprouvé bien des craintes, des dangers, des " avaries et même quelques naufrages, nous arrivâmes enfin en " bonne santé à la Conception de la bonne Vierge Marie, " trente-cinq jours après notre départ. Là se trouve une habi- " tation, ou une colonie des Français, nommée *Trois-Rivières*, " à cause d'une très-belle rivière qui coule tout auprès, et se " décharge par trois embouchures dans le grand fleuve Saint- " Laurent. Nous rendîmes à Dieu les actions de grâces que " nous lui devions, et nous nous arrêtâmes là et à Québec " environ quinze jours.

" Les affaires qui nous avaient amenés étant terminées, nous " reprîmes la route des Hurons le second jour d'août, après " avoir célébré la fête de notre Père Saint Ignace.

" Il n'y avait que deux jours que nous étions partis, lorsque " quelques-uns de nos voyageurs remarquèrent, le matin, sur " le rivage, des traces d'hommes toutes récentes ; et comme " les uns soutenaient que c'étaient des traces d'ennemis, et " d'autres, que c'étaient des traces d'amis, Eustache Ahatsistari, " qui par ses faits d'armes avait mérité d'être placé à la tête, " leur dit : ' Ennemis ou non, je crois qu'ils ne sont pas plus " de trois canots ; notre nombre ne nous permet pas de " craindre cette poignée d'hommes.' Nous étions quarante, " car plusieurs autres s'étaient joints à nous.

" Nous continuons donc notre chemin ; mais à peine avons-
" nous fait un mille, que nous tombons au milieu des ennemis.
" Ils étaient soixante-dix guerriers, dans douze canots. Divisés
" en deux bandes, ils nous attendaient sur les deux rives du
" fleuve, cachés dans les herbes et les roseaux.

" Quand nous arrivâmes au lieu où ils avaient dressé leur
" embuscade, ils tirèrent sur nous avec des fusils, dont ils
" étaient presque tous armés. Ils ne tuèrent personne. Cette
" première décharge mit en fuite la plus grande partie des
" Hurons, qui abandonnèrent leurs canots (nous longions la
" côte pour éviter le courant), et qui cherchèrent leur salut au
" milieu des bois.

" Nous restâmes quatre Français, et un petit nombre d'autres
" chrétiens ou catéchumènes. Après nous être recommandés
" à Dieu, nous nous mîmes en devoir de résister : mais n'étant
" que douze à quatorze contre trente, nous fûmes accablés
" par le nombre. Nous combattions cependant bravement
" jusqu'alors ; mais à la vue de nouveaux canots ennemis, qui
" accouraient de la rive opposée, mes compagnons perdirent
" courage et s'enfuirent. Un des Français, nommé René
" Goupil, qui se faisait remarquer par son courage, fut pris
" alors avec quelques Hurons.

" Pour moi, témoin de tout, je ne voulais ni ne pouvais fuir.
" Comment fuir en effet nu-pieds [1] ? Comment me résoudre à
" abandonner ce bon Français, les autres Hurons captifs, et ceux
" qui allaient le devenir, et dont plusieurs n'étaient pas bapti-
" sés ? Cependant, comme les ennemis, pour poursuivre les
" fuyards, m'avaient laissé sur le théâtre du combat, j'appelai
" un de ceux qui veillaient à la garde des prisonniers, et le
" priai de m'adjoindre au Français déjà pris, lui faisant com-
" prendre qu'étant son compagnon de voyage, je voulais par-
" tager ses périls et sa mort. Cet homme, comme saisi de
" frayeur, et pouvant à peine ajouter foi à mes paroles, s'appro-
" cha de moi, et me réunit aux autres captifs.

[1] C'était un usage chez les Sauvages de quitter les chaussures en entrant dans les canots, afin de n'y introduire aucune saleté.

" Je dis alors à René : " Mon bien cher frère, les desseins " de Dieu sur nous sont bien mystérieux ; mais *Il est le maître ;* " *Il a fait ce qu'il a jugé meilleur* [1] *; Il a accompli sa volonté ;* " *que son saint nom soit béni à jamais* [2] *!*

" Le bon jeune homme se jette à genoux et se confesse ; " après lui avoir donné l'absolution, j'approchai des autres " captifs hurons. Je les instruisis d'abord ; ensuite, je les " baptisai. Comme il en arrivait toujours de nouveaux, qu'on " avait arrêtés dans leur fuite, mon travail ne discontinuait pas.

" On amena enfin l'illustre chef chrétien, Eustache Ahatsis- " tari. En me voyant il s'écria : 'O mon Père, je t'avais juré " que je vivrais et mourrais près de toi ; nous voilà bien réu- " nis.' Je ne sais ce que je répondis à ces touchantes paroles, " tant mon âme était abattue par la douleur.

" Le dernier qu'on amena fut Guillaume Couture, qui était " descendu avec moi de chez les Hurons. Quand il vit le " désordre général, il suivit les autres dans les bois. Comme il " était jeune, plein d'ardeur et d'agilité, il se trouva bientôt " loin des ennemis. Tout-à-coup jetant les yeux autour de lui, " et ne me voyant pas : 'Comment ai-je pu, se dit-il à lui- " même, 'abandonner mon Père chéri, et le laisser exposé à la " rage des Sauvages ? Comment ai-je pu fuir sans lui ? Quoi ! " l'abandonner ? Jamais.' Et aussitôt retournant sur ses pas, il " vint lui-même se livrer à ses ennemis. Plût à Dieu qu'il eût " échappé et qu'il ne fût pas venu augmenter le nombre des " infortunés ! En pareille circonstance, ce n'est pas une conso- " lation d'avoir des compagnons, surtout quand ce sont des " personnes qu'on aime comme soi-même. Mais tels sont les " hommes, qui bien que séculiers et sans motif d'intérêt ter- " restre, se consacrent chez les Hurons au service de Dieu et " de la Compagnie de Jésus.

" On s'imaginera difficilement le nombre et la rigueur des " supplices qu'il endura. La haine des ennemis contre les " Français et surtout contre ce jeune homme, qui dans le com-

[1] 1 Reg. VIII, 18.

[2] Job. I, 21.

" bat avait donné la mort à un de leurt chefs, avait pris un " nouveau degré de fureur. Ils le dépouillèrent entièrement, " lui arrachèrent les ongles avec cruauté, lui broyèrent les " doigts avec leurs dents, et lui passèrent une épée à travers " la main droite. Le souvenir des souffrances de Notre Sei- " gneur, m'a-t-il dit depuis, lui fit supporter avec grande joie " cette douleur, quoiqu'elle fût atroce.

" Aussitôt que je l'aperçus lié et dépouillé de tout vêtement, " je ne puis me retenir, et laissant là mes gardiens, je traversai " la troupe des ennemis qui le conduisaient ; je l'embrassai " tendrement, et l'exhortai à offrir à Dieu toutes ses douleurs " pour son salut et celui de ses bourreaux.

" Les Sauvages parurent d'abord surpris de ma démarche, " mais aussitôt, reprenant pour ainsi dire leur férocité, et ral- " lumant leur fureur, ils me repoussèrent, en me frappant à " coups de poings, de bâtons et de massues, et me laissèrent " à demi-mort. Deux Sauvages me traînèrent au lieu où j'étais " d'abord.

SUPPLICE DU PÈRE JOGUES.

" Je commençais à peine à reprendre haleine, lorsque " d'autres Iroquois, à leur retour, m'arrachèrent presque tous

" les ongles avec leurs dents, et mâchèrent aussi mes deux index " en me causant d'affreuses douleurs. Ils traitèrent de la même " manière René Goupil, mais ils ne firent aucun mal aux " autres prisonniers hurons.

" Quand tous les Iroquois qui poursuivaient les Hurons " furent revenus, après en avoir tué deux, ils nous transportè- " rent sur l'autre rive du fleuve [1], et partagèrent entr'eux le " bagage des douze canots. Le butin était assez considérable, " car outre ce que chaque Français apportait pour lui-même, " nous avions vingt paquets renfermant beaucoup d'objets " d'église, et de plus pour les missionnaires, des habits, des " livres, et autres choses, que notre pauvreté chez les Hurons " rendait vraiment précieuses.

" Pendant qu'ils faisaient ce partage, je baptisai ceux qui " étaient suffisamment instruits. De ce nombre était un vieil- " lard octogénaire [2]. Quand ensuite on voulut le faire entrer " dans un canot pour suivre les autres, il dit à ses bourreaux : " ' A mon âge, comment puis-je aller dans un pays lointain et " étranger ? Non, je mourrai ici.' Et en effet, il reçut le coup " de la mort là où il venait d'être baptisé.

" Les Iroquois poussèrent un grand cri de joie, comme des " *vainqueurs maîtres du butin* [3], et nous firent prendre avec eux " le chemin [4] de leur pays. Nous étions vingt-deux captifs ; " trois d'entre nous avaient reçu la mort.

" Dans ce voyage, qui dura treize jours, nous avons vrai- " ment beaucoup souffert, avec la grâce de Dieu, entr'autres " choses la faim, la chaleur, les menaces, et la haine cruelle

[1] Ce lieu, d'après un ancien manuscrit, était près de Sorel. Les Iroquois, selon leur coutume, gravèrent sur les arbres l'histoire de leur triomphe. A l'aide de ces lignes grossières et hiéroglyphiques, ils faisaient connaître le nombre et la qualité des captifs. Il était facile de distinguer le P. Jognes parmi eux. Les Chrétiens qui trouvèrent, peu après, ce triste monument, voulurent en perpétuer et en sanctifier le souvenir, en élevant une croix au même lieu. Il était juste que l'étendard des prédestinés marquât la route de ces héros de la Foi. Il ne reste plus aujourd'hui de traces de ce pieux monument.

[2] Il se nommait Ondouterraon.

[3] Isai. IX, 3.

[4] Ils remontèrent la Rivière de Sorel, pendant longtemps nommée *Rivière des Iroquois*.

" des Sauvages et les très-vives douleurs de nos plaies encore
" ouvertes et envenimées, dans lesquelles se formaient déjà
" des vers.

" Nos bourreaux prouvaient bien leur barbarie quand,
" nous voyant épuisés par cinq ou six jours de marche, ils
" s'approchaient de nous de sang-froid, pour nous arracher les
" cheveux et la barbe, et enfoncer profondément leurs ongles
" toujours très-aigus, dans les parties du corps les plus délicates
" et les plus sensibles à la moindre piqûre. Mais mon cœur
" souffrait bien plus encore, quand je contemplais cette marche
" funèbre de chrétiens, parmi lesquels se trouvaient cinq
" anciens néophytes, et les principaux soutiens de l'Église
" naissante des Hurons.

" Une ou deux fois, je l'avouerai avec simplicité, je ne pus
" retenir mes larmes. J'étais affligé de leur sort et de celni
" de mes compagnons, et l'avenir me remplissait d'inquiétude.
" J'y voyais en effet les Iroquois mettre une barrière au pro-
" grès de la foi chez un grand nombre d'autres peuples, à moins
" d'une intervention toute spéciale de la divine Providence.

" Le huitième jour nous rencontrâmes une bande de deux
" cents Sauvages, en marche pour la guerre. Ils nous accueil-
" lirent ave le préjugé qu'il faut préluder à la guerre par la
" cruauté, et que celle-ci est la mesure du succès de l'autre.
" Ils rendirent d'abord grâce au soleil, qu'ils regardent comme
" le Dieu des combats, et félicitèrent leurs compatriotes par
" une bruyante décharge de fusils. Puis ils coupèrent tous
" des bâtons dans la forêt voisine, pour se mettre en état de
" nous recevoir.

" Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, ils se rangèrent
" sur deux haies, et nous accablèrent tellement de coups, que
" me trouvant le dernier, et par là même plus exposé, je tom-
" bai accablé par leur nombre et leur cruauté, au milieu du
" chemin pierreux qui conduisait à la colline, sur laquelle ils
" avaient élevé une estrade. Je crus que j'allais mourir au
" milieu d'un pareil traitement. Aussi, soit faiblesse, soit lâche-
" té, je ne me relevai pas.

" Dieu seul, pour l'amour et la gloire de qui il est honorable " et doux de souffrir ainsi, sait combien de temps et avec " quelle barbarie ils me frappèrent.

" Une cruelle compassion les fit s'arrêter enfin pour m'em- " mener vivant dans leur pays. Ils me portèrent sur l'estrade, " à moitié mort, et tout couvert de sang. Quand ils me virent " reprendre un peu mes sens, ils me firent descendre pour m'ac- " cabler d'injures, d'invectives et d'une grêle de coups sur la " tête, sur le dos et sur tout le corps.

" Je ne finirais pas, si je voulais raconter tout ce que nous " eûmes à souffrir, nous autres Français. Ils me brûlèrent un " doigt et en broyèrent un autre avec leurs dents. Ceux qui " l'avaient déjà été une fois, furent encore tordus avec violence, " de telle sorte qu'après leur guérison, ils sont restés horrible- " ment difformes. Le sort de mes compagnons ne fut pas " meilleur.

" Dieu nous fit bien voir qu'il prenait soin de nous, et qu'il " voulait nous éprouver, et non nous décourager. En effet, " un de ces Sauvages insatiable de sang et de cruauté, vint à " moi, qui me tenais à peine sur mes jambes, et me saisissant le " nez d'une main, il se prépara à le couper avec un grand cou- " teau, qu'il avait de l'autre main. Que faire ? Persuadé que j'al- " lais être bientôt brûlé à petit feu, j'attends immobile, me " contentant de pousser intérieurement un cri vers le ciel ; mais " une force surnaturelle l'arrête et lui fait lâcher prise. Environ " un quart d'heure après, il revient encore à moi, comme s'il avait " rougi de sa faiblesse et de sa lâcheté, et se met en devoir " d'exécuter son dessein. Il se sent de nouveau repoussé par " une force invisible, et se retire. S'il eût passé outre, j'aurais " été mis à mort immédiatement ; car les Sauvagss ne laissent " pas longtemps la vie à ceux qui sont ainsi défigurés. Je fus " ramené à mes gardiens, après tous les autres prisonniers, la " nuit étant déjà bien avancée. Je dus la passer dans de " grandes souffrances et sans nourriture, quoique j'en fusse " presqu'entièrement privé depuis plusieurs jours.

" Mais ce qui rendait mes douleurs plus sensibles, c'était de

" voir exercer les cruautés envers les chrétiens hurons, et de
" plus atroces encore envers le bon Eustache. On lui coupa
" en effet les deux pouces, et par la plaie de la main gauche,
" on lui enfonça jusqu'au coude un bâton très-aigu. Il souffrit
" ce traitement en vrai héros chrétien.

" Le lendemain nous rencontrâmes encore d'autres canots
" de guerriers, qui coupèrent quelques doigts à nos compa-
" gnons. Quant à nous, nous en fûmes quittes pour la peur.

" Le dixième jour vers midi, nous laissâmes les canots ;
" nous mîmes quatre jours pour faire à pied le reste du voyage.
" Aux fatigues ordinaires, se joignit celle de porter les bagages ;
" mais je fus ménagé, soit à cause de ma faiblesse du peu de
" cas que j'en paraissais faire (tant j'avais d'orgueil jusque dans
" la captivité, et en présence de la mort !)

" La faim se faisait toujours sentir de plus en plus, car nous
" étions sans provisions. Nous passâmes ainsi trois jours ; le
" quatrième, quand les habitants du village vinrent à notre
" rencontre, nous n'avions mangé que quelques fruits, cueillis
" en passant sur la route. On nous avait cependant offert de
" partager les vivres qui étaient dans les canots ; mais, afin de
" n'avoir à offrir au feu et aux tourments qu'un corps faible et
" épuisé, (car je ne vous cacherai pas mes misères), j'en avais
" pris très-peu. Quand un besoin impérieux me fit chercher
" un peu de nourrriture, je ne trouvai que de l'eau. En effet
" lorsqu'on fit halte le second jour, les Sauvages mirent la
" chaudière sur le feu, comme pour cuire la nourriture ; mais
" tout se borna à laisser chacun prendre de l'eau tiède à dis-
" crétion.

" Enfin la veille de l'Assomption de la B. V. Marie, nous
" arrivâmes au premier village iroquois. Je remerciai N. S.
" J. C. de ce qu'il nous appelait à partager ses douleurs et sa
" croix, le jour où l'univers chrétien célèbre le triomphe de sa
" divine Mère montant au ciel.

" Nous avions toujours eu un pressentiment dans la route,
" que ce jour serait douloureux et fatal. Cependant René et
" moi nous aurions pu l'éviter facilement, ainsi que le feu.

" En effet, libres de tous liens, et souvent à une grande " distance de nos gardiens, nous aurions pu fuir, et s'il ne nous " eût pas été donné d'arriver jusqu'à la colonie française, nous " eussions trouvé une mort plus douce dans les forêts ; mais " le brave jeune homme ne voulut jamais y consentir, et pour " moi, j'aimais mieux tout souffrir, plutôt que d'abandonner, " au moment de la mort, les Français et les chrétiens hurons, " et de les priver des consolations qu'un prêtre peut alors leur " procurer.

" Vers trois heures nous étions donc sur les bords de la " rivière, qui est près de leur village. Sur les deux rives se " trouvaient pour nous recevoir, les Iroquois et les anciens " captifs hurons. Ces derniers en nous saluant, nous annon- " cèrent que nous serions brûlés à petit feu ; les autres nous " accueillirent à coups de bâton, de poings et de pierres. Leur " aversion pour une tête chauve leur fit décharger leur fureur " sur moi, et en particulier sur ma tête. Il me restait deux " ongles ; ils les arrachèrent avec leurs dents ; puis avec leurs " ongles ils enlevèrent jusqu'aux os la chair qui est au-dessous. " Enfin, après avoir assouvi leur cruauté, et s'être moqués de " nous assez longtemps sur le rivage, ils nous conduisirent au " village, situé au sommet de la colline.

" A l'entrée nous trouvâmes à nous attendre, la jeunesse " armée de bâtons, et rangée sur deux haies. Nous savions " que *refuser de souffrir*, c'est ne *vouloir plus être* au nombre " des enfants que *Dieu châtie en père ;* ainsi nous nous offrîmes " alors à lui, pour qu'il nous traitât *comme un père traite ses* " *enfants* [1].

" Voici l'ordre établi dans la marche. En tête des prison- " niers, ô honte ! on fit marcher Couture entièrement nu, " comme le plus criminel, pour avoir tué un chef de distinc- " tion. Après lui venaient les Hurons, à égale distance les uns " des autres, et au milieu d'eux était René Goupil. Pour moi, " le plus indigne de tous, je fermais la marche. On nous avait " laissé notre chemise à René et à moi.

[1] Prov. III, 12.

" Les Iroquois s'étaient répandus dans les rangs pour retar-
" der notre marche, et mettre plus de distance entre nous.
" Ils avaient ainsi plus de loisir et de facilité, pour nous acca-
" bler de coups, et ils vérifiaient en nous ces paroles de David :
" *Les pécheurs ont frappé longtemps et cruellement sur mes épaules*
" *comme le forgeron sur le fer* [1].

" Je reçus pour ma part un coup si violent avec un morceau
" de fer qu'un d'entre eux faisait jouer au bout d'une corde,
" qu'il m'aurait renversé à moitié mort, si la crainte d'un second
" coup ne m'eût donné des forces et du courage.

" Sous une pareille grêle de coups, nous eûmes bien de la
" peine à arriver jusqu'à l'échafaud élevé au milieu du village.
" Toutes nos figures, et surtout celle de René, offraient le plus
" triste spectacle. Le nombre des coups qu'il avait reçus sur tout
" le corps, et en particulier sur le visage, est tel, qu'il ne lui
" restait de blanc que celui des yeux. Dans cet état il nous
" paraissait d'autant plus beau, qu'il ressemblait davantage à
" celui de qui il est écrit : *Nous l'avons regardé comme un*
" *lépreux, frappé de Dieu, et en qui il n'y a plus ni beauté ni*
" *éclat* [2].

" Nous commencions à peine à respirer sur ce théâtre, lors-
" qu'un de nos ennemis vint avec un grand bâton, décharger
" trois coups sur nous autres Français. Les Sauvages se mirent
" aussitôt à tirer leurs couteaux, à monter sur le théâtre et à
" couper les doigts à plusieurs captifs.

" Comme leur cruauté se proportionne à la dignité de leurs
" prisonniers, ils commencèrent par moi. Ils avaient été
" témoins des égards que les Français et les Hurons me mon-
" traient, ou bien ils avaient deviné qui j'étais, par leurs discours
" ou par ma conduite.

" Un vieillard, célèbre magicien, s'approche alors de moi,
" suivi d'une captive algonquine chrétienne, nommée Jeanne.
" Il lui commanda de me couper le pouce. Trois fois la pauvre
" femme recule d'horreur ; enfin menacée de perdre la vie elle

[1] Ps. 128, 3.

[2] Isai. LIII, 2.

" obéit et me coupa le pouce. Je pris alors ce pouce avec " l'autre main, et vous le présentai, ô Dieu vivant et véri- " table, en mémoire des sacrifices que depuis sept ans j'avais " offerts sur l'autel de votre Église. Mais un de mes compa- " gnons m'avertit de m'en tenir là, dans la crainte que mes " ennemis ne me le missent dans la bouche, et ne me forças- " sent à le manger tout sanglant. Je le jetai aussitôt loin de " moi.

" Je bénis le Seigneur d'avoir bien voulu me laisser le pouce " droit, afin que par cette lettre je puisse solliciter de mes " Pères et de mes Frères, d'offrir pour nous leurs saints sacri- " fices, leurs prières, leurs bonnes œuvres et leurs oraisons, " dans la sainte Église de Dieu, à laquelle nous sommes deve- " nus chers par deux titres nouveaux, puisqu'elle prie souvent " pour les affligés et les captifs.

" René Goupil subit le même supplice ; on lui coupa le pouce " droit à la première phalange, et pendant cette cruelle opéra- " tion on ne l'entendit que répéter à haute voix : Jésus, Marie, " Joseph.

" Le jour suivant, fête de l'Assomption de la B. Vierge " Marie, nous passâmes la matinée sur le théâtre ; mais à midi " on nous conduisit à un autre village à cinq ou six milles de " là. Au moment du départ mon gardien craignant de ne pas " pouvoir se saisir plus tard de ma chemise, me l'enleva. Il me " laissait partir ainsi, n'ayant plus sur moi, qu'un vieux et " mauvais caleçon. Quand je me vis dans cet état, je n'eus " pas peur de lui dire : ' Pourquoi donc, mon frère, me dé- " pouilles-tu de la sorte, toi qui possèdes déjà tout mon bagage? '

" Il eut pitié de moi, et me donna une grosse toile, qui " servait à envelopper mes paquets. J'en avais assez pour me " couvrir les épaules et une partie du corps, mais mes plaies " déjà ulcérées ne me permirent pes de supporter ce rude et " grossier tissu. Le soleil était si ardent que pendant la route " ma peau fut brûlée comme dans un four, et celle du cou et " des bras tomba bientôt toute desséchée.

" En arrivant dans ce second village, nous fûmes encore

" accablés de coups, quoique selon la coutume de ces barbares
" on ne traite les prisonniers qu'une fois de cette manière.
" Le Seigneur voulait nous donner ainsi quelques traits de
" ressemblance avec son Apôtre, qui se glorifie d'avoir été trois
" fois battu de verges. Les coups que nous reçumes alors,
" étaient moins nombreux qu'ils n'avaient été dans l'autre
" village, mais ils étaient plus cruels. Nos bourreaux n'étaient
" pas embarrassés par une multitude empressée, et ils pou-
" vaient mieux ajuster. Ils nous frappaient surtout sur le devant
" des jambes et nous causèrent ainsi de cuisantes douleurs.

" Nous restâmes jusqu'au soir sur le théâtre, et on nous
" laissa la nuit dans une cabane sur la terre nue, où sans vête-
" ments et les membres liés, nous fûmes à la merci de person-
" nes de tout sexe et de tout âge. Nous servîmes de jouet aux
" enfants et aux jeunes gens, qui nous jetaient sur la peau des
" charbons et des cendres brûlantes, dont nous ne pouvions
" pas nous délivrer, à cause de nos liens. Tel est l'apprentis-
" sage qu'on leur fait faire de la cruauté, pour les rendre ensuite
" capables de plus grandes choses.

" Deux jours et deux nuits s'écoulèrent ainsi pour nous sans
" presque aucune nourriture et sans sommeil. Mon âme se
" trouva alors dans les plus grandes angoisses. Je voyais nos
" ennemis monter sur le théâtre, couper les doigts de mes
" compagnons, serrer leurs poignets avec des cordes, et si
" fortement, qu'ils tombaient en défaillance. Je ressentais les
" maux de tous, et j'étais aussi affligé que pouvait l'être un
" père très-tendre, témoin des douleurs de ses propres enfants.
" A l'exception de quelques anciens chrétiens, je les avais
" engendrés tous à J. C. par le baptême.

" Malgré mes douleurs, le Seigneur me donnait assez de
" force pour consoler les Français et les Hurons, qui souf-
" fraient avec moi. Dans la route, comme sur le théâtre, où
" nous avait conduits cette foule cruelle, venue pour nous
" offrir leurs *salutations*, (c'est le nom qu'ils donnent aux pre-
" mières cruautés qu'ils exercent sur les prisonniers), je les
" exhortais tantôt en particulier, tantôt en commun, à souffrir

" avec résignation et confiance ces supplices, dont ils *seraient* " *un jour abondamment récompensés* [1], et à ne pas oublier *qu'il* " *faut passer par bien des tribulations pour entrer dans le* " *royaume des Cieux* [2]. Je leur disais que pour eux le temps " prédit par le Seigneur était arrivé : *Vous serez affligés et vous* " *pleurerez ; le monde au contraire se réjouira. Mais votre* " *tristesse se changera en joie* [3]. J'ajoutais encore : *La femme* " *en travail souffre parce que l'heure est venu ; mais quand elle* " *est délivrée, la joie d'avoir un enfant, lui fait oublier toutes ses* " *douleurs* [4]. 'Ainsi croyez fermement qu'après ces quelques " jours de souffrance, vous goûterez une joie éternelle.'

" Assurément c'était pour moi un grand et juste sujet de " consolation de les voir si bien préparés, surtout les vieux " chrétiens, Joseph, Eustache et les deux autres [5]. Théodore " s'était échappé le jour où nous arrivâmes au premier village ; " mais comme une balle lui avait brisé l'épaule dans le combat, " il mourut en cherchant à atteindre la colonie française.

" Les Iroquois n'avaient encore jamais vu sur leurs théâtres " des prisonniers français, ni des chrétiens ; aussi contre " l'usage, et pour contenter la curiosité de tout le monde, on " nous conduisit dans tous leurs villages.

" Nous entrâmes assez tranquillement dans le troisième ; " mais je trouvai sur le théâtre un spectacle plus affligeant " pour moi que tous les supplices. Quatre Hurons faits pri- " sonniers ailleurs, et amenés ici, venaient accroître le nombre " des malheureux.

" Entre autres tourments qu'ils subirent, on coupa à tous " quelques doigts, et au plus âgé, les deux pouces. Je m'ap- " prochai d'eux, et les instruisis des principales vérités de la " foi ; je conférai le baptême aux deux premiers sur le théâtre " même, avec quelques gouttes d'eau, restées à la suite de la

[1] Hebr. x, 35.
[2] Act. XIV, 21.
[3] Joan. XVII, 21.
[4] Joan. XVI, 21.
[5] Joseph Teondechoren, Eustache Ahasistari, Charles Tsondatsaa et Étienne Totiri.

LE P. JOGUES SUSPENDU AUX POTEAUX.

" pluie sur les feuilles des épis de blé d'Inde, qu'on nous avait
" servis pour nourriture. Les deux autres, condamnés à
" périr dans un quatrième village, furent baptisés dans l'eau
" d'un petit ruisseau, que nous traversâmes en chemin.

" Quand nous y fûmes arrivés, la pluie cessa, mais le temps
" devint froid et nous eûmes beaucoup à souffrir dans l'état de
" nudité où nous étions. Transi de froid, je descendais sou-
" vent du théâtre, sans demander permission, et j'entrais dans
" quelque cabane ; mais je commençais à peine à me réchauffer,
" qu'on me forçait de remonter.

" Guillaume Couture n'avait encore perdu aucun de ses
" doigts. Un Sauvage de ce village se chargea de réparer cet
" oubli, et lui enleva la moitié de l'index droit. La douleur
" fut d'autant plus grande que le Sauvage se servit, non d'un cou-
" teau, mais d'un morceau de coquillage ; et comme il ne pou-
" vait couper le nerf trop dur et trop glissant, il le lui arracha
" en tirant avec une telle violence, que le bras enfla prodigieu-
" sement jusqu'au coude.

" Un Sauvage eut pitié de lui, et le garda dans sa maison,
" pendant les deux jours que nous passâmes dans ce village :
" ce fut une vive inquiétude pour moi, ne sachant pas ce qu'il
" était devenu.

" La nuit, on nous réunit dans une cabane, où les jeunes
" gens nous attendaient. Ils nous ordonnèrent alors de chan-
" ter, comme c'est l'usage des prisonniers. Nous nous mîmes
" à chanter *les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère* [1].
" Pouvions-nous chanter autre chose ? Au chant succéda le
" supplice. C'est moi et René qui en eûmes la plus grande
" part ; car Guillaume restait chez son Sauvage. Ils jetèrent
" sur moi, et surtout sur René, des cendres chaudes et des
" charbons ardents. Sa poitrine en fut grièvement blessée.
" Puis avec des cordes, faites d'écorce d'arbres, ils me suspen-
" dirent par les bras à deux poteaux dressés au milieu de la
" cabane. Je m'attendais à être brûlé ; car c'est la posture
" qu'ils donnent ordinairement à leurs victimes.

[1] Ps. 136, 4.

" Pour me faire reconnaître que si j'avais pu souffrir jusque-
" là avec un peu de courage et de patience, je le devais, non
" à ma propre vertu, mais à celui qui *donne la force aux âmes*
" *faibles* [1], le Seigneur m'abandonna pour ainsi dire à moi-
" même dans ce nouveau tourment. Je poussai des gémisse-
" ments (car je *me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin*
" *que la vertu de Jésus-Christ habite en moi* [2], et l'excès de mes
" douleurs me fit conjurer mes bourreaux de relâcher un peu
" mes liens. Mais Dieu permettait avec raison, que plus mes ins-
" tances étaient vives, plus on s'efforçât de me serrer étroitement.
" Après un quart d'heure de souffrance, ils coupèrent mes liens ;
" sans cela je serais mort. Je vous remercie, ô mon Seigneur
" Jésus, de ce que vous avez bien voulu m'apprendre par cette
" petite épreuve, combien vous avez dû souffrir sur la croix,
" lorsque votre très-saint corps était suspendu, non par des
" cordes, mais par des clous, enfoncés cruellement dans vos
" pieds et dans vos mains.

" Ils me mirent ensuite d'autres liens pour me tenir attaché
" à terre, le reste de la nuit. Que ne firent-ils pas alors à mes
" compagnons hurons ? Que n'essayèrent-ils pas de me faire ?
" mais je vous remercie de nouveau, ô mon Dieu, de ne m'avoir
" pas laissé souiller, moi, votre prêtre, par les mains impures
" de ces barbares.

" Après deux jours passés dans ce village, on nons conduisit
" dans celui que nous avions visité en second lieu ; c'est qu'on
" allait prononcer enfin sur notre sort.

" Il y avait déjà sept jours que nous étions traînés de village
" en village, et de théâtre en théâtre, *servant de spectacle à Dieu*
" *et aux Anges* [3] comme on peut le croire de la bonté divine,
" mais devenus pour les hommes et pour les plus vils Sauvages,
" *un objet d'insulte et de raillerie* [4] lorsqu'enfin on nous annonça
" que nous allions périr ce jour-là par le feu.

[1] Isai. XL, 29.
[2] 2 Cor. XII, 9.
[3] 1 Cor. IV, 9.
[4] 1 Mach. X, 70.

" Quoique cette mort eût quelque chose d'horrible, la pen-
" sée de la volonté de Dieu, et l'espérance d'une vie meilleure
" et exempte du péché, en adoucissaient les rigueurs.

" Je parlai donc pour la dernière fois à mes compagnons
" français et hurons, et je les exhortai à persévérer jusqu'à la
" fin, en se rappelant au milieu des douleurs de l'âme et du
" corps, Celui qui *a été en butte à une si grande contradiction*
" *de la part des pécheurs armés contre lui, afin qu'ils ne perdent*
" *pas courage, et ne se laissent pas aller à l'abattement* [1]. En
" conclusion je leur fis espérer que le lendemain nous serions
" réunis dans le sein de Dieu pour régner éternellement.

" Comme nous avions à craindre d'être séparés les uns des
" autres, j'avertis en particulier Eustache que, si on ne nous
" laissait pas l'un près de l'autre, il mettrait la main sur la poi-
" trine, et lèverait les yeux vers le ciel en signe de regret pour
" ses péchés, et je lui donnerais l'absolution.

" Cependant, après une plus mûre délibération, les anciens
" du village pensèrent, qu'ils ne fallait rien précipiter par
" rapport aux Français ; ils déclarèrent donc dans l'assemblée,
" où l'on nous appela, qu'on nous laisserait la vie. Ils l'accor-
" dèrent aussi à tous les Hurons, excepté à trois, Paul, Eusta-
" che et Étienne, qu'ils firent périr dans les trois villages [2]
" formés par cette nation.

" Étienne fut mis à mort à Andagaron où nous étions alors ;
" Paul à Ossernénon, et Eustache à Tionnontoguen. Ce géné-
" reux chrétien eut presque tout le corps brûlé, et enfin la tête
" tranchée avec un couteau. Il supporta ces douleurs en vrai
" martyr, et tandis que les Sauvages condamnés à mourir crient

[1] Hebr. XII, 3.

[2] Il y a une étrange confusion parmi les historiens, dans l'orthographe des noms de ces trois villages des Iroquois Agniers, et dans les chiffres qui fixent leurs distances respectives. Voici les noms et les chiffres qu'on trouve le plus communément. Le village le plus voisin des Hollandais, à 10 ou 12 lieues d'Orange, était *Ossernénon ;* dans la Relation de 1646 on l'écrit *Osserion.* Les Français l'appelèrent *Agnié.* Il reçut ensuite du P. Jogues le nom de village de la *Ste. Trinité.* Deux lieues environ plus loin, on trouvait *Andagaron.* Le plus grand village, quelques lieues encore au-delà, mais sur la même rivière, était *Tonnontoguen (deux montagnes rapprochées) ;* ce village fut brûlé par les Français en 1666. La mission iroquoise avait reçu au départ du Père Jogues, en 1646, le titre de *Mission des Martyrs.*

" ordinairement jusqu'au dernier soupir et appellent un ven-
" geur, Eustache, animé de cet esprit du christianisme qu'il
" avait reçu avec abondance dans son baptême, conjura les
" Hurons témoins de sa mort, de ne pas être arrêtés par cette
" considération pour traiter de la paix avec ses meurtriers, les
" Iroquois.

" Paul Ononchoraton, qui mourut, comme nous l'avons déjà
" dit, dans le village d'Ossernénon, périt d'un coup de hache,
" après avoir passé, selon la coutume, par le supplice du feu.
" Ce jeune homme, âgé seulement de 25 ans, fut admirable
" par sa constance. Les Iroquois recherchaient de préférence
" pour leurs victimes les caractères de cette trempe, afin d'é-
" puiser ainsi les forces de leurs ennemis. L'espérance d'une
" meilleure vie inspirait à Paul un grand mépris de la mort, et
" il le déclarait en chemin.

" Quand les Iroquois s'approchaient de moi, pour m'arra-
" cher les ongles, ou me faire endurer quelque autre supplice,
" il s'offrait à eux, et les conjurait de m'épargner et d'exercer
" plutôt sur lui leurs cruautés. Que Dieu le récompense au
" centuple et avec usure pour cette admirable *charité qui le*
" *portait à offrir sa vie pour ses amis* [1], et pour ceux qui
" *l'avaient engendré à J.C. dans la captivité* [2] !

" Vers le soir, ils conduisirent Guillaume Couture, qui avait
" conservé assez de vigueur pour marcher jusqu'à Tionnonto-
" guen, et le donnèrent à une famille de Sauvages. C'est la
" coutume chez ces peuples, quand ils laissent la vie à un
" prisonnier, de l'introduire dans une famille pour y prendre
" la place d'un de ses membres morts. Il hérite en quelque
" sorte des droits du défunt et n'a plus d'autre maitre que le
" chef de la famille, qui pour cela donne quelques présents.

" Pour moi et René, qui paraissions beaucoup plus faibles,
" ils nous conduisirent dans le premier village, où demeuraient
" ceux qui nous avaient pris, et ils nous y laissèrent jusqu'à
" nouvel ordre.

[1] Joan. xv, 13.

[2] Philem, 10.

" Après des jeûnes si longs et si fréquents, après des veilles " si pénibles et si multipliées, après tant de coups et de bles- " sures, et surtout après des peines intérieures si poignantes, " n'étant plus occupés pour ainsi dire qu'à sentir nos douleurs, " nous tombâmes dans un épuisement complet. Nous pou- " vions à peine marcher, ou nous tenir debout. La nuit comme " le jour ne nous laissait aucun moment de repos, pour plu- " sieurs raisons, mais surtout à cause de nos blessures restées " jusque là sans pansement. La multitude des puces, des " poux et des punaises, contre lesquels nos doigts mutilés ne " nous permettaient pas de nous défendre, rendaient encore " notre sort plus cruel.

" Nous souffrions en outre de la faim, car nous n'avions " pour toute nourriture que quelques citrouilles sauvages et " encore vertes, mêlées à du blé d'Inde. Nous fûmes pour " ainsi dire réduits à la dernière extrémité, surtout René qui " n'était pas accoutumé à cette nourriture, et que les coups " qu'il avait reçus, faisaient beaucoup souffrir.

" Les Sauvages, s'apercevant des progrès de notre faiblesse, " cherchèrent dans le village quelques petits poissons, et un " peu de viande désséchée au feu ou au soleil, et après les " avoir réduits en poudre, ils les mêlèrent à notre sagamité [1], " en guise d'assaisonnement. Au bout de trois semaines, " nous étions un peu remis de nos maux, quand on nous cher- " cha pour nous donner la mort.

Sur ces entrefaites, les Sauvages qui nous avaient maltraités " dans la route, étaient allés dans la Nouvelle-France, au lieu " où la rivière des Iroquois se décharge dans le grand fleuve " Saint-Laurent. Ayant vu quelques Français jeter les pre- " miers fondements du fort de Richelieu, ils crurent qu'ils " pouvaient facilement en tuer quelques-uns et emmener les " autres en captivité.

" Armés presque tous de fusils, ils fondent en masse et à " l'improviste sur les Français occupés alors à différents tra- " vaux. Aussitôt qu'ils les aperçoivent, les Français, malgré

[1] La sagamité était une sorte de bouillie faite de blé d'Inde écrasé grossièrement entre deux pierres.

" leur petit nombre, courent aux armes et repoussent les Sau-
" vages avec tant de bravoure et de bonheur qu'ils en tuent
" deux, en blessent un grand nombre et forcent les autres à
" prendre la fuite [1].

" Ceux-ci revenaient donc pleins de rage, comme si on leur
" eût fait une grande injustice, tandis que c'étaient eux qui al-
" laient pour en commettre une. Ils demandaient à grands cris
" notre mort : ' C'est une honte, ' disaient-ils, ' que trois Fran-
" çais vivent tranquilles parmi nous, pendant que leurs com-
" patriotes viennent de tuer trois Iroquois. '

" Ces murmures mettaient certainement mes jours et ceux
" de René dans le plus grand danger. Dieu seul, qui donne
" la vie et la conserve à son gré, a pu déjouer les projets de
" nos ennemis.

" La veille de la Nativité de la B. V. Marie, un des princi-
" paux Hollandais qui habitent une colonie [2] à dix lieues
" seulement de là, arriva avec deux autres [3], et traita de notre
" délivrance. Il resta plusieurs jours, fit beaucoup d'offres et
" de promesses, mais il ne put rien obtenir.

" Comme ces Sauvages sont très-adroits et rusés, ils ne vou-
" lurent point paraître rejeter la demande de leurs alliés, et
" alléguèrent faussement qu'ils avaient promis de nous rendre
" aux Français dans peu de jours. C'était peut-être le désir
" de plusieurs d'entre eux ; mais vers la fin de septembre, (car
" les pluies abondantes avaient forcé d'attendre jusqu'à cette
" époque) lorsque les provisions du voyage étaient faites, et
" que ceux qui devaient nous ramener étaient désignés, on

[1] La gloire de ce succès est due surtout au Chevalier de Montmagny, gouverneur général du Canada. Il était alors sur le fleuve dans un brigantin, pour surveiller le travail du fort commencé le 13 août au lieu où est aujourd'hui Sorel. Il aperçut le premier les Iroquois, et vint donner l'alarme à la petite garnison, commandée par le brave capitaine Rocher.

[2] Renselaerswich, ou fort d'Orange, aujourd'hui Albany.

[3] C'était Arendt-Van-Curler, commandant du fort, accompagné de Jacob Jansen et de Jean Labatie, leur interprète. Le commandant hollandais proposa aux Iroquois 260 piastres de rançon. Nous lisons dans Charlevoix, que l'ordre de délivrer le P. Jogues avait été envoyé à tous les commandants de la Nouvelle-Belgique, par les Etats-Généraux de Hollande, à qui la Reine Régente de France l'avait fait demander avec les plus vives instances.

" tint un dernier conseil à notre sujet, et l'opinion du petit " nombre, qui nous était favorable, eut le dessous. L'opposi- " tion l'emporta, et les perturbateurs déclarèrent qu'ils ne " souffriraient pas qu'on donnât aux Français la liberté de " retourner dans leur colonie. Ces menaces effrayantes mirent " fin à l'assemblée, et chacun, comme s'il eût été poursuivi, se " retira dans sa cabane ou dans le village d'où il était venu.

" On nous abandonna à la fureur de ces hommes cruels, qui " nous cherchèrent de tous côtés, la hache à la maïn et qui " firent des perquisitions dans les cabanes, pour nous trouver " et nous donner la mort ; mais vers la fin de cette assemblée, " Dieu m'avait inspiré je ne sais quelle pensée de conduire " mes compagnons dans un champ voisin de la cabane que " j'habitais, où sans rien savoir de ce qui se passait, nous étions " à l'abri et comme dans un parfait repos.

" Ce tumulte, qui eût causé notre mort si l'on nous eût " trouvé, s'était calmé un peu dans l'intervalle ; le danger était " éloigné encore une fois.

" Guillaume fut ensuite emmené par ses maîtres dans leur " village ; pour moi et René, quand nous aperçûmes qu'on " cherchait à nous faire rentrer, nous nous retirâmes pour prier " sur une colline voisine, qui domine en partie le village.

" Là, éloignés de tout témoin et de toute importunité, nons " nous abandonnâmes entièrement à Dieu et à sa sainte vo- " lonté. En revenant au village, nous récitions le chapelet de " la Bienheureuse Vierge, et nous avions déjà parcouru quatre " dizaines, lorsque nous rencontrâmes deux jeunes gens, qui " nous ordonnèrent de retourner au village : ' Mon frère, ' " dis-je à René, ' nous ignorons ce que nous veulent ces hom- " mes-là, dans des moments d'une si grande agitation. Recom- " mandons-nous avec plus de ferveur à Dieu et à la très-sainte " Vierge, notre bonne Mère. '

" Nous étions arrivés jusqu'au village en priant. A ce mo- " ment un des deux Iroquois tira une hache qu'il tenait cachée " sous son vêtement, et en déchargea un coup si violent sur " la tête de René, que celui-ci tomba presque sans vie, en pro-

" nonçant le très-saint nom de Jésus. Heureusement, nous " nous étions souvent donné l'avis de sanctifier à notre mort " notre dernière parole, en prononçant ce nom très-saint, afin " de gagner les indulgences.

" A la vue de cette hache toute sanglante, je me jette aus- " sitôt à genoux, j'ôte mon bonnet, et m'étant recommandé à " Dieu, j'attends le même sort.

" Après m'avoir laissé un instant dans cette posture, le " meurtrier m'ordonne de me lever, et me dit qu'il n'avait pas " le pouvoir de me faire mourir, parce que j'appartenais à une " autre famille. Je me relève alors promptement, je cours à " mon cher compagnon qui respirait encore, et je lui donne " l'absolution qu'il avait l'habitude de recevoir tous les deux " jours. Ces deux meurtriers lui donnèrent alors devant moi " deux nouveaux coups de hache, qui le mirent au nombre des " bienheureux.

" Ce fut le 29 septembre 1642, que cet ange en innocence, " et ce martyr de Jésus-Christ fut immolé, à l'âge de trente-cinq " ans, à Celui qui avait donné sa vie pour le racheter. Il avait " consacré son âme et son cœur à Dieu, sa main et son exis- " tence au service des pauvres Sauvages.

" Sa simplicité, son innocence, sa patience dans les adver- " sités étaient admirables. Il ne perdait jamais de vue la pré- " sence de Dieu, et il était amoureusement soumis à sa très- " sainte volonté. Il mérite bien, mon Révérend Père, que vous " le vénériez comme votre enfant, non-seulement parcequ'il a " vécu avec édification plusieurs mois dans un noviciat de la " Compagnie, et que par l'ordre des Supérieurs, qu'il avait " laissés entièrement maîtres de disposer de lui, il allait chez " les Hurons pour y exercer envers les chrétiens la chirurgie " qu'il avait autrefois étudiée ; mais surtout, parce que peu de " jours avant sa mort, cédant au désir de s'unir plus étroite- " ment à Dieu, il a prononcé les vœux de la Compagnie, [1] " pour se lier davantage à elle.

[1] La santé de René Goupil l'avait forcé de quitter le noviciat des Jésuites de Rouen ; mais quand il se vit prisonnier des Iroquois, et en route pour le lieu de son supplice, il dit au P. Jogues : " Mon Père,

" Il est bien certain que, soit pendant sa vie, soit à la mort, " qu'il reçut en prononçant le très-saint nom de Jésus, il ne " se montra jamais un enfant indigne de notre Compagnie. " Bien plus, je l'estime et le vénère, comme un frère, et comme " un martyr de l'obéissance, de la foi et de la croix. Étant " très-pieux et accoutumé à vivre avec des Sauvages chrétiens, " ou tres familiarisés avec les chrétiens, il passait, chaque jour, " de longues heures en prière, au grand étonnement des Iro- " quois, et même avec quelques soupçons de sortilège, de " leur part, à cause de la nouveauté du fait.

" Une simple aventure occasionna sa mort. Il ôta un jour le " bonnet d'un enfant, qui vivait dans la même cabane que lui, " et il lui fit faire un grand signe de croix. Un vieillard très- " superstitieux et aïeul de l'enfant, s'en aperçut, et s'imagi- " nant qu'il y avait dans cette action quelque maléfice, il " ordonna à son neveu de tuer ce Français. La mère de l'en- " fant me donna elle-même plus tard ces détails, et me dit " que ce motif et l'ordre du vieillard ont été cause de cette mort.

" Mais reprenons notre récit. Après m'être retiré dans ma " cabane, où l'on m'avait laissé tranquille, je fus conduit chez " le Sauvage qui m'avait coupé le pouce, et qui était l'ennemi " déclaré des Algonquins, et par conséquent des Français. Je " m'attendais là, à chaque instant, à recevoir un coup de hache " sur la tête, et tous les autres Iroquois en étaient aussi per- " suadés. Tous ceux qui m'avaient fourni quelque chose pour " me servir de vêtement, me le remandaient alors, afin de n'en " être pas privés à ma mort.

" Le lendemain je ne pus résister au désir de savoir ce " qu'était devenu le corps de mon cher compagnon, et je ré- " solus de le chercher malgré tous les dangers, et de lui donner " une sépulture convenable. On lui avait indignement attaché

" Dieu m'a toujours donné un grand désir de me consacrer à son ser- " vice par les vœux de religion dans la Compagnie de Jésus. Mes " péchés m'en ont rendu indigne jusqu'ici. Si vous le vouliez, mon " Père, je ferais maintenant ces vœux en présence de mon Dieu, et de " vous." Le P. Jogues ému d'une si touchante prière, le laissa faire ses vœux de dévotion. (Manuscrit du P. Jogues de 1646.)

" une corde au cou, et après l'avoir traîné tout nu dans le " village, on l'avait jeté assez loin dans le torrent.

" A la sortie du village, je rencontrai le vieillard chez qui je " demeurais auparavant. Il voulut me dissuader de sortir : " ' Où vas tu,' me dit-il ? 'tu n'as pas d'esprit ; on te cherche " de tous les côtés, pour te faire mourir ; et cependant tu cours " après un corps mort, déjà à moitié en putréfaction. Ne vois-" tu pas ces jeunes gens là-bas qui t'attendent pour te tuer ?'

" Il y en avait en effet quelques-uns, les armes à la main, à " une petite distance devant moi, Mais je ne craignais rien ; " car la vie, dans de telles angoisses, était pour moi un tour-" ment, et au contraire la *mort*, dans un pareil acte de charité, " *était un véritable gain* [1].

" Je continuai donc ma route. Quand ce vieillard me vit si " ferme dans ma résolution, il dit à un autre Sauvage de me " tenir compagnie. Avec son secours, je retrouvai le cadavre ; " les chiens avaient déjà commencé à lui déchirer les côtes. " Je le cachai alors sous quelques pierres, dans la partie la " plus profonde du torrent, me proposant de revenir le lende-" main avec une bêche, pour pouvoir l'enterrer en secret ; car " je craignais qu'on ne l'exhumât.

" Deux jeunes gens m'attendirent à mon retour pour me " conduire à leur village, sans doute afin de me donner la " mort. Comme il m'était facile de pénétrer leur projet, je leur " dis que j'étais au pouvoir de ceux chez qui je demeurais, et " que je les suivrais, si ceux-ci le voulaient. Je l'aurais certai-" nement fait.

" Cette ruse n'ayant pas réussi, un d'entre eux qui avait été " blessé avec son frère, au moment de notre prise, s'avança le " lendemain, la hache à la main, pour me frapper dans les " champs où mes maîtres m'avaient envoyé, je ne sais pour " quel travail ; mais le vieillard de notre cabane l'arrêta dans " sa marche, et l'empêcha d'exécuter son dessein. Dieu voulait " m'apprendre ainsi à *mettre toute ma confiance en lui, puisqu'il* " *prenait soin de moi* [2], et à ne rien craindre des hommes,

[1] Phil. I, 21.
[2] 1 Pet. V, 7.

" tandis que le *Seigneur protégeait ma vie* [1] ; et en effet *pas un cheveu même ne peut tomber de notre tête sans son ordre* [2].

" N'ayant donc pas pu accomplir mon projet ce jour-là, le " lendemain matin je partis de bonne heure, avec une bêche " pour faire une fosse ; mais on avait enlever le corps de mon " frère.

" J'allais à l'endroit où je l'avais placé. Je gravis la colline, " au pied de laquelle coule le torrent ; j'en descends. Je par- " cours la forêt qui est de l'autre côté ; mes recherches sont " inutiles. Malgré la hauteur des eaux, qui m'arrivaient jusqu'à " la ceinture, parce qu'il avait plu toute la nuit, et malgré l'air " froid (nous étions au 1er octobre), je sondai avec mon bâton " et avec mes pieds pour m'assurer si le courant ne l'avait pas " entraîné plus loin. Je demandai à tous ceux que je voyais, " s'ils savaient ce qu'il était devenu ; mais comme ces Sauva- " ges sont très-menteurs, et qu'ils répondent toujours dans le " sens affirmatif, sans égard pour la vérité, ils me dirent que les " eaux l'avaient charrié dans la rivière voisine, ce qui était " faux. Que de soupirs je poussai alors ! Combien je versai de " larmes, qui se mêlaient aux eaux du torrent, pendant que je " vous adressais, ô mon Dieu, le chant des psaumes en usage " dans la sainte Église pour l'office des morts !

" Cependant après la fonte des neiges, j'appris de quelques " jeunes gens qu'ils avaient vu les ossements épars du cadavre " de ce bon jeune homme. Je me transportai aussitôt au lieu " qu'on m'indiqua, et je recueillis quelques os à demi rongés, " restes des chiens, des loups et des corbeaux, et en particulier " une tête brisée en plusieurs endroits. Je baisai avec respect " ces saintes reliques, et je les cachai en terre, pour qu'un " jour, si telle est la volonté de Dieu, j'en puisse enrichir une " terre sainte et chrétienne [3].

[1] Ps. 26, 1.

[2] Luc. XXI, 18.

[3] Je luy donne ce tiltre (de martyr) non-seulement parce qu'il a esté tué par les ennemis de Dieu et de son Eglise et dans l'employ d'vne ardente charité à l'endroict du prochain, se mettant dans le peril evident pour l'amour de Dieu, mais particulièrement parce qu'il a esté tué pour les prieres et nommement pour la Saincte Croix.—*Manuscrit du P. Jogues.*

" Il y a eu sans doute bien d'autres dangers encore, connus " et inconnus, dont le Seigneur m'a délivré, malgré le mauvais " vouloir et la haine des Iroquois ; mais je ne puis passer " sous silence le fait suivant. Il y avait dans notre cabane un " homme idiot, qui me demanda de lui couper deux palmes " d'un morceau d'étoffe, qui n'en avait que sept, et qui suffisait " à peine à me couvrir : ' Mais,' lui dis-je, ' tu me vois, mon " frère, grelotter de froid, pendant toute la nuit, avec ce vête- " ment court et léger. Cependant fais comme tu voudras. '

" Cette réponse si modérée le blessa. Il vient me chercher " au moment où j'étais dans la cabane de quelques chrétiens " hurons (car tous les jours je les instruisais, *les enfantant de* " *nouveau jusqu'à ce que J.-C. fût formé en eux* [1], et il m'or- " donna d'un ton sévère de retourner à ma cabane. Aussitôt " que je fus rentré, on envoya demander le meurtrier de René, " pour que la même main qui avait mis fin à sa vie, terminât " aussi la mienne ; mais on ne put le trouver.

" Le lendemain, on me fit conduire par deux femmes dans " le champ, où était alors ce Sauvage, sous prétexte d'en rap- " porter quelque chose, mais réellement pour lui donner " occasion de me faire mourir. Deux jours auparavant le fils " unique de la femme d'un des capitaines, était mort dans " notre cabane, et on voulait m'immoler à ses mânes. Ces " femmes portaient avec elles des citrouilles, des épis, et " autres objets de ce genre, qui devaient être le prix de ma " mort.

" Je faisais semblant de ne rien entendre des projets que " l'on formait contre moi. Je *gardais le silence*, comme *si* " *j'eusse été muet ;* en sorte que j'étais *devenu semblable à un* " *homme qui n'entend pas, et qui ne peut répondre. J'ai mis mon* " *espérance en vous, Seigneur* [2]. J'aimais à me rappeler la douceur " de celui qui se *laissa conduire à la boucherie comme un* " *agneau* [3], et je voulais marcher à la mort, en priant Dieu *de*

[1] Gal. IV, 19.

[2] Ps. 37, 14.

[3] Ps. 7.

" *ne pas frapper mes ennemis, mais de les disperser selon la vertu* " *de sa parole.* [1].

" Nous rencontrâmes au milieu de la route le meurtrier " qu'on cherchait. En l'apercevant de loin, je me recomman- " dai à Dieu pour la dernière fois, et je le conjurai de recevoir " mon âme abattue sous le poids de tant de douleurs et d'an- " goisses ; mais sans doute mes péchés m'avaient encore rendu " indigne de cette faveur,

" Le Sauvage passa près de moi sans rien dire ; nous rencon- " trâmes ensuite sa mère qui adressa à mes conductrices quel- " ques paroles, que je ne pus comprendre, Celles-ci toutes " tremblantes, s'enfuient aussitôt comme si on les poursuivait, " et me laissent au milieu du chemin. Elles avaient bien vu " que je connaissais leur dessein.

" Je passai ainsi deux mois depuis notre arrivée, dans ces " craintes et dans ces dangers continuels, qui me *faisaient* " *mourir chaque jour* [2], ou plutôt qui rendaient la vie plus " pénible que la mort elle-même.

" Pendant tout ce temps, je n'avais aucun désir d'apprendre " leur langue ; à quoi bon, en effet, puisque je m'attendais à " mourir à chaque instant ?

" Le village me servait de prison. J'évitais les lieux fré- " quentés et je cherchais la solitude. Là je conjurais le *Sei-* " *gneur de ne pas refuser de parler à son serviteur* [3], et de lui " accorder des forces dans les épreuves.

" Si j'ai été *un prodige pour plusieurs* [4], je le dois unique- " ment à Dieu, qui a été mon puissant soutien, et qui par un " effet de son infinie bonté, a souvent relevé mon courage " abattu. Je recourais aux saintes Écritures, ma seule res- " source dans les *tribulations qui m'ont environné* [5]. Je les " vénérais et je voulais mourir en m'en servant.

[1] Ps. 53, 7.
[2] 1. Cor. xv, 31.
[3] Ps. 118, 38.
[4] Ps. 70, 7.
[5] Ps. 31, 7.

" De tous les livres que nous portions aux Hurons, je n'avais " sauvé que l'Épître de Saint Paul aux Hébreux, commentée par " Monseigneur Antoine Godeau, évêque de Grasse. Je portais " toujours ce livre sur moi, ainsi qu'une image de Saint Bruno, " le très-illustre fondateur des Chartreux, à laquelle étaient " attachées des indulgences, et enfin, une petite croix de bois " que j'avais faite, comme j'avais pu. Je voulais que partout " où je recevrais la mort, toujours si présente à mes regards, " elle me trouvât prêt, appuyé sur l'Écriture sainte, qui avait " toujours été ma grande consolation, muni des grâces et des " indulgences de la très-sainte Église ma mère, que j'avais " toujours aimée, mais alors plus que jamais, et enfin armé de " la croix de mon Sauveur.

" Nous étions déjà au milieu d'octobre, époque où les Sau- " vages quittent leurs villages pour aller à la chasse des cerfs " Ils les prennent dans des piéges ou les tuent avec leurs arcs, " dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. Ce temps, qui " est pour ces Sauvages un temps de divertissement, m'ap- " porta un surcroît de souffrances.

" Je fus donné pour compagnon à quelques Sauvages ; ceux- " ci commencèrent par me regarder avec curiosité, ensuite par " se moquer de moi, et finirent par me haïr. Je ne perdais pas " de vue la *charge que Dieu m'avait donnée à remplir*, et c'est " pourquoi je me mis à leur enseigner, mais avec le plus de " prudence possible, le culte d'un seul Dieu, l'obéissance à " ses commandements, le Paradis, l'Enfer et les autres mystères " de notre foi. Ils m'écoutèrent d'abord, mais quand ils virent " que j'y revenais fréquemment, et surtout quand le gibier " commença à manquer, ils dirent que j'étais un démon, et la " cause de la mauvaise chasse.

" Voici surtout ce qui rendit furieux, et pour ainsi dire en- " ragés contre moi, ces esprits déjà mal disposés. Tous ces " peuples ont coutume dans leurs chasses, leurs pêches, leurs " guerres, leurs maladies, et semblables circonstances, d'invo- " quer un démon qu'ils appellent Aïreskoï.

" Celui qui veut du succès à la chasse, à la pêche, etc.,

" prend dans ses ses mains un morceau du premier animal " abattu, ordinairement le morceau le plus estimé ; puis il " demande au plus ancien de la cabane ou du village de les " bénir ; (ils regardent les bénédictions des uns plus favorables " que celles des autres).

" Le vieillard étant alors debout vis-à-vis de celui qui tient " la viande, dit d'une voix haute et distincte : ' Démon Aïres- " koï, prends ; nous t'offrons ces viandes, et nous t'en prépa- " rons un festin, afin que tu en manges, que tu nous conduises " là où il y a des cerfs, et que tu les amènes dans nos filets.' Si " ce n'est pas le temps de la chasse, ils terminent leurs prières " ainsi : ' afin que tu nous fasses revoir le printemps, goûter " aux fruits nouveaux, et aller encore à la chasse en automne.' " Dans les maladies, ils disent : ' afin que tu nous fasses recou- " vrer la santé. '

" Aussitôt donc que, pour la première fois, j'eus entendu " cette invocation ainsi formulée, je me sentis plein d'horreur " pour cette superstition sauvage, et je pris la résolution de ne " jamais toucher aux viandes, qui avaient été ainsi consacrées. " Mon abstinence ayant passé à leurs yeux pour un mépris de " leur démon, et pour la cause de leur peu de succès à la " chasse, *ils conçurent injustement contre moi une très-grande* " *haine* [1].

" Voyant donc qu'ils ne voulaient plus écouter mes instruc- " tions, ni m'apprendre leur langue qui m'aidait à réfuter leurs " folles erreurs, je résolus de donner tout ce temps à mes " exercices spirituels.

" Tous les jours, le matin, *je sortais du milieu de Babylone* [2], " c'est-à-dire de la cabane, où presque continuellement le " démon et les songes étaient l'objet d'un culte superstitieux, " et me *retirais sur la montagne* [3], c'est-à-dire, sur une petite " élévation voisine. Là aux pieds d'une grande croix, que " j'avais tracée sur un gros arbre, en taillant son écorce, je

[1] Ps. 24, 19.

[2] Jerem. L, 8.

[3] Gen. XIX, 17.

" méditais, je priais, je lisais le livre de l'*Imitation de Jésus-*
" *Christ*, que je venais de retrouver peu auparavant, et je
" passais ainsi la plus grane partie de mes journées avec mon
" Dieu, que j'étais presque seul à honorer et à aimer dans ces
" vastes contrées.

" Les Sauvages ne connurent pas de suite ce que je faisais ;
" mais un jour, m'ayant trouvé en prière selon ma coutume
" aux pieds de la croix, ils s'emportèrent avec fureur contre
" moi, en disant qu'ils avaient en horreur cette croix, comme
" chose qui leur était inconnue, ainsi qu'aux Européens leurs
" voisins et leurs amis (ils parlaient des Hollandais hérétiques).

" Bien que je me fusse abstenu à dessein de prier ostensible-
" ment, et de me mettre à genoux dans la cabane, pour ne
" pas donner la plus petite occasion à quelques mauvais pro-
" pos, (car il faut toujours de la prudence, surtout avec des
" Sauvages étrangers à toutes ces choses), je n'avais pas cru
" devoir me priver de ces exercices de pieté qui font la vie
" spirituelle, vie que j'estimais bien plus que celle du corps.
" J'espérais qu'un jour tout cela leur serait utile, quand *vien-*
" *drait l'heure de leur conversion marquée dans les desseins de*
" *Dieu* [1].

" A cette haine si grande des Sauvages se joignaient d'autres
" tourments, la faim, le froid, le mépris même des plus vils
" d'entre eux, et les cruels ressentiments des femmes, à qui
" revient ordinairement tout le profit de la chasse ; elles me
" regardaient comme la cause de leur pénurie et de leur misère.

" J'eus beaucoup à soufirir de la faim, car presque toutes les
" viandes (et c'est pendant la chasse toute leur nourriture)
" étant offertes au démon, comme j'ai dit, je passai plusieurs
" jours sans manger.

" Quand je rentrais le soir dans la cabane, sans avoir rien
" mangé de la journée, je trouvais ordinairement *nos Egyptiens*
" assis *autour de leurs chaudières pleines de viandes* [2] auxquelles
" je m'étais sévèrement interdit de toucher, et quoiqu'il se pré-

[1] Act. I, 7.

[2] Exod. XVI, 3.

" sentât à moi plusieurs raisons pour me permettre d'y prendre
" part, jamais, grâce à Dieu, je n'ai manqué à ma résolution.

" Quand la faim me pressait, je disais à Dieu : *Nous serons*
" *un jour remplis des biens de votre maison* [1], *et je serai rassasié*
" *lorsque vous me montrerez votre gloire* [2] ; car alors vous com-
" blerez les désirs ardents de vos serviteurs, dans la cité sainte
" de votre Jérusalem céleste, où vous *les nourrirez*, pendant
" l'éternité, du *meilleur des froments* [3].

" Comme les neiges étaient déjà abondantes, le froid me
" tourmenta beaucoup ; car je n'avais qu'un vêtement très-
" court et en très-mauvais état. Je souffrais surtout la nuit,
" obligé que j'étais de coucher sans abri, sur la terre nue, ou
" sur de dures écorces.

" Ils avaient une grande provision de peaux de cerfs, qui ne
" leur servaient pas, et cependant on ne m'en donnait aucune,
" et même lorsque, au milieu de la nuit, la rigueur du froid me
" poussait à me couvrir d'une de ces peaux, ils se levaient aus-
" sitôt pour me l'arracher, tant ils me haïssaient.

" Dans cet état *ma peau desséchée dans la poussière s'ouvrait*
" *par le froid* [4], et me causait presque sur tout le corps
" de vives douleurs ; mais quand les peines intérieures se
" joignaient à toutes ces douleurs du corps, mon état devenait
" presque intolérable. Je me rappelais que tout récemment
" j'avais été couvert du sang de mon cher René, et j'entendais
" dire que le bon Guillaume avait aussi fini sa vie dans les
" tourments les plus cruels, et que le même sort m'attendait à
" mon retour au village.

" Alors me revenait le souvenir de ma vie passée, si infidèle
" à Dieu et souillée de tant de fautes. Je gémissais de me voir
" *mourir au milieu de ma course* [5], comme rejeté par le Sei-
" gneur, privé des sacrements de l'Église, et sans aucune bonne
" œuvre pour obtenir miséricorde de mon juge.

[1] Ps. 64, 5.
[2] Ps. 16, 15.
[3] Ps. 147, 14.
[4] Job. VII, 5.
[5] Isai. XXXVIII, 10,

" Ainsi préoccupé et du désir de vivre et de la crainte de " mourir, je poussais de tristes soupirs, et je disais à mon Dieu : " ' Quand finiront mes misères et mes douleurs ? Quand *jette-* " *rez-vous les yeux sur ma détresse et ma tribulation* [1] ? Quand " me *rendrez-vous le calme après la tempête ?* Quand *changerez-* " *vous mes larmes en transports de joie et en bonheur* [2] ' ? *J'aurais* " *péri si le Seigneur n'eût abrégé ces mauvais jours* [3].

" J'avais recours à mon soutien et à mon refuge ordinaire, " les saintes Écritures, dont j'avais retenu quelques passages [4]. " Elles m'apprenaient à *considérer en Dieu sa bonté* [5], et me " rappelaient que, quoique privé des consolations de la piété " *le juste vivait de la foi* [6]. Je les étudiais avec soin, je suivais " *le cours de leurs eaux* pour *tâcher d'étancher ma soif si prolon-* " *gée* [7]. *Je méditais jour et nuit la loi de Dieu* [8], *et si elle n'avait* " *pas été l'objet de mes réflexions, j'aurais peut-être péri dans* " *mon infortune* [9], *et mon âme aurait été engloutie dans ces eaux* " *débordées* [10]. Mais *Dieu soit béni de ne m'avoir pas livré à la* " *dent de mes ennemis* [11], dont *l'heure semblait arrivée, ainsi* " *que celle de la puissance des ténèbres* [12]. *Mes maux étaient* " *devenus si excessifs que la vie m'était à charge* [13]. Cependant " je répétais avec Job, mais dans un autre sens : *Quand Dieu* " ne *me ferait* pas *mourir, j'espérerais toujours en lui* [14].

" Après deux mois passés dans cette retraite où, habitant

[1] Ps. 43, 24.
[2] Tob. III, 22.
[3] Marc. XIII, 20.
[4] Nous avons essayé d'indiquer quelques-unes des nombreuses citations du P. Jogues. On en trouve encore beaucoup d'autres, et souvent des expressions isolées. Il est facile de s'apercevoir qu'elles coulent naturellement de sa plume, et que tout son style en est rempli.
[5] Sap. I, 1.
[6] Heb. X, 38.
[7] Ps. 106, 33.
[8] Ps. 1, 2.
[9] Ps. 112, 3, 92.
[10] Ps. 123, 5.
[11] Ps. 123, 6.
[12] Luc. XXII, 52.
[13] 2 Cor. I, 8.
[14] Job. XIII, 15.

" les forêts comme Bernard, je ne m'occupais que de Dieu, je " *fus un tel objet de haine pour tous* ces Sauvages, que ne pou- " vant plus me souffrir, ils me renvoyèrent au village avant " l'époque ordinaire.

" *Devenu aux yeux de Dieu, comme une bête de somme* [1], je fus " chargé d'une énorme quantité de viandes. Je tâchai pendant " ce voyage, qui fut de huit jours, de me tenir uni à lui, igno- " rant le sort qui m'attendait à mon arrivée.

" Déjà quelques Sauvages qui nous avaient devancés avaient " répandu bien des rumeurs sur moi. Dans le chemin, j'eus " beaucoup à souffrir de ma nudité presque complète sous un " froid très-piquant. Je passais presque toutes les nuits en " plein air et, j'avais encore les doigts couverts de plaies, qui " se cicatrisèrent à peine au milieu de janvier.

" Dans le village, on me donna une petite peau à ajouter " au vêtement usé, qui me couvrait. Ainsi à demi-vêtu, je par- " courais les rues en conjurant le Seigneur de m'admettre un " jour au nombre de ses Saints, qui l'avaient servi autrefois, " *sous les peaux de brebis et les peaux de chèvres, dans les afflic-* " *tions et les persécutions, eux dont le monde n'était pas digne* [2].

" J'avais tous les jours sous les yeux des Sauvages bien vêtus " avec les étoffes et les vêtements qui se trouvaient en grande " quantité dans nos bagages, tandis que le jour et la nuit je " grelotais de froid ; mais c'était peu encore. J'étais bien plus " sensible à l'indigne profanation qu'ils faisaient des vêtements " sacrés. Un d'eux s'était fait des mitasses [3] avec deux voiles " destinés à couvrir le calice.

" Je puis dire, avec vérité devant Dieu, de tout le temps qui " s'écoula jusqu'au milieu de janvier : ' *Jusqu'à cette heure nous* " *souffrons la faim, la soif, la nudité et les mauvais traitements ;* " *nous n'avons point de demeure stable ; on nous maudit et nous* " *bénissons ; on nous persécute et nous le souffrons. Nous sommes*

[1] Ps. 72, 23.

[2] Heb. xi, 37.

[3] Les mitasses sont une espèce de bas, cousus sur la jambe même, et qui la couvrent depuis la cheville jusqu'au genou. Les Sauvages aiment encore aujourd'hui à les orner avec soin.

" *devenus comme les ordures du monde, comme les balayures qui*
" *sont rejetées par tous* [1]. '

" Mes maîtres au retour de la chasse, vers le milieu de jan-
" vier, me donnèrent des peaux pour me couvrir un peu mieux ;
" mais un Lorrain qui vivait avec les Hollandais, apprenant ce
" que je souffrais, m'envoya en présent un des vêtements qu'ils
" ont coutume de vendre aux Sauvages. Ce fut un petit sou-
" lagement à ma douleur.

" J'en reçus un plus grand encore d'une bonne vieille, dont
" le fils unique avait péri peu de temps auparavant. Elle occu-
" pait un des premiers rangs parmi les siens, (car les Sauvages
" ont aussi leur Noblesse). Elle prit soin de moi, le Seigneur
" me fit trouver grâce devant elle. Tout cela n'était qu'une
" petite consolation dans de si grandes épreuves.

" Cependant, quand je vis qu'on me laissait la vie, je m'ap-
" pliquai à l'étude de la langue ; et comme les assemblées non-
" seulement de notre village, mais de tout le pays, se tenaient
" dans notre cabane, je pus commencer à instruire les anciens
" du pays sur les mystères de notre foi. Ils m'adressaient mille
" questions sur le soleil, sur la lune, sur la figure qu'on aperçoit
" sur son disque, sur l'étendue de la terre, la grandeur de
" l'Océan, le flux et le reflux de ses eaux, etc. Ils me deman-
" daient si, comme ils l'avaient entendu dire, le ciel touchait
" quelque part à la terre, et choses semblables.

" Comme je leur répondais d'après ce que la science
" enseigne, en me proportionnant à leur intelligence, ils étaient
" saisis d'admiration, et disaient : ' Nous aurions fait une
" grande sottise de le tuer, comme nous avons été souvent sur
" le point de le faire. '

" Je m'efforçais alors de les conduire de la connaissance
" des créatures à celle du Créateur. Je réfutais les fables
" qu'ils racontent sur la création du monde qui a été formé,
" d'après eux, par une tortue. Je leur faisais voir que le
" soleil qui n'a ni intelligence, ni vie, ne pouvait être un Dieu ;
" mais que, si sa beauté les avait frappés au point de le faire

[1] 1. Cor. IV, 11.

" passer à leurs yeux pour une divinité, il fallait donc que celui
" qui l'avait créé fût bien plus magnifique encore.

" J'ajoutais que Aïreskoï n'était pas un Dieu, mais un dé-
" mon qui se disait faussement l'auteur et le conservateur de
" la vie, et le distributeur de tous les biens dont ils jouissaient.

" Si les Sauvages n'avaient pas eu plus de peine à croire,
" qu'à être convaincus, ma victoire eût été bien vite remportée ;
" mais on dirait que le *Prince du monde*, banni de presque
" toute la terre par la vertu de la croix, s'est réfugié dans
" ces régions, comme dans une place imprenable. Aussi
" l'empire qu'il exerce ici depuis tant d'années, ne pourra être
" détruit que dans la suite des temps par l'invincible constance
" des soldats de Jésus-Christ.

" Cependant, en attendant ce triomphe, J.-C., Seigneur de
" ces contrées comme du reste de la terre, choisissait quelques
" élus non seulement parmi les enfants qui sont montés au
" ciel en grand nombre, mais encore parmi les adultes que je
" baptisai dans les maladies ou dans la captivité. J'ai instruit
" beaucoup d'autres indigènes adultes pendant leurs infirmités ;
" les uns ne me comprirent pas ; d'autres me repoussèrent.
" Quelques-uns m'approuvèrent, mais de bouche seulement, et
" par une certaine politesse, qui leur fait regarder comme une
" grossièreté de contredire quelqu'un qui parle, politesse
" capable de faire illusion, si l'on n'est pas sur ses gardes.

" J'allais aussi quelquefois jusque dans les bourgs voisins
" consoler, instruire, confesser et absoudre les chrétiens hurons
" qui ne *fléchissaient pas le genou devant Baal* [1]; autant que je le pouvais, *j'annonçais Dieu en tout lieu*, j'assistais les mourants et surtout je portais secours aux enfants en danger de mort.

" C'était là mon unique consolation dans mes cruelles an-
" goisses. Il m'arriva même un jour, en visitant dans ce
" dessein un village voisin, d'y baptiser cinq enfants qui se
" sont peu après envolés au ciel, comme je l'ai appris dans un
" autre voyage.

" Deux mois s'étaient écoulés dans ces exercices et d'autres

[1] 3 Reg. XIX, 18.

" semblables, comme aussi à étudier la langue de mon mieux. " (car qu'est-ce qu'une étude sans écriture ?) quand, après la " fonte des neiges au milieu de mars, les Sauvages me condui- " sirent avec eux à la pêche.

" Nous partîmes donc, un vieillard, une femme âgée, un " jeune garçon et moi ; nous nous arrêtâmes sur les bords " d'un lac à quatre journées de marche. Nous ne prîmes que " très-peu de petits poissons ; on mélangeait ordinairement " leurs intestins avec notre farine de blé d'Inde pour l'assaison- " ner, car on gardait le poisson même pour le porter au village.

" L'habitude, la faim, le défaut de vivres meilleurs, m'avaient " rendu cette nourriture, je ne dirai pas agréable, mais tolé- " rable. Il en était de même des intestins à moitié pourris " des cerfs, qu'ils mêlent avec le sang et une partie des excré- " ments, des champignons cuits à l'eau, des coquillages gâtés, " et des grenouilles qu'ils mangent toutes entières avec la " tête et les pattes, sans les écorcher, ni les vider.

" Combien de fois je me suis arrêté dans ces lieux déserts " et sur le bord des eaux, comme les Israélites *sur la rive* " *des fleuves de Babylone, et j'ai versé des larmes au souvenir de* " *Sion*, non seulement de cette Sion triomphante dans les " Cieux, mais de cette Jérusalem de la terre, où Dieu est " connu et loué ! Combien de fois aussi, *sur cette terre étran-* " *gère, j'ai chanté les cantiques du Seigneur* [1], et les montagnes " et les forêts retentissaient des louanges de leur Créateur, " qu'elles n'avaient jamais entendues ! Combien de fois j'ai " gravé le nom de Jésus sur les arbres élevés de ces forêts " séculaires, afin que les *démons qui tremblent en l'entendant* " *prononcer*, prissent la fuite en le voyant ! Combien de " fois j'ai formé sur eux, en découpant leur écorce, la sainte " croix de mon Sauveur, afin que sa vue mît le démon en fuite, " et que *par elle*, ô mon Seigneur et mon Roi, *vous puissiez* " *régner* au milieu des ennemis de votre croix, les hérétiques, " les païens, habitants de ces contrées, et les démons qui en " sont depuis si longtemps les maîtres !

[1] Ps. 136, 1.

" Je me réjouissais de ce que Dieu eût permis que je fusse " conduit dans cette solitude, à l'époque où l'Église rappelle à " ses enfants les souffrances de leur Sauveur. Je pouvais " ainsi plus à loisir me retracer les détails de sa Passion, ses " amertumes et son fiel, et *sécher de douleur à ce souvenir.*

" Aussitôt donc que j'avais terminé le travail que je devais " à mes maîtres, comme serviteur des Sauvages, je passais " presque tout mon temps, loin de la cabane, aux pieds d'une " croix, que j'avais tracée sur un pin élevé ; mais on ne me " laissa pas longtemps jouir de ce saint repos. J'avais déjà " passé trop de jours sans mes angoisses ordinaires.

" Le lundi de la Semaine sainte, un Sauvage de notre village " vint nous trouver. Voici à quelle occasion. Dix Iroquois, " parmi lesquels était le fils de celui qui m'avait coupé le " pouce, et dans la cabane de qui je demeurais, étaient partis " pour la guerre au milieu de l'été. On n'avait eu aucune " nouvelle d'eux ni pendant le reste de l'été, ni pendant l'au- " tomne, ni pendant tout l'hiver. Ils étaient déjà regardés " comme morts, et des guerriers des nations voisines avaient " même répandu le bruit, qu'ils avaient été victimes de la " cruauté de leurs ennemis. Mais pendant notre absence on " amena, au commencemeni du printemps, un prisonnier. " Interrogé sur leur sort, il répondit que le fait était vrai, et " qu'ils avaient été mis à mort. N'ayant plus alors aucun " doute, ils immolèrent aussitôt ce prisonnier aux mânes du " jeune homme, fils du maître de la cabane ; mais cette victime " ne paraissait pas assez noble aux yeux du père désolé ; il " voulut aussi me sacrifier.

" On vint donc me chercher au lac où nous étions, pour " me réunir à cette première victime et compenser ainsi la " mort du guerrier. C'est ainsi que l'avaient décidé une ou " deux femmes et un vieillard décrépit.

" Nous partons le lendemain, comme si nous eussions été " poursuivis. Ils donnaient pour prétexte que les ennemis " étaient en campagne. Nous arrivâmes au village le Jeudi " saint, vers le soir.

" Le jour suivant, le dernier de la vie de mon Sauveur, eût " aussi terminé la mienne, si le Seigneur qui, en ce jour, m'avait " donné par sa mort la vie de l'âme, n'eût pas voulu me con- " server la vie du corps.

" Ce jour-là donc, où je devais être mis à mort, il courut " d'abord un bruit vague, dont on ignorait la source, que ceux " que l'on croyait perdus vivaient encore, ensuite qu'ils s'étaient " réunis à une autre bande et qu'ils amenaient vingt-deux pri- " sonniers.

" Dieu déjoua ainsi les cruels projets des Sauvages, et m'ap- " prit à *reconnaître le soin qu'il prenait de moi*, afin de m'obliger " à me *jeter tout entier dans son sein* [1], sachant bien qu'il ne " me *laisserait pas tomber à terre.*

" Échappé à ces périls et à bien d'autres, j'éprouvais natu- " rellement une certaine joie ; mais elle ne m'empêchait pas de " gémir, en me voyant toujours exposé à de nouvelles douleurs " et à de très-cruels tourments, et condamné à une vie plus " pénible que mille morts.

" Je ressentais seul le contre-coup des succès ou des revers " de ces Sauvages. Quelqu'un tombait-il sous le fer de l'en- " nemi, on me demandait aussitôt comme victime pour ses " mânes. Amenait-on quelques prisonniers, après en avoir tué " d'autres, selon la coutume, comme c'étaient des Français ou " des amis des Français, mon cœur était toujours en proie à " une grande douleur. J'aimais donc par choix les lieux retirés " et solitaires où, loin des habitations, je n'étais pas le triste " témoin de la cruauté ordinaire de ces barbares, et où je pou- " vais m'occuper de Dieu avec plus de liberté et d'ardeur ; " mais sachant bien que Lia, quoique chassieuse, *était plus* " *féconde*, et avait eu plus d'enfants que Rachel, et me rappe- " lant de plus l'esprit de notre Société, qui veut qu'on préfère " le salut du prochain à ses propres consolations, je restais " volontiers dans la cabane. Non-seulement je trouvais dans " le village plus de facilité pour étudier la langue, mais je " pourvoyais mieux au baptême des enfants et au salut des

[1] 1 Pet. v, 6.

" adultes. Quand je m'absentais, j'avais à gémir ordinairement " en apprenant qu'un adulte était mort sans instruction ou un " enfant sans baptême.

" Nos Sauvages revenaient donc cette fois de la guerre avec " trente-deux prisonniers. Six d'entre eux appartenaient à une " nation avec laquelle ils n'avaient jamais été en guerre ; néan- " moins, contre tout droit et toute justice, on les accabla de " coups de bâton, et l'on mutila leurs doigts, selon la coutume. " Cinq autres furent destinés à la mort ; les autres, c'est-à-dire " les femmes et les enfants, furent réservés pour l'esclavage. " Leur salut m'inquiétait, car je ne savais pas leur langue. " Cependant, avec l'assistance d'un Sauvage, qui parlait le " huron, je parvins avec la grâce de Dieu à les instruire, et à " les baptiser avant leur exécution, qui eut lieu pendant les " fêtes de Pâques.

" Ce hideux spectacle se renouvela encore à la Pentecôte. " On amena d'autres captifs, c'est-à-dire, trois femmes et quel- " ques enfants ; car les hommes avaient été tués dans le combat. " Ces infortunées, dépouillées de leurs vêtements, furent muti- " lées et accablées de coups à l'entrée du village. L'une d'elles " fut même, contrairement à l'usage, brûlée sur tout le corps et " jetée ensuite dans un vaste bûcher.

" Je fus témoin pour la première fois de ce fait digne de re- " marque ; chaque fois qu'on appliquait le feu à cette femme " avec des torches ardentes, un des anciens disait à haute voix : " 'Démon Aireskoï, nous t'offrons cette victime, que nous brû- " lons en ton honneur ; rassasie-toi de sa chair, et rends-nous " encore vainqueurs de nos ennemis.' Son corps, coupé par " morceaux, fut porté dans les différents villages et dévoré par " les Sauvages.

" Au milieu de l'hiver, ils s'étaient reproché d'avoir traité " quelques captifs avec trop de bonté et de ne s'être pas nourris " de leur chair. Aussi, dans le sacrifice solennel de deux ours " qu'ils offrirent à leur démon, ils firent entendre ces paroles : " 'Tu nous punis justement, démon Aireskoï, puisque depuis " longtemps, nous n'avons pas fait de prisonniers.' (Pendant

" l'été et l'automne ils n'avaient pris aucun Algonquin, ce sont " leurs ennemis proprement dits.) 'Nous t'avons offensé en ne " mangeant pas les derniers captifs que nous avons immolés. " Si nous en prenons d'autres, nous te promettons de les man- " ger, comme nous allons manger ces deux ours.' Ils accom- " plirent leur promesse.

" J'ai baptisé cette femme en lui portant à boire sur son " bûcher. J'avais essayé en vain de le faire auparavant.

" La veille de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, dont il est " écrit : *Plusieurs se réjouiront à sa naissance* [1], l'arrivée de onze " captifs hurons et d'un français vint mettre le comble à mes " douleurs ordinaires. Je ne parle pas de trois autres, que les " Sauvages avaient tués et dont ils apportaient les chevelures, ni " de dix Hurons, parmi lesquels on comptait quelques-uns de " nos plus illustres chrétiens, lesquels, trompés perfidement par " des dehors d'amitié, furent ensuite massacrés.

" Je ressentais bien alors le châtiment, que méritaient mes " péchés, et que Dieu avait annoncé à son peuple, en disant : " '*Les solennités de vos néoménies et vos fêtes seront changées en* " *jour de deuil et d'affliction* [2]. En effet, aux fêtes de Pâques, " de la Pentecôte et de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, je " me suis vu accablé de nouvelles douleurs, qu'augmenta beau- " coup depuis la défaite de cent Hurons, dont une partie fut " livrée aux flammes chez les nations voisines, après avoir passé " par toutes les horreurs de tourments cruels. Infortuné que " je suis ! *suis-je donc né pour voir le malheur de mon peuple* [3] ?

Au milieu de ces poignantes angoisses intérieures, et d'autres " semblables, *mon âme se consume dans la douleur et mes jours* " *dans les gémissements* [4]. *Le Seigneur m'a frappé à cause de* " *mes iniquités, et il a fait dessécher mon âme, comme l'araignée* [5]. " *Il m'a rassasié d'amertume et abreuvé d'absinthe. Le consola-*

[1] Luc. I, 4.

[2] Amos. VIII, 10.

[3] 1 Mach. II, 7.

[4] Ps. 30, 11.

[5] Ps. 38, 12.

" *teur qui pouvait me soulager s'est éloigné de moi* [1] ; *mais au* " *milieu de tous ces maux nous triomphons, et avec la grâce de* " *Dieu, nous triompherons par la force de celui qui nous a aimés* [2], " *et dans l'attente de celui qui doit venir et qui ne tardera pas* [3], " *jusqu'à ce qu'arrive mon heure comme celle du mercenaire* [4], *ou* " *que mon changement s'accomplisse* [5].

" Quoique bien probablement je puisse prendre la fuite, si je " le veux, soit par la colonie des Européens, ou par le moyen " des autres Sauvages nos voisins, cependant je suis bien résolu, " avec la grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette croix, " *où le Seigneur m'a attaché avec lui* [6]. Autrement qui pourra " consoler et absoudre les captifs français ? Qui rappellera aux " Hurons chrétiens leurs devoirs ? Qui instruira les nouveaux " prisonniers, fortifiera dans les tourments et baptisera les mori- " bonds ? Qui pourvoira au baptême des enfants et à l'instruc- " tion des adultes ?

" Ce n'est certainement que par une permission particulière " de la bonté de Dieu que je suis tombé entre les mains de ces " Sauvages, tandis que leur haine pour la religion, et la guerre " cruelle qu'ils faisaient aux autres Sauvages, et aux Français " à cause d'eux, fermaient à la foi l'entrée dans ces pays ; c'est " encore un effet de sa volonté que ces Iroquois m'ont, comme " malgré eux, conservé la vie jusqu'à présent, afin que tout in- " digne que j'en suis, je puisse instruire, éclairer dans la foi, et " baptiser tous ceux qui étaient prédestinés à la gloire.

" Depuis ma captivité, j'ai régénéré dans les eaux sacrées " soixante-dix personnes, enfants, jeunes gens et vieillards de " cinq nations et de langues différentes, pour que *chaque tribu*, " *chaque langue, chaque peuple soit représenté devant l'Agneau* [7].

" *Voilà pourquoi je fléchis*, chaque jour, *le genou devant le*

[1] Lament. III, 15.
[2] Rom. VIII, 37.
[3] Hebr. X, 37.
[4] Job. VII, 1.
[5] Job. XIV, 14.
[6] Gal. ii, 19.
[7] Apoc. VII, 9.

" *Seigneur et le Père de mon Seigneur* [1], pour que, si sa gloire
" le demande, il fasse évanouir les projets des Européens et
" des Sauvages qui songent ou à m'arracher à mon exil, ou à
" me rendre à mes frères. Plusieurs en effet ont parlé de ma
" délivrance, et les Hollandais, chez qui je vous écris, ont
" fait des offres généreuses, et en font encore pour ma rançon
" et celle de mes compagnons. Je les ai visités deux fois,
" et ils m'ont toujours reçu avec bonté. Ils ne négligent
" rien pour obtenir notre rachat. Ils vont même jusqu'à
" combler de présents les Sauvages chez qui je vis, pour qu'ils
" me traitent avec douceur.

" Mais je commence à me lasser d'une lettre si longue et si
" diffuse.

" Je conjure donc Votre Révérence de vouloir bien, malgré
" mon indignité, me regarder toujours comme son enfant.
" Sauvage par mes habitudes et mon vêtement, et vivant même
" presque séparé de mon Dieu dans une vie si agitée, je veux
" cependant mourir, comme j'ai toujours vécu, enfant de la
" sainte Église romaine, et membre de la Compagnie de Jésus.

" Demandez pour moi à Dieu, dans vos saints sacrifices,
" qu'après avoir mal profité jusqu'à ce jour, de tant de secours
" qu'il m'a offerts pour arriver à la plus haute sainteté, je ne
" perde pas la dernière occasion qu'il me présente. Votre
" bonté ne refusera pas cette grâce à la prière suppliante de
" votre enfant.

" La vie que je mène est bien triste, et toutes les vertus y sont
" en danger : la foi au milieu des ténèbres si épaisses de l'infi-
" délité ; l'espérance dans des épreuves si longues et si dures ;
" la charité en présence d'une si grande corruption, et dans la
" privation de tous les sacrements. Si la chasteté ne trouve pas
" ici de dangers du côté des délices, elle en rencontre dans ce
" mélange et cette familiarité des deux sexes, dans cette liberté
" absolue laissée à chacun de tout dire et de tout faire, et
" surtout dans les nudités continuelles. Bon gré mal gre, il
" faut souvent voir ici ce que l'on cacherait ailleurs, non-seule-

[1] Eph. III, 14.

" mentaux regards des curieux, mais même de qui que ce soit.

" C'est pourquoi je pousse tous les jours des gémissements " vers mon Dieu, pour qu'il *ne me laisse pas sans secours au* " *milieu des morts* [1], et je lui demande de faire en sorte que, " malgré toutes ces impuretés et le culte idolâtrique rendu au " démon, où il m'a exposé seul et sans défense, *mon cœur* " *reste pur dans ses justifications* [2] ; afin que, lorsque le bon " Pasteur *rassemblera les tribus dispersées d'Israël* [3], *il nous* " *retire du milieu des nations pour bénir son saint Nom* [4].

" Fiat ! Fiat !

" Permettez-moi de prier Votre Révérence de saluer tous mes " RR. PP. et mes très-chers frères, que je chéris et que je res- " pecte tous en Notre Seigneur, et de me recommander à leurs " prières.

" A la colonie de Renselaerswich [5], dans la Nouvelle-Bel- " gique, le 5 août de l'année 1643.

" Votre très-humble serviteur et fils en J.-C.

" Isaac Jogues, S. J. "

CHAPITRE III.

SUITE DE LA VIE DU PÈRE ISAAC JOGUES.—SA MORT.

Nous avons vu une partie de ce que souffrit le P. Jogues dans le pays des Iroquois pendant sa captivité ; mais après s'être échappé de leurs mains, il a ajouté, par obéissance à l'ordre de ses Supérieurs, bien des détails qui regardent l'état de son âme. Il dit d'abord que, pour avoir plus de courage à

[1] Ps. 87, 5.
[2] Ps. 118, 80.
[3] Ps. 146, 2.
[4] Ps. 105, 47.
[5] Aujourd'hui Albany

supporter les rudes épreuves qu'il trouva au service des Sauvages pendant la chasse, c'est-à-dire le froid, la faim, la nudité, les mépris, la crainte de la mort plusieurs fois chaque jour, et en même temps l'appréhension des jugements de Dieu, il fit au milieu des bois quarante jours d'Exercices Spirituels, sans cabane, sans feu et tout gelé par le froid, qui, bien que moins vif dans le pays des Iroquois qu'il ne l'est à Québec, l'était assez pour lui faire fendre la peau dans les parties les plus délicates, et les plus exposées aux injures de la saison. Dieu le récompensa alors par des faveurs particulières, qu'il découvrit, quand on lui en fit le commandement, et qu'on lit dans son histoire, écrite en français [1].

Après cette retraite, que les Iroquois essayèrent, plusieurs fois, de lui faire interrompre, comme une superstition de mauvais augure, quoiqu'il se retirât dans le bois, ils l'obligèrent à faire un voyage de 80 à 90 milles sur la neige, dans le mois de décembre, avec une charge de viandes fumées.

Dans la troupe se trouvait une femme enceinte, qui avait aussi à porter sa part de viande, et de plus un jeune enfant. En passant un torrent rapide et profond, sur un arbre qui servait de pont, cette femme tomba à l'eau. La corde, qui tenait sa charge, lui serrait le cou, et son poids l'entraînait au fond. Le missionnaire, qui la suivait, se jeta à la nage, la sauva avec son enfant, à qui il donna aussitôt le baptême, parce qu'il était en danger de mort. Ce fut en effet comme un passeport pour le ciel, car il mourut deux jours après. L'eau était tellement glaciale qu'ils seraient eux-mêmes tous morts de froid dans cette circonstance, s'ils n'eussent pas fait de suite un grand feu.

A peine le missionnaire fut-il arrivé au village, qu'on voulut le renvoyer avec une charge de blé d'Inde au lieu d'où il venait ; mais sa faiblesse et la difficulté des chemins, qui étaient glissants et couverts de glace, l'ayant fait tomber plusieurs fois sous son fardeau, il fut forcé de revenir. Aussitôt on l'accabla d'injures, et on le condamna à avoir soin d'un malade très-dé-

[1] L'auteur veut sans doute parler de la Relation de 1646-47, consacrée presque toute entière à la mémoire de cet héroïque missionnaire.

goûtant. C'était précisément le Sauvage qui lui avait arraché les ongles avec les dents, à son arrivée dans le pays. Il le servit avec une patience héroïque, et une charité vraiment céleste.

Quelques capitaines le conduisirent ensuite chez plusieurs autres nations alliées et tributaires des Iroquois, afin de leur montrer ce trophée de leur victoire ; mais Dieu s'en servit pour sa gloire. En effet, partout où le Père allait il baptisait, sans qu'on s'en aperçut, les enfants moribonds (leur nombre s'éleva à plus de soixante), et *il annonçait partout le Royaume de Dieu* [1].

Entre autres malades, il rencontra un jeune homme qui paraissait languissant, et qui, après l'avoir regardé quelque temps fixement, s'écria, l'appelant par son nom huron : " Ondesonk ! " ne me reconnais-tu pas ? je suis cependant ton bienfaiteur. " —" Comment cela ?" reprit lemissionnaire.—" Pendant ta capti- " vité, lorsqu'on te lia si étroitement que tu étais sur le point " de rendre l'âme, j'ai eu pitié de toi, et j'ai coupé tes liens. " —" C'est vrai," dit le Père en l'embrassant, " et j'ai désiré te " retrouver pour te témoigner ma reconnaissance, selon mon " pouvoir. Voici peut-être le moment de te la montrer. Pour te " rendre la santé du corps qui dépérit, je n'ai aucun remède ; " mais je puis faire plus que tu ne penses pour ce qu'il y a de " plus excellent en toi, c'est-à-dire ton âme. Je puis te rendre " un service plus grand que celui que tu m'as rendu. Tu es " dans une misérable servitude, lié non avec des chaînes de fer, " mais avec des chaînes de péchés, etc." En un mot, il l'instruisit, le baptisa et, quelques heures après, il le vit passer à une autre vie, pour être récompensé au centuple de la compassion qu'il avait portée au missionnaire. Tant est grande la bonté et la libéralité de Dieu !

Pendant ce voyage, toute la nourriture du pauvre Père consista en mauvaise viande cuite à l'eau et sans sel ; mais *l'homme ne vit pas seulement de pain* [2].

A peine de retour, il reçut ordre de servir d'autres Sauvages,

[1] Luc. IX, 2.
[2] Matth. IV, 4.

qui allaient à la chasse près des Hollandais. Un de ses maîtres, qui avait de l'affection pour lui, lui apprit alors la résolution qu'on venait de prendre de le mettre à mort, et lui conseilla de s'enfuir chez ces Européens.

Après avoir examiné la chose longtemps, le Père se décida à suivre ce conseil, puisque d'ailleurs il ne pouvait plus être utile dans ce pays-là. et que l'occasion était favorable. Il prit donc la fuite pendant la nuit, mais non sans danger, car un chien de garde l'aperçut et lui fit une morsure telle, qu'il eut de la peine à se traîner jusqu'au bord du fleuve [1], et à se jeter dans un bateau, que le capitaine d'un vaisseau hollandais avait placé là à dessein, pour qu'à la faveur des ténèbres, il pût arriver jusqu'à lui.

Cet homme lui avait promis de le cacher ; mais les Sauvages ayant eu quelque soupçon de ce qui s'était passé, il lui fallut donner au missionnaire une autre retraite, en attendant qu'on eût calmé par des présents la fureur de ses ennemis. Si l'on n'eût pas réussi, le parti était pris de le remettre encore entre leurs mains.

Il fut donc confié à un vieil avare, qui, contrairement aux ordres qu'il avait reçus, le traita presque aussi cruellement que ses persécuteurs. Son logement était dans un réduit exposé aux chaleurs excessives de l'été. Pour se désaltérer, il n'avait que l'eau mise tous les huit jours par cet homme barbare dans une cuve, employée à faire la lessive ; or dès le second ou le troisième jour, cette eau commençait déjà à se corrompre. Sa nourriture n'était que tout juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir.

Séparé seulement par quelques planches mal jointes du lieu où les Sauvages, qui le cherchaient, passaient toute la journée à trafiquer avec son vieux gardien, il était obligé, afin de n'être pas vu par les fentes et les ouvertures de cette cloison, de rester presque tout le jour derrière quelques futailles, et de s'abstenir avec soin de tousser ou d'éternuer pour ne pas se trahir.

[1] Il s'agit de la rivière Hudson découverte en 1609, par l'illustre marin, qui lui donna son nom.

Il passa là plusieurs semaines ; mais le ministre du lieu [1] ayant averti le Gouverneur [2] du pays du traitement qu'on lui faisait subir, celui-ci poussé par un sentiment de commisération, le fit descendre dans un vaisseau, jusqu'à Manhatte [3] où il demeurait. [4]

Après avoir apaisé les Iroquois par beaucoup de présents, le Gouverneur donna au missionnaire la facilité de retourner en Europe. C'était au commencement de novembre, époque dangereuse et incommode sur mer, surtout pour un homme qui n'avait pour lit que le pont du navire.

[1] Le nom de ce bienfaiteur du P. Jogues, mérite de passer à la postérité. Il se nommait Jean Mégapolensis, et fut le premier ministre du fort d'Orange. Les États Généraux de Hollande, en l'envoyant dans ce poste avec sa femme et ses quatre enfants, lui avaient fixé une honnête pension pour son entretien Il accompagna le P. Jogues jusqu'à la Nouvelle-Amsterdam, et en passant devant une des îles de la rivière, il donna une petite fête aux matelots, et baptisa cette île du nom de ce missionnaire, en mémoire de sa délivrance. La tradition n'a pas conservé ce souvenir. Cette circonstance d'un Jésuite sauvé par un ministre protestant n'est pas un des moins curieux épisodes de cette histoire.

[2] Guillaume Kieft.

[3] La Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York. Les Sauvages l'appelaient *Manhatte* ou *Manate*.

[4] Ce bon Pere fut receu dans Manate auec de grands témoignages d'affection ; le Capitaine luy fit faire un habit assez leger, et lui donna aussy une bonne casaque et vn chapeau à leur mode. Les habitans le venoient voir, monstrans par leurs regards et par leurs paroles qu'ils luy portoient grande compassion.

Quelques-uns luy demandoient quelle recompense luy donneroient Messieurs de la Nouuelle France, s'imaginans qu'il auoit souffert ces indignitez à l'occasion de leur commerce ; mais il leur fit entendre que les pensées de la terre ne luy auoient point fait quitter son pays, et que la publication de l'Euangile estoit l'vnique bien qu'il auoit pretendu, se iettant dans les dangers où il estoit tombé.

Vn bon garçon l'ayant rencontré à l'écart, se ietta à ses pieds, lui prenant les mains pour les baiser, en s'escriant : " Martyr, Martyr de " Iesus-Christ." Il l'interrogea et cogneut que c'estoit vn Lutherien qu'il ne pût ayder pour n'auoir pas cognoissance de sa langue, c'estoit un Polonois.

Entrant dans une maison assez proche du fort, il vit deux images au manteau de la cheminée, l'vne de la Sainte Vierge, l'autre de nostre B. Louys de Gonzague. Comme il en tesmoigna quelque satisfaction, le maistre du logis luy dit que sa femme estoit catholique. C'estoit une Portugaise menée en ce pays-là par ie ne sçay quel rencontre, elle paroissoit fort modeste et fort vereconde.

La superbe de Babel a bien fait du tort à tous les hommes, la confusion des langues les a privez de grands biens.

Vn Catholique Irlandois arrivant de la Virginie à Manate, se confessa au Pere, et luy dit, qu'il y auoit de nos Peres dans ces contrées-là, et que depuis peu l'vn d'eux suiuant les Sauuages dans les bois pour les conuertir, auoit esté tué par d'autres Sauuages ennemis de ceux que le Pere accompagnoit. (*Relation*, 1647.)

Le vaisseau aborda en Angleterre, et les marins pour se défatiguer descendirent à terre, ne laissant dans le bâtiment que le missionnaire et un matelot. C'était le jour même de leur arrivée, et la nuit suivante des voleurs vinrent le piller. Ils enlevèrent entre autres choses au Père le chapeau et la casaque que les Hollandais lui avaient donnés pour se couvrir. Le capitaine à cette nouvelle se mit à la poursuite des voleurs ; mais sur les entrefaites le missionnaire, ayant rencontré un Français qui lui fit quelques aumônes, s'embarqua sur un bateau à charbon, et aborda en France le jour de Noël de l'année 1644 [1].

[1] La veille de Noël il s'embarqua, comme un pauure, dans ie ne sçay quel basteau ou vne petite barque chargée de charbon de terre, qui le mit le lendemain en la coste de la basse Bretaigne. Le pauure Pere ayant apperceu vne petite maison toute seule, s'en va demander à ceux qui l'habitoient où estoit l'Eglise. Ces braves gens luy enseignerent le chemin, et croyans à sa modestie que ce fust quelque pauure Irlandois catholique, ils l'inuiterent à venir prendre sa refection en leur logis, quand il auroit fait ses deuotions. Ce qu'il accepta fort volontiers, pour la grande necessité où il estoit reduit.

Il s'en va donc en la maison de Nostre Seigneur, le iour de sa naissance en terre. Mais, helas! qui pourrait exprimer les douces consolations de son ame. Lors qu'après auoir esté si long-temps auec les Barbares et conuersé parmy des Heretiques, il se vit auec les enfans de la vraye Eglise. " Il me semblait," disoit-il par après. " que ie com-

Son séjour n'y fut pas long [1]. Au mois de mai suivant, ilen repartit pour retourner dans son cher Canada. Au moment

" mençois de reuiure, c'est lors que ie goutay la douceur de ma déli-
" urance."

S'estant confessé et communié et assisté au S. Sacrifice de la Messe, il va visiter ceux qui l'auoient si charitablement inuité ; c'estoit de pauures gens, mais douez d'vne charité vrayment Chrestienne. Ayant veu ses mains toutes déchirées, et apprenant comment il auoit souffert ce martyre, ils ne sçauoient quelle chere luy faire. Ce bon hoste auoit deux ieunes filles, qui presenterent au Pere leurs aumosnes auec tant d'humilité et tant de modestie, que le Pere en estoit tout editié. Ie crois qu'elles luy donnerent chacun deux ou trois sols; c'estoit possible tout leur thresor, il n'eut pas besoin de leurs richesses.

Vn honneste Marchand ds Rennes s'estant rencontré en cette maison non par hazard, mais par vne prouidence qui conduit chaque chose à son point, ayant appris l'histoire du Pere, luy offrit vn cheval, l'asseurant qu'il tiendroit à faueur de le conduire insq'à la première de nos maisons ; cette offre si courtoise fut acceptée auec de grands sentiments de la bonté de Dieu, et auec vne douce recognoissance de son bien-faiteur.

Enfin le cinquiesme de Ianvier de l'an 1643 il fut frapper le matin à la porte de nostre College de Rennes. Le portier le voyant en équipage d'vn homme assez bigarré en ses habits, ne le recognut pas. Le Pere le supplia de faire venir le Pere Recteur pour luy communiquer, disoit-il, des nouuelles du Canada.

Le Pere Recteur prenoit les habits Sacerdotaux pour aller celebrer la Saincte Messe ; mais le portier luy ayant dit qu'vn pauure homme venu du Canada le demandoit, ce mot de pauure le toucha.

" Peut-estre," disoit-il à part soy, " qu'il est pressé et qu'il est dans
" quelque disette." Il quitte donc les habits sacrez dont il estoit en partie reuestu, pour faire vne action de charité.

Il le va trouuer, le Pere sans se découurir luy présente des patentes signées du Gouuerneur des Hollandois. Deuant que de les lire, il fait diuerses questions au Pere sans le cognoistre, et puis enfin il lui demande s'il cognoissoit bien le Pere Isaac Iogues ?—" Ie le cognois fort
" bien," respond-il.—" On nous a mandé qu'il estoit pris des Hiroquois,
" est-il mort ? est-il encore captif ? ces Barbares ne l'ont-ils pas
" massacré ? "

" Il est en liberté et c'est luy, mon R. P. qui vous parle," et là-dessus il se iette à genoux pour recevoir sa benediction.

Le Pere Recteur, surpris d'vne ioye toute extraordinaire, l'embrasse le fait entrer dans la maison, tout le monde accourt, la ioye et la consolation d'vne deliurance si peu attenduë, entrecouppe les paroles. Enfin on le regarde comme vn Lazare resuscité, qui doit aller mourir pour la derniere fois au pays où il a desia souffert tant de maux.

De Rennes il s'en vient à Paris ; la Reyne ayant ouy parler de ses souffrances, dit tout haut : "On feint des Romans, en voila un veri-
" table, entremeslé de grandes aventures."

Elle le voulut voir, ses yeux furent touchez de compassion à la veuë de la cruauté des Hiroquois. (*Relation*, 1647.)

[1] Pendant le séjour du P, Jogues en France, on écrivit à Rome, pour lui obtenir du Souverain Pontife la faveur de célébrer la messe, malgré la mutulation de ses mains. La réputation du serviteur de Dieu et le récit de ses combats avaient déjà pénétré dans la Ville Éternelle. Le Souverain Pontife, Urbain VIII, plein d'admiration pour un courage si héroïque, répondit par ces paroles célèbres : " *In-*
" *dignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem.* Il ne serait
" pas juste de refuser à un martyr de Jésus-Christ de boire le sang de
" Jésus-Christ."

de son arrivée, les Iroquois concluaient une paix simulée [1] avec les Français, et ses Supérieurs jetèrent les yeux sur lui, pour le charger de commencer, chez ce peuple, une Mission, qu'ils nommaient la Mission des Saints Martyrs, parce qu'ils la mettaient sous leur protection.

Malgré les vives répugnances de la nature, le P. Jogues se mit aussitôt en route. Il fit trois voyages [2] chez les Iroquois. Dans le dernier, il se proposait d'y hiverner, et de se livrer tout entier à l'instruction de ces infidèles ; mais il fut, à son arrivée, dépouillé de ses vêtements, chargé de coups, et peu de temps après, tué à l'entrée d'une cabane, sans qu'on eût voulu l'entendre. On lui fendit inhumainement la tête d'un coup de hache.

Les Hollandais nous annoncèrent cette mort ! [3] Leur minis-

[1] L'assemblée qui traita de cette paix, se tint aux Trois-Rivières, avec toute la solennité d'usage en pareille circonstance. L'orateur iroquois, qui ne savait pas que le P. Jogues y assistait, donna dans son discours, sans s'en doutor, une juste raison de soupçonner sa sincérité. Il dit en parlant du P. Jogues et du P. Bressani : " Nous vou-
" lions vous les ramener tous les deux, mais nous n'avons pas pu
" accomplir notre dessein. L'un (le P. Jogues) s'est échapé de nos
" mains malgré nous, et l'autre (le P. Bressani) a voulu absolument
" être remis aux Hollandais. Nous avons cédé à ses désirs. Nous
" regrettons, non qu'ils soient libres, mais que nous ne sachions pas
" ce qu'ils sont devenus. Peut-être même qu'au moment où nous par-
" lons d'eux, ils sont les victimes de quelque cruel ennemi ou englou-
" tis dans les flots : mais les Agniers n'avaient pas le dessein de les
" faire mourir."

Le P. Jogues ne put s'empêcher de sourire et de dire à ses voisins : " Et cependant les bûchers étaient préparés, et les bourreaux atten-
" daient. Si Dieu ne m'avait pas arraché de leurs mains, je serais mort
" cent fois ; mais laissons-le dire."

[2] La relation du second voyage du P. Jogues, écrite par lui-même, avait été conservée dans les archives du collége de Québec, jusqu'en 1800, époque de la mort du dernier Jésuite. Elle a malheureusement disparu avec d'autres pièces curieuses, depuis que ces archives ont été déposées au greffe de la Province.

[3] A peine le pauure Pere fut-il rafraischy parmy nous deux ou trois mois, qu'il recommença ses courses le vingt-quatriesme Aoust. Il partit de Montreal, où il estoit monté de Quebec en Iuillet de la mesme année 1646. Il s'embarqua auec vn ieune François dans vn canot, conduit par quelques Hurons, pour retourner au pays de ses croix.

Il eut de grands pressentimens de sa mort, ce qu'il communiqua à quelques personnes confidentes.

Mais il estoit trop humble peur écouter ses sentimens, et trop courageux pour reculer dans vne bonne affaire et pour s'effrayer à la pensée ou à la veuë de la mort.

Nous auons appris qu'il auoit esté massacré dès son entrée en ce pays plein de meurtre et de sang : voicy ce qu'en mande le Gouuerneur des Hollandois à Monsieur le Chevalier de Mont-Magny :

tre, ayant voulu savoir des Iroquois quelle en avait été la cause, eut pour toute réponse, "que le Père avait caché dans une "cassette, où étaient ses habits sacerdotaux, un démon qui "avait fait périr leur grain cette année-là, et qu'ils l'avaient "mis à mort comme sorcier." Ces peuples regardent comme sortiléges tous nos saints Mystères, surtout le saint baptême et le signe de la croix, que le missionnaire allait leur enseigner. Sa mort arriva le 18 octobre de l'année 1646.

Il avait eu un pressentiment de ces dangers, et il en avait écrit clairement à plusieurs de ses amis ; mais il avait fait son

"Celle-cy sera pour remercier Vostre Seigneur du souuenir qu'elle "a eu de mey, faueur dont ie tascheray à me reuancher s'il plaist à "Dieu m'en conceder l'opportunité. Au reste i'envoye celle-cy par les "quartiers du Nord, soit par le moyen des Anglois ou de Monsieur "d'Aunay, aux fins de vous aduertir du massacre que les Barbares "inhumains Maquois ou Hiroquois ont fait du Pere Isaac de Jognes "et de son compagnon, ensemble de leur dessein qu'ils ont de vous "surprendre sous les couleurs de visite, comme vous verrez par la "lettre cy-enclose..... Ie suis marry que le subiet de celle-cy n'est "plus agreable ; mais la consequance de l'affaire ne m'a pas permis "de me taire. Notre Ministre d'en haut (c'est-à-dire d'une habitation "située au haut de la rivière) s'est enquis soigneusement aux princi-"paux de cette canaille de la cause de ce mal-heureux acte ; mais il "n'a pu auoir autre reponse d'eux, sinon que le dict Pere auoit laissé "le Diable parmy quelques hardes qu'il leur auoit laissez en garde, "qui auoit fait manger leur bled ou mays aux vers. Voila ce que ie "puis pour le present escrire à Vostre Seigneurie."

L'incluse mentionnée dans la precedente escrite par vn Hollandois au Sieur Bourdon, est couchée dans les termes suivans :

"Ie n'ay voulu manquer à ceste occasion, de vous faire sçavoir mon "comportement. Ie suis en bonne santé, Dieu mercy, priant Dieu "qu'ainsi soit de vous et de vos enfans. Au reste ie n'ay pas beaucoup "de chose à vous dire, sinon comme les François ont esté arrivez le "17 de ce present mois d'Octobre 1646 au fort des Maquois, c'est pour "vous faire entendre comme ces Barbares ingrats n'ont pas attendu "qu'ils fussent bien arrivez dans leurs cabanes, où ils ont esté dé-"poüillez tout nuds sans chemises, reste qu'ils leur ont donné chacun "vn brayet pour cacher leur pauureté : le mesme iour de leur venuë "ils ont commencé de les menacer, et incontinent à grands coups de "poings et de bastons, disans : '*Vous mourrez demain, ne vous estonnez "pas, mais nous ne vous bruslerons pas, ayez courage, nous vous frapperons "auec la hache et mettrons vos testes sur les palissades* (c'est-à-dire sur la "clôture de leur bourgade), *afin que quand nous prendrons vos frères ils "vous voyent encore*'..... Sçachez-donc que le 18 au soir qu'ils vindrent "appeler Isaac pour souper, il se leua et s'en alla auec ce Barbare au "logis de l'ours. Il y auoit un traistre auec sa hache derriere la porte, "et entrant il luy fendit la teste, à l'heure mesme il luy couppa et la "mit sur les palissades ; le lendemain de grand matin il fit de l'autre "de mesme et ont ietté leurs corps dans la riuiere. Monsieur, ie n'ay "pas peu sçauoir ny entendre d'aucun Sauuage pour quoy ils les ont "tuez. Au reste leur enuie et entreprise est de s'en aller trois ou quatre "cents hommes pour tascher de surprendre les François, pour en faire "de mesme comme ils ont fait des autres. Mais Dieu veuille qu'ils "n'achevent pas leur dessein. (*Relation*, 1647.)

sacrifice bien volontiers, pour montrer au ciel et à la terre, que la foi, qu'il allait prêcher, était à ses yeux d'un bien plus grand prix que la vie qu'il exposait alors à un danger évident [1].

Le P. Isaac était natif d'Orléans. Il avait passé dix ans dans cette vigne du Seigneur, donnant de beaux exemples d'une grande délicatesse de conscience, d'une charité inépuisable, au point qu'il n'éprouva pas la plus légère aversion pour ses bourreaux, et qu'il offrit volontiers pour eux le sacrifice de sa vie. Il fut admirable surtout par sa très-profonde humilité. Cette vertu était telle en lui qu'elle nous aurait privés d'un grand nombre de détails sur sa vie, s'il n'avait pas dû nous les faire connaître par obéissance.

Nous n'avons donné ici qu'un abrégé de ce que nous connaissons sur ce serviteur de Dieu. Ses lettres, ses pensées, et d'autres sources, fourniront des matériaux à celui qui écrira son histoire.

Son compagnon périt un jour après lui. C'était un jeune Français, nommé Jean de Lalande, natif de Dieppe, en Normandie. Quoiqu'il connût le danger, il l'avait bravé courageusement, sans chercher d'autre récompense que le Paradis.

CHAPITRE IV.

Mort du Père Antoine Daniel.

Le Père Antoine Daniel est mort en imitant le Bon Pasteur, qui *donne sa vie pour ses brebis, tandis que le mercenaire prend la fuite* [2].

La Mission de Saint-Joseph [3], située sur la frontière du pays

[1] Nous auons regretté ceste mort comme la mort d'vn Martyr, et quoy que nous fussions en diuers endroits, plusieurs de nos Peres, sans sçavoir rien les vns des autres pour la distance des lieux, ne se sont pû resoudre de celebrer pour luy la Messe des trepassez, si bien de presenter cet adorable sacrifice en action de graces des biens que Dieu luy auoit eslargis; les seculiers qui l'ont connu particulierement, et les maisons Religieuses ont respecté ceste mort, se sentant plus tost portez d'inuoquer le Pere que de prier pour son ame. (*Relation*, 1647.)

[2] Joan. XI, 11.

[3] En huron Teanaustayae.

des Hurons, et par conséquent très-exposée aux incursions de l'ennemi, avait été confiée à ses soins. Il venait de terminer les Exercices Spirituels de la Compagnie le 1er juillet et il fut tué le 4 du même mois.

Quant l'ennemi s'approcha de ce bourg important et fortifié, ses habitants étaient les uns à la guerre, les autres à la chasse, ou absents pour différentes raisons. Il avait eu connaissance du fait par l'entremise de quelques prisonniers, et il avait aussitôt résolu de l'attaquer. Comme il ne pouvait cependant en approcher que par un côté, ni sans se démasquer, à cause du site élevé de la place, les habitants qui voulurent s'échapper par l'autre côté eurent le temps de le faire. Une centaine de femmes profitèrent de cette occasion et emportèrent avec elles leurs enfants ; mais le missionnaire, qui terminait alors la messe, refusa de fuir, malgré les instances de ses amis. Il choisit la mort pour sauver au plus grand nombre doublement la vie.

Il se met donc à parcourir les cabanes, et exhorte les néophytes à mépriser la mort, à penser au Paradis, et à recourir à Dieu. Il confère le baptême aux vieillards et aux malades déjà instruits, qui ne pouvaient pas fuir, et absout pour la dernière fois ceux qui étaient déjà chrétiens.

Cependant on vient l'avertir que l'ennemi est aux portes, et que la chapelle est encore pleine de personnes qui demandent, les unes le baptême et les autres l'absolution ; il accourt et dans l'impossibilité de les baptiser une à une, il en baptise un grand nombre par aspersion, et donne l'absolution aux autres.

Puis, tout espoir de salut étant perdu, il les presse de prendre la fuite par la porte de derrière, leur assurant qu'ils en auront le temps, quand bien même l'ennemi aurait déjà pénétré dans la place. C'est une chose vraiment extraordinaire que l'ennemi, après s'être rendu maître de la porte presque sans trouver de résistance, et avoir envahi le village, en poussant des cris horribles, et en renversant tout sur son passage, se soit avancé jusqu'à la chapelle, et n'ait cependant pu faire aucun mal à ceux qui y avaient cherché un asile.

Le missionnaire à lui seul arrêta les assaillants à l'entrée du

lieu saint. Comme ils voulaient non le tuer, mais le prendre vivant afin de le torturer ensuite, les néophytes eurent le temps de s'échapper. Mais les Iroquois, voyant qu'ils ne pouvaient se rendre maîtres de lui sans le tuer, finirent par le percer de mille flèches, et l'achevèrent d'un coup d'arquebuse.

Ils pillèrent l'église et le village, et après avoir massacré les vieillards et les infirmes, ils mirent le feu partout, et s'en retournèrent avec près de 700 prisonniers ; mais ils tuèrent les plus faibles en route.

Avant de quitter le village, ils firent encore mille insultes au cadavre de ce bon Père, et se lavèrent les mains et le visage dans son sang, qu'ils déclaraient avoir été formé dans un cœur vraiment brave. [1]

La mort du Père Antoine fut précieuse, non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. Les Sauvages, même infidèles, admiraient une force d'âme si extraordinaire, et un si grand mépris de la vie. Sa mort fut une prédication éloquente, et gagna plus de cœurs à Dieu que n'avaient pu faire bien des années de sa vie. Elle servit de motif de crédibilité à plusieurs obstinés, qui avaient jusque là refusé de croire, et qui en conclurent la vérité de nos mystères. " Ce n'était pas pour lui-même," disaient-ils, " mais pour nous, que le bon Arontoin (c'est ainsi " qu'ils l'appelaient) a voulu exposer sa vie et mourir. La foi " qui est capable d'inspirer de pareils sacrifices, doit être sainte, " et des hommes, qui nous aiment jusqu'à mourir pour nous, " ne veulent certainement ni nous tromper, ni nous perdre. "

D'autres Sauvages, qui avaient d'abord tourné notre sainte religion en ridicule, dirent aussi : " La foi est évidemment une " chose importante, puisque ces Européens exposent si volon- " tiers leur vie, afin de l'établir et de la conserver, et il faut " qu'ils soient bien persuadés de ce qu'ils nous prêchent, et en " particulier de l'existence d'une vie bienheureuse, puisqu'ils " font si courageusement le sacrifice de la vie présente. "

[1] Le feu cependant consumoit les cabanes, et lors qu'il eût gagné iusqu'à l'Eglise, le Pere y fut ietté dans le fort des flammes, qui en firent bien tost vn holocauste entier. Quoy qu'il en soit, il n'eût pû estre plus glorieusement consumé que dans les feux et les lumieres d'vne chapelle ardente. (*Rel.*)

Un grand nombre d'infidèles, touchés par ces motifs, viurent nous demander le baptême.

Le P. Daniel était natif de Dieppe, en Normandie. Il était venu dans ces Missions avec nos premiers Pères en 1633 [1] ; il y avait donc passé 15 années entières au milieu de ces commencements si pénibles que nous avons racontés plus haut. Son obéissance, son humilité, son union avec Dieu, son zèle pour le salut des âmes étaient admirables, et ce qui est encore plus extraordinaire, il possédait avec un cœur très-ardent une douceur tout à fait remarquable, qui le rendait un instrument très-puissant pour la conversion de ces infidèles. Même après sa mort, il ne cessa pas de porter de l'intérêt à son troupeau [2] ; on en donnera peut-être un jour la preuve [3]. Il fut tué le 4 juillet 1648, à la 48e année de son âge, et à la 27e depuis son entrée en religion. Il est le premier membre de notre Compagnie, qui soit mort dans la Mission des Hurons.

CHAPITRE V.

Mort du père Jean de Brébeuf et du père Gabriel Lalemant.

§ 1. *Prise des bourgs de la mission de Saint-Ignace.*

Dieu semblait avoir fixé cette époque pour la fin de la mission des Hurons, et pour la mort de celui qui l'avait fondée. C'était, comme nous l'avons dit, le P. de Brébeuf ; et sa mort fut comme le signal de la ruine totale de cette nation.

La Foi avait alors conquis presque tout ce pays, et partout on en faisait profession publique. Non-seulement les simples

[1] Les premiers missionnaires revenus au Canada étaient arrivés en 1632.

[2] L'auteur fait allusion à différentes apparitions de ce serviteur de Dieu après sa mort ; le Père Ragueneau en rapporte plusieurs dans sa Relation de 1649.

[3] Quoy qu'il en soit, il nous a laissé après soy l'exemple de toutes ses vertus, et à tous les Sauuages mesme infideles, une affection si tendre pour sa memoire, que ie puis dire en vérité, qu'il a ravy le cœur de ceux qui iamais l'ont connu. (*Rel.*)

particuliers, mais les capitaines eux-mêmes, étaient devenus en même temps ses fils et ses protecteurs. Les superstitions, que l'on voyait jusque là régner sur les esprits, commençaient à perdre tellement dans l'opinion, qu'un infidèle du village de la Conception, ayant demandé qu'on lui fît une de ces cérémonies pour obtenir sa guérison, ne put jamais, malgré la considération dont il jouissait, trouver personne qui voulût s'en charger.

Les persécutions contre les missionnaires avaient cessé depuis quelque temps, et les malédictions contre la Foi s'étaient changées en bénédictions. On peut dire que ces Sauvages étaient déjà presque mûrs pour le ciel, et qu'il ne fallait plus que la faux de la mort, pour mettre cette belle récolte en sûreté dans le greniers du paradis. Ce fut là notre unique sujet de consolation au milieu de la désolation générale de ce pays.

Déjà les épreuves et les calamités avaient accompagné la Foi, quand elle pénétra chez eux ; elles ont grandi avec elle ; et lorsqu'il semblait que cette sainte Foi était en paisible possession de toute la contrée, les *eaux de la tribulation l'envahirent* de telle sorte, que cette malheureuse chrétienté se considérer comme ballottée sur une mer orageuse, et dire avec larmes : *La tempête m'a submergée* [1].

Deux ou trois bourgs sur la frontière étaient déjà tombés au pouvoir de l'ennemi ; les autres paraissaient à l'abri d'une attaque ; mais dans l'hiver de 1649, plus de mille Iroquois, franchissant une distance de plus de 600 [2] milles, vinrent si secrètement à travers les forêts, qu'à l'aube du jour, le 16 mars, ils se montrèrent à l'improviste aux portes du premier fort des Hurons, nommé Saint-Ignace.

Son site et les fortifications, que nous y avions fait élever, le rendaient imprenable pour des Sauvages ; mais comme les habitants ne se doutaient de rien, et que le plus grand nombre des guerriers étaient allés, les une à la recherche de l'ennemi,

[1] Ps. 60, 9.

[2] L'ignorance, où se trouvait nécessairement notre auteur, de la distance exacte des cantons iroquois, excuse l'inexactitude de ce chiffre. Le canton iroquois le plus éloigné n'était qu'à 450 milles des Hurons ; le plus rapproché était à 180 milles environ,

les autres à la chasse, les Iroquois purent facilement s'approcher à la faveur de la nuit et y pénétrer même à l'aurore, au moment où tout le monde était encore plongé dans le sommeil.

Ils trouvèrent si peu de résistance qu'ils perdirent à peine 15 ou 16 de leurs guerriers. Une grande partie des habitants reçut alors la mort ; d'autres furent faits prisonniers, et réservés pour être les victimes de leur cruauté accoutumée.

Trois personnes parvinrent seules à s'échapper, à moitié vêtues, et allèrent donner avis au village voisin nommé Saint-Louis et distant seulement de trois milles.

Les capitaines firent aussitôt partir les femmes et les enfants, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, et engagèrent nos Pères à les suivre dans leur fuite, vu qu'ils ne pourraient pas manier l'épée et le mousquet.

Mais le P. de Brébeuf leur fit comprendre qu'il y avait alors quelque chose de bien plus nécessaire encore que les armes, c'était le recours à Dieu et aux sacrements, qu'eux seuls pouvaient administrer. Il résolut donc avec le P. Gabriel Lalemant, son compagnon, de ne pas abandonner leurs ouailles jusqu'à la mort.

A l'exemple du P. Daniel, ils se mirent à parcourir le village, exhortant les Sauvages à recourir à Dieu, leur administrant le Sacrement de Pénitence, conférant le baptême aux malades encore païens et aux catéchumènes, en un mot, les confirmant tous dans la sainte Foi.

L'ennemi ne s'arrêta dans ce premier fort, qu'autant qu'il fallut pour pourvoir à la sûreté des prisonniers et de leurs gardiens. Il marcha de là droit à Saint-Louis, qui n'avait pour toute défense qu'une centaine de guerriers, outre les vieillards et les infirmes. Ils résistèrent pendant quelque temps, et repoussèrent même le premier assaut en tuant environ trente hommes à l'ennemi ; mais les assaillants beaucoup plus nombreux, finirent par triompher de toute résistance, et renversèrent à coups de hache l'enceinte de pieux qui protégeait la place. Elle tomba ainsi au pouvoir des Iroquois avec tous ses guerriers ; ils y mirent aussitôt le feu, et tous les vieillards, tous les hom-

mes faibles et infirmes, qui n'avaient pu s'échapper en fuyant, devinrent ainsi la proie des flammes, au milieu même de leur village et dans leurs propres cabanes.

Le nuage de fumée, que nous vîmes de notre résidence [1], située seulement à deux milles de là, nous avertit d'abord de ce désastre, et deux ou trois fuyards vinrent bientôt après confirmer la triste nouvelle.

Cependant l'Iroquois ne se reposa point après sa victoire ; mais pour répandre la terreur partout, avant qu'on pût réunir des forces pour lui résister, il parcourut tous les environs, frappant et tuant ce qu'il rencontrait, mettant le feu aux villages déjà abandonnés, et faisant croire par ces courses multipliées, qu'il avait une armée nombreuse, déterminée à ruiner complètement le pays.

Les femmes, les enfants et beaucoup de vieillards centenaires marchèrent sur la glace, pendant une nuit entière, pour se rendre chez la nation du Pétun, éloignée de plus de quarante milles. Leur récit exagéré sur le nombre et les forces de l'ennemi, y jeta l'épouvante parmi leurs hôtes.

Mais les Iroquois ne se contentèrent pas de cette victoire cruelle sur les Hurons ; ils résolurent de nous attaquer ici, et vinrent pendant la nuit pour reconnaître le terrain. Nous eûmes recours à Dieu ; nous mîmes en Lui toute confiance, et elle ne fut point déçue.

Environ deux cents Iroquois s'étant avancés vers nous, comme un avant-garde, ils furent rencontrés par les Hurons, qui les défirent d'abord ; mais les Iroquois ayant reçu du renfort, revinrent à la charge, et passèrent presque tous les Hurons au fil de l'épée ou les livrèrent aux flammes avec leur cruauté ordinaire.

C'était la veille de la fête de Saint Joseph ; nous fîmes un vœu à ce glorieux Patron et nous éprouvâmes aussitôt l'effet sensible de sa protection.

Soudain la division se mit parmi nos ennemis, et ils furent saisis d'une terreur panique, qui leur fit croire qu'ils allaient

[1] La résidence Sainte-Marie.

être cernés par une puissante armée. *L'Impie se mit donc a fuir, sans être poursuivi, et nous fûmes sauvés* [1].

§ 2. De l'heureuse mort du P. Jean de Brébeuf et du P. Gabriel Lalemant [2].

Le vingtiesme iour du mesme mois nous eusmes asseurance du depart de l'ennemy ; ayant eu auant cela des nouuelles certaines par quelques captifs echappez, de la mort du Pere Iean de Brebeuf et du Pere Gabriel Lalemant, nous enuoyasmes vn de nos Peres et sept autres François, chercher leurs corps au lieu de leur supplice. Ils y trouuerent vn spectacle d'horreur, les restes de la cruauté mesme, ou plus tost les restes de l'amour de Dieu, qui seul triomphe dans la mort des Martyrs.

Ie les appellerois volontiers, s'il m'estoit permis, de ce nom glorieux, non pas seulement à cause que volontairement, pour l'amour de Dieu et pour le salut de leur prochain, ils se sont exposez à la mort, et à vne mort cruelle si iamais il y en eût au monde, ayans pû facilement et sans peché mettre leur vie en asseurance, s'ils n'eussent esté plus remplis de l'amour de Dieu que d'eux-mesmes ; mais bien plus tost à cause qu'outre les dispositions de charité qu'ils y ont apportées de leur part, la haine de la Foy et le mespris du nom de Dieu ont esté les motifs les plus puissans qui aient agi dans l'esprit des Barbares, pour exercer sur eux autant de cruautez que iamais la rage des tyrans en ait fait endurer aux Martyrs, qui ont triomphé de la vie et de la mort, dans le plus fort de leurs supplices.

Dès le moment qu'ils furent pris captifs, on les dépoüilla de leurs vestemens, on leur arracha quelques ongles, et l'accueil dont on les receut entrant dans le bourg S. Ignace, fut d'vne gresle de coups de bastons sur leurs espaules, sur les reins, sur les iambes, sur l'estomac et le visage, n'y ayant partie de leur corps qui n'eût deslors enduré chacune son tourment.

[1] Prov. XXVIII, 1.

[2] Nous empruntons ce récit à la relation du P. Ragueneau (*Relation*, 1649).

Le Pere Iean de Brebeuf accablé sous la pesanteur de ces coups, ne perdit pas pour tout cela le soin de son troupeau ; se voyant entouré de Chrestiens qu'il auoit instruits et qui estoient dans la captiuité auec luy : " Mes enfans, " leur dit-il, " levons les yeux au Ciel dans le plus fort de nos douleurs, " souuenons-nous que Dieu est le tesmoin de nos souffrances, " et sera bien tost *notre trop grande recompense* [1]. Mourons " dans cette foy et esperons de sa bonté l'accomplissement de " ses promesses. I'ay pitié plus de vous que de moy ; mais " soutenez auec courage le peu qui reste de tourmens, ils fini- " ront auec nos vies ; la gloire qui les suit n'aura iamais de " fin. "

" Echon, " luy dirent-ils, (c'est le nom que les Hurons donnoient au Père), " nostre esprit sera dans le Ciel, lors que nos " corps souffriront en terre. Prie Dieu pour nous, qu'il nous " fasse misericorde, nous l'inuoquerons iusqu'à la mort. "

Quelques Infideles Hurons, anciens captifs des Iroquois, naturalisez auec eux, et anciens ennemis de la Foy, furent irritez de ces paroles et de ce que nos Peres dans leur captiuité n'auoient pas la langue captiue. Ils coupent à l'vn les mains, ils percent l'autre d'alaines aiguës et de pointes de fer, ils leur appliquent sous les aisselles et sur les reins des haches toutes rouges de feu, et leur en mettent vn collier à l'entour du col, en sorte que tous les mouuemens de leur corps leur donnoient vn nouueau supplice : car voulans se pencher en deuant, les haches toutes en feu qui pendoient par derriere, leur brusloient toutes les espaules ; et s'ils pensoient à éuiter cette douleur, se plians vn peu en arriere, leur estomac et leur poitrine trouuoient vn semblable tourment ; de demeurer tous droits sans pencher de costé ny d'autre, ces haches ardentes appliquées également de tous costez leur estoient vn double supplice. Ils leur mirent des ceintures d'escorce toute pleine de poix et de rasine, où ils mirent le feu qui grilla tout leur corps.

Dans le plus fort de ces tourmens, le Pere Gabriel Lalemant leuoit les yeux au Ciel, ioignant les mains de fois à autres et

[1] Gen. xv, 1.

MORT DES PP. LALEMANT ET DE BRÉBEUF.

iettant des souspirs à Dieu qu'il inuoquoit à son secours. Le Pere Iean de Brebeuf souffroit comme vn rocher, insensible aux feux et aux flammes, sans pousser aucun cry, et demeurant daus vn profond silence, qui estonnoit ses bourreaux mesmes ; sans doute que son cœur reposoit alors en son Dieu. Puis reuenant à soy, il preschoit à ses Infidèles, et plus encore à quantité de bons Chrestiens captifs qui auoient compassion de luy.

Ces bourreaux indignez de son zele, pour l'empescher de plus parler de Dieu ; luy cernerent la bouche, luy couperent le nez et luy arracherent les levres : mais son sang parloit bien plus haut que n'auoient fait ses levres, et son cœur n'estant pas encore arraché, sa langue ne laissa pas de luy rendre seruice iusqu'au dernier souspir, pour benir Dieu de ces tourmens et pour animer les Chrestiens plus puissamment qu'il n'auoit iamais fait.

En derision du sainct Baptesme, que ces bons Peres auoient administré si charitablement mesme à la bresche et au plus chaud de la meslée, ces malheureux, ennemis de la Foy s'aduiserent de les baptiser d'eau boüillante. Tout leur corps en fut ondoyé plus de deux et trois fois, auec des railleries piquantes qui accompagnoient ces tourmens. " Nous te baptisons, " disoient ces miserables, " afin que tu sois bien-heureux dans le " Ciel, car sans vn bon Baptesme on ne peut pas estre sauué."

D'autres adioustoient en se mocquant : " Nous te traitons " d'amy, puisque cause de ton plus grand bonheur là haut au " Ciel : remercie nous de tant de bons offices, car plus tu souf- " friras plus ton Dieu t'en recompensera. "

C'estoient des Hurons Infideles, anciens captifs des Iroquois, anciens ennemis de la Foy, qui autrefois ayant eu assez d'instruction pour leur salut, en mes-vsoient auec impieté, en effet pour la gloire des Peres, mais il est bien à craindre que ce ne fust aussi pour leur propre mal-heur.

Plus on redoubloit ces tourmens, les Peres prioient Dieu que leurs pechez ne fussent pas la cause de la reprobation de ces pauures aueugles, auxquels ils pardonnoient de tout leur

cœur C'est bien maintenant qu'ils disent en repos : *Nous auons passé par le feu et l'eau et vous nous auez (ô mon Dieu) fait entrer dans le lieu de rafraichissement* [1]. Lors qu'on les attacha au poteau, où ils souffrirent ces tourmens et où ils deuoient mourir, ils se mirent à genoux, ils l'embrasserent auec ioye et le baiserent sainctement comme l'obiet de leurs desirs, de leurs amours et vn gage asseuré et le dernier de leur salut. Ils y furent quelque temps en prieres, et plus long-temps que ces bourreaux ne voulurent leur permettre.

Ils creuerent les yeux au Pere Gabriel Lalemant et appliquerent des charbons ardens dans le creux d'iceux.

Leurs supplices ne furent pas en mesme temps. Le Pere Iean de Brebeuf fut dans le fort de ses tourmens enuiron trois heures, le mesme iour de sa prise le 16 iour de Mars et rendit l'ame sur les quatre heures du soir. Le Pere Gabriel Lalemant endura plus long-temps, depuis les six heures du soir iusqu'enuiron neuf heures du lendemain matin dix-septiesme de Mars.

Auant leur mort, on leur arracha le cœur à tous deux, leur ayant fait vne ouuerture au dessus de la poitrine, et ces Barbares s'en repeûrent inhumainement, beuuant leur sang tout chaud, qu'ils puisoient en sa source d'vne main sacrilege. Estans encore tout pleins de vie, on enleuoit des morceaux de chair de leurs cuisses, du gras des iambes et de leurs bras, que des bourreaux faisoient rostir sur des charbons et les mangeoient à leur veuë.

Ils auoient tailladé leurs corps en diuerses parties et pour accroistre le sentiment de la douleur, ils auoient fourré dans ces playes des haches toutes en feu.

Le Pere Iean de Brebeuf auoit eu la peau arrachée qui couure le crasne de la teste ; ils luy auoient coupé les pieds et décharné les cuisses iusqu'aux os, et luy auoient fendu d'vn coup de hache vne machoire en deux.

Le Pere Gabriel Lalemant auoit receu vn coup de hache sur l'oreille gauche, qu'ils luy auoient enfoncé iusques dans la

[1] Ps. 65, 12.

ceruelle qui paroissoit à découuert ; nous ne vismes aucune partie de son corps, depuis les pieds iusqu'à la teste qui n'eust esté grillée, et dans laquelle il n'eust esté bruslé tout vif, mesme les yeux où ces impies auoient fourré des charbons ardens.

Ils leur auoient grillé la langue, leur mettant à diuerses fois dans la bouche des tisons enflammez et des flambeaux d'escorce, ne voulant pas qu'ils inuoquassent en mourant, celuy pour lequel ils souffroient, et qui iamais ne pouuoit mourir en leur cœur. I'ay sceu tout cecy de personnes dignes de foy, qui l'ont veu, et me l'ont rapporté à moy-mesme, et qui alors estoient captifs auec eux, mais qui ayant esté reseruez pour estre mis à mort en vn autre temps, ont trouué les moyens de se sauuer.

Mais laissons ces obiets d'horreur et ces monstres de cruauté ; puis qu'vn iour toutes ces parties seront doüées d'vne gloire immortelle, que la grandeur de leurs tourmens fera la mesure de leur bonheur et que dès maintenant ils viuent dans le repos des Saincts et y seront pour vn iamais.

Nous enseuelismes ces precieuses reliques, le Dimanche 21 iour de Mars, auec tant de consolation et des sentimens de deuotion si tendres en tous ceux qui assisterent à leurs obseques, que ie ne sçache aucun qui ne souhaitast vne mort semblable plus tost que de la craindre, et qui ne se creût tresheureux de se voir en vn lieu, où peut-estre à deux iours delà Dieu luy feroit la grace de répandre et son sang et sa vie en vne pareille occasion. Pas vn de nous ne pût iamais gagner sur soy, de prier Dieu pour eux, comme s'ils en eussent eu quelque besoin ; mais nostre esprit se portoit incontinent au Ciel, où il ne doutoit point que ne fussent leur ames. Quoy qu'il en soit, ie prie Dieu qu'il accomplisse dessus nous ses volontez iusqu'à la mort, comme il a fait en leurs personnes.

§ 3. Quelques remarques sur la vie du Père Gabriel Lalemant [1]

Le Pere Gabriel Lalemant [2] estoit venu le dernier au combat, et toutefois a rauy heureusement vne des premieres couronnes. Ie veux dire, que n'y ayant que deux ans et six mois qu'il estoit arriué en ceste Mission des Hurons, et le dernier de tous, il a esté choisi de Dieu pour estre vne des premieres victimes immolées à la haine du nom Chretien et de la Foy.

Il y auoit plusieurs années qu'il demandoit à Dieu auec des larmes et des soupirs d'estre enuoyé en ceste Mission du bout du monde, nonobstant sa complexion tres-delicate et que son corps n'eût point de forces, sinon ce que l'esprit de Dieu et le desir de souffrir pour son nom pouuoient luy en donner. Ie ne puis enuier au public un escrit secret de sa main, que i'ay trouué après sa mort, des motifs qu'il auoit eû de souhaiter si ardemment l'employ de ces Missions. Voicy ses propres termes :

" C'est, mon Dieu mon Sauueur, 1. pour me revancher des " obligations que ie vous ay : car si vous auez abandonné vos " contentemens, vos honneurs, vostre santé, vos ioyes et vostre " vie, pour me sauuer moy miserable, n'est-il pas plus que rai- " sonnable que i'abandonne à vostre exemple toutes ces choses, " pour le salut des ames que vous estimez vostres, qui vous " ont cousté vostre sang, que vous auez aymées iusqu'à la " mort, et desquelles vous auez dit : *Ce que vous auez fait au " moindre de mes frères, ie le regarde comme fait à moy-mesme* [3].

" 2. Quand bien mesme ie ne serois point émeu par vn esprit " de gratitude, à vous faire ces holocaustes de moy-mesme, ie " le ferois de tout mon cœur en consideration des grandeurs " de vostre adorable Maiesté et de vostre bonté infiniment

[1] Ces remarques sur la vie des Pères Lalemant et de Brébeuf sont encore tirées de la relation du Père Ragueneau (*Relation*, 1649).

[2] Le P. Gabriel Lalemant, neveu de deux autres missionnaires du Canada, les PP. Charles et Jérôme Lalemant, arriva dans cette Mission le 20 septembre 1646, (Journal du P. Jérôme Lalemant), c'est-à-dire, près de deux ans et demi avant son martyre.

[3] Matth. xxv, 40.

" infinie, qui merite qu'vn homme s'immole à vostre seruice,
" et qu'il se perde heureusement soy-mesme, pour accomplir
" fidelement ce qu'il iuge estre de vostre volonté sur luy, et
" des inspirations particulieres, qu'il vous plaist luy donner,
" pour le bien de vostre plus grande gloire.

" 3. Puis que i'ay esté si miserable que de tant offenser
" vostre bonté, ô mon Iesus, il est iuste de vous satisfaire par
" des peines extraordinaires : et ainsi ie dois marcher deuant
" vostre face le reste de ma vie, le cœur humilié et contrit
" dans la souffrance des maux, que vous auez le premier souf-
" fert pour moy.

" 4. Ie suis redeuable à mes parens, à ma mere, à mes freres,
" et ie dois attirer sur eux les effects de vos misericordes. Mon
" Dieu, ne permettez iamais qu'aucun de cette famille, pour
" laquelle vous auez eu tant d'amour, perisse en vostre pre-
" sence, et qu'il soit du nombre de ceux qui vous doiuent
" blasphemer eternellement. *Que ie sois pour eux la victime* [1].
" *Bruslez et coupez à présent, mais épargnez-moi dans l'éter-*
" *nité* [2].

" 5. Ouy, mon Iesus, et mon amour, il faut aussi que vostre
" sang, versé pour les Barbares aussi bien que pour nous, soit
" appliqué efficacement par leur salut ; et c'est en quoy ie veux
" cooperer à vostre grace et m'imoler pour eux.

" 6. Il faut que vostre nom soit adoré, que vostre Royaume
" soit estendu par toutes les Nations du monde, et que ie con-
" somme ma vie pour retirer des mains de Satan vostre en-
" nemy, ces pauures ames qui ont cousté et vostre sang et
" vostre vie.

" 7. Enfin s'il est raisonnable que quelqu'vn se porte d'a-
" mour à donner ce contentement à Iesus-Christ, au peril de
" cent-mille vies, s'il en auoit autant, avec la perte de tout ce
" qui est de plus doux et agréable à la nature, tu ne trouueras
" iamais personne qui soit plus obligé à l'entreprendre que toy.
" Sus donc, mon ame, perdons nous sainctement, pour donner

[1] Ps. 37, 18.
[2] *Hic ure, hic seca ut in æternum parcas.* (S. Augustin).

" ce contentement au cœur sacré de Iesus-Christ ; il le mérite
" et tu ne peux t'en dispenser, si tu ne voulois viure et mourir
" ingrate à son amour."

Ce sont là les motifs qui auoient animé son zele à venir mourir auec nous, au milieu de cette barbarie. Il n'estoit rien de plus innocent que luy, ayant quitté le monde dès sa tendre ieunesse : et depuis dix-neuf ans qu'il estoit Religieux de nostre Compagnie, ayant tousiours marché auec une conscience si pure, que le moindre ombre, ie ne diray pas du peché, mais des pensées qui en approchent et qui n'ont rien de criminel, ne seruoit que pour l'aider à s'vnir dauantage à Dieu.

Depuis son arrivée icy dans les Hurons, il s'estoit appliqué auec tant d'ardeur à apprendre vne langue ingrate, si iamais il y en eut au monde, et en suite y auoit fait tant de progrez, que nous ne doutions point que Dieu ne voulust se seruir de luy en ces pays, pour l'aduancement de sa gloire. Sa charité ne trouuoit point de difference entre l'estude des sciences plus hautes qui l'auoient occupé iusqu'alors et les difficultez espineuses d'vne langue barbare, qui n'a rien d'attrayant, sinon autant que le zele du salut du prochain y fait rencontrer de beautez. Ce n'est pas vne des peines les plus petites en ce pays, qu'il faille deuenir enfant pour apprendre à parler à l'age de 39 ans.

Après tout sa course a esté *bien-tost consommée* [1] ; mais en ce peu de temps, il a remply les attentes que la terre et le Ciel pouuoient auoir de ses trauaux. Il est mort en la cause de Dieu et a trouué en ces pays la croix de Iesus-Christ, qu'il y cherchait, dont il *a porté dessus soy les marques bien sanglantes* [2].

Quoy que, quittant le monde, il eust quitté la part que sa naissance luy donnait à des charges honorables, toute-fois ie puis dire auec vérité, que la robe qu'il a empourprée de son sang, est mille fois plus precieuse que la pourpre et les plus hautes esperances que le monde luy eust pû promettre.

[1] Sap. IV, 13.
[2] Galat. VI, 17.

Il nasquit à Paris, le 31 d'Octobre de l'année 1610. Il entra en nostre Compagnie le 24 de Mars de l'année 1630. Il y est mort dans vn lict de gloire le 17 de Mars de la presente année 1649. Les Hurons le nommoient Atironta.

§ 4. Quelques remarques sur la vie du Père Jean de Brébeuf.

Le Pere Iean de Brebeuf auoit esté choisi de Dieu pour estre le premier Apostre des Hurons, le premier de nostre Compagnie qui y ait mis le pied, et qui n'y ayant pas trouué un seul Sauuage qui inuoquast le nom de Dieu, y a si heureusement trauaillé pour le salut de ces pauures Barbares, qu'auant sa mort il a eu la consolation d'y voir près de sept mille baptisez, et la Croix de Iesus-Christ arborée par tout auec gloire, et adorée en vn pays, qui depuis la naissance du monde n'auoit iamais esté Chrestien [1].

Il fut enuoyé en la Nouuelle-France l'année 1625 par le Reuerend Pere Pierre Coton ; et pour coup d'essay, pour son

[1] En 1615 le P. Récollet Joseph Le Caron jeta les premiers fondements de cette Mission. Il monta d'abord de Québec jusqu'au pays des Hurons avec douze soldats que Champlain, le père de la nouvelle Colonie du Canada, envoyait au secours de ce peuple, en attendant qu'il pût aller lui-même les rejoindre pour marcher à leur tête contre les Iroquois ; mais ce missionnaire fut forcé de descendre l'année suivante pour prendre la direction de toute la mission du Canada. Il ne put retourner à son œuvre qu'en 1625 Il conduisit avec lui le P. Nicolas Viel, et le F. Gabriel Sagard, qui devait être le premier historien des Hurons.

Malgré le zèle de ces généreux ouvriers, les circonstances ne permirent pas de donner à cette entreprise une forme stable. Le P. LeCaron était de nouveau descendu à Québec avec une ambassade solennelle de Hurons, et il ne devait plus remonter dans leur pays. Le F. Sagard avait été rappelé en Europe, et le P. Viel qui venait en 1625 chercher du secours dans la Colonie, après deux ans d'absence, avait péri victime de la cruauté et de l'impiété d'un de ses guides. Le nom de *Sault au Récollet* est resté au rapide dans lequel les Sauvages le précipitèrent, au nord de l'île de Montréal.

Mais l'ère la plus brillante de cette mission, est sans contredit celle qui suivit le retour des Français au Canada, après le traité de paix en 1632.

Le P. de Brébeuf fut chargé de la réorganiser. Il l'avait visitée sous les Récollets en 1626. Comme eux, il avait été obligé de l'abandonner, après la prise du pays par les Anglais, et de retourner en Europe. En 1634, il lui fut donné de reprendre cette œuvre avec le P. Daniel et le P. Ambroise Davost, et il en jeta les fondements dans le village d'Ihonatiria, que par dévotion pour le premier patron du pays, il surnomma Saint-Joseph.

premier apprentissage, il hyverna errant dans les bois, auec les peuples Montagnez plus voisins de Kebec, où il eut beaucoup à souffrir, attendant l'Esté de l'année suivante 1626, qu'il monta icy aux Hurons, deuorant les difficultez de ces langues barbares, auec un succez si heureux, qu'il sembloit n'estre né que pour ces pays, accommodant son naturel et son humenr aux façons d'agir de ces peuples avec tant de conduite, se faisant tout à tous pour les gagner à Iesus-Christ, qu'il leur auoit ravy le cœur et y estoit uniquement aymé, lors qu'il fut contraint de retourner en France l'année 1629, les Anglois s'estans rendus les maistres de ce pays et ne voulans pas y souffrir les Predicateurs de la Foy.

L'Anglois ayant esté contraint de lascher prise, et se retirer d'vn pays qu'il occupoit iniustement, le mesme Pere y fut renuoyé l'année 1633 en laquelle il se vid obligé d'hyverner à Kebec, n'ayant pû monter aux Hurons que la suiuante année, desia maistre et en la langue, et remply des esperances qu'il auoit de la conversion de ces peuples.

Il falloit vn homme accomply pour vne si haute entreprise, et sur tout d'vne saincteté eminente. C'est ce qu'il ne voyoit pas en soy-mesme, mais ce que tous ceux qui l'ont connu ont tousiours admiré en luy, vne vertu à qui rien ne manquoit et qui sembloit luy estre naturelle, quoy que ce qui paroissoit au dehors ne fust rien en comparaison des thresors de grace dont Dieu l'alloit enrichissant de iour en iour et des faueurs qu'il luy faisoit.

Souuent Nostre Seigneur s'est apparu à luy, quelquefois en estat de gloire, mais d'ordinaire portant sa Croix, ou bien il estant attaché ; qui imprimoit dedans son cœur des desirs si ardens de beaucoup souffrir pour son nom, que quoy qu'il eust beaucoup souffert en mille occasions, des peines, des fatigues, des persecutions, des douleurs, tout ne luy estoit rien, et se plaignoit de son malheur, croyant que iamais il n'avoit rien souffert, et que Dieu ne le trouvait pas digne de luy faire porter la moindre partie de sa Croix.

Notre Dame luy est aussi tres-souuent apparuë, et qui d'or-

dinaire laissoit en son ame des desirs de souffrir, mais auec des douceurs si grandes et vne telle soumission aux volontez de Dieu, qu'en suite son esprit en demeuroit dans vne paix profonde et dans vn sentiment eslevé des grandeurs de Dieu, l'espace de plusieurs iours.

L'année 1640 qu'il passa tout l'Hiuer en Mission dans la Nation Neutre, vne grande croix luy apparut, qui venoit du costé des Nations Iroquoises. Il le dit au Pere qui l'accompagnoit : lequel luy demandant quelques particularitez plus grandes de cette apparition, il ne luy repondit autre chose, sinon que cette croix estoit si grande, qu'il y en auoit assez pour attacher non seulement vne personne, mais tous tant que nous estions en ces pays.

Il auoit eu commandement d'escrire ces choses extraordinaires qui se passoient en luy, au moins celles dont il pourroit plus aisément se resouuenir, car elles estoient trop frequentes, et le soin du salut du prochain à peine luy donnoit-il quelque loisir d'escrire de fois à autre.....

Ce bon Père se sentoit tellement porté de procurer la gloire de Dieu, et n'auoir que cela en veuë, que plus d'onze ans auant sa mort, il s'obligea par vœu, de faire et de pastir tout ce que le reste de sa vie il pourrait reconnoistre deuoir estre à la plus grande gloire de Dieu, vœu qu'il renouuelloit tous les iours à l'Autel, au temps de la tres-saincte Communion .....

Enfin voulant se faire vn holocauste, et vne victime consacrée à la mort, et afin de preuenir plus sainctement le bonheur du martyre qui l'attendoit, il s'y voüa par vn vœu qu'il conceut en ces termes : " Mon Dieu et mon Sauueur Iesus, que *pourray-je* " *vous rendre pour tous les biens dont vous m'auez prevenu ? Ie* " *prendray de vostre main le calice de vos souffrances et i'inuo-* " *queray vostre Nom.* [1] Ie fais donc vœu en la presence de vostre " Mere tres-sacrée, et de son tres chaste espoux Sainct Ioseph, " deuant les Anges, les Apostres et Martyrs, et mes bien-heureux " Peres Sainct Ignace et Sainct François-Xauier ; oüy, mon " Sauueur Iesus, ie vous fais vœu de ne iamais manquer de

[1] Ps. 115, 12, 13.

" mon costé à la grace du martyre, si par vostre infinie mise-
" ricorde vous me la presentez quelque iour, à moy votre
" indigne seruiteur. Ie m'y oblige en telle façon, que ie prétens
" que tout le reste de ma vie, ce ne soit plus vne chose licite,
" qui demeure en ma liberté, de fuir les occasions de mourir et
" de répandre mon sang pour vous. (N'estoit que dans quelque
" rencontre ie iugeasse pour lors, qu'il fust des interests de
" vostre gloire de m'y comporter autrement). Et quand i'auray
" receu le coup de mort, ie m'oblige à l'accepter de vostre
" main, auec tout l'agréement et la ioye de mon cœur. Et
" pourtant, mon aimable Iesus, ie vous offre dès auiourd'huy,
" dans les sentimens de ioye que i'en ay, et mon sang, et mon
" corps, et ma vie ; afin que ie ne meure que pour vous, si vous
" me faites cette grace, puisque vous auez bien daigné mourir
" pour moy. Faites que ie viue en telle façon, qu'enfin vous
" m'octroyïez cette faueur de mourir si heureusement. Ainsi,
" mon Dieu et mon Sauueur, *ie prendray de votre main* le calice
" de vos souffrances, et i'inuoqueray vostre Nom, IESVS, IESVS,
" IESVS. "

Souuent les Infideles ont conspiré sa mort. Si quelque malheur estoit arriué au pays, c'estoient les Iesuites qui en estoient la cause, et Echon le premier de tout. Si la peste regnoit et si les maladies contagieuses despeuploient quelques bourgs, c'estoit luy qui par ses sortileges faisoit venir ces Demons de l'enfer, auec lesquels on l'accusoit d'avoir commerce.....

En vn mot le nom d'Echon a esté l'espace de quelques années, tellement en horreur, qu'on s'en seruoit pour espouuanter les enfans, et souuent on a fait croire à des malades, que sa veuë estoit le Demon qui les auoit ensorcelez et qui donnoit le coup de mort. Mais son heure n'estoit pas venuë, tout ces mauuais desseins qu'on auoit contre luy, ne seruoient qu'à augmenter sa confiance en Dieu, et faire qu'il marchast tous les iours comme vne victime consacrée à la mort, qu'il n'attendoit qu'auec amour, mais dont il n'osoit pas aduancer les momens.

Nostre Seigneur luy donna souvent à connoistre qu'il nous tenoit en sa protection, et que les puissances d'enfer pouuoient

bien entrer en rage contre nous, mais qu'elles n'étoient pas déchaisnées.....

Il puisoit cet esprit de confiance en Dieu dans l'oraison, dans laquelle il estoit souuent tres-eleué, vn seul mot luy donnant de l'entretien les heures entieres, non pas à son esprit, de l'inaction duquel il se plaignoit pour l'ordinaire ; mais à son cœur qui sauouroit les éternelles veritez de la Foy, et qui s'y tenoit attaché auec repos, auec amour et auec ioye, et nonobstant cette facilité d'entretien auec Dieu, il se preparoit à l'oraison aussi exactement que feroit vn Nouice dans ses premiers commencemens.

Le iour, les necessitez du prochain ne luy permettant pas de vacquer seul à seul auec Dieu, selon l'estenduë des desirs de son cœur, il preuenoit l'heure ordinaire, se leuant de tres-grand matin, quoy que pour le mesme suiet, il perçast tous les iours bien auant dans la nuict, iusqu'à ce que la nature n'en pouuant plus, et le sommeil le contraignant de succomber, il se couchoit à terre, tout habillé, comme il estoit, vne pièce de bois luy seruant de cheuet, et ne donnant au corps que ce qu'il n'eust pas pû luy denier en conscience.....

Il disoit qu'il n'estoit propre qu'à obeyr, et que ceste vertu luy estoit naturelle, à cause que n'ayant pas grand esprit et grande prudence, et qu'estant incapable de se conduire soy-mesme, il auoit autant de plaisir à obeyr, qu'vn enfant qui n'a pas assez de forces pour marcher, prend plaisir à se laisser porter dans les bras de sa mère, en quelque lieu qu'il faille aller. Et toutefois il estoit d'un tres-excellent iugement, et d'vne prudence aussi saincte et autant dégagée des passions, qui nous trompent pour l'ordinaire, que ie l'admirois tous les iours dans la conduite des affaires sur lesquelles on le consultoit ou dont on luy donnoit le maniement.

Il auoit demandé entrant en la Compagnie, d'estre Frere Coadiuteur ; et auant que faire ses vœux, il le proposa derechef, s'estimant indigne du Sacerdoce, et tres-propre pour les offices les plus humbles, desquels en effet il s'acquittoit excellemment, toutes les fois qu'on l'y a appliqué, soit par necessité, soit

quelquefois pour obeyr en cela à son humilité. Mais il n'estoit pas moins capable des grandes choses. Et lors qu'il a esté Superieur de ceste Mission, et que i'ay eu le bien d'estre sous luy, i'admirois sa conduite, sa douceur qui gagnoit les cœurs, son courage vrayment genereux dans les entreprises, sa longanimité à attendre les momens de Dieu, sa patience à tout souffrir et son zele à tout entreprendre ce qu'il voyoit pour la gloire de Dieu.

Il est bien vray que son humilité luy faisoit embrasser auec plus d'amour, plus de ioye, et ie puis dire auec plus d'inclination de nature les choses les plus humbles et les plus penibles : si on estoit en vn voyage, il portoit les pesans fardeaux ; s'il falloit aller par canot, il ramoit depuis le matin iusqu'au soir, c'estoit luy qui se ietoit tout le premier à l'eau et en sortoit le dernier, nonobstant les rigueurs du froid et des glaces ; ses iambes nuës en estoient toutes rouges et son corps tout transi.

Il estoit le premier leué pour faire le feu et la cuisine, et le dernier couché de tous, acheuant de nuict ses prieres et ses deuotions, et quelque harassé qu'il fust, quelques fatigues qu'il supportast, par des chemins qui font horreur et dans lesquels les corps les plus robustes perdent courage, après tous les trauaux du iour, et quelquesfois de trente iours de suitte, sans repos, sans rafraischissemens, sans relasche, souuent mesme n'ayant pas le moyen de prendre vn seul repas auec loisir, il trouuoit toutefois le temps de s'acquitter de tout ce que nos regles demanderoient d'vn homme qui ne seroit point dans ces empressemens, n'obmettant aucune de ces deuotions ordinaires, quelque occupation qui luy pust suruenir.

Aussi disait-il quelques fois que Dieu nous donnoit le iour pour agir auec le prochain, et les nuicts pour conuerser auec luy. Et ce qui estoit de plus remarquable dans ces fatigues qu'il prenoit dessus soy, c'est qu'il le faisoit si paisiblement et si adroitement, qu'on eust cru à le voir que sa nature y eust trouué son compte. Ie suis un *bœuf*, disoit-il faisant allusion à son nom, et ne suis propre qu'à porter la charge.

Aux souffrances continuelles, qui sont inseparables des

emplois qu'il auoit dans les Missions, dans les voyages, en quelque lieu qu'il fust, et à celles que la charité luy faisoit embrasser souuent au dessus de ses forces, quoy qu'au dessous de son courage, il y adioustoit quantité de mortifications volontaires, des disciplines iournalieres, et souuent deux fois chaque iour, des ieusnes tres-frequens, des cilices, des ceintures de pointes de fer, des veilles qui perçoient bien auant dans la nuict...

La douceur estoit en luy la vertu qui sembloit surnager au dessus de toutes les autres, elle estoit à l'epreuve de tout. Depuis douze ans que ie l'ay connu, que ie l'ay veu superieur, inferieur, egal à tout le monde, tantost dans les affaires temporelles, tantost dans les trauuaux et les fatigues des Missions, agissant auec les Sauuages Chrestiens, Infideles, Ennemis, dans les souffrances, dans les persecutions et calomnies, iamais ie ne l'ay veu ou en cholere, ou mesme dans l'apparence de quelque indignation. Souuent mesme quelques-vns ont voulu le picquer exprès et le surprendre dans les choses qu'ils croyoient luy deuoir estre les plus sensibles ; mais tousiours son œil estoit benin, ses paroles dans la douceur et son cœur dans le calme. Aussi Nostre Seigneur luy auoit donné nommément ceste grace.

L'huile de ceste douceur n'esteignoit point les ardeurs de son zele, mais plus tost elle l'enflammoit, et estoit vn des moyens les plus puissans que Dieu luy eust donné pour gagner les cœurs à la Foy.

C'estoit dans l'ardeur de ce zele qu'il s'offroit tres-souuent à Dieu, à souffrir tous les martyres du monde pour la conuersion de ces peuples. O mon Dieu ! que n'estes-vous connu ! escrivoit-il quelque temps auant de mourir ; que ce pays Barbare n'est-il tout conuerty à vous ! que le peché n'en est-il aboly ! que n'estes-vous aimé ! Oüy, mon Dieu, si tous les tourmens que les captifs peuuent endurer en ces pays, dans la cruauté des supplices, deuoient tomber sur moy, ie m'y offre de tout mon cœur, et moy seul ie les souffriray.

En vn autre endroit, il escrit ces mots : Deux iours consecutifs i'ay ressenty en moy vn grand desir du martyre et d'endurer tous les tourmens que les Martyrs ont soufferts.

Ce qui luy donnoit ce courage, estoit d'vn costé la deffiance de soy-mesme, et d'autre part la confiance en Dieu ; dans la conformité entiere qu'il auoit à ses diuines volontez.

Sa pauureté estoit si dépoüillée, que mesme il n'auoit pas vne seule médaille, ni quoy que ce soit en ce monde, dont il voulust auoir l'vsage, sinon pour la seule necessité.

Sa chasteté estoit à l'epreuue, et en ceste matiere ses yeux estoient si fideles à son cœur, qu'ils n'auoient point de veuë pour les obiets qui eussent pû endommager la pureté. Son corps n'estoit point rebelle à l'esprit, et au milieu de l'impureté mesme, qui regne ce semble en ce pays, il viuoit dans vne innocence aussi grande que s'il fust demeuré au milieu d'vn desert inaccessible à ce peché.

La pureté de sa conscience estoit comme la prunelle de l'œil qui ne peut souffrir la moindre petite poussière, ny un seul grain de sable [1].

Sa mort a couronné sa vie, et la perseuerance a esté le cachet de sa saincteté. Il est mort agé de 56 ans. Il nasquit le 25 de mars de l'année 1593, iour de l'Annonciation de Nostre Dame, d'honnestes parens, dans le Diocese de Bayeux.

Il entra en nostre Compagnie l'année 1617, le cinquieme iour de mois d'Octobre. Il est mort en preschant et faisant les fonctions vrayment Apostoliques, et d'vne mort que meritoit le premier Apostre des Hurons. Son martyre fut accomply le 16 iour de Mars de la presente année 1649 [2].

[1] Il avait adopté ces principes : " 1o. Je me laisserai broyer, plutôt " que de violer volontairement une seule règle.
" 2o. Je n'entretiendrai dans mon cœur aucune attache pour les " créatures.
" 3o. Je ne dirai jamais *c'est assez*, quand il s'agira de travailler ou " de souffrir pour Dieu. " (Bressani.)

[2] La gravure ci-jointe est la copie d'un magnifique reliquaire envoyé par la famille de ce serviteur de Dieu au Collége des Jésuites à Québec, et conservé à l'Hôtel-Dieu de la même ville. Le buste est en argent et de grandeur naturelle. Dans le piédestal en ébène richement orné, se trouve la tête du généreux martyr,

LE P. DE BRÉBEUF

(Buste d'Argent)

CHAPITRE VI

Mort du Père Charles Garnier [1].

Dans les Montagnes, que nous nommons la Nation du Petun, nous y auions depuis quelques années deux Missions [2]; en chacune il y auoit deux de nos Peres. La plus frontiere à l'ennemy, estoit celle qui portoit le nom de Sainct Jean, dont le bourg principal, qui s'appeloit du mesme nom, estoit d'enuiron cinq à six cens familles.

C'estoit vn champ arrousé des sueurs d'vn des plus excellens Missionnaires qui ayt esté en ce païs, le Pere Charles Garnier, qui le deuoit aussi arrouser de son sang, puis qu'il y est mort auec son troupeau, qu'il a conduit luy-mesme iusque dans le Paradis, le iour approchant auquel Dieu vouloit faire vne Eglise triomphante de celle qui iusqu'alors auoit tousiours esté dans les combats et qui pouuoit porter le nom d'vne Eglise vrayment souffrante.

Nous en eusmes nouuelles sur la fin du mois de Nouembre, par deux Chrestiens Hurons echappez d'vne bande d'enuiron trois cents Iroquois, qui nous dirent que l'ennemy estoit encore irresolu, quelle demarche il prendroit, ou vers la Nation du Petun ou contre l'Isle [3] où nous estions. Là dessus nous nous tenons en estat de deffense, et arrestasmes nos Hurons qui prenoient dessein de sortir en campagne, pour aller au deuant de cet ennemy. En mesme temps nous fismes porter promptement cette nouuelle à ceux de la Nation du Petun, qui la receurent auec ioye, enuisageans ceste trouppe ennemie comme desia vaincuë et comme vne matiere de leur triomphe.

Ils l'attendent quelques iours de pied ferme ; puis s'ennuyans que la victoire fust si tardiue à les venir trouuer, ils voulurent.

[1] Récit du Père Ragueneau (*Relation*, 1650.)

[2] La Mission de Saint-Jean l'Évangéliste, en sauvage Etharita, et celle de Saint-Matthias, en sauvage Ekarenniondi.

[3] L'Ile Saint Joseph (aujourd'hui *Charity* ou *Christian Island*, près de Penetanguishene.)

luy aller en rencontre, au moins les habitans du bourg de Saint Iean, hommes de main et de courage. Ils hastent leur sortie, craignans que l'Iroquois ne leur eschappe, le voulans surprendre lors qu'il est encore en chemin.

Il partent le cinquiesme iour du mois de Decembre, et prennent leur route vers le lieu d'où ils attendent l'ennemy ; mais l'ennemy ayant pris vn detour, ne fut pas rencontré, et par vn surcroist de malheur pour nous, comme il faisoit ses approches du bourg, il fit prise d'vn homme et d'vne femme qui venoient d'en sortir. Il apprend de ces deux captifs l'estat de la place, et sçait qu'elle est dépourueüe de la meilleure partie de son monde ; sans delay, il haste le pas pour y mettre tout à feu et à sang, l'occasion luy en estant si favorable.

Ce fut le septiesme iour du mois de Decembre dernier de l'année 1649, sur les trois heures après-midy, que ceste trouppe d'Iroquois parut aux portes de ce bourg. L'espouuante et la terreur se iette incontinent dans tout ce pauure peuple dépoüillé de ses forces, qui se trouue vaincu lorsqu'il pouuait estre vainqueur.

Les vns prennent la fuite, les autres sont tüez sur la place, le feu en donna à plusieurs les premieres nouuelles, qni consommait desia vne partie de leurs cabanes. Quantité furent pris captifs ; mais l'ennemy victorieux, craignant le retour des guerriers qui luy estoient allés au rencontre, hastoit si precipitamment sa retraite, qu'il fit main basse sur tous les vieillards et enfans, et sur tous ceux qu'il ne iugeoit pas pouuoir le suiure assez promptement en sa fuite.

Ce furent des cruautez inconceuables. On arrachait à vne mere ses enfans pour les ietter au feu ; d'autres enfans voyoient leur mere assommée à leurs pieds, ou gemissante dans les flammes, sans qu'il leur fust permis, ny aux vns ni aux autres, d'en temoisgner aucune compassion. C'estait vn crime de répandre vne larme, ces barbares voulans qu'on marchast dans la captiuité, comme ils marchoient dans leur triomphe.

Le Pere Charles Garnier restoit alors seul de nos Peres en ceste Mission, lors que les ennemis parurent, il estoit actuelle-

ment occupé à instruire ce peuple dans leurs cabanes qu'il visitoit. Il sort au bruit de ceste alarme. Il va droit à l'Eglise, où il trouua quelques Chrestiens.

" Nous sommes morts, mes frères, " leur dit-il, " priez Dieu " et prenez la fuite par où vous pourrés eschapper. Portés " votre Foy auec vous le reste de vos vies, et que la mort vous " trouue songeans à Dieu. "

Il leur donne sa benediction et ressort promptement pour aller au secours des ames. Pas vn ne songe à la deffense, tout estant dans le desespoir.

Plusieurs trouuent vne issuë fauorable pour leur fuyte. Ils inuitent le Pere de fuyr auec ; mais il est retenu par les liens de la Charité, il s'oublie de soy-mesme et il ne pense qu'au salut du prochain. Son zele le portoit et le faisoit courir par tout, soit pour donner l'absolution aux Chrestiens qu'il auoit au rencontre, soit pour chercher dans les cabanes toutes en feu, des enfans, des malades et des catechumenes, sur lesquels ils respandoit les eaux du Sainct Baptesme, au milieu de ces flammes. Son cœur ne brusloit d'autre feu que de l'amour de Dieu.

Ce fut dans ces employs de Saincteté qu'il se vit accueilly de la mort, qu'il enuisageoit sans la craindre ny sans reculer d'vn pas. Vn coup de fusil le perça d'vne balle, vn peu au dessous de la poitrine, vne autre balle, du mesme coup luy déchira le petit ventre et luy donna dans vne cuisse, dont il fut terrassé. Mais son courage n'en fut pas abattu.

Ce bon Pere, fort peu de temps apres, fut veu ioindre les mains, faisant quelque priere. Puis tournant la teste ça et là, il apperceut à dix ou douze pas de soy vn pauure Moribond, qui venoit aussi bien que luy de receuoir le coup de la mort, mais qui auoit encore quelques restes de vie.

L'amour de Dieu et le zele des Ames est encore plus fort que la mort. Il se met à genoux ; puis ayant fait quelque priere, il se leue auec peine et se porte le mieux qu'il peut vers cet agonizant, pour l'assister à bien mourir. Il n'auoit pas fait trois ou quatre demarches, qu'il retombe encore assez rude-

ment. Il se leue pour la seconde fois et se met encore à genoux, et poursuit son mesme chemin ; mais son corps espuisé de son sang qui sort en abondance de ses playes, n'est pas si fort que son courage ; il retombe pour la troisiesme fois, n'ayant fait que quatre ou cinq pas.

Nous n'auons pû sçauoir ce qu'il fit du depuis, vne bonne chrestienne, qui nous a faït fidelement tout ce rapport, n'en ayant pas veû dauantage, à cause qu'vn Iroquois la surprit elle-mesme, et luy déchargea sur la teste vn coup de hache-d'armes qui la terrassa sur le lieu, quoy que depuis elle en soit réchappée.

Le Pere receut qnelque temps apres deux coups de hache sur les deux tempes, de part et d'autre, qui enfonçaient dans la ceruelle, c'estoit la recompense la plus riche qu'il esperast de la bonté de Dieu, pour tous les seriuces passez.

Deux de nos Peres, qui estoient dans la Mission la plus voisine, receurent quelques restes de ces pauures Chrestiens fugitifs, qui arriuoient hors d'haleine, plusieurs tout couuerts de leur sang. Toute la nuict, ce ne furent qu'alarmes, dans la crainte où tout le monde estoit d'vn semblable malheur.

Sur le commencement du iour on apprit par quelques espions que l'ennemy s'estoit retiré. Ces deux Peres partent dès le mesme moment, afin de voir eux-mesmes de leurs yeux vn spectacle bien triste, mais toutefois digne de Dieu. Ils ne trouuent que des cadaures les vns dessus les autres, et de pauures Chrestiens, les vns qui acheuoient de consommer dans les reliques deplorables de ce bourg en feu ; les autres noyez dans leur sang ; et d'aucuns qui auoient quelques restes de vie, mais tous couuerts de playes, qui n'attendoient rien que la mort, benissans Dieu dans leur malheur.

Enfin, au milieu de ce bourg desolé, ils y apperceurent le corps qu'il y estoient venus chercher, mais si peu connoissable, estant tout couuert de son sang et des cendres de cet incendie, qu'ils passoient outre, mais quelques Sauvages Chrestiens reconnurent leur Pere qui estoit mort pour leur amour. Ils l'enterrent au mesme lieu où auoit esté leur Eglise, quoy qu'il n'en restast plus aucune marque, le feu ayant tout consommé.

MORT DU P. CHARLES GARNIER.

Ce fut vn bien riche dépost, pour vn lieu si abandonné, que le corps d'vn si grand serviteur de Dieu ; mais ce grand Dieu trouuera bien les moyens de nous reünir tous dans le Ciel, puisque ce n'est qu'vniquement pour son amour que nous sommes ainsi dispersez, et durant nostre vie et apres nostre mort.

Deux iours apres la prise et l'incendie de ce bourg, les habitants retournerent, qui ayant trouué la demarche qu'auoit pris l'ennemy par vn autre chemin, s'estoient doutez du malheur arriué. Mais ils le virent de leurs yeux, et à la veuë des cendres et des corps morts de leurs parens, de leurs femmes et de leurs enfans, ils furent vne demy-iournée dans vn profond silence, assis à terre à la sauuage, et sans leuer les yeux, ny pousser mesme vn souspir, comme des statuës de marbre, sans parole, sans regards et sans mouuement. Car c'est là le deuil des Sauuages, au moins des hommes et des guerriers, les larmes, les plaintes et les crys estant, disent-ils, pour les femmes.

La perte et du Pasteur et du troupeau nous a esté sensible ; mais il faut qu'en l'vn et en l'autre nous adorions et nous aimions les conduites de Dieu sur nous et sur nos Eglises, et que nous soyons disposez d'agreer iusqu'à la fin tout ce qu'il voudra.

Le Pere Charles Garnier nasquit à Paris l'année 1605. Il entra en nostre Compagnie l'année 1624 et ainsi il n'auoit guere plus de 44 ans le 7 Decembre 1649, iour auquel il mourut dans l'employ vrayement Apostolique, dans lequel il auoit vescu, depuis l'an 1636, qu'il quitta la France et monta dans le païs des Hurons.

Dès son enfance il auoit eu des sentimens de pieté tres-tendres, et principalement vn amour filial à l'endroit de la tres-saincte Vierge, qu'il appeloit sa mere. "C'est elle," disait-il, "qui m'a porté dessus ses bras dans toute ma ieunesse et qui "m'a mis dans la Compagnie de son Fils." Il auoit fait vn vœu de soutenir iusqu'à la mort son Immaculée Conception. Il est mort à la veille de ceste auguste Feste, pour aller la solemniser plus augustement dans le Ciel.

Dès son Nouitiat il paroissoit vn Ange, sa modestie estant

si rare, qu'on le proposait à tous les autres comme un miroir de saincteté. Il auoit eu de très-grandes difficultez à obtenir permission de son pere pour entrer en nostre Compagnie : mais elles furent bien plus grandes lors que dix ans après ceste premiere séparation, il fallut luy en faire agreer vne seconde plus sensible, qui estoit son départ pour la France, pour venir en ces Missions du bout du monde : nos Supérieurs ayant desiré que son pere y donnast son consentement à cause des obligations particulieres que luy auoit nostre Compagnie.

Son voyage en fut retardé une année toute entiere ; mais ce ne fut que pour enflammer ses désirs Iour et nuict, il ne songeoit qu'à la conuersion des Sauuages, et à y consommer sa vie iusqu'au dernier souspir. Il fut donc vn an tout en entier pour combattre tous les efforts de la nature en son bon pere, qui ne pouuoit entendre à vne si dure separation. Il y employa, et amis, et larmes, et prieres, et des mortifications continuelles. Enfin obtint ce grand coup du Ciel auec tant de ioye de son cœur, qu'il estimoit cette iournée la plus heureuse qu'il eust euë toute sa vie.

Des qu'il fut arrivé aux Hurons, on eut en sa personne vn ouurier infatigable, remply de tous les dons de la Nature et de la Grace, qui peuuent rendre vn Missionnaire accomply. Il posseda la langue des Sauuages à vn degré si éminent, qu'ils l'admiroient eux-mêmes. Il entroit si auant dans les cœurs et auec vne eloquence si puissante, qu'il les rauissoit tous à soy ; son visage, ses yeux, son ris mesme, et tous les gestes de son corps ne preschoient que la saincteté.

Mais son cœur parloit plus haut que ses paroles, et se faisoit entendre mesme dans son silence : i'en sçay plusieurs qui se sont conuertis à Dieu, aux seuls regards de son visage, qui estoit vrayment Angeliques, et qui donnoient de la deuotion et des impressions de Chasteté à ceux qui l'abordoient, soit qu'il fust en prieres, soit qu'il parust rentrer en soy se recueillant de l'action d'auec le prochain, soit qu'il parlast de Dieu, soit mesme lors que la Charité l'engageoit dans d'autres entretiens qui donnoient quelque relasche à son esprit. L'amour de Dieu qui regnoit

en son cœur, animoit tous ses mouvemens et les rendoit diuins.

Ses vertus estoient heroïques, et il ne luy en manquoit pas vne de celles qui font les plus grands Saincts : vne Obéissance accomplie, capable de tout faire, et preste à ne rien faire si son Supérieur ne vouloit, vne Humilité si profonde, que quoy que tout fust eminent en luy, non-seulement il s'estimoit le plus indigne de ceste Mission, mais il croyoit que Dieu le punissoit terriblement de ses infidelitez, lors qu'il voyoit quelqu'un auoir quelque opinion de luy.

Son oraison estoit si respectueuse en la presence de Dieu, et si paisible dans le silence de toutes ses puissances, qu'à peine souffroit-il la moindre distraction, quoy qu'au milieu des employs les plus dissipans. Ce n'estoient que colloques, qu'affections et qu'amour, dès le commencement de l'Oraison, et ce feu s'alloit allumant tousiours iusqu'à la fin.

Sa mortification estoit égale à son amour : il la cherchoit et nuict et iour, tousiours couché dessus la dure et portant tousiours sur son corps quelque partie de la Croix, qu'il cherissoit durant sa vie et sur laquelle il desiroit mourir. Chaque fois qu'il retournoit de ses Missions, il ne manquoit iamais de faire racerer les pointes de fer d'vne ceinture toute herissée de moletes d'esperon, qu'il portoit sur la chair nuë ; et outre cela, tres-souvent il vsoit d'vne discipline de fer, armée aussi de pointes tres-aiguës.

Son viure n'estoit autre que celuy des Sauvages, c'est à dire, le moindre qu'vu miserable gueux peut esperer en France. Ceste derniere année de famine, le gland et les racines ameres luy estoient des delices ; non pas qu'il n'en sentist les amertumes, mais ils les sauouroit auec amour, quoy que tousiours il eust esté vn enfant chery, et d'vne maison riche et noble, et tous les les amours de son pere, esleué dès le berceau en d'autres nourritures.

Dans les dernières lettres qu'il m'écriuit trois iours auant sa mort, pour vne response à vne demande que ie luy faisois touchant l'estat de sa santé, et s'il n'estoit point à propos qu'il

quittast pour quelque temps sa Mission, afin de venir nous reuoir et reparer vn peu ses forces, il me respondit tres au long quantité de raisons qui l'obligoient de demeurer en sa Mission, mais raisons qui ne prenoient leur force que de l'esprit de charité et du zele vrayment Apostolique dont il estoit remply.

" Il est vray, " m'adioustoit-il, " que ie souffre du costé de " la faim ; mais ce n'est pas iusqu'à la mort, et Dieu mercy, mon " corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur. Ce " n'est pas de costé là que ie crains ; mais ce que ie craindrois " dauantage, seroit qu'en quittant mon troupeau en ces temps " de misères et dans ces frayeurs de la guerre, qu'il a besoin de " moy plus que iamais, ie ne manquasse aux occasions que " Dieu me donne de me donne de me perdre pour luy ; et " qu'en suite, ie ne me rendisse indigne de ses faveurs..... .

" Ie n'ay que trop de soin de moi-mesme, et si ie voyais que " les forces fussent pour me manquer, puisque vostre Reuerence " me le commande, ie ne manquerois pas de partir : car ie " suis tousiours prest de tout quitter pour mourir dans l'obeis- " sance où Dieu me veut ; sans cela ie ne descendray iamais " de la Croix où sa bonté m'a mis. "

Ces grands desirs de saincteté auoient creu avec luy dès son bas age. Pour moy, l'ayant connu depuis plus de douze ans, qu'il respandoit deuant moy tout son cœur, comme il faisoit deuant Dieu mesme, ie puis dire auec verité, qu'en toutes ces années, ie ne croy pas que hors le sommeil, il ayt esté vne seule heure sans ces desirs ardents et vehemens de s'auancer de plus en plus dedans les voyes de Dieu et d'y auancer son prochain. Hors de cela, rien au monde ne le touchoit, ny parens, ny amis, ny repos, ny consolation, ny peines, ny fatigues. Son tout estoit en Dieu et hors de luy tout ne luy estoit rien.

Il prenoit des malades, et les portoit sur ses épaules vne et deux lieuës, pour leur gagner le cœur et pour auoir occasion de les baptiser. Il faisoit les dix et les vingt lieuës, durant les chaleurs de l'Esté les plus excessives et par des chemins dangereux, où sans cesse les ennemis faisoient quelques massa-

cres ; il couroit hors d'halene apres vn seul Sauuage qui luy seruoit de guide, pour aller baptiser ou quelque moribond, ou quelque captif de guerre qu'on deuoit brusler le iour mesme. Il a passé des nuicts entieres dans des esgarements et des chemins perdus, au milieu des neges profondes et des plus grands froids de l'Hyuer, sans que son zele fust arresté d'aucune saison de l'année.

Durant les maladies contagieuses, qu'on nous fermoit par tout les portes des cabanes et qu'on ne parloit d'autre chose que de nous massacrer, non seulement il marchoit teste baissée, où il sçauoit qu'il y eust vne seule ame à gagner pour le Paradis ; mais par vn excez de ce zele et vne industrie de Charité, il trouuait les moyens de s'ouurir tous les chemins qu'on luy fermoit, de rompre tous les obstacles, quelquesfois mesme auec violence.

Il auoit vn recours particulier aux Anges, et en ressentoit des secours tres-puissans. Des Sauuages qu'il alloit assister à l'heure de la mort, l'ont veû accompagné d'vn ieune homme, disoient-ils, d'vne rare beauté et d'vn esclat maiestueux, qui se tenoit à son costé, et qui les animoit à obeïr aux instructions du Pere. Ces bonnes gens n'en pouuoient dire davantage, et demandoient quel estoit ce compagnon qui rauissoit ainsi leur cœur. Ils ne sçauoient pas que les Anges font plus que nous dans la conuersion des Pecheurs, quoy que pour l'ordinaire leur operation ne soit pas si visible.

Son inclination la plus grande estoît à assister les plus abandonnez ; et quelque humeur rebutante que pût auoir quelqu'vn, si chetif et impertinent qu'il pût estre, il sentoit esgalement pour tous des entrailles de Mere, n'obmettant mesme aucun acte de Miséricorde corporelle qu'il pût pratiquer pour le salut des ames. On l'a veû panser des vlceres si puants et qui rendoient vne telle infection que les Sauuages et mesme les parens plus proches des malades ne les pouuoient souffrir. Luy seul y mettoit la main tous les iours, en essuyoit le pus et nettoyait la playe deux ou trois mois de suite, auec vn œil et vn visage qui ne respiroit que charité, quoy que souuent il vist tres-bien que

ces playes estoient incurables. " Mais," disoit-il, " plus elles " sont mortelles, plus i'ay de pente à en prendre le soin, afin " de conduire ces pauures gens iusqu'à la porte du Paradis, et " afin d'empescher leur cheute dans le peché, en vn temps qui " est pour eux le plus perilleux de la vie."

Ie finiray ce Chapitre par quelques points d'vne lettre que m'escrivit celuy de nos Peres [1] qui l'enterra, et qui auoit passé en Mission auec luy les dernieres années de sa vie : voicy comme il m'en escrit.

" Puis que vostre Reuerence desire que ie luy escriue ce que " ie sçay des vertus du Pere Charles Garnier, ie coucheray icy " ce que i'en ay remarqué. Ie puis dire en general, que ie ne " connoissois point de vertu qui luy manquast, et qu'il les " auoit toutes à vn haut degré. Ie puis aussi asseurer qu'en " quatre ans que i'ay esté son compagnon, ie ne luy ay iamais " veu faire vne faute qui fust directement contre quelque vertu.

" Il cherchoit vrayment Dieu dans son employ, et non pas " soy-mesme ; et ie n'ay iamais pû remarquer qne la nature " agist en luy, particulierement dans les fonctions de nos " Missions. Il se portoit ardemment à quoy que ce fust, auec " autant de zele pour les affaires d'autruy et pour l'auancement " des autres Eglises, comme de la sienne.

" Ie l'ay tousiours veu dans vne grande esgalité parmy la " diversité des succez ; son cœur, ny son visage ne paroissoit " iamais troublé de quoy que ce fust. Il iouissost d'vne grande " paix d'esprit, qui prouenoit d'vne grande conformité qu'il " auoit aux volontez de Dieu, à laquelle vertu, depuis quelque " temps, il s'estudioit particulierement.

" Tout le monde sçait le zele qu'il auoit pour la conuersion " des Sauuages, comme il aimoit d'estre en Mission, la peine " qu'il auoit à la quitter, et combien il pressoit lors qu'il estoit " à la maison pour retourner en Mission. Il me souuient que " dans ma maladie, lors qu'on me croyoit tout proche de la " mort, vn soir en me veillant, il me demanda, que lors que ie

[1] Le P. Léonard Garreau. Ce missionnaire fut lui-même victime plus tard de la rage des Iroquois. Blessé à mort à l'entrée du lac des Deux-Montagnes, il vint mourir à Montréal le 9 septembre 1656.

" serois en Paradis, ie priasse pour la Mission de Sainct Ioseph,
" dont alors il auoit le soin, il me demanda cela vniquement,
" et d'vne façon que ie ne puis expliquer, et qui me fit conce-
" uoir qu'il ne songeoit à rien qu'au bien de sa Mission.

" I'admirois souuent en luy qu'il ne parloit iamais en mau-
" uaise part d'aucun Sauuage, quelque impertinent qu'il fust ;
" et moy souuent luy parlant de quelque faute qui m'eust
" dépleu en eux, il escoutait paisiblement et l'excusoit, ou bien
" ne disoit mot, et iamais ie n'ay pû remarquer ny en ses paroles
" ny en ses actions, si peu que ce soit de passion à l'endroit
" d'aucun Sauuage.

" Il n'auoit point d'autres pensées que des choses de sa
" Mission : il estoit ignorant de la France, comme vn homme
" qui iamais n'en eust esté ; et les nouuelles qu'il en entendoit
" vne fois chaque année, faisoient si peu d'impression dans son
" esprit, qu'il les oublioit incontinent. Ce n'estoit qu'auec vio-
" lence qu'il se captiuoit à l'entretien de quelques lettres, dont
" il ne se pouuoit dispenser.

" Il sembloit n'estre nay que pour la conuersion des Sauua-
" ges ; sa ferueur en cet endroit croissoit tous les iours. Il
" auoit vn sensible regret quand quelque petit enfant luy
" eschappoit, mourant sans Baptesme : ceste nouuelle le surpre-
" noit et l'affligeoit, comme vn autre seroit affligé de la mort
" d'vn de ses plus proches parens.

" Son zele estoit infatigable : il quittoit souuent le manger
" et le repos pour ses Chrestiens. Ie l'ay veu partir sonuent
" d'vn tres-mauuais temps et marcher auec de grandes incom-
" moditez, allant d'vn bourg à l'autre, tomber dans les Riuie-
" res ; rien n'estoit capable de l'arrester quand il estoit ques-
" tion de trauailler pour les Sauuages.

" Il s'accommodoit bien auec son compagnon, quel qu'il fust,
" iamais il ne m'a dit parole qui fust le moins du monde contre
" la Charité. Il prenoit tousiours le pire pour soy, et m'accom-
" modoit en tout, et il taschoit de couurir sa charité du pre-
" texte de sa propre commodité, comme si ce qui estoit le
" pire luy eut esté le plus commode.

" Son obeissance estoit rare, et pleine de sousmission et de " simplicité, quoy qu'il fust quelquefois particulier en ses " pensées ; dès les moment qu'il connoissoit vn sentiment con- " traire à celuy du Superieur, il agissoit auec autant d'ardeur " dans l'esprit d'autruy, qu'il eust fait dans le sien,

" Il estoit tres exact dans l'obseruation de nos Regles, et " quelque occupation qu'il eust pour la conuersion des Sauua- " ges, iamais il n'eust perdu aucun temps de ses Oraisons, de " ses lectures spirituelles, ny de son examen. Il retranchoit de " son sommeil ce qui luy eust manqué pour cet effet, dans la " brieueté du iour.

" Sa Chasteté estoit si pure qu'elle me paroissoit Angelique, " dans vne Modestie aussi rare, que i'en aye point veu en " France. Mais sur tout i'admirois son Humilité, il auoit un " tres-bas sentiment de soy-mesme, et quoy qu'il eust des talens " eminens pour ces Missions, neantmoins il se postposoit à " tous les autres. Les loüanges des hommes ne le touchoient " aucunement. Ie ne l'ay iamais ouy parler, ny à son auantage " ny auec mespris d'autruy."

I'ay creu que dans la naïfueté de ceste lettre, ceux qui sçauent ce que c'est que de la vertu solide, et qui ont l'œil ouuert aux choses qui vrayement rendent une ame grande aux yeux de Dieu, y descouvriront vn thresor, que possedoit ce seruiteur de Dieu. I'adiousteray icy seulement, que tous ceux qui l'ont pratiqué, l'ont estimé vn Sainct, et qu'il auoit l'approbation de tout le monde, sans en excepter aucun. Les Hurons le nommoient Or cha.

Voicy encore vn petit mot qu'il escriuoit de l'Isle de sainct Ioseph à ses deux freres, sçauoir est le R. P. Henry de S. Ioseph de l'Ordre des Carmes, et le R. P. Ioseph de Parls Capucin. Ceste lettre fait voir la trempe de son cœur et le pressentiment qu'il auoit de sa mort. " Ce petit mot," dit-il, " est pour nous encourager tous trois à nons haster d'aimer " nostre bon Maistre ; car ie croy qu'il est difficile que quel- " qu'vn de nous trois ne soit bien proche du terme de sa " carriere. Redoublons donc nos ferueurs, hastons le pas, re-

" doublons nos prieres les vns pour les autres, et faisons vne nou-
" uelle protestation, que celuy de nostre Seigneur appellera le
" premier à soy de nous trois, sera l'aduocat des deux qui reste-
" ront, pour leur obtenir de Nostre Seigneur son sainct amour, et
" vne parfaite union auec luy, et une perseuerance finale. Ie
" fais donc le premier ceste protestation, et prie Nostre Seigneur
" de tout mon cœur de posseder nos trois cœurs et de n'en
" faire qu'vn auec le sien dès à present et dans l'eternité."

Voilà le style d'vn Sainct qui aimoit ses freres en Sainct et comme des Saincts : aussi auons-nous appris qu'il auoit des marques de saincteté dès sa tendre ieunesse.

Deffunct Monsieur Garnier son pere, auoit coustume de donner tous les mois quelque piece d'argent à ses enfans pour leurs petits diuertissemens dans leurs estudes ; le Pere Charles Garnier, estant pensionnaire en nostre College de Paris, et sortant les iours de congé pour s'aller vn petit recreer en ville, au lieu de porter son argent en vn ieu de paulme, l'alloit ietter dans la boitte des prisonniers du petit Chastelet.

L'vn de ses bons freres, qui luy a veu donner pour vne seule aumosne toute la recreation d'vn mois, adiouste, que passant un iour sur le Pont-neuf, et uoyant vn liure sale et impie, qu'on disoit auoir esté composé par Theophile, il l'achepta et le mit en estat de n'eslre iamais leu de personne.

Vne autre fois, ses camarades estans entrés dans vn cabaret pour y faire bonne chere, comme il estoit de la Congregation de Nostre Dame, qui deffend aux ieunes gens d'entrer dans de semblables lieux, il les attendit à la porte comme vn laquais attendroit son maistre.

Ces preludes marquoient une grande saincteté future. Ie ne m'étonne pas si Monsieur son pere, voyant que son fils vouloit estre Iésuite, dit à l'vn de nos Peres : " Si je n'aimois
" vniquement vostre Compagnie, ie ne vous donnerois pas vn
" enfant, qui depuis sa naissance iusques à maintenant nia iamais
" commis la moindre désobeissance, et ne m'a iamais causé le
" moindre deplaisir. "

La gloire de sa mort a couronné l'innocence de sa vie.

CHAPITRE VII.

Mort du Père Noel Chabanel [1].

Voicy la sixiesme victime que Dieu a prise à soy, de ceux de nostre Compagnie qu'il auoit appelez en ceste Mission des Hurons, n'y ayant eû encore aucun de nous qui y soit mort sans y respandre son sang et consommer le sacrifice tout entier.

Le Pere Noël Chabanel estoit compagnon de Mission du Pere Charles Garnier, et lors que le bourg de Sainct Iean fut pris par les Iroquois, il n'y auoit que deux iours qu'ils s'estoient séparez, selon les ordres qu'ils en auoient receus, nos Peres et moy ayans iugé à propos de ne pas tenir deux Missionnaires exposez dans le danger, outre que la famine y estoit si extreme qu'ils ne pouuoient trouver vne nourriture suffisante pour deux personnes. Mais Dieu ne voulut pas qu'ayans vescu ensemble sous le ioug d'vne mesme Mission, ils fussent separez à la mort.

Ce bon Pere, reuenant donc où l'obéissance le rappeloit, auoit passé par la Mission de Sainct Mathias, où estoient deux autres de nos Peres, et les auoit quittez le matin du septiesme iour de Decembre.

Ayant fait six grandes lieuës d'vn chemin tres-difficile, il fut surpris de la nuict au milieu des bois, estant en compagnie de sept ou huit Chrestiens Hurons. Son monde estoit couché et endormy, luy seul veilloit etoit en priere.

Sur la minuit il entend du bruit et des cris, partie de l'armée ennemie victorieuse qui tenoit ce chemin, partie aussi des captifs pris ce iour-là mesme dans le bourg de Sainct Iean, qui chantoient leur chanson de guerre selon leur coustume.

Le Pere à ce bruit resueille ses gens, qui sans delay prennent la fuite par dans les bois, et enfin se sauuerent, s'estans dispersez ça et là et ayans pris leur route vers le lieu mesme d'où venoit l'ennemy, quoy qu'vn peu à l'escart.

[1] Récit du Père Ragueneau. (*Relations*, 1650).

Ces Chrestiens eschappez du péril, arriuerent à la Nation du Petun, et firent leur rapport que le Pere auoit fait quelque chemin voulant les suiure ; mais que n'en pouuant plus, il s'estait mis à genoux et qu'il leur auoit dit : " N'importe que ie " meure, cette vie est bien peu de chose, c'est le bon-heur du " Paradis que les Iroquois ne me pourront rauir. "

Sur l'aube du iour, le Père ayant changé de route, voulant venir nous trouuer en l'Isle où nous estions [1], se vit arrêté au bord d'vne rivière, qui luy traversoit son chemin. Vn Huron en a fait le rapport, adioustant qu'il le passa dans son canot au deça de la riuiere et que pour fuïr plus lestement, il s'estoit deschargé de son chapeau, et d'vn sac où estoient ses escrits, et d'vne couuerture qui sert à nos Missionnaires de robe et de manteau, de paillasse et de matelas, de lict et de tout autre meuble, et mesme de maison, lors qu'ils sont en campagne, n'ayans point pour lors d'autre abry. Du depuis nous n'auons pû apprendre aucune autre nouvelle du Pere.

Nous ne sommes pas asseurez comment il sera mort, et s'il ne sera point tombé entre les mains des ennemis, qui en effet tuerent sur le mesme chemin vne trentaine de personnes ; ou plus tost que s'estant esgaré dans les bois, il y soit mort, partie de faim, partie de froid, au pied de quelque arbre où la faiblesse l'ayt obligé de s'arrester. Mais apres tout, ce qui nous semble le plus probable, c'est qu'il aura esté tué par ce Huron, le dernier qui l'ayt veu, autrefois Chrestien et depuis Apostat, lequel pour ioüyr des depouilles du Pere, l'aura assommé et aura ieté son corps dans la riviere [2].

Si nous eussions veulu poursuiure ceste affaire, ie crois que nous eussions trouvé des preuves conuainquantes contre ce meurtrier ; mais dans ces miseres publiques, nous iugeasmes plus à propos d'estouffer les soupçons qu'on pouuoit en auoir, et nous-mesmes fermasmes les yeux à ce que nous estions bien

[1] L'Ile Saint-Joseph.

[2] Ce qu'il y a de certain, c'est que voyager dans ce pays, c'est être au milieu *des dangers des fleuves, des dangers des voleurs, etc., etc., des dangers des faux frères.* Ce dernier danger nous paraît dans cette circonstance le plus probable de tous. (*Bressani.*)

aises qu'on ne vist pas. Ce nous est assez que Dieu soit servy [1].

Le Pere Noël Chabanel nous estoit venu de la Province de Tolose, l'année 1643, ayant esté receu en nostre Compagnie dès l'année 1630, alors agé seulement de dix-sept ans. Dieu luy auoit donné vne forte vocation en ces païs, mais elle ne fut pas sans combat : estant icy, mesme apres les trois, les quatre et cinq ans d'estude pour apprendre la langue des Sauuages, il s'y croyait si peu avancé, qu'à peine pouuoit-il se faire entendre dans les choses les plus communes. Ceste mortification n'est pas petite à vn homme qui brusle du desir de la conuersion des Sauuages, et qui d'ailleurs n'auoit iamais manqué ny de memoire, ni d'esprit, qu'il auoit fait assez paroistre, ayant enseigné quelques années, auec satisfaction, la Rhétorique en France.

Son humeur, en suite de cela, estoit si esloignée des façons d'agir des Sauuages, qu'il ne pouuoit quasi rien agreer en eux ; leur veuë luy estoit onereuse, leur entretien, et tout ce qui venoit de ce costé là. Il ne pouuoit se faire aux viures du Païs, et la demeure des Missions estoit si violente à toute sa nature, qu'il y auoit des peines extraordinaires, sans aucune consolation, au moins de celles qu'on appelle sensibles ; tousiours coucher à plate terre, viure depuis le matin iusqu'au soir dans vn petit enfer de fumée, et dans vn lieu où souuent le matin on se trouue couuert de neiges, qui entrent de tous costez dans les cabanes des Sauuages, où on est remply de vermine, où tous les sens ont chacun leur tourment et de nuict et de iour, et n'auoir iamais que de l'eau toute pure pour esteindre sa soif,

[1] Une note autographe du P. Paul Ragueneau ajoutée au précieux manuscrit de 1652, et affirmée sous serment, ne laisse aucun doute sur ce point. Ce missionnaire dit qu'il tient de témoins très-dignes de foi les détails suivants. Ce Huron opostat, nommé Louis Honareenhax, a fini par avouer qu'il avait donné la mort au P. Noel en haine de la foi, parce que depuis que lui et sa famille avaient embrassé la foi, il voyait que tous les malheurs avaient fondu sur eux. La mère, qui se nommait Geneviève, ayant partagé depuis ce moment l'impiété de son fils, fut aussi enveloppée dans le même châtiment. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis ce crime, que tous les membres de cette très-nombreuse famille, en recevaient leur part. Les Iroquois furent les instruments de la vengeance divine. Les uns périrent dans les flammes, les autres par le fer, et la jeunesse des deux sexes fut réduite à un triste esclavage.

et les meilleurs metz qu'on y mange pour l'ordinaire, n'estant que de la cole, faite de farine de bled d'Inde boüillie dans l'eau, y trauailler sans cesse, estant tousiours si mal nourry, et n'auoir pas vn seul moment de la iournée auquel on puisse se retirer en vn lieu qui ne soit public ; n'auoir point d'autre chambre, d'autre sale, ni d'autres cabinet pour faire ses estudes, non pas mesme aucune lumiere que celle d'vn feu enfumé, entouré en mesme temps de dix et de quinze personnes, et d'enfans de tous ages, qui crient, qui pleurent, qui y disputent, qui s'entretiennent de leur mesnage, qui y font leur cuisine, leur repas, leur trauail, en vn mot tout ce qui se fait dans la maison.

Quand Dieu auec cela retire ses graces sensibles, et se cache à vne personne qui ne respire qu'apres luy ; quand il la laisse en proye à la tristesse, et aux dégousts, et aux aversions de la Nature ; ce ne sont pas là des epreuves qui soient à la portée d'vne vertu commune ; et Il faut que l'amour de Dieu soit alors puissant dans vn cœur pour n'y estre pas estouffé.

Ioignez les veuës continuelles des perils dans lesquels on se trouue à chaque moment, d'estre attaqué d'vn Ennemy barbare, qui souuent vous fera souffrir mille morts auant que d'en mourir d'vne seule, qui n'a que des feux et des flammes, et des cruautez inouyes. Sans doute qu'il faut vn courage digne des enfans de Dieu, pour ne pas perdre cœur au milieu de cet abandon.

Ça esté dans cet abandon que Dieu a voulu esprouuer les cinq et six années, la fidelité de ce bon Pere. Mais tant s'en faut que le Diable ayt iamais rien gaigné sur luy de ce costé là, quoy qu'il luy representast chaque iour, que retournant en France il y trouueroit et la ioye et le repos, et les consolations qu'il y auoit receuës tout le temps passé de sa vie, qu'il n'y manqueroit pas d'employ plus sortable à son naturel, et dans lequel tant d'ames Sainctes pratiquent hautement la vertu de Charité, dans le zele des ames, et consomment leur vie pour le salut de leur prochain ; iamais pour tout cela il n'a voulu se détacher de la Croix où Dieu l'auoit mis ; iamais il n'a demandé d'en sortir. Mais au contraire, pour s'y attacher plus inuiola-

blement, il s'obligea par vœu d'y demeurer iusques à la mort ; afin de mourir en Croix.

Voicy la teneur du vœu qu'il en conceut et ses propres termes :

" Iesus-Christ mon Sauueur, qui par vne disposition admirable de votre Paternelle Providence, auez voulu que ie fusse " Coadiuteur des Saincts Apostres de ceste vigne des Hurons, " quoy que i'en sois tout à faict indigne ; me sentant poussé du " desir de seruir aux intentions qu'a sur moy vostre Sainct " Esprit, pour auancer la conuersion à la foy, des barbares de " ce païs des Hurons ; Moy, Noël Chabanel, estant en la pré- " sence du Tres-Sainct-Sacrement, de vostre Corps et de vostre " Sang précieux, qui est le tabernacle de Dieu auec les hommes : " Ie fais vœu de perpetuelle stabilité en ceste Mission des " Hurons ; entendant le tout selon l'interpretation des Supe- " rieurs de la Compagnie et selon qu'ils voudront disposer de " moy. Ie vous coniure donc, mon Sauueur, qu'il vous plaise " me receuoir pour seruiteur perpetuel de ceste Mission, et que " vous me rendiez digne d'vn ministère si sublime. Amen.

" Le vingtiesme iour de Iuin, 1647. "

Il fit ce vœu le iour du Tres-Sainct-Sacrement de l'année 1647, et quoy que du depuis ces reuoltes de la Nature ayent tousiours donné de l'exercice à sa vertu, la grace a tousiours esté la maistresse, et Dieu luy a donné ceste perseuerance qu'il desiroit si ardemment.

La dernière fois qu'il se separa d'auec nous pour aller en la Mission où il est mort, embrassant et disant le dernier adieu à celuy de nos Peres qui auoit le soin de la conduite de son ame : " Mon cher Pere, " luy dit-il, " que ce soit tout de bon " ceste fois que ie me donne à Dieu et que ie luy appartienne." Mais il profera ces paroles d'vn si bon accent et d'vn visage si resolu à la vraye saincteté qu'il toucha viuement celuy de nos Peres auquel il parloit ; lequel, ayant trouué à l'heure mesme vn de ses amis ne put s'empescher de luy dire : " Vrayment " ie viens d'estre touché ! Ce bon Pere vient de me parler auec " l'œil et la voix d'vne victime qui s'imole. Ie ne sçay pas ce

" que Dieu veut faire, mais ie voy qu'il fait vn grand Sainct. "

En effet, Dieu le disposoit au sacrifice, et il luy donnoit à luy-mesme quelque sorte de pressentiment. Il auoit dit à vn de ses amis : " Ie ne sçay ce qu'il y a en moy et ce que Dieu " veut disposer de moy ; mais ie me sens tout changé en un " point. Ie suis fort apprehensif de mon naturel ; toutefois, " maintenant que ie vay au plus grand danger et qu'il me " semble que la mort n'est pas esloignée, ie ne sens plus de " crainte. Ceste disposition ne vient pas de moy."

Lors qu'il partit de la Mission de Sainct Mathias, le iour mesme de sa mort, parlant au Pere [1] qui l'embrassoit : " Ie " vay, " dit-il, " où l'obeissance me rappelle ; mais ou ie ne " pourray, ou i'obtiendray du Superieur qu'il me renuoye dans " la Mission qui estoit mon partage : il faut seruir Dieu iusqu'à " la mort."

On verra dans la lettre suiuante qu'il a escrite au R. P. Pierre Chabanel son frere, Religieux de nostre Compagnie, les sentimens qu'il auoit des souffrances. " Peu s'en est fallu," dit-il, " dans les apparences humaines, que V. R. n'ay t eu vn " frere Martyr : mais helas ! il faut deuant Dieu vne vertu " d'vne autre trempe que la mienne pour meriter l'honneur du " Martyre. Le R. P. Gabriel Lalemant, l'vn des trois que " nostre Relation dit auoir souffert pour Iesus-Christ, auoit pris " ma place au bourg de Sainct Louys depuis vn mois deuant " sa mort, que ie fus enuoyé comme plus robuste de corps en " vne Mission plus esloignée et plus laborieuse, mais non pas si " fertile en Palmes et en Couronnes que celle dont ma lascheté " m'auoit rendu indigne deuant Dieu. Ce sera quand il plaira " à la diuine Bonté, pourveu que de mon costé ie tasche de " faire *un martyr dans l'ombre, et vn martyre sans effusion de* " *sang*. [2] Les rauages des Iroquois sur ce païs feront peut-" estre vn jour le reste par les merites de tant de Saincts auec " lesquels i'ay la consolation de viure si doucement parmy tant " de tracas et de dangers continuels de la vie. La Relation me

[1] Le Père Léonard Garreau.

[2] *Martyrem in umbra, Martyrium sine sanguine.*

" dispensera d'adiouster autre chose à la presente ; aussi bien
" n'ay-ie ny papier ny loisir qu'autant qu'il en faut pour sup-
" plier V. R. et tous nos Peres de sa Prouince de se souuenir
" de moy au sainct Autel, comme d'vne victime destinée peut-
" estre au feu des Iroquois, *afin que par l'entremise de tant de*
" *Saints, ie remporte la victoire dans ce rude combat* [1]."

Ce sont ses paroles, dignes d'vn homme qui n'attendoit que le moment du sacrifice.

CHAPITRE VIII.

Dévastation du pays des hurons et Émigration de la mission Huronne a Québec.

La cruauté des Sauvages vainqueurs de nos chrétiens dans leur propre pays, inspira à ces derniers une telle épouvante qu'ils s'exilèrent volontairement, et se réfugièrent, les uns au fond des plus épaisses forêts, les autres sur les écueils arides de la *Mer douce* [2] aimant mieux s'exposer à ces précipices et à ses abîmes, qu'au feu des Iroquois ; d'autres encore chez une nation, que nous nommons la *Nation neutre*, parce qu'elle était alors en paix avec les deux partis, et d'autres enfin dans les montagnes de la *Nation du Petun*,

Le petit nombre qui restait, nous supplia de rester avec eux, sans plus nous éloigner. Ceux qui n'étaient pas chrétiens s'engagèrent à le devenir tous, et les chrétiens à être fidèles dans la Foi jusqu'à la mort.

Pour n'en laisser aucun sans secours, plusieurs d'entre nous suivirent ces fugitifs sur les écueils de la Mer douce, et dans les forêts de trois cents milles et au-delà, afin de les consoler et de cultiver la Foi, à peine naissante dans leurs cœurs ; d'autres allèrent dans les montagnes de la *Nation du Petun.*

Quelques uns, cédant aux désirs pressants de plusieurs Sauvages, s'occupaient à *rassembler ceux qui étaient dispersés afin*

[1] *Ut merear tot Sanctorum patrocinio victoriam in tam forti certamine.*
[2] Le lac Huron.

d'en faire un seul troupeau [1]. Ils avaient choisi pour retraite une île de la Mer douce, éloignée de nous de 24 à 25 milles. Il fallut donc aussi nous exiler pour les suivre, et dans la crainte que les ennemis ne profanassent les lieux saints, réduire nous-mêmes en cendres notre maison et notre chapelle, modestes édifices, que nous avions élevés dans le cours de neuf à dix ans. Nous donnâmes à cette île le nom d'île Saint-Joseph et à la résidence, que nous y transportions, celui de Sainte-Marie, qu'elle avait auparavant.

Ces forêts, intactes peut-être depuis la création du monde, nous donnèrent asile, et nous fournirent des matériaux, pour nous y fortifier avec nos Sauvages contre nos ennemis communs, *afin que délivrés de la crainte des ennemis, nous pussions servir notre commun Maître* [2].

Nous avions avec nous quarante laïques, qui par dévouement et sans espérance d'aucune récompense temporelle, s'occupaient dans cette Mission à toute espèce de travaux, chacun selon son talent. Tous servaient comme soldats quand il s'agissait de défendre ces pauvres fugitifs contre les attaques des autres Sauvages.

Ils mirent tous la main à l'œuvre avec les Sauvages, et avec tant d'activité que, dans un été, nous nous sommes trouvés parfaitement fortifiés, nous et nos chrétiens, que nous vîmes aussitôt accourir de tous côtés, afin d'avoir le bonheur de recevoir, à l'abri de tout danger, l'instruction nécessaire pour la conservation et le développement de leur foi.

Mais les joies de cette vie sont toujours mêlées de quelque amertume. Cette grande agglomération, qui était le but de tous nos efforts, fut en partie la cause de la ruine de cette nation. En effet ce sol jusque là sans culture, et qu'une population épuisée par la faim, et occupée à se loger et à se fortifier elle-même, ne put mettre en si peu de temps en état de culture, fut incapable de produire assez, pour subvenir aux besoins de tant de gens affamés et accablés de tant de calamités depuis plus d'une année.

[1] *Ut dispersos congregaremus in unum.*
[2] Luc 1, 74.

Aussi malgré les grandes aumônes que nous fîmes de 800 sacs de blé d'Inde et de glands mêlés, nourriture qu'on trouve délicieuse en pareille circonstance, et dont nous nous privions nous-mêmes en leur faveur, nous ne pûmes empêcher plusieurs centaines d'entre eux de mourir de faim dans le courant de l'hiver.

Pendant l'été, les uns avaient recueilli dans les forêts des racines amères et des fruits sauvages ; d'autres sur les bords du grand lac, avaient pu prendre quelques petits poissons, mais comme à la dérobée par crainte des ennemis. Ils avaient ainsi trouvé le moyen de retarder leur mort, plutôt que de prolonger leur vie. Mais quand, en hiver, la terre se couvrit de six à sept palmes de neige, et les lacs et les fleuves d'une glace épaisse, ils n'eurent plus aucune ressource ni sur terre, ni sur eau, et alors leur misère devint extrême.

C'était un spectacle horrible de voir au lieu d'hommes, des squelettes moribonds, semblables aux ombres de la mort plutôt qu'à des corps vivants, aller et venir, et prendre pour se nourir les choses les plus répugnantes à la nature. Ils arrachaient de la terre les cadavres que nous avions ensevelis de nos propres mains, car souvent les parents des défunts n'en avaient pas la force, et ils s'en nourrissaient ainsi que des restes des renards et des chiens. De quoi n'est pas capable un homme affamé ? On sait que les Hurons, quand ils étaient infidèles, mangeaient [1] les cadavres de leurs ennemis, mais ils éprouvaient autant d'horreur que les Européens à se nourrir de leurs compatriotes Dans cette circonstance, la nécessité renversait toutes les lois. Des frères ont dévoré le cadavre de leur frère, des mères ceux de leurs enfants, des enfants celui de leur père.

Une scène qui se renouvelait souvent, c'était de voir de petits enfants s'attacher encore au sein de leur mère après sa mort, des mères expirer avant d'avoir pu être délivrées, ou des enfants mourir sur leur sein, qu'elles offraient même à ceux qui

[1] Ce trait de cruauté ne doit pas faire passer le peuple huron pour anthropophage. Cette hideuse coutume tenait à une idée supertitieuse, commune à presque toutes les nations du nord, plutôt qu'à une soif de sang humain. En se nourrissant de leurs ennemis, surtout quand ceux-ci avaient montré du courage, ils croyatent s'incorporer quelque chose de leur force d'âme ou de leur vertu guerrière.

étaient plus âgés, mais dont ils tiraient plutôt du sang que du lait. Elles montraient une résignation si héroïque et si chrétienne, que ce spectacle faisait couler des larmes d'attendrissement plus encore que de pitié. J'ai vu un moribond venir demander le baptême, comme un passeport pour l'autre vie.

Nous n'entendions sortir de la bouche de ces infortunés que des bénédictions, dans un temps où il semble que le malheur n'aurait dû les porter qu'au blasphème. Quelques-uns nous demandaient de les enterrer tout vivants, dans la crainte qu'ils ne servissent d'aliment à leurs proches, ou ne fussent abandonnés sans vêtement, ce qu'ils regardaient comme plus honteux pour un mort que pour un vivant.

Jamais nous n'avons autant multiplié les instructions, les prédications, l'administration des sacrements et jamais nous ne les avons vu recevoir avec plus de piété, non seulement les jours de fêtes, mais même les jours ouvriers. Ce travail joint à la visite des malades et à la sépulture des morts, était l'occupation journalière de nos missionnaires.

A tous ces maux il faut ajouter la crainte des ennemis. Elle nous faisait veiller les nuits entières, pour ne pas nous laisser surprendre, comme l'année précédente ; mais ceux-ci, instruits de notre état de défense, de la vigilance et de l'ordre qui régnait dans l'île, tournèrent leurs armes d'un autre côté, comme nous avons dit.

Un grand nombre de ceux que nos aumônes avaient mis à l'abri du fléau de la famine, furent attaqués par une maladie contagieuse, qui, en peu de jours, fit de grands ravages, surtout parmi les enfants.

Il ne manquait plus que la guerre, pour achever de les détruire, et elle ne tarda pas, en sorte qu'ils se virent poursuivis par les trois fléaux à la fois.

En effet aussitôt que les glaces commencèrent à fondre, et la terre à se découvrir, nos Sauvages à moitié morts, sortirent de l'île, où ils avaient été tenus assiégés par la faim, et allèrent chercher de quoi vivre par tous les genres de pêche ; mais là où ils espéraient trouver la vie, ils ne rencontrèrent que l'escla-

vage ou la mort. Ils voulaient éviter de mourir de faim, et ils périrent dans les flammes. Ils tombèrent entre les mains de leurs ennemis, occupé à les rechercher de tous les côtés, surtout pendant la nuit, et ils ne purent leur opposer aucune résistance, car ils étaient divisés en plusieurs bandes, et avaient avec eux leurs femmes et leurs jeunes enfants qui ne servaient qu'à augmenter l'effroi et la confusion.

Ils apprirent de plus en ce moment que deux armées ennemies marchaient contre eux, l'une pour ravager la campagne, l'autre pour exterminer la nation. Alors deux des plus anciens Capitaines vinrent, en secret, trouver le Supérieur et les autres missionnaires, et leur parlèrent en ces termes :

" Frère, tes yeux te trompent lorsque tu nous regardes. Tu " crois voir des hommes vivants et tu ne vois que des spectres " et des âmes de trépassés. Cette terre que tu foules aux " pieds, va s'entr'ouvrir pour nous engloutir avec toi, afin que " nous soyons au lieu qui nous est dû, parmi les morts. Il faut " que tu saches, frère, que cette nuit, dans un conseil, on a " pris la résolution d'abandonner cette île. La plupart de nous " ont dessein de se retirer dans les bois, afin de vivre solitaires, " et qu'homme du monde ne sachant où ils sont, l'ennemi ne " puisse en avoir connaissance. Quelques-uns veulent s'en aller " à six grandes journées d'ici. Les autres s'acheminent vers " les peuples d'Andastoé, [1] alliés de la Nouvelle-Suède. " D'autres disent tout haut, qu'ils vont mener leurs femmes et " leurs enfants, pour se jeter entre les bras de l'ennemi, où ils " ont un grand nombre de leurs parents qui les réclament, et " qui leur donnent avis qu'ils aient à se sauver au plus tôt d'un " pays désolé, s'ils ne veulent périr sous ses ruines. Frère, que " feras-tu, solitaire dans cette île, lorsque tout le monde t'aura " quitté ? Es-tu venu ici pour cultiver la terre ? Veux-tu ensei-

[1] Les Andastoeronnons à 150 lieues environ des Hurons vers le sud, parlaient la même langue que ces derniers, et furent toujours leurs alliés fidèles. En 1647, à la nouvelle de la guerre acharnée que les Iroquois faisaient aux Hurons, ils envoyèrent à ceux-ci des députés pour leur offrir du secours. Dans leur style énergique, ils leur dirent : " Nous avons appris que vous avez des ennemis : vous n'avez qu'à " nous dire : ' Leve ta hache,' et nous vous assurons qu'ils feront la " paix, ou bien nous leur ferons la guerre."

" gner à des arbres ? Ces lacs et ces rivières ont-ils des oreilles
" pour écouter tes instructions ? Pourrais-tn suivre tout ce
" monde qui va se disperser ? La plupart trouveront la mort,
" où ils espèrent trouver la vie. Quand tu aurais cent corps
" pour te diviser en cent lieux, tu ne pourrais pas y suffire ; tu
" leur serais à charge, et tu leur ferais horreur. La famine
" les suivra partout, et la guerre les trouvera.

" Frère, prends courage ; toi seul peux nous donner la vie,
" si tu veux faire un coup hardi. Choisis un lieu où tu puisses
" nous rassembler, et empêche cette dispersion. Jette les yeux
" du côté de Québec, pour y transporter les restes de ce pays
" désolé. N'attends pas que la famine et la guerre nous aient
" massacrés jusqu'au dernier.

" Tu nous portes dans tes mains et dans ton cœur. La mort
" t'en a ravi plus de dix mille ; si tu diffères davantage, il
" n'en restera plus un seul, et alors tu auras le regret de n'avoir
" pas sauvé ceux que tu aurais pu retirer du danger, et qui t'en
" présentent les moyens. Si tu écoutes nos désirs, nous ferons
" une église à l'abri du fort de Québec. Notre foi n'y sera pas
" éteinte. Les exemples des Algonquins et des Français nous
" maintiendront dans notre devoir. Leur charité soulagera une
" partie de nos misères, et au moins y trouverons-nous quel-
" quefois un morceau de pain pour nos petits enfants qui,
" depuis si longtemps, n'ont que des glands et des racines amè-
" res pour soutenir leur vie. Après tout, dussions-nous mourir
" là avec eux, la mort nous y sera plus douce qu'au milieu des
" forêts, où personne ne nous aiderait à bien mourir, et où
" nous craignons que notre foi ne s'affaiblisse avec le temps,
" quelque résolution que nous ayons prise de la chérir plus
" que nos vies."

Cette affaire était trop importante pour ne pas demander le temps de la réflexion, et un jour, deux jours, dix jours, ne suffisaient pas pour la conclure. Ce n'était pas peu de chose que d'abandonner un pays, objet de tant de désirs et théâtre de tant de travaux, pays que nous regardions comme la clef de beaucoup d'autres Missions chez un grand nombre de peuples

inconnus, et au milieu duquel nous avions alors, outre les six Missions de langue huronne, cinq autres de différentes tribus algonquines. D'un autre côté les raisons des Sauvages paraissaient sans réplique, et convaincantes.

Que faire ? nous redoublons nos dévotions, nous faisons les prières des *quarante heures*. Nous interrogeons le Ciel ; nous tenons conseil, nous examinons cette affaire quinze et même vingt fois ; il nous semble de plus en plus clair que Dieu avait parlé par la bouche de ce Capitaine. Il avait dit vrai ; le pays des Hurons n'était plus qu'une terre d'horreur et de carnage, habitable seulement pour les furies de l'enfer. Partout où nous jetions les yeux pour chercher un refuge, nous trouvions la famine et la guerre. Il n'y avait que le séjour dans la colonie française qui nous offrît l'espérance d'en sauver un grand nombre, et les moyens de les instruire plus facilement dans la foi, qu'ils venaient à peine d'embrasser.

Nous nous avouâmes vaincus par les raisons des Sauvages, et d'un commun consentement bien que contre notre inclination, nous nous rendîmes à leur demande ; mais comme l'ennemi ne dormait pas, il était nécessaire de hâter le plus possible l'exécution de ce projet, avant que l'Iroquois ne vînt nous dresser des embûches sur la route.

Nous abandonnâmes donc, mais non sans verser des larmes, ce pays chéri, arrosé de nos sueurs et du sang de nos frères, qui déjà nous promettait une abondante moisson, et nous donnait à tous l'espérance de les imiter, et dans leur vie et dans leur mort.

Notre seule consolation fut d'emmener avec nous de pauvres familles chrétiennes, environ trois cents âmes, tristes reliques de cette nation, autrefois très-nombreuse, mais alors presque entièrement détruite. C'est au moment même qu'ils étaient le plus fidèles à Dieu que les épreuves les visitèrent ; le Ciel y avait ses élus ; il s'est peuplé de nos dépouilles en dépeuplant la terre ; il s'est enrichi de nos pertes. Ces restes infortunés, échappés aux fléaux de Dieu, n'ont point perdu la foi en perdant leurs biens, leur patrie et leurs parents. Cette dernière

année, nous avons même donné le baptême à plus de trois mille personnes, qui maintenant, nous l'espérons, en recueillent les fruits dans le Paradis.

Nous partîmes de chez les Hurons, au commencement de mai, et après avoir parconru 900 milles de chemin, au milieu de bien des difficultés, à travers d'innombrables dangers, et avoir fait plusieurs fois naufrage, nous arrivâmes enfin tous à Québec, en parfaite santé, le 28 juillet 1650. Peu de temps après, trois cents autres Hurons vinrent nous rejoindre.

Bien qne Monsieur le Gouverneur, quelques particuliers et les deux couvents de religieuses aient pris soin de plusieurs familles, même au-delà de leurs moyens, néanmoins, la plus grande charge pesa sur nos épaules. Nous l'avons acceptée volontiers dans l'intérêt spirituel et temporel de ceux qui restaient, et Dieu ne les a pas jusqu'ici laissés mourir de faim. Mais il nous a fallu pour subvenir à tous ces besoins, décharger la mission de quelques-uns de ses ouvriers qui, du reste, n'étaient plus nécessaires pour si peu de monde.

Si le lecteur me demande quel sera le sort de cette Mission, si elle se rétablira jamais, s'il y a espoir que les Hurons et leurs missionnaires puissent y retourner un jour, je donnerai pour réponse ces paroles du Psalmiste : *Les jugements de Dieu sont un abîme insondable* [1]. Cependant si l'on parvient à abattre l'orgueil des Iroquois, pourquoi cette belle Mission ne se rétablirait-elle pas ? Je sais qu'il y a à cela de grandes difficultés ; mais ce qui est *impossible aux hommes est possible à Dieu, qui peut tout* [2]. Et d'ailleurs, le monde ne sera détruit qu'après que l'*Évangile aura éte prêché en tous lieux*. Or dans les contrées de l'ouest, depuis le pays des Hurons jusqu'à la mer de la Chine, on trouve des nations immombrables, auxquelles le *Royaume de Dieu n'a pas encore été annoncé*. Il faut donc qu'un jour l'Évangile arrive jusqu'à eux, lors même que ces Missions seraient interrompues quelque temps.

Dieu sait quand ce moment viendra. Il ne nous *appartient*

[1] Ps 35. 7.
[2] Luc. XVIII, 27.

pas de connaître le temps et les moments que le Père a fixés dans sa puissance [1] ; mais il est juste que nous lui demandions avec instance, que *son règne arrive* au plus tôt, et que tous les peuples et toutes les nations le bénissent, afin *qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul Pasteur* et que tous ensemble nous chantions les louanges de *Celui qui vit et règne dans les siècles des siècles.*

Il reste encore au Canada environ trente missionnaires, distribués dans plusieurs Missions, les unes stables, les autres volantes, à Tadoussac, du côté des Anglais, chez les Attikamègues [2], etc., sans compter le Collége de Québec, et les résidences de Sillery, des Trois-Rivières et de Montréal, dont nous avons parlé en commençant. Tous les ans on écrit leur histoire en français [3]. Il sera plus facile de se faire une idée de ces endroits en jetant les yeux sur la carte dressée pour cet ouvrage ; malheureusement elle n'est pas prête ; mais les personnes qui désireront se la procurer, pourront l'avoir dans peu de temps avec les gravures qui représenteront les Sauvages et les effets de leur cruauté [4].

[1] Act. I, 7.

[2] Les Attikamègues ou *Poissons-Blancs* occupaient la hauteur des terres où le Saint-Maurice prend sa source.

[3] Ce sont les *Relations* publiées chaque année par les missionnaires.

[4] Rien de tout cela (ni carte, ni gravures) ne nous est parveuu ; nous y suppléons de notre mieux.

APPENDICE

CHAPITRE I.

MORT DU PÈRE JACQUES BUTEUX.

Extrait d'une lettre du Père Supérieur de la Mission au R. P. Provincial [1].

Mon Reuerend Pere,

Pax Christi.

La presente lettre sera pour informer vostre Reuerence de la glorieuse mort du Pere Iacques Buteux, massacré par les infideles Hiroquois, le dixiéme iour de May, de la presente année 1652.

Le Pere Iacques Buteux estoit d'Abbeuille en Picardie, né dans le mois d'Auril de l'année 1600. Il entra dans la Compagnie à Roüen, le deuxiéme iour d'Octobre 1620. Il fut enuoyé en ces Missions de la Nouuelle France l'année 1634 apres auoir acheué ses estudes de Theologie.

Il a employé l'espace de dix-huit années en la conuersion des peuples Montagnetz et Algonquins. Dieu luy auoit donné vne grace toute particuliere de toucher les cœurs de ces pauures gens et de leur instiller les sentimens de pieté ; de sorte qu'on reconnoissoit entre nos Neophytes, ceux qui estoient sortis de sa main, par vne tendresse de deuotion, et vn esprit de foy solide, et tout à fait extraordinaire.

C'estoit vn homme d'oraison, et d'vne mortification si constante, que sa vie a esté vn ieune quasi continuel, il couchoit tousiours sur la dure, et retranchoit de son sommeil vne grande partie de la nuict ; et quoy qu'il fût d'vne complexion fort delicate, et tousiours dans les souffrances de quelque maladie, il y adioustoit des mortifications volontaires au dessus de ses forces, ne pouuant rassasier les grands desirs qu'il auoit de souffrir.

Entendant quelques personnes, qui souhaitoient plustost la mort,

[1] *Relations*, 1652.

que de tomber vifs entre les mains des Hiroquois : " Pour moy," disoit-" il à ceux à qui son cœur deuoit s'ouurir, ie m'estimerois trop heureux, " si Dieu auoit permis que ie tombasse en leurs mains, leur cruauté est " grande, et de mourir à petit feu, c'est vn tourment horrible ; mais " la grace surmonte tout, et vn acte d'amour de Dieu est plus pur " au milieu des flammes, que ne le sont toutes nos deuotions separées " des souffrances." Et en effet, il a esté plus de mille fois dans les lieux où l'Hiroquois estoit à craindre, sans iamais y auoir pasly, et sans que jamais la veue d'aucun danger l'eust arresté de faire un pas lors qu'il y auoit esperance d'y faire quelque chose pour la gloire de Dieu.

Sa mort a esté le sceau de sa vie. Il auoit conuerty à la Foy quantité de nations Sauuages, pour lesquelles il auoit des tendresses de Pere, et qui auoient toutes pour luy des amours de veritables enfans. Mais sur tout la Nation des Attikamegues, que nous nommons les Poissons blancs, qui estoient les enfans de son cœur, et dans l'ame desquels il auoit imprimé des sentimens de deuotion si puissans et si efficaces pour leur salut, qu'il sembloit que ces bonnes gens ne fussent nés que pour le Ciel, que l'innocence fust leur partage et que le peché fust banny de tout leur païs, depuis que la Croix du Sauueur du monde y est plantée, et que d'un peuple tout barbare, la charité de ce bon Pere en auoit fait vn peuple tout Chrestien. Il y auoit fait vn voyage, il y a vn an, auec des peines et des fatigues inconceuables, dont nous auons fait le récit en nostre dernière Relation.

Cette année, apres auoir passé l'hyver aux Trois Riuieres auec quantité de Sauuages, qui s'y estoient assemblez pour y receuoir ses instructions, quelques familles de Poissons blancs l'inuiterent à les suiure dans leur païs, où se deuoient trouver quantité d'autres peuples plus esloignez en tirant vers le Nord, qui auoient donné leur parole de se rendre Chrestiens. Y eust-il mille vies à perdre et mille Hiroquois en chemin, le zele de ce bon Pere l'engagea dans tous ces périls. Ils partirent le quatriesme iour d'Auril : voicy ce qu'il m'escriuit la veille de son depart.

" Mon Reuerend Pere, c'est à ce coup qu'il faut esperer que nous " partirons, Dieu veuille que les resolutions soient fermes, et qu'enfin " nous partions vne bonne fois, et que le Ciel soit le terme de nostre " voyage. *Haec spes reposita est in sinu meo* [1]. Nostre équipage est faible, " la pluspart d'hommes languissans, ou de femmes et d'enfans, le tout " enuiron soixante ames. Les viuandiers et les prouisions de cette " petite troupe sont entre les mains de Celuy qui nourrit les oyseaux " du Ciel. Ie parts accompagné de mes miseres, i'ay grand besoin de " prieres, ie demande en toute humilité celles de vostre Reuerence, et " de nos Peres. Le cœur me dit que le temps de mon bonheur approche. " *Dominus est, quod bonum est in oculis suis faciat* [2]." Ce sont ses dernières paroles.

[1] *Cette espérance reposera toujours dans mon sein.* (Job. XIX, 27.)

[2] *Il est le Seigneur, qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux.* (1 Reg. III, 18.)

Apres vn mois, et plus, de beaucoup de fatigues, et sur tout de la faim, qui les suiuoit par tout en ce voyage, estans souvent plusieurs iours sans que leur chasse leur donnast de quoy viure, ils se resolurent de se separer et de prendre diuerses routes. *Si venerit Esau ad vnam turmam et percusserit eam, alia turma, quæ reliqua est, saluabitur* [1]. Toutefois leur separation ne fut qu'au iour de l'Ascension, apres que le Pasteur eut confessé et repeu tout son Troupeau, et que leurs cœurs animez d'vne nouuelle deuotion, se furent disposez au voyage de l'éternité.

Les autres bandes ayans pris le deuant, le Pere resta en compagnie d'vn ieune François, accoustumé à la vie des Sauuages, et d'vn ieune Chrestien Huron. Les neiges estoient fondües, et les riuieres deglacées. Ils s'embarquerent dans vn petit canot d'escorce, qu'ils auoient fait eux-mesmes, et ils cabanerent où la nuit les obligea de s'arrester.

Le lendemain, qui estoit le dixiéme iour du mois de May, ils continuêt leur route ; et ayans esté obligez de se debarquer par trois fois, en des endroits où la riuière va tombant dans des precipices, et où elle n'est plus nauigable ; (c'est à dire qu'en ces rencontres, il faut porter sur ses espaules son canot et tout son bagage) ; lors qu'ils faisoient leur troisiéme portage, chargez chacun de son fardeau, ils se virent inuesty d'vne troupe d'Hiroquois, qui les attendoient au passage. Le Huron, qui marchoit le premier, fut saisy si subitement qu'il n'eut pas le loisir de faire aucun pas en arriere. Les deux autres, vn peu plus esloignez, furent iettez par terre, les ennemis ayant fait sur eux la décharge de leurs fusils. Le Pere tomba blessé de deux balles à la poitrine, et d'vne autre au bras droit, qui luy fut rompu. Ces barbares se rueren incontinent sur luy, pour le percer de leurs espées et pour l'assommer à coups de haches, auec son compagnon. Ils n'eurent point tous deux d'autres paroles en bouche, que celle de *Iesus*. Ils furent despouillez de leurs vestements, et leurs corps furent iettez dans la riuiere.

Deux iours après, d'autres Chrestiens qui tenoient le mesme chemin tomberent dans les mesmes embusches, et vn ieune Algonquin, que les Hiroquois prirent vif, y fut bruslé cruellement sur le lieu mesme, n'ayant point d'autre consolation, sinon de Dieu, qu'il inuoqua iusqu'au dernier souspir. Ils reseruoient le ieune Huron pour le brusler en leur païs ; mais Dieu luy donna le moyen de rompre ses liens au bout de quelques iours, et s'estant échappé de sa captiuité; il arriua heureusement aux Trois-Riuieres, le huictiéme iour de Iuin ; et ce fut luy qui nous apporta ces tristes nouuelles, assez heureuses toutefois, puis qu'elles sont glorieuses à Dieu dans la mort de ceux qui consomment leur vie pour le salut des ames.

Du depuis, les Sauuages Chrestiens allerent chercher le corps de leur bon Pere ; mais quelque diligence qu'ils ayent apportée, iamais ils ne l'ont pû trouuer, quoy qu'ils ayent rencontré celuy de son compagnon, demy mangé des corbeaux et des bestes.

[1] *Si Esaü vient attaquer une des troupes, l'autre qui restera sera sauvée.* (Gen. XXXII, 8.)

Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam[1].... *Posuerunt morticina seruorum tuorum, escas volatilibus cæli, carnes Sanctorum tuorum bestijs terræ; effuderunt sanguinem eorum tanquam aquam.... et non erat qui sepeliret.*

Mon Reuerend Pere,

Vostre tres-humble et tres-obeïssant seruiteur en N. S.,

PAVL RAGVENEAV.
de la Compagnie de Iesus.

De Kebec, ce 4 d'Octobre 1652.

CHAPITRE II.

MORT DU PÈRE LÉONARD GARREAU [2].

Dans la déroute du Païs des Hurons, ces pauures Peuples se répandirent de tous costez : les vns dans la Nation neutre ; vne bonne bande se réfugia à Kebec, dans le sein des François ; et quelques-vns se retirerent au Païs des Algonquins, nommez Outouaks [3].

Vne partie de ces pauures fugitifs estoient descendus à Kebec auec les Algonquins ; et comme ils auoit connû le Pere Leonard Garreau dans leur ancien Païs, et qu'ils auoient deia receu de luy quelque teinture de nostre Creance, il leur fut bien aisé, inuitant leur ancien Pasteur, de le gagner. Il auoit plus d'enuie de leur prescher Iesus-Christ, qu'ils n'auoient encore de volonté de le receuoir. Il se lia donc auec eux dans la resolution de donner son sang et sa vie pour l'Euangile. Il voyoit quasi vne mort ineuitable, dans les dangers d'vne entreprise aussi saincte qu'elle estoit penible. Il s'attendoit, ou d'estre massacré en chemin, comme il a esté, ou de mourir de faim dans vn Païs esloigné de cinq cents lieües des François, ou d'estre mis à mort par le songe d'vn Barbare : toutes ces veuës ne l'effrayoient point.

Ie luy donnay pour compagnon le Pere Gabriel Dreuilletes, comme luy ancien Ouurier Euangelique et bien versé dans les langues Huronne et Algonquine. Ils estaient rauis de se voir choisis les premiers pour porter Iesus-Christ dans vn Païs également remply de Croix, de tenebres et de morts. Vn Frere de notre Compagnie, Louys le Boësme desira d'estre de la partie, pour secourir les Peres, auec lesquels se ioignirent trois ieunes hommes François, bien resolus de viure et de mourir auec les Predicateurs de l'Euangile. En outre trente ieunes François s'equiperent pour accompagner les Sauuages iusques en leur Païs, et en rapporter des peaux de bestes.

Le iour du depart arresté, cette escoüade se ioint auec le gros des

[1] *O Dieu ! les nations sont entrées dans votre héritage . . . . Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel, les chairs de vos Saints pour être la proie des bêtes de la terre ; elles ont répandu leur sang comme l'eau . . . et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture.* (Ps. 78, 1—4.)

[2] Ce récit est du Père Jean de Quen, Supérieur des Jésuites du Canada. (*Relations*, 1656).

[3] Ce sont les *Outaouais* ou *Ottawas*.

Sauuages. On met les canots en l'eau, on s'embarque lestement, on fait iouër les auirons, et le dernier Adieu se dit à coups de fusils et de canons. Mais, ô mon Dieu, que les choses humaines sont inconstantes! Tel est remply de ioye au matin, qui meurt de tristesse auant la nuict.

A peine cette flotte, composée de plus de soixante Vaisseaux, auoit elle vogué vne iournée sur le grand fleuue, qu'elle fait rencontre d'vn canot, conduit par deux soldats François, enuoyez par le Gouuerneur des Trois Riuieres, pour donner aduis que l'Iroquois Agneronon, grand ennemy des Algonquins et des Hurons, estoit en campagne, et qu'il ne manqueroit pas de leur dresser des embusches dans leur voyage. En effet, il s'estoit caché à l'abry d'vne pointe, pour les surprendre au passage; mais il fut trompé pour ce coup: car nos gens redoublant leur courage, firent iouër si fortement et si adroitement leurs auirons, qu'ils passerent promptement à la faueur de la nuict, sans estre apperceus, et arriuerent sains et saues au Bourg des Trois Riuieres.

Nos trente François, qui s'estoient equipez en vn moment pour vn voyage de cinq cents lieuës, voyant par l'experience de vingt-huict lieües qu'ils auoient desià faites, qu'ils n'estoient pas montez de bons Canots, en ayant desià creué quelques-vns, et que leurs prouisions estoient bien courtes pour vn chemin si long, que d'ailleurs ils seroient contraints de mettre la main aux armes, si l'Agneronon, auec lequel nous auons vne paix de ie ne sçay quelle couleur, attaquoit nostre Flotte, iugerent à propos de remettre la partie au Printemps de l'année suiuante. Nos deux Peres qui voyoient bien les dangers où ils s'exposoient, mais qui n'ignoroient pas aussi que le traficq des Ames qu'ils alloient faire, estoit plus noble que celuy des peaux que nostre escouade Françoise abandonnoit, ne voulurent iamais quitter la partie. Ils s'embarquent auec le Frere et auec les trois François qui s'estoient ioints auec eux, meprisans leur vie pour le salut de ces Peuples, auxquels ils s'estoient donnez pour l'amour de Iesus-Christ. Les voilà donc sur les eaux, auec deux cent cinquante Sauuages Algonquins à la reserue de quelques Hurons echappez du naufrage de leur ancien Païs. Ils se font Barbares, pour ainsi dire, auec les Barbares, pour les rendre tous enfants de Dieu.

Les Iroquois Agneronons, qui n'estoient qu'enuiron six vingts, voyant que leurs ennemis estoient passez, les suiuent à la sourdine, a force de bras et de rames. Ils marchoient la nuict serrez et sans bruit, se cachant le iour dans les bois, enuoyant des espions pour reconnoistre la marche des Algonquins. Ce qu'ils firent bien-tost; car ces pauures gens, quoy qu'auertis de se tenir sur leurs gardes, faisoient partout un grand bruit. Quantité de ieunes gens qui n'auoient iamais manié d'armes à feu, en ayant acheté des François, prenoient vn singulier plaisir au petit tonnerre que leurs arquebuses faisoient rouler dans l'écho des forêts.

L'Iroquois prend le deuant, se saisit d'vn poste fort auantageux, au bord de la grande Riuiere, par où les Algonquins deuoient passer. Il

se retranche premierement sur vne petite eminence, auec des arbres qu'ils ont bien-tost mis bas. Les Sentinelles qu'il auoit placées en des lieux fort commodes, pour decouurir de fort loin sur le grand fleuve, ayans auerty leur Capitaine que la flotte paroissoit, il iette vn bon nombre de braues Fusiliers dans des iones et dans de grands herbiers, en vne pointe que nos gens venoient friser.

Six canots de Hurons et quelques autres Algonquins, precedant le gros d'enuiron cinquante ou soixante pas, s'estant venu ietter dans les pieges sans y penser, receurent vne gresle de plomb si prompte et si rude, que plusieurs furent tuez, sans sçauoir qui leur auoit donné le coup de mort.

Aussi-tost que les Iroquois eurent fait leur décharge, ils sortent de leur embuscade comme des Lyons de leur taniere, se iettent sur ceux qui estoient encore en vie et les traisnent dans leur fort. Le Pere Leonard Garreau, qui estoit dans cette auant garde fut blessé d'vn coup de fusil. Vne balle luy rompit l'epine du dos et le renuersa dans le Canot qui le portoit.

Aussi-tost les Iroquois le traisnerent comme vn chien dans leur fort et le depoüillerent de ses vestemens. Ils le tournoient et le retournoient, pour luy arracher la balle du corps. Ils luy presenterent vn breuuage, comme vne medecine, qu'il ne voulut point prendre. Il fut trois iours couché sur la platte terre, baigné dans son sang, sans boire ny manger, sans Medecin, sans Chirurgien, sans autre secours que du Ciel.

C'estoit le Mercredy trentiéme d'Aoust de cette année 1656. Enfin ils le porterent le Samedy matin à Montreal, iettant deux méchans petits presens, selon leur coustume : l'vn pour témoigner qu'ils estoient marris de l'accident qui estoit arriué ; l'autre pour essuyer nos larmes et appaiser nos regrets. Tous les habitans de Montreal regardoient et honoroient ce pauure Pere, comme vn Apostre et comme vn Martyr, luy portant compassion iusques au profond du cœur.

Ayant fait rencontre en ce lieu du Pere Claude Pijart, Religieux de nostre Compagnie, son ame fut remplie de ioye, et il répandit son cœur dans le cœur de ce bon Pere, qui nous a marqué les particularitez de sa mort.

" Le Samedy qu'il nous fut apporté," dit-il, " il se confessa trois fois " fort exactement et auec vne grande contrition ; il receut le saint " Viatique, et en suite l'Extreme-Onction, répondant auec pieté aux " paroles et aux prieres de l'Eglise. 'Ah ! que ie suis indigne des " faueurs que Dieu me fait !' disait-il. 'Je n'ay qu'vn regret, c'est " de souffrir si peu, d'estre trop à mon aise, et de n'auoir pas recher- " ché assez purement la gloire de Dieu.' Il réïteroit souuent ces " paroles : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te ! Fiat voluntas* " *tua* [1] ; oüy, mon Pere, puis que cette mort est agreable à vos yeux, " que vostre volonté soit faite.' Il parloit de sa mort comme enchas- " sée dans la mort de Iesus-Christ.

[1] Matth. XI, 26.

" Enfin, sur les onze heures de nuit du mesme Samedy, le second " iour de Septembre, vne conuulsion l'emporta, nous laissant à tous " une ioye au cœur, et vne douce esperance, que son sang produiroit " vn iour des fruicts dignes de la gloire de Dieu. On n'omit rien pour " honorer ses funerailles et pour luy témoigner l'affection qu'on luy " portoit. Son Corps fut mis dans le Cimetiere commun, en vn lieu des- " tiné pour les Prestres, sur lequel on pretend de faire vn iour " paroistre quelques marques de respect qu'on doit à sa memoire.

" I'auois ", dit le mesme Pere, " connu tres-particulierement dans " le Païs des Hurons et admiré la haute vertu de cet homme de Dieu. " Ie me souuiens qu'hivernant auec luy l'an 1644, en vn lieu nommé " Endarahy, et passant sur vn étang glacé, le quatriéme de Decembre, " iour de saincte Barbe, la glace se rompant sous mes pieds, i'enfonçay " dans l'eau ; luy, sans penser au danger, accourut à moy pour me " secourir ; la glace manquant sous luy, aussi bien que sous moy, nous " nous vismes tous deux à deux doigts de la mort ; mais ayant fait un " vœu en l'honneur de la Saincte, dont nous honorions la memoire, " elle procura nostre deliurance ce que i'attribuay à ses merites.

" Il fit, l'Eté suiuant, vn voyage auec moy au Païs des Nipisiriniens, " où les fatigues que son zele luy faisoit souffrir, le ietterent dans vne " maladie que nous croyions tous estre mortelle ; mais Dieu luy reser- " uoit vne mort plus genereuse.

" I'ay particulierement remarqué et honoré en luy vn grand respect " et vne attention exacte en toutes les choses de deuotion ; vne humi- " lité qui me confondoit, cherchant en toute rencontre la soûmission " et le mépris ; vn amour ardent et vn infatigable zele du salut des " ames, qu'il a augmenté apres dans les diuerses Missions où il a esté " employé. Il aimoit de cœur et d'affection la saincte Vierge, qui " comme ie le croy, luy a procuré vne mort si glorieuse."

Disons pour conclusion, que l'amour et le zele des Ames ont esté son veritable caractere. Ce zele luy a fait quitter le monde pour entrer en nostre Compagnie. Il luy a fait abandonner ses parents, ses amis et sa patrie, pour se ietter dans le Canada, non parmy des Roys et des Princes, ou parmy les Peuples bien policez, mais parmy des Barbares, dans le milieu des forests, où la nourriture n'est quasi pas capable de sustenter la vie, mais seulement d'empescher la mort. Enfin le zele a esté son element pendant son seiour en ce Nouueau Monde, et le dernier air qu'il a respiré à la mort.

A mesme temps que les Iroquois l'eurent blessé et traisné dans leur fort, méprisant les playes qui luy causoient la mort, il se traisna vers quelques Captifs Hurons qu'il auoit engendrez à Iesus-Christ par les Eaux du Baptesme. Il leur parla d'vne voix, à la verité languissante, mais pleine de feu, pleine d'amour, pleine de sang. Il les anima à souffrir constamment pour Dieu les tourments qu'il sçauoit bien leur estre preparez, les asseurant qu'ils se verroient bien-tost au Ciel, s'ils perseueroient dans la Foy qu'ils auoient embrassée. Enfin, les ayant oüis en confession, il les purifia dans le Sacrement de Penitence.

Puis ayant ietté les yeux sur un ieune François qui, par vn dépit remply de rage et de trahison, s'estoit ietté parmy les Iroquois, il l'appelle, luy gagne le cœur, luy fait voir l'enormité de son crime ; il tire des regrets et des larmes de ce perfide, luy fait confesser tous ses pechez, et en lui donnant l'absolution, il le dispose à la mort, qu'il ne croyait pas si voisine. Vn Iroquois l'ayant découuert aux François de Montreal, il fut pris et mené à Kebec, et condamné au dernier supplice, qu'il supporta auec une resignation qui rauit tout le monde. Il benissoit Dieu de ce qu'il auoit esté pris et condamné, disant hautement que c'estoit fait de son Ame, si on n'eust osté la vie à son corps. Les Ames sainctes ne vont quasi iamais toutes seules en Paradis. Dieu veut qu'elles en menent ordinairement quelques-vnes auec elles, qui leur tiennent compagnie dans la gloire [1].

CHAPITRE III.

MORT DU PÈRE RENÉ MÉNARD [2].

Nous allons voir un pauure Missionnaire vsé de travaux Apostoliques, dans lesquels il a blanchy, chargé d'années et d'infirmité, harassé d'vn fascheux et penible voyage, tout degouttant de sueurs et de sang, mourir tout seul dans le fond des bois, à cinq cents lieues de Kebec ; laissé en proye aux bestes carnassieres, à la faim et à la toutes les misères ; et qui, selon ses souhaits et mesme selon sa prophetie, imite en sa mort l'abandon de Saint François-Xavier, dont il auoit tres-parfaitement imité le zele pendant sa vie.

C'est le Pere René Menard, qui depuis plus de vingt ans a trauaillé dans ces rudes Missions, où enfin s'estant perdu dans les bois, en courant après la brebis égarée, il a heureusement consommé son Apostolat par la perte de ses forces, de sa santé et de sa vie.

Le Ciel n'a pas voulu qu'aucun de nous ait recueilly ses derniers soupirs, il n'y a que les forests qui en ont esté les depositaires, et quelque creux de rocher dans lequel il se sera peut-estre ietté, a esté seul tesmoin des derniers eslans d'amour que ce cœur tout embrasé a poussé vers le Ciel auec son ame, qu'il a renduë à son Createur, lors qu'actuellement il couroit à la conqueste des ames,

Voicy le peu que nous en auons appris par vne lettre venuë de Montreal, en datte du 26 Iuillet 1663.

" Hier le bon Dieu nous amena trente-cinq canots d'Outaoüaks, auec " lesquels sont reuenus sept François, de neuf qu'ils estoient ; les " deux autres qui sont le Pere René Menard, et son fidelle Compagnon " nommé Iean Guerin, sont allez d'vn autre costé pour se retrouver " plus-tost que ceux-cy au port asseuré de nostre commune Patrie. Il

[1] Le Père Léonard Garreau naquit à Limoges, le 11 octobre 1609 ; Il vint au Canada, le 15 août 1643.

[2] Lettre du P. Jérôme Lalemant au P. Provincial de France. (*Relations*, 1663.)

" y a deux ans que le Pere est mort, et Iean Guerin depuis dix mois " enuiron. Le pauure Pere et les huict François ses compagnons, " partis des Trois-Riuieres le 28 d'Aoust de l'an 1660 auec les Outaouaks, " arriuerent à leur païs le 15 d'Octobre, iour de Saincte Therese, après " des trauaux inexplicables, des mauuais traittements de leurs Ma- " telots, tout-à-fait inhumains, et vne extreme disette de viures ; en " sorte que le Pere à peine pouuoit-il plus se porter, estant d'ailleurs " de complexion foible et cassé de trauaux.

" Pendant son hyuernement parmy les Outaouaks, il commença vne " Eglise chez ces Barbares, bien petite à la verité, mais bien precieuse, " parce qu'elle lui a cousté bien des sueurs et bien des larmes ; aussi " sembloit-elle n'estre composée que de Predestinez, dont la meilleure " partie estoient les petits enfants moribonds, qu'il estoit obligé de " baptiser à la dérobée, parce que les parents les cachoient lorsqu'il " entroit dans les cabanes, estans dans la vieille erreur des Hurons, " que le Baptesme leur causoit la mort.

" Parmy les adultes, il se trouua deux Vieillards que la grace auoit " preparez au christianisme : l'vn par vne maladie mortelle, qui luy " rauit la vie du corps peu apres auoir fait profession publique de la " Foy, et presché par son exemple à ses parents, qui, se moquants de " luy et de ses prieres, luy donnerent occasion de rendre des preuves " d'une pieté tres-forte, quoy que tout fraischement enracinée.

" L'autre Vieillard fut esclairé par son aueuglement, peut-estre " n'eust-il iamais apperceu les brillants de la Foy, si ses yeux eussent " esté ouuerts aux obiets de la terre ; mais Dieu, qui tire la lumiere " des tenebres, et qui se plaist à nous faire voir de temps en temps " des traits de sa Prouidence, a si bien disposé de tout pour ce pauure " aueugle, que le Pere s'est trouué tout à propos pour l'esclairer, et " luy ouurir le Ciel, lors qu'il auoit desia vn pied dans l'Enfer.

" Il mourut quelque temps apres son Baptesme, benissant Dieu des " graces qu'il luy faisoit à la fin de ses iours, qu'il auoit si peu meri- " tées pendant le cours de pres de cent ans de vie.

" Il y auoit encor quelques bonnes femmes qui grossissoient cette " Eglise solitaire : vne veufue entr'autres, qui receut le nom d'Anne " en son Baptesme et qui passe pour Saincte parmy ces peuples, quoy " qu'ils ne sçachent pas ce que c'est que Saincteté...

" Voilà les fruits des trauaux du Pere Menard, bien petits en appa- " rence, mais bien grands en ce qu'il faut vn grand courage, " vn grand zele, un grand cœur, pour souffrir de si grandes fati- " gues, et aller si loin pour si peu de chose ; quoy qu'on ne puisse " appeler peu, quand il ne seroit question que d'vne ame sauuée, pour " laquelle le Fils de Dieu n'a pas espargné ses sueurs et son sang, qui " sont d'vn prix infiny.

" Outre ces Esleuz, le Pere ne trouua dans le reste de ces Barbares " qu'opposition à la Foy, à cause de leur grande brutalité et de leur " infame polygamie. Le peu d'esperance de convertir ces gens plon- " gez dans toutes sortes de vices, fit qu'il prit resolution d'entre- " prendre vn nouueau voyage de cent lieuës, pour aller instruire vne

" Nation de pauures Hurons, que les Iroquois ont fait fuir iusqu'au " bout du monde.....

" Voilà donc la resolution prise d'aller chercher ces pauvres brebis " egarées. Quelques Hurons venus en traite aux Outaouaks, se pre- " sentent au Pere pour le conduire ; il est heureux de cette rencontre, " il les charge de quelques hardes, et fait choix d'vn des François, qui " estoit Armurier, pour l'accompagner ; et pour toute provision, il " prend vn sac d'esturgeon sec, et quelque peu de chair boucannée, " qu'il espargnoit depuis longtemps pour ce voyage qu'il premeditoit. " Son dernier Adieu qu'il fit aux autres François qu'il laissoit, fut en " ces termes prophetiques : *Adieu ! mes chers enfants, Adieu pour ce " monde, car vous ne me reverrez plus, ie prie sa bonté divine que nous nous " reunissions dans le Ciel.*

" Le voilà donc en chemin le 13 Iuin 1661, neuf mois après son ar- " rivée dans le païs des Outaouaks; mais les pauures Hurons, pour peu " chargez qu'ils estoient, perdirent bientost courage, les forces leur " manquant, faute de nourriture. Ils abandonnerent le Pere, en luy " disant qu'ils alloient en haste à leur bourg aduertir les anciens, " comme il estoit en chemin, et pour faire en sorte qu'on l'enuoyast " querir par de ieunes hommes robustes.

" Le Pere, esperant ce secours, demeure auprès d'vn Lac enuiron " quinze iours ; mais comme les viures luy manquoient, il se resolut " de se mettre en chemin auec son Compagnon, à la faueur d'vn petit " Canot qu'il auoit trouué dans les brossailles. Ils s'embarquent auec " leurs petits pacquets. Helas ! qui pourroit nous redire les trauaux " que ce pauure corps extenüé souffrit le long de ce voyage, de la " faim, des chaleurs, de la lassitude, des portages où il falloit charger " sur les espaules et Canot et pacquets, sans auoir autre consolation " que de celebrer tous les iours la Sainte Messe.

" Enfin enuiron le 10 d'Aoust, le pauure Pere suiuant son Compa- " gnon s'esgara, prenant quelques bois ou quelques rochers pour les " autres. Au bout du portage d'vn rapide d'eau assez penible, son " Compagnon regarde derriere soy, s'il ne verroit point venir ; il le " cherche, il l'appelle, il tire iusqu'à cinq coups de fusil pour le re- " dresser dans le bon chemin, mais en vain ; ce qui luy fit prendre " resolution de donner au plus tost iusqu'au village Huron qu'il " iugeoit estre proche, afin de loüer du monde à quelque prix que ce " fust, pour aller chercher le Pere, mais par malheur il s'esgara luy- " mesme, passant au-delà du Bourg, sans le sçauoir.

" Il fut pourtant plus heureux dans son égarement, ayant esté ren- " contré d'vn Sauuage qui le redressa et le conduisit au village ; mais " il n'arriva que deux jours après que le Pere se fut egaré. Et puis que " fera vn pauure homme qui ne sçait aucun mot de la langue Hu- " ronne ? Neantmoins, comme la charité et la nécessité ont assez " d'eloquence, il fit si bien par ses gestes et par ses larmes qu'il donna " à entendre que le Pere estoit egaré. Il promit à vn ieune homme " diuerses denrées Françoises pour l'obliger à l'aller chercher, lequel " fit semblant d'abord de le vouloir faire et se mit en chemin ; mais à

" peine se passa-t-il deux heures, que voicy mon ieune homme de " retour en criant : *Aux armes ! aux armes ! ie viens de rencontrer l'en-* " *nemy.* A ce bruit s'enanoüit la compassion qu'on auoit conceuë du " Pere, et la volonté de l'aller chercher.

" Et aussi le voilà laissé à l'abandon, mais entre les mains de la " Prouidence diuine, qui sans doute luy aura donné le courage de " souffrir constamment en ceste extremité le denüement de tout se- " cours humain. Etendu qu'il estoit sur la plate-terre, ou peut-estre " sur quelque rocher, le pauure Pere pendant le temps qu'il a survescu, " souffrit la faim et les autres miseres, qui ont fait sortir cette ame " bienheureuse de son corps pour aller iouïr des fruits de tant de " trauaux qu'il a soufferts pour la conuersion des Barbares.

" On ne peut pas sçauoir precisément le temps ny le iour de son " trespas, son compagnon de voyage iuge que ce fut enuiron l'Assomp- " tion de la Vierge, car il dit qu'il auoit auec soy vn morceau de chair " boucannée, enuiron long et large comme la main, qui l'aura pu sous- " tenir deux ou trois iours.

" Vn Sauuage trouua, de là à quelque temps, le sac du Pere ; mais " il ne voulut pas auoüer d'auoir trouué son corps, de peur d'estre " accusé de l'auoir tué ; ce qui peut-estre n'est que trop vray, puisque " ces Barbares ne font point de difficulté d'esgorger vn homme quand " ils le rencontrent seul dans les bois, sur l'esperance de faire quelque " butin.

" Quoy qu'il en soit du genre de sa mort, nous ne doutons pas que " Dieu ne s'en soit voulu seruir pour couronner vne vie de cinquante- " sept ans, dont il a emploié la meilleure partie dans les Missions Hu- " ronnes, Algenquines et Iroquoises, s'estant rendu capable par vn " trauail sainctement opiniastre d'enseigner ces trois sortes de peuples " en ces trois langues différentes.[1]

CHAPITRE IV.

MORT DU PÈRE SÉBASTIEN RASLE.

Lettre du Père de la Chasse, Supérieur-Général des Missions de la Nouvelle-France, à un Père de la même Compagnie. [2]

A Québec, le 29 octobre, 1724.

Mon Révérend Père,

La Paix de N. S.

Dans l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens missionnaires, c'est une douce consolation pour nous, qu'il ait été la victime de sa charité et de son zèle à maintenir la foi

[1] Le Pere Ménard était né à Paris en 1604 et était arrivé au Canada le 8 juillet 1640.

[2] Lettres Édifiantes et Curieuses écrites des Missions Étrangères. Tom. IV, p. 139, etc.

dans les cœurs de ses néophytes. D'autres lettres vous ont déja appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglais et les Sauvages : dans ceux-là, le désir d'étendre leur domination ; dans ceux-ci l'horreur de tout assujetissement et l'attachement à leur religion, ont causé d'abord des mésintelligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte.

Le Père Rasle, missionnaire des Abénaquis, était devenu fort odieux aux Anglais. Convaincus que son application à fortifier les Sauvages dans la foi, formait le plus grand obstacle au dessein qu'ils avaient d'envahir leurs terres, ils avaient proscrit sa tête, et plus d'une fois ils avaient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin, ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haine et de se délivrer de l'homme apostolique ; mais en même temps ils lui ont procuré une mort glorieuse, qui fut toujours l'objet de ses désirs : car nous savons qu'il aspirait depuis longtemps au bonheur de sacrifier sa vie pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglais et de Sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'improviste le village de Narantsouak. Les broussailles épaisses dont ce village est environné les aidèrent à cacher leur marche, et comme d'ailleurs il n'était point fermé de palissades, les Sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis, que par la décharge générale de leurs mousquets, dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avait alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein était, non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattants, mais de favoriser la fuite des femmes et des enfants, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière, qui n'était pas encore occupé par les Anglais.

Le Père Rasle, averti par les clameurs et le tumulte du péril qui menaçait ses néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettait, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et aux dépens de sa vie de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'ils l'aperçurent il s'éleva un cri général qui fut suivi d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avait plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisait d'y adorer un Dieu crucifié. Sept Sauvages qui l'environnaient et qui exposaient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés.

La mort du pasteur consterna le troupeau ; les Sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis, jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y

trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfants, et quatorze blessées. Les Anglais ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards; ils se contentèrent de piller et de brûler le village; le feu qu'ils mirent à l'église fut précédé de l'indigne profanation des vases sacrés et du corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Norantsouakiens de retourner au village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchaient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint missionnaire ; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux Sauvages, alliés des Anglais, ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie. Après que ces fervents chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avait célébré le saint sacrifice de la messe, c'est-à-dire, à la place où était l'autel avant l'incendie de l'église [1].

C'est par une mort si précieuse que cet homme apostolique finit, le 23 août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette mission. Il était dans la soixante-septième année de sa vie. Les jeûnes et ses fatigues continuelles avaient à la fin affaibli son tempérament ; il se traînait avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chute, où il se rompit tout à la fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tirait le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre médecin (M. Sarrazin), qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Hé! mon Père, laissez au moins échapper quelques plaintes, vous en avez tant de sujet.*

Le Père Rasle joignit aux talents qui font un excellent missionnaire, les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos Sauvages. Il était d'une santé robuste ; et je ne sache pas qu'à la réserve de l'accident dont je viens de parler, il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de sa facilité et de son application à apprendre les différentes langues sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque

[1] En juillet 1827, Monseigneur Benoit Fenwick, évêque de Boston, visitant cette partie de son vaste diocèse, acheta l'emplacement de l'humble chapelle dans le but d'y ériger un monument à la mémoire du Père Rasle.

Puis le 29 août 1833, cent-neuvième anniversaire de la mort du saint missionnaire, en présence des Abénaquis du Penobscot et du Panamaquoddy accourus à cette solennité, le prelat célébra les saints mystères et procéda ensuite à la bénédiction du monument.

La pyramide est formée d'un seul bloc de granit; le monument a vingt pieds de haut et se trouve surmonté d'une croix. Une inscription latine gravée sur la base rappelle qu'après s'être immolé pendant 34 ans pour évangéliser son troupeau, ce bon pasteur était tombé là au milieu de ses ouailles, martyr de sa foi et de sa charité.

Le Père Rasle naquit le 4 janvier 1657, en Franche-Comté, où sa famille occupait une position honorable. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 25 septembre 1674. Après avoir enseigné le grec au collége de Nismes, il vint en Amérique le 13 octobre 1689. Il mourut le 23 août 1724.

Son dictionnaire abénaqui est conservé comme un trésor dans *Harvard College*, et a été publié en 1833 dans les *Mémoires de l'Académie Américaine*.

teinture. Outre la langue abénakise, qu'il a parlée le plus longtemps, il savait encore la huronne, l'outaouaise et l'illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les différentes Missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée en Canada, on ne le vit jamais démentir son caractère ; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de M. notre Gouverneur, je fis un tour dans l'Acadie. M'entretenant avec le Père Rasle, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux Sauvages, il courait risque de la vie ; que son village, n'étant qu'à quinze lieues des forts anglais, se trouvait exposé aux premières irruptions, que sa conservation était nécessaire à son troupeau, et qu'il fallait prendre des mesures pour mettre ses jours en sûreté. *Mes mesures sont prises*, me répondit-il d'un ton ferme, *Dieu m'a confié ce troupeau et je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui.* Il répétait souvent la même chose à ses néophytes, pour fortifier leur constance dans la foi. *Nous n'avons que trop éprouvé*, m'ont-ils dit eux-mêmes, *que ce cher Père nous parlait de l'abondance du cœur ; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger, et de conserver nos vies.*

Comme sa tête avait été mise à prix, et que l'on avait tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les Sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Québec, où il serait à couvert des périls dont sa vie était menacée. *Quelle idée avez-vous donc de moi ?* leur répondit-il avec son air d'indignation, *me prenez-vous pour un lâche déserteur ? Hé ! que deviendrait votre foi si je vous abandonnais ? Votre salut m'est plus cher que la vie.*

Il était infatigable dans les exercices de son zèle : sans cesse occupé à exhorter les Sauvages à la vertu, il ne pensait qu'à en faire de fervents chrétiens. Sa manière de prêcher véhémente et pathétique faisait de vives impressions sur les cœurs. Quelques familles de *Loups* (nation sauvage), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étaient redevables de leur conversion au christianisme, et qu'ayant reçu de lui le baptême depuis environ trente ans, les instructions qu'il leur avait faites pour lors, n'avaient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole était efficace et laissait de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutaient. Il ne se contentait pas d'instruire presque tous les jours les Sauvages dans son église, il les visitait souvent dans leurs cabanes : ses entretiens familiers les charmaient : il savait les assaisonner d'une gaieté sainte qui plaît beaucoup plus aux Sauvages qu'un air grave et sombre ; aussi avait-il l'art de leur persuader tout ce qu'il voulait ; il était parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves.

Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et faisait son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle ; il s'était prescrit pour la faire les premiers jours de carême, qui est le temps que le

Sauveur entra dans le désert. *Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices*, me disait-il un jour, *les occupations se succèdent les unes aux autres, et après bien des délais on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter.*

La pauvreté religieuse éclatait dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorsqu'il se trouvait au milieu des Français ; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les Sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands ; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie, la guerre ayant empêché les Sauvages de chasser librement et d'ensemencer leurs terres, les besoins devinrent extrêmes, et le missionnaire se trouva dans une affreuse disette. On avait soin de lui envoyer de Québec les provisions nécessaires à sa substance. *Je suis heureux*, m'écrivait-il, *du soin que vous prenez de moi : un missionnaire né pour souffrir ne doit pas être si bien traité.*

Il ne souffrait pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même.

C'était lui qui cultivait son jardin, qui préparait son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité, qui rapiéçait ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus longtemps qu'il lui était possible. La soutane qu'il portait lorsqu'il fut tué, parut si usée et et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Québec.

Autant il se traitait durement lui-même, autant il était compatissant et charitable pour les autres. Il n'avait rien à lui, et tout ce qu'il recevait, il le distribuait aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vive, que s'ils eussent perdu leurs parents les plus proches. Il prenait un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son église, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens, anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints mystères. Comme il savait un peu de peinture, et qu'il tournait assez proprement, elle était décorée de plusieurs ouvrages qu'il avait travaillés lui même.

Vous jugez bien, mon Révérend Père, que ses vertus dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années, lui avaient concilié le respect et l'affection des Français et des Sauvages. Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des Sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en se servant des paroles si connues de Saint Augustin, que c'était faire injure à un martyr, que de prier pour lui. *Injuriam facit martyri qui orat pro eo.*

Plaise au Seigneur que son sang répandu pour une cause si juste fertilise ces terres infidèles, si souvent arrosées du sang des ouvriers évangéliques qui nous ont précédés; qu'il les rende fécondes en fervents chrétiens, qu'il anime le zèle des hommes apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort !

Cependant, comme il n'appartient qu'à l'Église de déclarer les saints je le recommande à vos saints sacrifices et à ceux de tous nos Pères.

J'espère que vous n'y oublierez pas celui qui est avec beaucoup de respect, etc.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE

Préface V

RELATION ABRÉGÉE DE QUELQUES MISSIONS DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DANS LA NOUVELLE-FRANCE VII

Avant-Propos du Traducteur IX

Notice sur le P. François-Joseph Bressani XVII

Epître dédicatoire XXIX

Protestation de l'Auteur XXX

Approbations XXXI

Préface 1

1ère PARTIE.

NATURE.—Caractère des Sauvages et de leur pays 3

Chapitre I. Situation et découverte de la Nouvelle-France 5

" II. Description des pays des Hurons 11

" III. Sol, nourriture, vêtement et caractère des Sauvages de la Nouvelle-France 14

" IV. Gouvernement des Sauvages du Canada 27

" V. Religion des Sauvages 37

2ème PARTIE.

GRACE.—Conversion des Sauvages du Canada 51

Chapitre I. Première difficulté de la conversion des Hurons. —Leur pays 57

" II. Seconde difficulté. — Les dangers du voyage. .. 61

" III. Troisième difficulté des missions de la Nouvelle-France.—La langue 85

" IV. Autre difficulté de la conversion des Sauvages et et en particulier de celle des Hurons 98

3ème PARTIE.

GLOIRE.—Mort de quelques Pères de la Compagnie de Jésus dans les Missions de la Nouvelle-France 115

Chapitre I. Mort du P. Anne de Nouë et du P. Ennemond Masse 117

PAGE

Chapitre II. Le Père Isaac Jogues..... 129
" III. Suite de la vie du P. Isaac Jogues.—Sa mort.... 173
" IV. Mort du Père Antoine Daniel..... 182
" V. Mort du Père Jean de Brébeuf et du Père Gabriel Lalemant..... 185
" VI. Mort du Père Charles Garnier..... 205
" VII. Mort du Père Noel Chabanel..... 218
" VIII. Dévastation des pays des Hurons et émigration de la Mission huronne à Québec..... 224

APPENDICE.

Chapitre I. Mort du Père Jacques Buteux..... 233
" II. Mort du Père Léonard Garreau..... 236
" III. Mort du Père René Ménard..... 240
" IV. Mort du Père Sébastien Rasle..... 243

ERRATA.

Page	Ligne	Au lieu de	Lisez
19	5	dlffèrent	diffèrent
58	5	1824	1624
228	3	occupé	occupés
232	9	cistribuées	distribuées.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

12°

D 838

655

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

23 OCT 1984
19 OCT '86
03 NOV. 1990
24 OCT. 1990
13 OCT. 1992
27 OCT. 1992
11 NOV. 1994
25 NOV. 1992
23 NOV 1992
MAR 15 1997
MAR 28 1997
MAR 07 1997
MAR 15 2006
29 MAR 2006
AVR 05 2007

a39003 001097129b

BX 3755 .M35 1877
MARTIN, FELIX.
JESUITES MARTYRS DU CA

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 04 19 10 6